



LE COLLECTIONNEUR
DE
TIMBRES-POSTE
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — *Le Catalogue descriptif des Timbres poste en 1889 et la Table des matières du Collectionneur ont été envoyés, il y a quelques jours, à tous nos abonnés de l'année dernière.*

PETITE CAUSERIE

Avant tout, nous voulons remercier nos lecteurs, qui ont presque tous répondu à notre appel, d'abord en se réabonnant, ce qui est capital, puis en nous retournant le petit questionnaire que nous leur avons adressé et où nous les prions de vouloir bien consigner leurs observations relatives au journal. Eh bien! chers lecteurs, c'est avec un vrai plaisir que nous lisons à notre tour vos nombreuses indications et nous vous serons reconnaissant de continuer toutes les fois que l'occasion se présentera de nous prêter l'appui de vos conseils et de votre sympathie.

Nous classons toutes vos communications et dans le prochain numéro, nous pourrions commencer nos réponses collectives. Plusieurs idées données nous fourniront matière à des articles complets dans le courant de l'année.

Dès aujourd'hui, nous devons dire à plusieurs correspondants que nous voudrions réaliser les améliorations qu'ils nous signalent, mais que le budget du journal s'y oppose; qu'ils fassent de la propagande en faveur du *Collectionneur de Timbres-poste* et plus le nombre d'abonnés sera grand, plus nous pourrions donner d'extension et d'intérêt à notre publication.

Quelques jours avant les étrennes, nous recevions d'**Egypte** des enveloppes de petit format pour cartes de visite, des valeurs de un millième brun et deux millièmes vert sur

papier azuré; le type est le même que pour les autres enveloppes, c'est-à-dire timbre rond avec pyramide et sphinx en relief, mais avec cadre différent. Le même pays vient de copier l'enveloppe-lettre de Belgique avec côtés se repliant et patte de fermeture; le timbre de une piastre est le même que celui de l'enveloppe ordinaire, mais le papier est tout à fait bleu; en haut l'inscription ENVELOPPE-LETTRE et au-dessus son équivalent en ture.

Nous avons oublié, l'année dernière, de mentionner le timbre de 5 francs de France employé dans nos bureaux du **Levant** avec la surcharge 20 piastres; comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous nous empressons de l'inscrire dès aujourd'hui.

Pendant que nous tenons le Levant, annonçons que l'Allemagne emploie dans ses bureaux toutes les nouvelles marques d'affranchissement de la métropole après surcharge en monnaie turque; il ne nous manquait plus que l'enveloppe de 10 piennigs, nous l'avons reçue convertie en 20 paras.

Comme on pouvait s'y attendre, le timbre-poste de 7 kopecks de **Russie** a reçu les mêmes modifications que le timbre de l'enveloppe cataloguée le mois dernier, c'est-à-dire qu'aux deux cors de poste sous l'aigle on a ajouté les foudres télégraphiques.

En octobre dernier, nous annoncions le timbre de 2 atts rouge de **Siam**, émission de 1883, surchargé 1 att pour le service intérieur, et nous disions qu'un timbre de cette valeur, type en cours, effigie de face, allait probablement être émis; il faut croire qu'il n'est pas encore prêt et que les anciens rouges sont épuisés, puisque nous venons de recevoir une nouvelle surcharge de cette valeur sur le 2 atts vert et carmin, type en cours. Comme précédemment, la surcharge est en caractères siamois, seulement au lieu d'être en haut du timbre elle est en bas, et sur les cartouches se trouve à droite le chiffre 1 très allongé et à gauche un signe siamois.

Pahang, dont nous avons déjà parlé, n'avait pas assez d'un timbre, il vient d'emprunter un second à Malacca, le 10 cents violet. Pahang est le plus grand État malais; il est — jusqu'à présent — resté indépendant.

L'enveloppe registration du Cap, surchargée pour le service du **Béchuanaaland** et cataloguée l'année dernière, n'a pas paru le rêve pour ce dernier pays, qui ne peut avoir pour lui-même aucun type spécial et les emprunte un peu partout; nous recevons un type que l'on nous dit définitif, c'est l'enveloppe de commande de Grande-Bretagne de 1853, ronde avec effigie en relief et surmontée: 1° d'une légende encadrée: FOR REGISTRATION ONLY; 2° d'une deuxième légende: BRITISH BECHUANALAND, en ligne horizontale. Tout cela est vraiment compliqué.

De la république **Argentine** nous recevons son timbre... mensuel; c'est le 40 centavos de la série gravée, portant, comme son prédécesseur, l'effigie du Dr MORENO. Il offre beaucoup d'analogie avec le 1 centavo par son cadre et sa couleur d'un gris vert.

On nous communique deux nouveaux timbres d'**Uruguay**; ces deux valeurs de 2 cents carmin et 5 cents bleu foncé ne sont que des variantes des timbres déjà connus le 2 cents a le chiffre beaucoup plus gros dans un cadre différent, tandis que le 5 cents a les armes dans un cercle entouré des légendes à la partie supérieure et le chiffre en-dessous.

Les timbres de service du **Paraguay**, qu'on voit rarement, doivent cependant être d'un usage très répandu, puisque certaines valeurs sont venues à manquer subitement et qu'on a été obligé de recourir aux surcharges. Le timbre de 15 centavos bleu de 1886 non dentelé, qui déjà portait le mot OFICIAL en noir, vient de recevoir une deuxième fois le même mot suivi d'un chiffre, mais imprimé en carmin, en rose ou en violet; les nouvelles valeurs sont 1, 2 et 3 centavos. Nous donnons plus loin l'avis qui autorise ces surcharges.

Décidément, la jeune république du **Brésil** ne nous donnera pas les timbres au type de la *Croix du Sud* dont l'envoi prochain nous était annoncé par un correspondant, en même temps que le télégraphe nous apprenait le renversement de l'empereur.

om Pedro. Il est question pour le moment d'un timbre postal et fiscal qui représenterait la sphère céleste des armes nationales que la République a conservées, accompagnée de légendes de circonstance.

Il est écrit que les départements de Colombie nous enverront chaque année un nouveau type qui n'est toujours qu'une réminiscence des précédents; on place les armes dans un autre cadre, on dispose autrement les légendes et l'on met ainsi au jour un timbre que les collectionneurs voudront avoir dans leur album, puisque son émission est officielle; mais à quoi bon ces changements perpétuels? Puisque notre devoir nous y oblige, mentionnons donc le nouveau timbre de **Santander** de 1 centavo bleu, dentelé, qui n'est que l'amorce d'une nouvelle série; comme une description serait fastidieuse, nous renvoyons aux *Emissions nouvelles*, où nos lecteurs trouveront le cliché.

Il y a longtemps que nous n'avions eu de surcharge de la **Grenade** sur ses timbres bleus; le fiscal de 2 shillings jaune sert comme demi penny, par le moyen d'une surcharge en lettres capitales sur trois lignes: HALF PENNY POSTAGE, ce qui, avec la surcharge bleue primitive: TWO SHILLINGS, défigure passablement le timbre.

Le 2 et demi pence de **Saint-Vincent** en surcharge noire sur le 1 penny tiré en bleu pour la circonstance est, paraît-il, le timbre définitif, celui qui doit servir pour l'Union postale; nous ne nous en serions guère douté quand il est si facile — puisque l'on voulait conserver le même type — de faire un timbre sans surcharge.

On nous signale d'Amsterdam qu'un timbre de 3 cents des **Pays-Bas** va être émis très prochainement au type chiffre.

Le changement des couleurs des timbres d'Allemagne va avoir pour conséquence un remaniement identique dans les timbres de **Bavière**; on nous annonce que ce pays va émettre une nouvelle série en concordance avec les valeurs et les couleurs de celle de l'empire. Ces timbres seront mis en cours à mesure de l'épuisement des anciens; mais on ne nous dit pas s'ils seront au type actuel ou si le relief disparaîtra.

Il est à prévoir que le **Wurtemberg** emboîtera le pas bientôt.

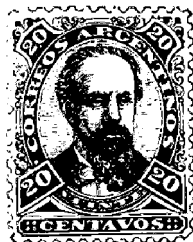
Le 10 janvier 1890 était le cinquantenaire du timbre-poste; nos voisins les Anglais, qui, les premiers, ont mis le timbre en usage, ne pouvaient oublier cet anniversaire, et, le 15 janvier dernier, a dû avoir lieu un grand banquet, sous la présidence du *post-master general*, réunissant à Londres l'élite de la Chambre des lords, l'état-major du *general post-office* et tous les *post-masters* des comtés qui avaient bien voulu répondre à cet appel.

Catalogue des Emissions nouvelles

JANVIER 1890

ARGENTINE

Type des timbres annoncés l'année dernière et ne figurant pas au supplément de 1889.



Timbre, suite de la série gravée.
40 centavos gris vert, *Moreno*.

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Enveloppe registration, type de l'enveloppe de commande de Grande-Bretagne de 1855, avec FOR REGISTRATION ONLY en surcharge noire centrée et BRITISH BECHUANALAND en ligne horizontale.

4 pence rouge.

COLOMBIE

Timbre, type en cours, dentelé.
5 pesos noir sur blanc.

Santander

Timbre, armes, dentelé.



1 centavo bleu.

COSTA-RICA

Timbres de service, timbres en cours avec OFICIAL en surcharge noire.

1 centavo brun.

2 — vert foncé.

etc., etc.

EGYPTE

Enveloppes, genre en cours, papier azuré.

1 millième brun.

2 — vert.

Enveloppe-lettre, timbre de l'enveloppe à droite, inscriptions, papier bleu.

1 piastre bleu.

GRENADE

Timbre fiscal avec valeur et POSTAGE en surcharge noire.

1/2 penny sur 2 shill. jaune.

LEVANT

Bureaux allemands

Enveloppe d'Allemagne de 1889 avec valeur en surcharge noire.



20 paras sur 10 pf. carmin.

Bureaux français

Timbre de France en cours avec valeur en surcharge noire.

20 piastres sur 5 fr. violet.

PARAGUAY

Timbre de service de 1886, non dentelé, avec OFICIAL et valeur en surcharge carmin.

1 c. sur 15 c. bleu.

2 c. sur 15 c. bleu.

5 c. sur 15 c. bleu.]

RUSSIE

Timbre en cours modifié, cors e foudres sous l'aigle, dentelé.

7 kopecks bleu.

SIAM

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

1 att sur 2 atts vert et carmin

SUISSE

Timbre, type en cours, dentelé.

15 centimes violet.

NORD-BORNÉO — SARAWAK**LABUAN**

Dans le courant de l'année dernière, la Grande-Bretagne établissait son protectorat sur trois territoires de Bornéo qui lui assurent désormais une influence absolue sur la côte nord-ouest de cette île, sur une longueur de trois mille kilomètres environ. Ces trois territoires — le British North Borneo, le Sarawak et le Brunéi — couvrent une superficie de 70,000 milles carrés, à peu près autant que les possessions anglaises dans l'Afrique orientale. On peut déjà prévoir le moment où ce protectorat se changera en possession définitive avec la petite colonie insulaire de Labuan.

Pour le moment nous allons étudier la géographie des deux premiers territoires

en attendant que le troisième nous envoie des timbres.

Nord-Bornéo. — Comprend toute la partie nord de l'île, de Sipitong sur la côte ouest, à la rivière de Siboko sur la côte est, avec une superficie d'environ 31.000 milles carrés et une population de près de 250,000 habitants. Ce territoire est devenu par cession du sultan de Brunéi, depuis 1877, le fief d'une grande compagnie anglaise qui fut pourvue d'une charte royale le 1^{er} novembre 1881; une partie de cette contrée ayant été revendiquée par le souverain des îles de Sulu, ce personnage a été désintéressé par une pension comme son collègue de Brunéi.

Le sol est très fertile; il produit le riz, le sagou, la canne à sucre, le café, le cacao, le poivre, le thé, le tabac, etc.; plusieurs milliers d'acres sont déjà en pleine prospérité sur divers points du territoire. La Compagnie exploite la coupe des forêts, les revenus augmentent tous les ans et les dépenses diminuent pendant que les exportations atteignent un chiffre inespéré.

Le pays, en outre, est riche en minerais de toutes sortes: diamants, fer, cuivre, antimoine, et les rivières roulent des paillettes d'or. Parmi les animaux sauvages on rencontre le rhinocéros, l'éléphant, le crocodile et l'orang-outang; les bœufs sont nombreux.

Les habitants sont malais, de religion mahométane, avec mélange de sang chinois et arabe sur les côtes; l'esclavage existe mais tend à disparaître graduellement.

Les principales villes sont Memphis et Gaya à l'O.; Kudat au N.; Sandakam et Silam à l'E.

Le pays est administré par un gouverneur assisté d'un conseil et par des résidents de districts.

(A suivre).

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

UN PRÉCURSEUR

C'est en France que nous trouvons le premier essai d'affranchissement

préalable des lettres, au moyen d'une vignette, enveloppe ou bande à prix marqué (1).

M. de Vélayer, maître des requêtes, en est l'inventeur; on pourrait aussi réclamer pour lui l'idée de la poste à bon marché, de la poste locale de Paris, il est vrai; mais, dans son organisation, il procède exactement comme le fit, près de deux cents ans plus tard, Rowland Hill, pour l'Angleterre, avec cette différence qu'il se heurtait à l'indifférence du public, tandis que Rowland Hill, profitant d'un mouvement irrésistible d'opinion, se mettait à sa tête et le dirigeait victorieusement.

M. de Vélayer obtint, en 1653, par privilège spécial du roi Louis XIV, de créer à Paris une petite poste. La poste existait alors pour la France et l'étranger, mais l'intérieur d'une même ville, même Paris, n'avait pas de service spécial; les lettres et paquets étaient portés par les commissionnaires du coin des rues, lorsqu'on ne pouvait se donner le luxe d'un laquais.

M. de Vélayer fit placer dans Paris de nombreuses boîtes, qui devaient être « levées » trois fois par jour.

Il annonça que, pour la célérité de service, ses commis ne recevraient point d'argent, mais que les lettres devraient être accompagnées d'un *billet de port payé*, attaché à ladite lettre ou mis autour, ou passé dedans, de façon que le commis le puisse voir et l'ôter aisément.

Ce billet de port payé coûtait un sou, le dépôt principal en était au Palais; l'avis ajoute que celui qui veut obtenir réponse à sa lettre n'aura qu'à y insérer un second billet de port payé.

Le service devait commencer le 8 août 1653.

Cet avis est trop long pour que

(1) Dans notre numéro du 13 septembre 1864, nous avons déjà publié ces documents; mais notre appréciation est plus claire aujourd'hui.

nous le reproduisons *in extenso* (1), nous ne pouvons cependant résister au plaisir d'en citer quelques passages :

INSTRUCTION POUR CEUX

Qui voudront écrire d'un quartier de Paris en un autre, et avoir réponse promptement deux et trois fois le jour sans y enuoyer personne, par le moyen de l'establissement que Sa Majesté a permis estre fait par ses lettres, vérifiées au Parlement, pour la commodité du public et expedition des affaires.

ON fait a sçavoir à tous ceux qui voudront écrire d'un quartier de Paris en un autre, que leurs lettres, billets ou mémoires seront fidèlement portés & diligemment rendus à leur adresse, & qu'ils en auront promptement réponse, pourueu que lorsqu'ils écriront ils mettent avec leurs lettres un billet qui portera *port payé*, par ce que l'on ne prendra point d'argent, lequel billet sera attaché à la dite lettre ou mis autour de la lettre, ou passé dans la lettre, ou en telle autre manière qu'ils trouueront à propos, de telle sorte néanmoins que le Commis le puisse voir et l'oster ayément.

Chacun étant aduertý que nulle lettre n'y réponse ne sera portée qu'il n'y aye avec icelle un billet de port payé, dont la jatte sera remplie du jour & du mois qu'il sera enuoyé, à quoy il ne faudra manquer si l'on veut que la lettre soit portée.

Le Commis General qui fera au Palais vendra de ces billets de port payé à ceux qui en voudront auoir, pour le prix d'un sol marqué & non plus, à peine de concussion, & chacun est aduertý d'en acheter pour la necessité le nôbre qu'il luy plaira, aín que lors que l'on voudra écrire l'on ne manque pas pour si peu de chose à faire les affaires.....

La première raison de ces billets de port payé est, que puisque le principal subyet de cet establissement est pour auoir prompte réponse, cela ne se pouroit pas si les Commis qui porteront lesdites let-

tres dans les maisons estoient obligés d'attendre par tout le payement du port d'icelles.

La seconde raison vient de ce que comme l'on écrit d'ordinaire plustoit pour les affaires que pour les affaires d'autrui, il est plus iuste que celui qui écrit paye le port que celui auquel ladite Lettre est adressée. Et mesme s'il veut réponse, il peut en ce cas enuveloper dans sa lettre un autre billet de port payé afin que celui qui le sert le face plus librement quand il verra qu'il ne luy coûtera rien.

Il y aura aussi plusieurs Commis desquels chacun vuidra les Boëtes de son quartier trois fois le jour, à six heures du matin, à onze & à trois, & les portera au Bureau qui est dans la Cour du Palais.

Et au meíme temps on luy donnera tout ce qui sera pour les maisons de son quartier, ou il portera lesdites lettres depuis 7. heures jusques à 10. & depuis midy jusques à 3. & depuis 4. heures du soir jusques à ce qu'elles soient toutes rendues, ce qu'il fera facilement & promptement n'ayant qu'à les laisser dans les maisons sans attendre le payement du port desdites lettres.

Les lettres n'y les réponses ne seront point prises dans les maisons mais dans les Boëtes seulement.

Ne se seruira & n'écrira par cette voye qui ne voudra, mais ceux qui n'ont point de valets, ceux qui en ont de malades, ceux qui en ont besoin à la maison, ceux à qui on veut espargner de la peine, ceux qui en ont & qui ne sçavent pas les rues, n'y les logis, ceux qui en ont de pareilleux, ou qui ayment à se promener, & qui disent après qu'ils n'ont rien trouvé, ceux qui en ont & qui vont voir leurs parents & gens de leurs pays au lieu de faire ce qui leur est commandé, trouueront une grande commodité & facilité par cette voye.

Le Marchand qui ne peut quitter la Boutique qu'il ne perde quelque occasion de vendre.

Ceux qui sont atachez au service de quelqu'un, comme sont tous les domestiques qui n'ont pas la liberté de sortir.

Ceux qui sont incommodés de leur santé ou de leurs creanciers.

Ceux qui sont enfermés dans des prisons, dans des Religions & dans des collèges, qui n'ont point de valets, etc., etc.

(1) Nous avons eu en notre possession ce document, il forme quatre pages, avec ornements du temps: nous l'avons fait reproduire identiquement en photogravure et tirer sur vieux papier vergé. — Un exemplaire : 0 fr. 50 c. franco.

Comme nous l'avens dit en commençant, on est frappé en lisant cet avis, qui semble bien naïf aujourd'hui, de ce fait que M. de Vélayer a tout organisé, tout prévu; c'est la poste à prix réduit, avec le timbre-poste pour comptable; nous y trouvons même l'enveloppe-réponse, qui a été mise en usage que depuis peu de temps.

Loret, dans sa gazette. *la Muse historique*, annonce aussi aux Parisiens la création de la petite poste :

On va bientôt mettre en pratique.
 Pour la commodité publique,
 Un certain établissement,
 Mais c'est pour Paris seulement,
 Des boîtes nombreuses et drues
 Aux petites et grandes rues.
 Où, par soi-même ou son laquais,
 On pourra porter des paquets.
 En dedans, à toute heure, mettre,
 Avis, billet, missive ou lettre,
 Que des gens commis pour cela
 Feront chercher et prendre là;
 Pour, d'une diligence habile,
 Les porter par toute la ville
 A des neveux, à des cousins
 Qui ne seront pas trop voisins,
 A des gendres, à des beaux-pères.
 A des nonnains, à des commères.
 A Jean, Martin, Guilmain, Lucas,
 A des clercs, à des avocats,
 A des marchands, à des marchandes,
 A des galants, à des galantes,
 A des amis, à des agents,
 Bref, à toutes sortes de gens,
 Ceux qui n'ont suivans ni suivantes,
 Ny de valets ni de servantes,
 Seront ainsi fort soulagez,
 Ayant des amis loin lopez.
 Outre plus, je dis et l'annonce
 Qu'en cas qu'il faille avoir reponse,
 On l'aura par mesme moyen.
 Et si l'on veut savoir combien
 Coûtera le port d'une lettre,
 Chose qu'il ne faut pas obmettre,
 Afin que nul n'y soit trompé,
 Ce ne sera qu'un sou tapé.

La petite poste de M. de Vélayer eut un succès de curiosité, mais, comme beaucoup d'excellentes inventions,

elle arrivait avant son heure et, outre l'indifférence du public, elle fut bientôt en butte à la stupide malveillance; les boîtes furent souillées, des *mali-cieux* y introduisirent des souris, des rats et pire encore.

M. de Vélayer dut bientôt renoncer à son entreprise.

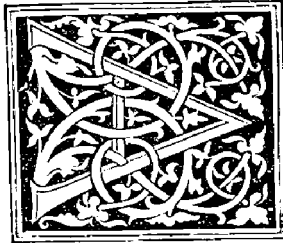
Nous nous sommes efforcés inutilement, dès 1881, de retrouver quelqu'un de ces fameux billets de port payé; on nous avait affirmé que M. Feuillet de Conches en possédait un encore attaché à une lettre de Pellisson: il eut l'obligeance de nous communiquer ce précieux autographe, mais, malheureusement, le signe d'affranchissement que nous espérions découvrir n'y était pas.

Nous donnons plus loin une reproduction de cette lettre, laquelle n'était qu'une formule banale imprimée qui, à la vérité, touchait de près au billet de port payé, ainsi que Pellisson nous l'apprend lui-même :

En même temps que M. de Vélayer établit les boîtes pour porter des billets d'un quartier à l'autre, il fit aussi imprimer de certains formulaires de billets d'une douzaine de sortes, comme pour demander de l'argent à un débiteur, pour recommander une affaire à son procureur, un ouvrage à quelque artisan, etc., afin que ceux qui auraient des choses semblables à écrire se pussent servir de ces billets tout faits, du moins en remplissant quelques lignes de blanc qu'on y laissait comme on fait par exemple aux quittances des parties casuelles et en une infinité d'autres affaires. Ces billets se vendaient au Palais avec les autres billets de port payé; Acante, en ayant acheté une douzaine pour cinq sous, s'avisant, pour employer son argent, d'envoyer à Sapho, par la voie des boîtes, celui qui est ici attaché.

Pellisson dit ailleurs que ce billet fut écrit par plaisanterie et envoyé à

(1) Il était du bel air de prendre des noms romanesques. Acante et Pisandre sont ceux de Pellisson; Sapho désigne Mlle de Scudéry.



Le prix est de un sol

Disposition probable

Mlle de Scudéry sous une enveloppe de Mme Boquet attendu que l'adresse : *au Pays des Nouveaux Sansonnets* était comme la lettre tout à fait de fantaisie.

C'est donc l'enveloppe de Mme Boquet qui portait le billet de port payé.

Nous ferons remarquer que cette lettre étant, comme nous l'avons vu, une simple formule imprimée d'avance, nous avons, dans la reproduction ci-contre, indiqué en italique les remplissages qui sont de la main de Pellisson.

Mlle de Scudéry répondit à l'épître également par la petite poste, ainsi qu'en témoignent ces lignes :

J'en eusse bien dit davantage, écrit-elle, mais la boîte des billets s'ouvre à huit heures et c'est par cette voie que je prétends vous envoyer celle-ci.

Pellisson, qui était rentré en possession de cette lettre et la conservait lui-même comme curiosité, a écrit en marge :

Il est vraisemblable que, dans quelques années, on ne saura plus ce qu'étaient les boîtes de M. de Vélayer...

Très heureusement, il donne plus loin la description des fameux billets.

Il avait établi un bureau au Palais, où

Mademoiselle,

Mandez-moy si vous ne savez point quelque bon remède contre l'amour ou contre l'absence, et si vous n'en connoissez point, faites-moy le plaisir de vous en enquerir, et, au cas que vous en trouverez, de l'envoyer à

Votre très humble et très obéissant serviteur,

PISANDRE.

Outre le billet de port payé que l'on mettra sur cette lettre pour la faire partir, celui qui écrira aura soin s'il veut avoir réponse, d'envoyer un autre billet de port payé enformede sa lettre.

Lettre de Pel



Port payé le

jour de

il six cent cinquante



e port payé » (1633).

Pour Mademoiselle <i>Sappho</i> demeurant en la rue au Pays des Nouveaux Sansonates à Paris Par billet de port payé

on vendait pour un sou pièce certains bil-
 lets imprimés et marqués d'une marque qui
 lui était particulière. Ces billets ne conte-
 naient que .

Port payé le...

jour de...

L'an mil six cent cinquante, etc.

*Pour s'en servir, il fallait remplir le
 blanc de la date du jour et du mois auquel
 vous écriviez, et, après cela, vous n'aviez
 qu'à entortiller ce billet autour de celui que
 vous écriviez à votre ami et les faire jeter
 ensemble dans la boîte, etc.*

Cette description et quelques lignes
 de l'*Instruction* plus haut citée nous
 permettent de reconstituer à peu près
 le billet de port payé qui était une
 bande avec une *marque particulière*,
 sorte de timbre-poste et une formule
 pour que le public inscrive lui-même
 la date, ce qui constituait l'*oblitéra-
 tion* et ne permettait pas de faire ser-
 vir une autre fois cet affranchisse-
 ment.

Cette bande, nous apprend l'avis,
 devait être jointe à la lettre, de façon
 que le commis pût la voir et l'ôter ai-
 sément; il l'était donc, pour la sou-
 mettre probablement au contrôle de

M. de Vélayer, qui ensuite n'avait plus qu'à la détruire, ce qui expliquerait sa rareté.

Cependant il peut en avoir été conservé, et c'est principalement pour les collectionneurs d'autographes et les assidus des Bibliothèques publiques et des Archives que nous avons fait composer un à-peu-près dont nous ne garantissons, bien entendu, pas la ressemblance. Nous serions extrêmement heureux si, par hasard, il aidait à retrouver un *billet de port payé* de 1653; ce serait un précieux document pour l'histoire des timbres-poste (1).

DE L'INFLUENCE DE L'INFLUENZA SUR LES COLLECTIONNEURS

L'insupportable épidémie de grippe qui fait son tour d'Europe a ravivé partout l'amour des collections.

Jamais pareille avalanche de commandes d'albums et de timbres n'était tombée dans nos bureaux. et ce fait singulier nous a été bientôt expliqué par nos clients eux-mêmes : retenus au coin du feu, ils utilisaient leurs loisirs forcés en mettant en ordre leurs collections souvent négligées depuis des mois ou des années.

Les collégiens aussi ont mis à profit leurs longues vacances, et notre embarras a été grand vers le premier de l'an, lorsque notre personnel, atteint comme tout le monde, s'égre- nait chaque jour; les valides, ou à peu près, faisaient triple besogne en toussant et geignant, malgré les bons grogs au rhum. En somme, rien de

(1) Et, ajouterons-nous, pour celui qui serait insensible à la gloire seule et qui, après bien des recherches, découvrirait, attachée à une lettre de 1653, cette rareté exceptionnelle, il n'aurait pas perdu son temps, car elle vaudrait, certes, plus d'un millier de francs.

grave chez nous, mais on se rappellerait de l'influenza.

Nous savons d'ailleurs que des collectionneurs de toutes sortes : bibliophiles, numismates, etc., ont eu recours également à leur passion favorite pour passer le temps à la chambre; il en est qui ont trouvé le temps court.

Dans notre siècle affairé on n'est tranquille que lorsqu'on est malade; c'est seulement alors qu'on peut jouir de ses livres et de ses bibelots.

MONOLOGUE

Il vient de mourir à Paris un modestement employé des Postes, Mac-Na qui s'était créé une célébrité comme monologuiste fantasque et macabre. Il était l'un des poètes en titre du cabaret du *Chat-Noir*, notre voisin. Tout le monde connaît de lui l'*Expulsion*, les *Poètes mobiles*, le *Bal à l'Hôtel-de-Ville*, etc.

Dans un volume intitulé : *Poèmes mobiles*, nous avons trouvé un monologue timbrologique que nous reproduisons ci-dessous. En le lisant tranquillement, on ne peut se faire une idée de l'effet qu'il produit, dit par C. Quelin; que le monologuiste amateur essaye de sérieux, regardant bien son public dans les yeux et détachant les mots comme s'il enfonçait un clou sur chacun.

OLD ENGLAND

Grande, sèche, jaune, raide, éden parcheminée, elle entre dans un bureau de poste, les pieds en avant.

Elle tourne à demi la tête et dit à une voix de brouette mal graissée: « Come on, Clara! »

Clara est petite, mince, plate, rousse, elle a des dents très longues et suit sa maîtresse, les pieds en avant.

L'Anglaise demande soixante timbres pour affranchir soixante lettres adressées à soixante personnes différentes.

Elle allonge cinq doigts osseux, saute les timbres et répète: « Come on, Clara! »

Clara fait demi-tour avec la grâce d'une
motive.
droite, les talons joints et les bras pen-
ts, elle lève les yeux au ciel et tire la
gue.

l'Anglaise, grande, sèche, jaune, raide,
ntée, parcheminée, passe successive-
ni les soixante timbres sur la langue de
ra, petite, mince, plate et rousse, et
applique d'un coup sec sur les soixante
res adressées à soixante personnes dif-
ntes

uis elle se dirige vers la porte en disant
ore une fois : « Come on, Clara ! »
outes deux disparaissent comme des
bres, les pieds en avant...

ernièrement, j'ai rencontré la pauvre
ra, toujours petite, mince, plate et
sse.

Mais elle avait les lèvres collées et ne
avait plus ouvrir la bouche !...

DOCUMENTS OFFICIELS

PARAGUAY

AVIS

ous faisons savoir que la Direction gé-
ale, à partir de ce jour, met en circula-
une nouvelle série de timbres de service
est exclusivement destinée à l'affranchis-
s correspondances de service de
r.

Timbres sont :

centavos, non dentelé. Le mot « Oficial »
l'indication de valeur sont imprimés en
sur le timbre de 15 centavos ;

centavos, non dentelé. Le mot « Oficial »
l'indication de la valeur sont imprimés en
et sur le timbre de 15 centavos ;

et 2 centavos, non dentelé. Le mot « Ofi-
» et la valeur à 1 et 2 c, sont imprimés
carmin sur le 15 centavos.

QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Amédée I^{er}. — La stupide épidémie
nante poursuit ses ravages dans tous,
rangs de la société ; le duc d'Aoste

qui fut roi d'Espagne sous le nom d'A-
médée I^{er}, vient de mourir, à Turin, des
suites de l'influenza.



Amédée-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste,
troisième fils de Victor-Emmanuel, était
né en 1815. A peine au sortir du château
de Moncalieri, où il avait été élevé sous
les yeux de sa mère, le duc d'Aoste fut
nommé capitaine d'infanterie ; il gravit
si rapidement les échelons de la hiérar-
chie militaire qu'il commandait un régi-
ment à la bataille de Custoza. Fidèle
aux chevaleresques traditions de son père
et de Charles-Albert, son grand-père, il avait
la passion du danger et était partout
où pleuvaient les balles.

Retiré à Turin, il avait épousé la prin-
cesse Maria della Cisterna, et vivait paisi-
blement depuis trois ans, quand, le 16 no-
vembre 1870, les Cortès l'appelèrent au
trône d'Espagne. Il accepta, et en débar-
quant, le 30 décembre 1870, il apprit que
le maréchal Prim, à qui il devait son
trône, avait été assassiné trois jours au-
paravant à Madrid.

C'était d'un mauvais augure pour le
jeune souverain, qui, néanmoins, s'efforça
de gouverner constitutionnellement avec
des tendances libérales très marquées.
Mais les Espagnols ne l'acceptèrent ja-
mais qu'à contre-cœur ; républicains,
alphonstistes et carlistes se trouvèrent
d'accord pour lutter contre son gouverne-
ment.

Malgré le concours d'hommes tels que
le maréchal Serrano et M. Zorilla, le roi
ne put surmonter les difficultés de la si-
tuation. Bientôt les carlistes, qui n'atten-
daient qu'une occasion favorable pour
revenir en scène, soulevèrent les provin-
ces du Nord.

Cette insurrection, mal réprimée par le
maréchal Serrano, se termina, le 24 mai
1872, par la convention d'Aramovieta, qui
fut, en quelque sorte, la reconnaissance
officielle des droits des insurgés. De ce

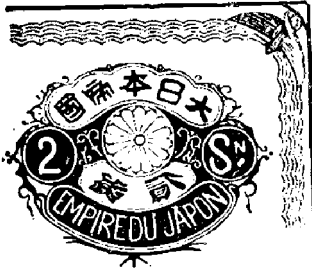
jour, Amédée fut perdu. Deux attentats furent successivement dirigés contre lui et sa femme. Le désordre régnait dans toute la Péninsule.

Au mois de février suivant, le roi, désespérant de rétablir l'ordre en Espagne, abdiqua par un message adressé aux Cortès. Le même jour, la République était proclamée.

De retour en Italie, le roi Amédée avait repris son titre de duc d'Aoste; il était lieutenant général-inspecteur de la cavalerie italienne.

De sa première femme morte en 1876, le duc d'Aoste avait eu trois enfants; en 1888 il épousa sa nièce, la princesse Lætitia Bonaparte, dont il eut un fils l'année dernière.

Le Chrysanthème et les armes du Japon. — Comme en France le lis, la feuille d'acanthe ou la feuille de chêne, le chrysanthème joue un rôle important dans l'art ornemental japonais.



Les armes impériales du Japon, dit le *Petit Français illustré*, ne sont autres que la représentation d'un chrysanthème néraldique comptant seize pétales; ce nombre est absolument réservé à l'empereur et aux princes du sang. Il ne se retrouve que sur les bannières, sur les monnaies, les gardes des sabres, les flammes et sur tous les timbres émis depuis 1872.

La *Fête des Chrysanthèmes*, célébrée chaque année pendant le mois de novembre, consacre la reconnaissance publique à cette charmante fleur. C'est, avec la *Fête des Cerises*, la seule occasion qui s'offre à un petit nombre de privilégiés d'apercevoir pendant quelques instants l'impératrice du Japon.

Un officier de notre marine militaire qui est en même temps un littérateur de

grand mérite, M. Pierre Loti, dans sa relation sur le Japon, raconte qu'un heureux concours de circonstances lui permit d'assister, dans les jardins impériaux à la Fête des Chrysanthèmes.

« Ce sont, dit-il, des expositions de fleurs. Sous ces abris et sous ces tentures impériales, il y a des collections de chrysanthèmes qui sont naturels, mais qui n'en ont pas l'air; des chrysanthèmes merveilleux, en l'honneur desquels Les Majestés nous ont conviés, de très superbes chrysanthèmes dont rien ne peut donner idée dans nos parterres d'automne. Avec une régularité géométrique, ils sont plantés en quinconces, sur des gradins en terre que recouvre une imperceptible mousse, unie et comme passée au rouleau; chaque pied n'a qu'une seule tige n'a qu'une seule fleur. Mais quelle fleur plus grande que nos plus grands tournesols, et toujours d'une nuance si belle d'une forme si rare! L'une a des pétales larges et charnus, disposés de telle façon régulière qu'on dirait un gros artichoke rose; sa voisine ressemble à un chrysanthème frisé, d'une couleur fauve de bronze; une autre encore, du jaune le plus éblouissant, a des milliers de petits pétales minces, qui s'élancent et retombent comme une gerbe de fils d'or; il y en a qui sont d'un blanc ivoire, d'autres, d'un magnifique pâle ou bien du plus magnifique amarante; il y en a de panachés, de nuancés, de mi-parti. . . . Et on ne compte du travail qu'a coûté cette production de fleurs géantes en regardant près les à peine visibles supports qui montent le long des tiges et bifurquent sous les feuilles, soutenant celles qui seraient trop lourdes, ou bien plaçant arrêtant la sève chez celles qui se délopperaient trop vite. »

C'est en 1789, il y a un siècle, qu'un négociant de Marseille, Pierre Blanc, rapporta du Japon le chrysanthème acclimaté dans nos régions.

L'industrie de cette belle fleur, dont les vives couleurs viennent réjouir nos yeux à l'époque où la nature se dépouille de toute verdure, a pris de tels développements que, tout récemment les horticulteurs de France, de Belgique et d'Angleterre ont organisé de belles fêtes pour célébrer le centenaire des chrysanthèmes.

LES POSTES ANGLAISES

Le directeur général des postes d'Angleterre vient de publier son rapport annuel.

Pendant l'année 1853, la poste anglaise a distribué, dans le Royaume-Uni, 62,990,000 lettres, dont 11 millions de lettres chargées, et a transmis près de 47 millions de télégrammes, sans compter les télégrammes étrangers et les dépêches des télégraphes.

Le nombre des mandats-postes est élevé, pendant le même exercice, à 9,363,000, représentant une valeur de 23,800,000 liv. st.; mais des bons de poste d'une valeur fixe (*postal orders*), a été de 40,282,000, représentant une somme totale de plus de 16 millions de livres sterling. En tout il a été transmis, par l'intermédiaire de la poste et en bons et mandats emises par elle, un peu plus de 33 millions de livres sterling, ce qui fait bien près de 1 milliard.

Les résultats financiers sont satisfaisants et donnent un bénéfice de 3,199,000 liv. st. (80 millions de francs), les recettes ont été de 11,630,000 liv. st. et les dépenses de 8 millions 432,000 liv. st.

Le chapitre consacré aux excentricités, comme toujours, fort amusant. Les indisciplinés ont mis à la poste 28,330 lettres sans adresse, dont 1,400 contenaient l'argent : 8,700 liv. stg. ou près de 220,000 francs, et ont mal fixé 58,000 lettres-poste retrouvés au fond des boîtes.

Mais ce sont les colis postaux qui offrent aux excentriques la plus belle occasion de se signaler. Parmi les choses extraordinaires trouvées dans ces paquets, le directeur de la poste cite : un crâne humain, trente grenouilles vertes, un plum-pudding âgé de trois ans, retour Australie, où l'on n'a pu mettre la main sur le destinataire (ce plum-pudding était en bon état, dit le rapport, qui constate avec complaisance ce chef-d'œuvre de la cuisine britannique), des « tournures », des perruques pour dames (!) Dans un autre et même paquet, on a trouvé une lanière de Jeux pipes, de tabac, d'un morceau de lard, le tout enveloppé d'un

corsage de femme. Enfin, on a intercepté comme contraires au règlement, des colis contenant un chat, un écureuil, des lézards, des serpents, des coucous, des rats musqués, en un mot toute une ménagerie vivante, plus des chats et des chiens crevés.

Le paquet le plus extraordinaire que l'on ait voulu confier à la poste est celui qu'y a apporté un Indien. Ce sujet bronzé de la Reine voulait réexpédier aux bords du Gange les cendres de son frère, mort à Londres, et dont il avait dûment fait brûler le cadavre. La poste ne voulut se charger de ce colis qu'à la condition que le poids ne dépasserait pas onze livres. Il faut croire que les cendres de l'Indien pesaient plus que cela, car, après s'être renseigné, le pieux frère du mort sortit, et on ne le revit plus.

CORRESPONDANCE

A. M. G. à *Lausanne*. — Les épreuves obtenues par la photogravure (typographie) sont moins nettes que les originaux, les traits sont légèrement rouges sur les bords ; il y a souvent des solutions de continuité, des petits blancs et aussi des empiètements lorsque les tailles de la gravure sont serrées.

Les photolithographies sont également plus lourdes, plus écrasées que les originaux.

Nous n'avons pas connaissance qu'il y ait eu jusqu'à présent des timbres suisses cantonaux imités par la photogravure ; si vous en connaissez ou que vous ayez des doutes nous nous ferions un plaisir de vous renseigner de notre mieux.

A. M. D., à *Rennes*. — La liste des diverses administrations de l'**Australie du Sud** ayant fait usage de timbres de service est très longue et a déjà été publiée quelque part ; nous tâcherons de la retrouver.

A. M. S., à *Paris*. — La belle série des timbres du **Mexique** de 1864, effigie d' Hidalgo, a donné lieu à plus d'une polémique au sujet de son authenticité. Il peut

être intéressant de rappeler dans quelles circonstances elle fut émise.

Au mois d'avril 1864, le gouvernement impérial s'installait à Mexico; un de ses premiers soins fut de supprimer par décret l'emploi de tous les timbres en usage et de les remplacer par la série à l'aigle. Mais le gouvernement républicain n'était pas complètement vaincu et se trouvait encore en possession de certaines localités du Nord; c'est à Saltillo qu'eut lieu l'émission des timbres gravés d'Hidalgo presque en même temps que la série impériale à l'aigle; si sur notre catalogue nous avons donné la priorité à la première, c'est pour ne pas interrompre la série des timbres de l'empire — c'est d'ailleurs dans cet ordre qu'ils figuraient à l'Exposition universelle.

Les timbres à l'effigie d'Hidalgo employés par le gouvernement républicain eurent forcément un cours très limité; les oblitérés sont donc très rares et nous ne nous souvenons pas d'en avoir vu un seul exemplaire. Mais leur authenticité ne peut pas être contestée, et si ces timbres furent recherchés il y a quelques années, ont baissé de prix, cela tient à ce que les détenteurs en ont jeté une grande quantité sur le marché.

Nous avons vu de ces timbres portant la surcharge SALTILLO ou MONTEREY, quelquefois accompagnée du millésime 1864; mais ces surcharges pourraient bien être de fantaisie.

Les timbres à l'effigie d'Hidalgo viennent d'être réimprimés par l'American bank-note Co de New-York, qui, en marge des feuilles a mis sa signature qu'il n'existant pas sur celles de 1864.

A. M. C., à Marseille. — Les timbres d'Autriche type du Mercure furent émis en 1850, pour le paiement d'avance de la taxe sur les journaux destinés à l'intérieur du pays. Le bleu correspondait à 1 kreuzer et servait à l'affranchissement d'un seul journal; le jaune ou 6 kr., pour un paquet de dix journaux et le rose ou 30 kr., pour un paquet de cinquante. En 1852, le tim-



bre rose fut supprimé, mais pour épuiser le stock de ces timbres, on les servait comme le bleu pour 1 kreuzer. La même mesure fut prise en 1856 pour le timbre jaune qui fut

remplacé par le rouge. Tous ces timbres à l'exception du bleu, sont très rares, surtout le rouge. Les renseignements ci-dessus sont empruntés à M. Scott.

Ces timbres furent tous réimprimés en 1865 et en 1871; les réimpressions sont facilement reconnaissables au papier beaucoup plus uni que celui des originaux et à leurs teintes plus claires et plus brillantes.

Enfin une manœuvre chimique a permis de transformer le timbre bleu en jaune très pâle, on trouve assez souvent cette falsification dans les bonnes collections datant de 15 à 20 ans.

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblitérés.

ANTILLES ESPAGNOLES
1866. Effigie à gauche d'Isabelle II dentelé.

21. 5 cent. violet..... 7 » »

ARGENTINE

1888. Légende: CORREOS ARGENTINOS, effigies diverses, lithographiées, dentelés.

65. 2 cent. vert..... » » »
66. 3 » vert..... » » »

1888. Légende: CORREOS Y TELEGRAFOS, gravé, dentelé.



85. 1 cent. brun..... » » »

**BÉCHUANALAND
BRITANNIQUE**

1888. *Effigie de Victoria à gauche, inscription en noir, chiffre en surcharge noire ou rouge.*
- | | | |
|-------------------------|------|------|
| 1 d. sur 1 p. lilas... | » 30 | » » |
| 2 d. sur 2 p. lilas... | » 60 | » » |
| 4 d. sur 4 p. lilas... | 1 25 | » » |
| 6 d. sur 6 p. lilas... | 1 75 | » 60 |
| 1 sh. sur 1 sh. vert... | 3 | » 75 |

BHOPAL

1881. *Caractères orientaux en relief, grand, valeur au bas dans un seul cartouche.*

- | | | |
|--------------------|------|-----|
| 1/4 anna noir..... | » 75 | » » |
|--------------------|------|-----|

BORNÉO

1883. *Armoiries, valeur en surcharge noire.*

- | | | |
|--------------------------|-----|------|
| a. EIGHT c. s. 2c. brun. | » » | 3 50 |
|--------------------------|-----|------|

CANADA

1875. *Effigie de Victoria à droite, dentelé.*

- | | | |
|---------------------------|-----|-----|
| 5. 5 cents gris vert..... | » » | 1 » |
|---------------------------|-----|-----|

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

1853-1857. *Déesse assise, triangulaires.*

- | | | |
|-----------------------------------|-----|------|
| 1 p. rouge sur bleui.. | » » | 3 » |
| 2. 1 p. rouge brun sur blanc..... | » » | 1 50 |

CANAL DE PANAMA

1887. *Carte de l'isthme, dentelés.*

- | | | |
|-----------------------------|-----|-----|
| 5. 20 c. noir s. violet.... | » » | 1 » |
| 5. 50 c. bistre s. blanc... | » » | 2 » |

DEUX-SICILES

1859. *Effigie à gauche, de Ferdinand II.*



- | | | |
|-----------------------|-----|------|
| 12. 1 grano vert..... | » » | » 75 |
|-----------------------|-----|------|

DOMINICAINE

1887-88. *Timbres-télégraphe, valeur au centre, dentelés.*

- | | | |
|---------------------------|-----|-----|
| 75. 25 centimos vert.... | » » | » » |
| 73. 50 — jaune.... | » » | » » |
| 74. 1 pesetas brun..... | » » | » » |
| 76. 5 — bleu..... | » » | » » |
| 77. 10 — rouge.... | » » | » » |
| La série des 5 timbres .. | » » | 4 » |

EGYPTE

1866. *Ornements, inscriptions arabes en surcharge noire, dentelé.*



- | | | |
|--------------------------|-----|-----|
| 5. 2 piastres jaune..... | » » | 1 » |
|--------------------------|-----|-----|

EQUATEUR

1866. *Armes, non dentelé.*

- | | | |
|---------------------------|---|-----|
| 7. 4 reales, carminé..... | 6 | » » |
|---------------------------|---|-----|

1881-87. *Même genre, dentelés.*

- | | | |
|------------------------|-----|-----|
| 17. 50 cent. vert..... | » » | 2 » |
| 35. 80 — gris..... | » » | 3 » |

JAPON

1888. *Armoiries, dentelés.*

- | | | |
|--------------------------|-----|------|
| 87. 15 sen violet..... | » » | » 60 |
| 89. 25 — vert clair..... | » » | » 50 |

NORVEGE

1863-67. *Couronne et lion, dentelés.*

- | | | |
|--------------------|-----|------|
| 6 2 sk. jaune..... | » » | 1 » |
| 13 3 — violet..... | » » | » 50 |
| 15 8 — rose..... | » » | » 25 |

NOUVELLES-GALLES DU SUD

1889. *Timbre du Centenaire, grand, dentelé.*

- | | | |
|------------------------------|-----|-----|
| 89. 5 shill., violet foncé.. | » » | 4 » |
|------------------------------|-----|-----|

SURINAM

1886. *Timbres-taxe. Valeur en noir, cadre couleur, dentelés.*

- | | | |
|----------------------------|------|-----|
| 19. 2 1/2 cent. lilas..... | » 20 | » » |
| 20. 5 — — | » 30 | » » |

Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 20^e édition; N signifie neuf; O signifie oblitéré; ÉPUISÉ veut dire que le prix est à biffer complètement.

- Allemagne (empire), n° 80, épuisé.
- Angola, n° 7, épuisé.
- Antilles espagnoles, n° 14, N 4 fr.
- Porto-Rico, n° 83, 84, 84 a et 98, N épuisés.
- Cuba, n° 41 b, 53 et 56 épuisés.
- Cordoba, n° 1, N 10 fr.
- Australie occidentale, n° 19 et 35, O, épuisés.
- Australie du Sud, n° 13, 14 et 18, épuisés.
- Autriche, n° 14, 81, 82 et 65, O épuisés.
- Bade, n° 18, 19 et 21, O épuisés.
- Bahamas, n° 7, O » 75; n° 19, épuisé.
- Barbade, n° 13, O épuisé.
- Bavière, n° 1, épuisé n° 6, O 1 fr.; n° 7, O 1 fr. 50; n° 13, O » 60; n° 14, O » 75; n° 32 épuisé.
- Belgique, n° 3, O » 50; n° 18 et 20, N et O épuisés.
- Bornéo, n° 1, épuisé; n° 12, N » 50; n° 19, N 1 fr. 50.
- Brême, n° 1, épuisé.
- Brésil, n° 3, N et O épuisé; n° 16, O » 75, n° 17, O 1 fr.; n° 18, O » 75; n° 20 et 22, O épuisés; n° 57, O » 40; n° 51, épuisé.
- Brunswick, n° 2, O 4 fr.; n° 5, N 2 fr.; n° 6, épuisé; n° 20, N 3 fr. et C épuisé.
- Bulgarie, n° 1, N » 35 et O épuisé, n° 2, O épuisé; n° 26, épuisé.
- Canada, n° 2, O 2 fr.; n° 6, épuisé.
- Cap de Bonne-Espérance, n° 4, O 1 fr. 50; n° 5, O » 75; n° 6, O épuisé.
- Ceylan, n° 3, O » 75; n° 4, O 1 fr. 50; n° 7 et 27, épuisés; n° 29, O 2 fr. 50; n° 33, O 2 fr.; n° 34, O 1 fr. 25; n° 38, O 1 fr. 50; n° 39, O 2 fr.; n° 41, O 1 fr. 50; n° 42 et 43, O épuisés; n° 44, O 1 fr. 50.
- Chypre, n° 4, épuisé.
- Colombie, n° 26, O 6 fr.; n° 35, O 4 fr.; n° 48, 49, 88 et 133, épuisés; n° 75, O 1 fr. 25.
- Antioquia, n° 11, épuisé; n° 15, O épuisé; n° 16, O 2 fr. 50; n° 24, 48, 49, 50 et 51, épuisés.
- Bolívar, n° 17, O 2 fr. 50; n° 25, O 2 fr. 50.
- Cundinamarca, n° 1 et 2, épuisés.
- Colonies françaises, n° 11 et 12, O épuisés.
- Congo, n° 1, N » 25.
- Curacao, n° 6, O » 75.
- Danemark, n° 1, épuisé; n° 30, O » 50.
- Deux-Siciles, n° 5, O » 75; n° 6, O 1 fr. 50; n° 11, O 1 fr.

Etats de l'Eglise, n° 17, O 6 fr.; n° 19, 4 fr. et O 4 fr.
 Egypte, n° 4, O » 35; n° 43, épuisé.
 (A suivre)

**PRIX COURANT
DES NOUVEAUTÉS**

	Neufs	Oblitérés
Argentine, effigie de Moreno. 40 c. vert gris.....	3	50 »
Egypte, enveloppes pyramide et sphinx papier azuré.		
1 millième, brun.....	»	15 »
2 — vert.....	»	20 »
Idem. bandes, timbre en cours, papier chamois.		
1 millième, brun.....	»	15 »
2 — vert.....	»	20 »

Ces prix sont ceux des enveloppes bandes coupées avec marges; pour les enveloppes et bandes entières ajouter 10 centimes par exemplaire.

Idem. enveloppe lettre, timbre à droite inscriptions, papier bleu.



1 piastre bleu.....	»	60 »
Grenade, timbre fiscal avec valeur surcharge noire.		
1 2. sur 2 sh. jaune.....	»	» 1
Siam, effigie d'face avec valeur en surcharge noire.		
1 att sur 2 atts, vert et carmin.....	»	35 »

Voir aussi notre catalogue de 1889 où tous nos abonnés ont reçu en prime; contient les prix de timbres nouveaux qui n'ont pas été mentionnés au journal.

Le Gérant : A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

On vient de nous communiquer les premiers timbres que, d'après les contrats passés l'année dernière, l'*Hamilton bank-note Co* de New-York doit fournir gratuitement à diverses républiques de l'Amérique centrale, à la condition de pouvoir vendre à son profit, aux collectionneurs, le stock restant à la fin de chaque année, et de faire, s'il lui plaît, des tirages subséquents. Le *Nicaragua* ouvre le chemin avec deux séries de chacune dix timbres allant de 1 centavo à 10 pesos; la première, pour le service public, a une couleur différente pour chaque valeur; l'autre pour le service officiel, est du même type, mais uniformément imprimée en bleu ciel, et porte en travers sur deux lignes la surcharge rouge *FRANQUEO OFICIAL*.

Voici à peu près la description de ces timbres, en attendant que nous puissions en donner le dessin :

Dans une espèce de fer à cheval renversé, une locomotive avec son tender et un petit appareil télégraphique d'un modèle inconnu ici sont séparés par une bande horizontale portant *NICARAGUA*; au-dessus, en lettres plus petites, et formant un arc, *REPUBLICA DE*, surmonté d'un triangle portant les armes; en haut : *U. P. U. 1890* et, en bas, la valeur en lettres et en chiffres; sur les côtés du fer à cheval : *CORREOS Y TELEGRAFOS*.

En résumé la composition est chargée, les inscriptions trop nombreuses; ces timbres sont ni beaux ni laids, mais comme ils sont imprimés en taille-douce, ils plairont

néanmoins aux collectionneurs. Que vont dire les journaux philatéliques ? Et que vont faire les principaux marchands de tous les pays ? Les journaux américains ont les premiers émis l'idée qu'il fallait *boycotter*, c'est-à-dire mettre en interdit ces timbres. Ne croyons que, sans recourir à cette extrémité, il serait facile de déjouer les projets de l'*Hamilton Co* et nous nous proposons de nous entendre à ce sujet avec tous nos confrères. En attendant, voici ce que nous nous permettrons de conseiller aux collectionneurs : Notre devoir, dans ce journal, est de mettre nos lecteurs en garde contre les émissions de fantaisie qui ne visent que la bourse des collectionneurs, mais le présent est fort difficile : nous ne pouvons crier absolument *haro* contre les timbres de l'*Hamilton bank-note Co* est en train de fournir aux républiques de l'Amérique centrale. Que ces timbres soient le produit d'une déplorable spéculation, il n'y a pas de doute ; mais ils n'en sont pas moins émis officiellement par les gouvernements et se vendent légalement à affranchir les correspondances de l'intérieur comme celles de l'Union postale universelle. Pouvons-nous empêcher les collectionneurs de mettre dans les albums de tels timbres, qu'ils détacheront, par exemple, eux-mêmes de lettres ?

Donc, que les collectionneurs curieux de posséder ces timbres, malgré leur origine, se contentent, pour le moment, d'acquérir seulement les petites valeurs à moins qu'il ne s'agisse de timbres oblitérés, mais qu'ils attendent prudemment pour les timbres pesos, par exemple, qui montent jusqu'à 50 francs ; l'année prochaine ces timbres seront probablement démonétisés, et l'*Hamilton bank-note Co* sera très heureuse de les fournir au rabais.

Il est bien évident que si, pendant l'année courante, la Compagnie concessionnaire se lance dans des variétés de nuances, de dessin, fait des burelés aux timbres ou ajoute des surcharges, comme elle l'a déjà fait ailleurs, nous n'en tiendrons nul compte dans notre catalogue.

Ce que nous venons de dire pour Nicaragua s'applique également à **Salvador** dont nous allons parler, ainsi qu'aux autres pays du centre Amérique qui émettront de nouveaux timbres de même provenance.

D'une correspondance adressée de San-Salvador à un de nos confrères américains nous extrayons quelques passages :

Le 24 novembre dernier, un incendie détruisit le palais national, le plus beau monument de l'Amérique centrale. Tous les services publics étaient installés dans ce palais, y compris la poste. A l'exception de quelques timbres de 1, 3 et 5 centavos et des nouveaux timbres de 2 c. carmin, non encore mis en cours, tous les autres furent brûlés. Pour parer au plus pressé, on installa la poste dans un hall de l'Institut et on mit en cours le 2 centavos carmin, barré dans le haut comme le 1 centavo vert ; par exemple, comme il était à craindre que quelques paquets d'anciens timbres ne fussent retrouvés dans les décombres, on utilisa ceux qu'on avait pu sauver, après avoir appliqué sur chacun d'eux, au moyen d'un cachet à main, le millésime 1889. Mais cet approvisionnement était très limité et un décret du 3 décembre dernier annonçait que les timbres fournis par l'*Hamilton bank-note Co* seraient vendus au public à partir du 1^{er} janvier suivant.

Au dernier moment on nous communique la série entière fournie par cette Compagnie, comprenant, outre les timbres-poste, six enveloppes, quatre bandes et quatre cartes. Le type est celui de l'ancien 5 centavos : Liberté en pied, tenant un drapeau ; cette déesse est plus petite, les inscriptions tenant une place considérable ; en plus elle est appuyée sur un bouclier ; en bas se trouve le millésime 1890.

Cette fois, nous avons des nouvelles positives du **Brsil** ; aux *Documents officiels* nous publions l'arrêté de la Direction générale des postes, du 18 décembre 1889, donnant la description des types, les valeurs et les couleurs des nouveaux timbres. On verra qu'il s'agit de trois séries distinctes : timbres-poste, timbres pour journaux et timbres-taxe ; les valeurs vont de 20 à 1.000 reis ; aux timbres pour journaux et aux timbres-taxe on a ajouté une valeur de 10 reis ; les couleurs sont correspondantes de

chaque série. Ces nouveaux timbres ont dû être mis en cours le 20 janvier dernier, nous n'en avons vu aucun jusqu'à présent. Le journal *l'Illustration* donnait dernièrement les dessins des timbres-poste et des timbres pour journaux; nous attendrons le mois prochain pour les reproduire à notre tour, s'ils sont exacts.

Quant aux timbres-taxe, nous en connaissons le modèle; ces timbres, préparés il y a quelques mois, servent de transition entre l'empire et la république; comme le besoin s'en faisait sentir on les a mis en distribution au commencement du mois de décembre. Ils sont très simples: dans un cadre guilloché, un gros chiffre ressort sur fond de couleur dans un ovale, avec deux cartouches au-dessus et au dessous portant les mots TAXA DEVIDA, *taxe due*; en haut CORREIO et en bas BRAZIL; comme les premiers timbres pour journaux, ces timbres-taxe sont d'une couleur uniforme, c'est le rouge qui a été choisi. D'après l'arrêté, on verra que le nouveau type qui va les remplacer ne diffère du premier que par l'addition des mots E. U. DO avant BRAZIL, et par l'adoption des couleurs correspondantes aux timbres-poste.

Nous sommes loin d'en avoir fini avec les nouveautés de la République **Argentine**; notre correspondant de Buenos-Ayres nous envoie quantité de renseignements; nous ne pouvons mieux faire que de copier sa lettre:

« Depuis le 1^{er} janvier, on a changé le port des lettres et des journaux pour le *Correo urbano*, c'est-à-dire pour l'intérieur d'une même ville; au lieu de 3 centavos et de 1/2 c., il est maintenant de 2 1/2 et de 1/4 c.; je suppose qu'on est en train de préparer des timbres de ces nouvelles valeurs, surtout le 1/4 de centavo, car à présent le public est forcé de déboursier le double de ce qu'il doit payer de par la loi.

« Le port pour l'Europe va être aussi changé, s'il ne l'est déjà; d'après ce que disent les journaux, il sera désormais de 8 centavos au lieu de 12 c.

« Après ces créations nous aurons encore d'autres nouveautés, car ce n'est pas seulement les timbres lithographiés qu'on change, on le fait aussi avec les anciens gravés à mesure qu'ils s'épuisent. J'ai déjà entendu dire que de nouveaux 60 et 90 centavos paraîtront prochainement, car les actuels sont presque épuisés; j'ai même vu un essai du 90 c., mais si laid que l'espère bien qu'il n'est pas celui qu'on a adopté. »

Le timbre de service du **Paraguay**, qui a reçu les surcharges que nous avons cataloguées en janvier n'est pas le 15 centavos bleu, non dentelé, de 1886, mais le 15 c. violet de l'année dernière, dentelé et non dentelé. Les valeurs que nous recevons ne sont pas en conformité avec le décret que nous avons publié; nous rectifions plus loin et donnons en même temps le type du 15 c. qui ne figure pas à notre catalogue de 1889.

Don Rafael Nunez n'étant plus président de la république de **Colombie**, son effigie disparaît des timbres; nous recevons le nouveau 10 centavos, au type des armes, imprimé en bistre sur papier jaune. Ce timbre a l'air d'être un peu nu, parce que, contrairement à ce que nous avons vu jusqu'alors, toutes les légendes se trouvent à la partie inférieure.

Nous pourrions répéter ce que nous disions le mois dernier des émissions incessantes des départements de Colombie; après Santander, voici **Tolima** qui copie les timbres sur papier de couleur d'Antioquia de l'année dernière. Les valeurs sont les mêmes, les couleurs des papiers idem et le dessin presque identique. C'est assommant!

D'après plusieurs de nos correspondants, ont paru le 1^{er} janvier les nouveaux timbres des colonies espagnoles à l'effigie d'Alphonse XIII; nous n'avons vu jusqu'alors que ceux de **Cuba** et des **Philippines**; le type est le même pour les deux pays, l'effigie du jeune roi est semblable à celle des timbres de la métropole, mais le cadre est celui de l'émission de 1879. Une innovation a été introduite pour les timbres de Cuba qui portent comme légende en haut: ISLA DE CUBA.

La carte de 10 centimos d'**Espagne** de l'année dernière, effigie d'Alphonse XIII avec timbre brun noir au milieu, sert pour l'intérieur; une autre de même valeur et destinée à l'union postale est parue depuis quelque temps déjà au type des autres cartes;

c'est-à-dire timbre à droite et sans cadre; sa couleur est carmin comme la carte double.

Pendant que nous parlons d'Alphonse XIII, disons que les nouveaux timbres à son effigie sont fort négligés sous le rapport de la préparation des couleurs employées; le premier tirage du 5 centimos était bleu ciel très tendre, tandis que les timbres qui nous parviennent maintenant sont d'un bleu très foncé, presque semblable au 25 c. Pour d'autres valeurs, il y a également des différences, quoique moins accentuées.

Place aux jeunes! Après le jeune roi d'Espagne, voici qu'on nous communique un essai des timbres de son aîné de dix ans, le roi *Alexandre* de **Serbie**; ces timbres, paraît-il, sont actuellement fabriqués à l'imprimerie impériale de Berlin. Le jeune souverain, en uniforme, est de profil, à gauche, dans un rectangle; les côtés verticaux sont remplis par des branches de laurier; en haut le nom du pays et en bas la valeur; le dessin de ce timbre est très joli et la figure d'adolescent du fils du roi Milan ne manque pas d'une certaine crânerie. Nous en reparlerons quand ces timbres verront le jour; voici provisoirement les valeurs qui nous sont promises: 5 paras vert, 10 p. rouge, 15 p. bleu, 20 p. orange, 25 p. brun, 50 p. lilas et 1 dinar violet.

Dans notre dernier numéro, nous disions que le **Wurtemberg** ne tarderait pas à emboîter le pas à la Bavière pour modifier également ses timbres, d'après ceux de l'empire; à ce moment nous n'avions pas connaissance de l'ordonnance ministérielle du 21 décembre 1889, qui fixe ainsi les couleurs des timbres de ce pays, à partir du 1^{er} janvier 1890: le 3 pfennig deviendra brun, le 5 pf. vert, le 25 pf. orange et le 50 pf. brun rouge; enfin le timbre de 2 marks, qui sert pour les relations de service des autorités de l'Etat, sera violet; les autres timbres conserveront leurs couleurs et le type ne sera pas changé. Les nouveaux timbres ne seront mis en cours qu'au fur et à mesure de l'épuisement des anciens, ce qui est cause que le 3 pf. brun et le 5 vert nous sont seuls parvenus.

Le **Danemark** se sert d'un nouveau timbre de retour, oblong comme celui de 1878, avec guillochage de même couleur que le timbre, c'est-à-dire bistre; la couronne du centre se détache dans un cercle, à droite et à gauche deux cartouches, en haut et en bas des inscriptions; il est dentelé. Le même pays inaugure une enveloppe de retour, à la patte un timbre rouge portant les armoiries en relief, et plusieurs lignes d'inscriptions en noir; le papier est jaune et l'enveloppe de grand format.

Les timbres de **Finlande** au nouveau type commencent à nous arriver; c'est ainsi que nous recevons quatre nouvelles valeurs, les 2, 5, 10 et 20 penni avec les couleurs correspondantes de la précédente série.

La série des marques d'affranchissement, nécessitée par la réforme postale de **Russie** de l'année dernière, a été complétée à la date indiquée du 1^{er} janvier par l'émission des bandes et cartes-lettres qui manquaient à ce pays. Les bandes sont de deux valeurs, 1 et 2 kopecks, et de trois formats, petit, moyen et grand; les cartes-lettres sont de trois sortes: 5 et 7 kop. pour l'intérieur et 10 kop. pour l'union postale. Le type du timbre rappelle celui de la carte à 3 kop., armes dans un ovale, à la différence que la légende ressort en blanc sur fond de couleur, tandis que le chiffre est de couleur sur fond blanc; dans les cartes-lettres de 7 et 10 kop. le timbre est imprimé sur un fond pointillé rouge. Les bandes et les cartes ont été mises en vente dans quelques grandes villes de l'empire, les autres bureaux en seront fournis plus tard.

Le timbre de 1 kopeck orange a subi la même modification que celui de 7 kop. bleu, c'est-à-dire a reçu sous l'aigle les foudres télégraphiques entremêlées aux cors de poste.

Par suite de l'augmentation des taxes, les bureaux russes de la compagnie de navigation du **Levant** ont élevé de 7 à 10 kop. le prix d'une lettre ordinaire; au lieu d'émettre un nouveau timbre, la compagnie a remis en service le 10 kop. de 1868, carmin avec fond ligné bleu, dont elle a retrouvé un assez grand stock.

Le vent de réforme souffle de plus belle en **Egypte**; après des émissions de toute nature, voici qu'un de nos correspondants nous apprend qu'il est maintenant question

de réduire de moitié la taxe de la lettre pour l'intérieur qui, par ce fait, ne serait plus que de 5 millièmes ou 12 1/2 centimes. On profiterait de l'occasion pour surcharger le 5 piastres gris, dont il reste un stock considérable, en 1 1/2 piastre, soit la taxe de la lettre simple plus la recommandation. Le gouvernement est préparé à cette réduction qui amènerait en outre la création de nouvelles enveloppes à 5 millièmes et à 1 1/2 piastre, et des cartes à 2 millièmes, simples et doubles.

Travancore nous envoie trois enveloppes portant un timbre rond composé de trois cercles renfermant — en commençant de l'extérieur — des inscriptions indigènes, des légendes anglaises et dans le milieu la conque marine plus ou moins ornée, selon la valeur.

Les états malais continuent à faire parler d'eux ; après Puhang, c'est **Khean Guan** qui emprunte les timbres de Malacca pour le service de sa poste intérieure. D'un autre côté **Perak**, au lieu de son nom en surcharge, imprime maintenant les trois lettres P. G. S. qui, paraît-il, signifient *Perak Government Service* ; à ce compte, ces derniers seraient des timbres de service ; mais, officiels ou non, tous ces timbres sont vraiment peu amusants. Enfin on nous apprend que Malacca va encore prêter ses timbres au **Negri Sembilan**, le seul des cinq états indigènes placés sous le protectorat anglais qui n'ait pas encore de timbres !

Révolution complète dans les timbres de **Shanghai** que, d'ailleurs, nous avions annoncée depuis le mois d'août. Le 1^{er} janvier, les timbres en *cash* ont été supprimés et remplacés par des timbres en *cents*. Le pire est que le dragon terrible qui faisait l'ornement principal des anciens timbres et la joie de tous les jeunes collectionneurs, a disparu, lui aussi, et a été remplacé par... deux autres dragons — oh ! pas bien méchants, ceux-là, quoique se regardant en chiens de faïence, en soutenant un écusson sur lequel on lit en chinois le fameux *Kung-boo* (*conseil municipal*) que nous connaissons déjà par le filigrane des dernières émissions ; les dragons, l'écusson et des caractères chinois au-dessus et au-dessous de celui-ci, sont enfermés dans un double cercle portant en haut **SANGHAI**, en bas **LOCAL POST** (le L. P. O., *local post office*, des anciens timbres n'aura plus de mystère maintenant) ; en bas la valeur et en haut toute une rangée de caractères chinois. Le tout est pauvre comme dessin et n'a aucun cachet oriental ; pour notre part, nous regrettons sincèrement le dragon fantastique, gueule ouverte, qui faisait si bien dans les collections.

Ces timbres, lithographiés en Angleterre, sont arrivés à Shanghai le 27 décembre ; la notification de l'émission dit que les détenteurs pourront échanger les anciens timbres contre des nouveaux jusqu'au 1^{er} janvier. Bigre ! on ne perd pas son temps, à Shanghai : quatre jours de délai pour annuler une émission. Tant pis pour ceux que l'influenza aura retenus dans le lit !

Nous avons omis de dire que les nouvelles valeurs sont de 5 sortes, allant de 2 à 20 cents ; les 10 et 20 c. ont le filigrane en caractères chinois, les autres valeurs sont sur papier blanc uni.

Notre correspondant de Shanghai nous adresse le numéro du *North China Daily News* du 10 janvier, où les nouveaux timbres de la « Poste locale » sont fort maltraités dans une lettre signée : « A PHILATELIST ». Il appelle les dragons d'horribles anguilles et critique les inscriptions chinoises, d'après lui, inintelligibles ; ainsi, on lirait sur les 15 cents : *pan ko*, c'est-à-dire une demi-pièce de 10 c. (peut-être cela fait-il une et demie ?) Ce correspondant voue les timbres au bûcher et, avec eux, leur auteur ; il termine en disant : « Imaginez-vous les gens de Shanghai envoyant de si abominables choses sur leurs lettres ! Toute la réputation de cette colonie-modèle sera perdue ! »

Quelques surcharges pour finir :

Dans notre numéro d'octobre, nous donnions le décret du gouverneur de **Nossi-Bé** autorisant les surcharges de 5 centimes sur le 10 c. type déesse et de 15 c. sur les types groupe et déesse ; ces timbres avaient été émis en juillet. Plus tard, nous cataloguons deux nouvelles surcharges de 15 c. sur le 20 c. bistre sur vert et de 25 c. sur le

30 c. brun, type déesse; nous recevons seulement maintenant le décret qui a autorisé ces dernières, et, par la même occasion, nous donnons les types divers de ces émissions.

Encore une surcharge de **Madagascar** identique à celle de l'année dernière, de la valeur de 5 centimes sur le 25 c. noir sur rose, type déesse; les exemplaires qu'on nous a communiqués portent le timbre d'oblitération de Tamatave.

A **Saint-Thomas et Prince** il n'y a que le premier pas qui coûte; après la surcharge de la fin de l'année dernière, cette colonie portugaise en émet une seconde de la même valeur de 5 reis sur le 20 rose, agrémentée cette fois de la valeur répétée en lettres.

Catalogue des Emissions nouvelles

FEVRIER 1890

ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

Timbres, effigie d'Alphonse XIII à droite, dentelés.

1 c. de p.	brun clair.
2 —	bleu.
2 1/2 —	vert bleu.
5 —	vert olive
10 —	violet brun.

Idem, pour imprimés.

1 1/2 mil.	brun rouge.
1 —	brun rouge.
2 —	brun rouge.
3 —	brun rouge.
4 —	brun rouge.
8 —	brun rouge.

Carte, type en cours, effigie d'Alphonse XIII, cadre, carton chamois.

2 c. de p. vert bleu.

Timbre-télégraphe, type en cours, armes, dentelé.

40 cent. brun rouge.

BAVIÈRE

Timbres, types en cours, dentelé.

3 pfennig	brun.
15 —	orange.

Cartes, idem.

3 pf.	brun sur chamois.
5 —	vert sur chamois.
5 et 5 pf.	id. sur gris.

BRÉSIL

Timbres-taxé, chiffre, inscriptions, dentelés.



10 reis	rouge.
20 —	rouge.
50 —	rouge.
100 —	rouge.
200 —	rouge.
300 —	rouge.
500 —	rouge.
700 —	rouge.
1000 —	rouge.

COLOMBIE

Timbre, armes, dentelé.

10 c. bistre sur jaune.

Tolima

Timbres, armes, noir sur couleur, dentelés.

1 centavo	rose.
2 1/2 —	bleu.
5 —	jaune.
10 —	vert.

DANEMARK

Timbre de retour, genre de 1878, entelé.

bistre.

Enveloppe de retour, timbre à la latte (armes), relief et couleur, inscriptions en noir, papier jaune.

rouge.

ESPAGNE

Carte, type en cours, timbre d'Alphonse XIII à droite, pas de cadre, carton chamois.

10 centimos carmin.

FINLANDE

Timbres, type en cours, dentelés.

2 penni gris.

5 — vert.

10 — rose.

20 — jaune.

MADAGASCAR

Timbre des colonies en cours avec valeur en surcharge noire.

05 sur 25 c. noir sur rose.

MALACCA

Khean-Guan

Timbre de Malacca avec KHEAN-GUAN en surcharge noire.

2 cents rose.

NATAL

Timbre, type en cours, dentelé.

3 pence gris.

NICARAGUA

Enveloppe en cours avec valeur en surcharge rouge.

5 sur 10 cent. violet.

Timbres, armes, chemin de fer et appareil télégraphique, dentelés.

1 centavo bistre jaune.

2 — rouge.

5 — bleu foncé.

10 — gris bleu.

20 — rouge carminé.

50 — violet vif.

1 peso brun.

2 — vert.

5 — carmin.

10 — orange.

Timbres de service, idem, avec FRANQUEO OFICIAL en surcharge transversale rouge, dentelés.

1 centavo bleu ciel.

2 — bleu ciel.

5 — bleu ciel.

10 — bleu ciel.

20 — bleu ciel.

50 — bleu ciel.

1 peso bleu ciel.

2 — bleu ciel.

5 — bleu ciel.

10 — bleu ciel.

NOSSI-BE

Type des surcharges annoncées l'année dernière.



PARAGUAY

Rectifier comme suit les timbres annoncés le mois dernier :

Timbre de service en cours avec OFICIAL et valeur en surcharge noire.



1 c. sur 15 c. carmin, dentelé.

2 c. sur 15 c. carmin, dentelé.

3 c. sur 15 c. violet, non dentelé.

5 c. sur 15 c. rose, non dentelé.

PHILIPPINES

Timbres, effigie d'Alphonse XIII à droite, dentelés.

- 2 c. de peso carmin.
 2 4/8 — bleu ciel.
 5 — bleu gris.
 5 — vert olive.
 8 — vert clair.
 10 — vert.
 12 4/8 — jaune.
 20 — rose.
 25 — brun clair.
 Idem, pour imprimés.
 1/8 de centavo violet brun.

RUSSIE

Timbre, type en cours modifié, cors et foudres sous l'aigle.
 1 kopeck orange.

Bandes, timbre (armes) à droite, plusieurs formats, papier chamois.
 1 kopeck orange.
 2 — vert.

Cartes-lettres, timbre à droite, armes à gauche.

- 5 kop. violet sur crème.
 7 — bleu sur chamois.
 10 — bleu sur gris.

SAINTE-LUCIE

Timbre, type en cours, dentelé.
 1 shill. violet et rouge.

SAINT-THOMAS et PRINCE

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.
 5 reis sur 20 reis rose.

SALVADOR

Timbre, type en cours, Liberté, dentelé.

- 2 centavos carmin.
 Idem, avec 1889 en surcharge noire.
 1 centavo vert.
 3 — brun.
 5 — bleu.

Timbres, Liberté en pied, millésime, dentelés.

- 3 centavos jaune.
 5 — bleu.
 10 — lilas.
 20 — orange.
 25 — rouge.
 50 — violet.
 1 peso rose.

Enveloppes, même type, timbre ovale, relief et couleur.

- 5 c. bleu sur blanc.
 5 — bleu sur crème.
 10 — brun rouge sur vert.
 11 — jaune sur vert.
 20 — violet rouge sur vert.
 22 — brun jaune sur bleu.

Bandes, idem., papier blanc.

- 3 centavos brun.
 6 — brun.
 12 1/2 — brun.
 25 — brun.

Cartes, timbre-poste à droite, gros chiffre à gauche, cadre.

- 2 cent. brun sur jaune.
 2 et 2 c. id. *réponse*.
 3 cent. orange sur blanc.
 3 et 3 c. id. *réponse*.

SHANGHAI

Timbres, armes et dragons, inscriptions chinoises, dentelés.

- 2 cents brun.
 5 — rose.
 10 — noir.
 15 — bleu.
 20 — violet.

TRAVANCORE

Enveloppes, timbre rond, conquête marine.

- 1 chukram bleu foncé.
 2 — rouge.
 4 — vert foncé.

URUGUAY

Type des timbres annoncés le mois dernier.

**WURTEMBERG**

Timbres, type en cours, dentelés.

- 3 pfennig brun.
 5 — vert.

Carte, type en cours, papier chamois.

- 5 pfennig vert.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

PRÉLIMINAIRES DE LA RÉFORME POSTALE EN FRANCE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

L'active propagande anglaise de 1835-1840 en faveur de l'abaissement des tarifs postaux et de leur unification eut en France un sérieux retentissement dans la presse et à la tribune.

Antérieurement même à ces dates, en 1832, M. Emile de Girardin, le célèbre publiciste, proposa un plan de réforme analogue à celui que devait formuler bientôt Rowland Hill.

C'est qu'en France, tout comme dans le Royaume-Uni, les tarifs postaux, constamment élevés depuis deux cents ans malgré les facilités de plus en plus grandes de communication, avaient été considérés par les divers ministres des finances non point comme un service public, mais seulement comme un fructueux impôt. Il suffira pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur le tableau de la taxe que payait une lettre simple sous les règnes de Charles X et de Louis-Philippe :

Zone ou distance en kilomètres.	Taxe d'une lettre de 7 grammes 1/2.
Moins de 40 kilomètres.	0.20
De 40 à 80 —	0.30
De 80 à 150 —	0.40
De 150 à 220 —	0.50
De 220 à 300 —	0.60
De 300 à 400 —	0.70
De 400 à 500 —	0.80
De 500 à 600 —	0.90
De 600 à 750 —	1.00
De 750 à 900 —	1.10
Plus de 900 —	1.20

Or, voici, d'après un état dressé par la Commission de 1844, ce que rapportait net, tous frais d'exploitation déduits, la lettre de 7 grammes 1/2 :

Celle taxée :	
80 c. coûtait 12 3/4 c., rapportant	67 1/4.
1 00 coûtait 13 3/4 c., rapportant	86 1/4.
1 20 coûtait 14 3/4 c., rapportant	105 1/4.

Celle taxée :
 80 c. coûtait 12 3/4 c., rapportant 67 1/4.
 1 00 coûtait 13 3/4 c., rapportant 86 1/4.
 1 20 coûtait 14 3/4 c., rapportant 105 1/4.

Et la répartition de cet impôt était particulièrement injuste, puisqu'elle frappait inégalement les Français :

L'habitant de Rouen payait 0 40 pour écrire à Paris, celui de Lyon 0 80, celui de Marseille 1 f. 10, etc.

De l'étranger, nous citerons seulement ce fait que, même après 1840, la même lettre, qui coûtait 0 10 c. pour toute l'Angleterre, était taxée 2 fr. si elle était adressée en France.

De 1839 à 1848, diverses questions furent soulevées dans la Chambre des députés et plusieurs projets de loi, provoqués par les pétitions, furent proposés ; leurs plus ardents défenseurs furent MM. Glais-Bizoin et Emile de Girardin. L'exemple de l'Angleterre, qui venait, avec une grande audace, d'abaisser les tarifs au prix uniforme de 0 10 c. par lettre simple, n'entraîna point nos ministres ; il est vrai que le Trésor anglais attendit douze années pour que les produits des postes se retrouvent au niveau de ceux de 1839, mais quelle différence pour le chiffre des lettres et quelle immense impulsion en ressentirent le commerce et l'industrie, sur lesquels l'Etat prélève de bien autres impôts !

Dans la séance de la Chambre des députés du 15 mai 1841, M. Humann, Ministre des Finances, disait, relativement au service postal anglais :

L'Administration observe et étudie les faits ; quand elle pourra vous proposer des innovations judicieuses, des innovations qui ne seront pas aventureuses et de nature à compromettre gravement le revenu public, elle s'empressera d'en prendre l'initiative. Quant à présent, je ne crois pas qu'il y ait le moins du monde à s'occuper d'imiter le système qui se pratique en Angleterre.

Cette excessive prudence ne se démentit point et, malgré toutes les revendications des conseils généraux, les pétitions, les propositions et les projets présentés à la Chambre, nous

arrivons en 1848 sans que la question ait fait un pas. Le 3 janvier, cependant, un projet de loi, émanant cette fois du Gouvernement, fut déposé par M. Dupont, Ministre des Finances; il contenait les dispositions suivantes, qui n'étaient guère libérales et qui maintenaient la tarification par zones, depuis longtemps condamnée :

ART. 18. — A partir du 1^{er} janvier 1850, la taxe des lettres circulant dans l'intérieur du royaume et de bureau de poste à bureau de poste sera perçue conformément au tarif ci après :

Pour les lettres simples jusqu'à 40 kilomètres inclusivement, 2 décimes; de 40 kilom. jusqu'à 80 kilom., 3 décimes; de 80 kilom. à 150 kilom., 4 décimes; au-dessus de 150 kilom., 5 décimes.

Ce projet de loi à longue échéance n'eut pas de suite; la Révolution de Février renversa quelques jours après la royauté.

L'indifférence des législateurs relativement à la diminution du port des lettres, s'explique peut être par le fait qu'ils avaient eux-même, la franchise ou savaient se la procurer, M. E. Arago signale cet abus dans sa brochure *Les Postes en 1848* :

Les malles emportaient gratis, tous les jours, des masses de paquets et de caisses de toute nature; les personnages les plus élevés ne se faisaient aucun scrupule d'envoyer en franchise des cadeaux qui souvent même passaient la frontière.

Je pourrais nommer un magistrat député qui faisait partir de Paris son linge sale et recevait son linge propre par ce moyen peu ruineux. Le jour de mon entrée, une malle devait emporter une immense quantité de pots de confitures pour la Belgique.

Un usage s'est établi parmi les membres des dernières Chambres législatives, de recevoir en franchise les lettres de leurs commettants sous le couvert du président, et de renvoyer leurs réponses, franches aussi, au moyen de la griffe d'un ministre. Cet usage, explicable sous un régime de sollicitations universelles, ne peut plus exister maintenant que l'Assemblée nationale vient d'interdire à ses mem-

bres toute recommandation en faveur d'intérêts personnels.

Pour juger, en effet, des conséquences financières que la continuation d'un semblable abus pourrait entraîner, il suffit de faire remarquer que l'envoi des lettres sous le couvert du président par les membres de l'ancienne Chambre des députés causait une perte pour le Trésor, d'environ 900,000 francs par an. Or, cette Chambre ne comptait que 450 membres.

RÉPUBLIQUE

M. Etienne Arago, qui venait d'être nommé directeur de l'administration générale des Postes, adressa sans retard à M. Garnier-Pagès un rapport dont nous extrayons quelques passages :

La réduction de la taxe des lettres a déjà été l'objet de plusieurs projets de loi. Des hasards parlementaires, un certain mépris des intérêts généraux, une indifférence malheureuse pour le bien-être et le développement intellectuel du peuple ont réservé à la République la gloire de cette généreuse et fraternelle réforme.

Vous savez, citoyen ministre, que la réduction aura pour premier résultat de faire baisser les recettes dans une certaine proportion, mais l'expérience radicale de l'Angleterre nous démontre, et je peux affirmer dès à présent, que l'accroissement considérable et successif du nombre de lettres en circulation, résultat immédiat et certain de la taxe uniforme, doit compenser en peu de temps la perte momentanée causée par l'adoption d'une mesure aussi juste, aussi fraternelle, aussi universellement désirée que la réforme postale.

J'ai donc l'honneur de proposer d'ajouter la réduction de la taxe des lettres à la série des améliorations qu'il a assurées à nos pays.....

Le 8 mai 1848, le Gouvernement provisoire annonçait à la Constituante, que la réforme postale serait présentée sur le budget de 1849 pendant ce temps des pétitions se couvraient de signatures; M. de Saint-

est déposait le 19 mai son projet de loi sur la réforme postale. Le Gouvernement fit remarquer qu'il avait pris lui-même l'initiative d'une proposition semblable, et quelques jours plus tard la déposait sur le bureau de la Chambre des représentants. M. de Saint-Priest retira son projet et fut nommé rapporteur de celui du Gouvernement.

La discussion eut lieu le 24 août ; plusieurs amendements furent présentés et l'ensemble du décret-loi fut voté le même jour ; en voici le texte après un placard du temps :

Décret relatif à la taxe des lettres

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ ET LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF PROMULGUÉ LE DÉCRET dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — A dater du 1^{er} janvier 1849, toute lettre du poids de 7 gr. 1/2 ou au-dessous, circulant à l'intérieur de bureau à bureau, sera taxée à 20 centimes. Les lettres de ou pour la Corse et l'Algérie seront soumises à la même taxe.

ART. 2. — Les lettres dont le poids excédera 7 gr. 1/2 et qui ne pèseront pas plus de 15 grammes seront taxées à 40 centimes.

ART. 3. — Les lettres et paquets de papiers d'un poids excédant 15 grammes et excédant pas 100 grammes seront taxés à 1 franc.

Les lettres ou paquets dont le poids dépassera 100 grammes seront taxés à 1 franc pour chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant.

ART. 4. — Les lettres recommandées et les lettres chargées seront soumises au double port. L'affranchissement de ces lettres sera obligatoire.

ART. 5. — L'administration des postes est autorisée à faire vendre, au prix de 20 centimes, 40 centimes et 1 franc, des timbres ou cachets, dont l'apposition sur une lettre suffira pour en opérer l'affranchissement.

ART. 6. — Il est interdit à tout fonctionnaire ou agent de l'administration d'envoyer dans un paquet administratif de contre-signer, pour les affranchir, des lettres étrangères au service qui lui est confié.

La contravention à cet article sera punie conformément aux dispositions de la loi du 27 prairial an IX, sur le transport des lettres en fraude.

ART. 7. — Toute lettre adressée à une personne ayant la franchise et qui serait destinée à un tiers sera immédiatement envoyée au bureau de poste pour y être taxée.

ART. 8. — Dans tous les cas de contravention prévus par le présent décret ou par les lois antérieures dont les dispositions restent en vigueur, les tribunaux pourront, suivant les circonstances, modérer la peine et réduire l'amende à 16 francs.

ART. 9. — Un règlement d'administration, approuvé par le ministre des finances, fixera les moyens d'exécution et mettra les mesures réglées par le présent décret en rapport avec les dispositions de la loi du 15 mars 1827 qui ne sont pas abrogées.

ART. 10. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 24 août 1848.

Le président et secrétaires de l'Assemblée nationale,

Signé : ARMAND MARRAST, LÉON ROBERT, LANDRIN, BÉRARD, EMILE PÉAN, EDMOND LAFAYETTE.

Le chef du pouvoir exécutif,
E. CAVAINAC.

Pour répondre à l'article 3, l'Administration devait faire fabriquer trois sortes de timbres-poste et en approvisionner tous les bureaux ; elle n'avait pour cela que quatre mois, délai fort court, cette fabrication étant à organiser de toutes pièces.

(A suivre)

DOCUMENTS OFFICIELS

—
BRÉSIL

—
DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Par ordre du directeur général, on fait savoir qu'à partir du 20 janvier prochain, seront mis en circulation les nouveaux timbres ordinaires, spéciaux pour jour-

naux et chiffres-taxe, à mesure de l'épuisement des anciens.

Les timbres ordinaires sont formés par une moulure ovale ornée de vingt étoiles portant en haut les paroles : *E. U. do Brazil*, sur la moulure il y a un ornement représentant une hache (ou un flambeau), sur lequel est écrit le mot *Correio*; à la partie inférieure, il existe un ornement identique où on lit la valeur du timbre en chiffres. La moulure limite un plan formé par des lignes droites parallèles, et sur ce plan est dessinée la Croix du Sud.

Les nouveaux timbres sont des couleurs suivantes :

- 20 reis, vert de Paris,
- 50 — vert olive;
- 100 — carmin;
- 200 — rouge;
- 300 — bleu foncé;
- 500 — couleur de terre;
- 700 — violet;
- 1,000 — jaune.

Les timbres spéciaux pour journaux sont du dessin suivant :

Une moulure formée de lignes mixtes entrelacées, limitant un plan dans lequel sont placés trois cartouches : dans le premier on lit le mot *Correio*, dans le second *Jornaes*, et dans le troisième *E. U. do Brazil*. Entre le premier et le second cartouche on lit la valeur du timbre en chiffres, et entre le deuxième et le troisième, le mot *reis*. Les timbres de 10 reis sont de couleur bleu clair et les autres sont identiques comme couleur aux timbres ordinaires.

Les chiffres-taxe sont formés par un rectangle qui limite un ovale, et sur des cartouches se trouvent écrits dans la partie supérieure le mot *Correio*, et dans la partie inférieure : *E. U. do Brazil*, et le rectangle est couvert d'un réseau de lignes courbes.

Dans l'ovale on lit la valeur du timbre en chiffres; au-dessus de la valeur, sur un cartouche blanc, on lit le mot *Taxa*, et en-dessous le mot *Devida* (due).

Les chiffres-taxe sont des mêmes couleurs et valeurs que les timbres spéciaux pour journaux.

Bureau central, le 10 décembre 1889.

Le sous-directeur,

Signé : José Francisco Soares.

—o—

NOSSI-BÉ.

—

ARRÊTÉ.

Nous Administrateur Principal de Nossi-Bé,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu notre arrêté en date du 5 juin 1889 autorisant la transformation des timbres de poste de 0 f. 10; de 0 f. 20 et de 0 f. 25 en timbres de 0 f. 05; et de 0 f. 25;

Vu la note qui nous a été fournie par le Receveur des Postes relativement à l'approvisionnement des timbres existant à ce moment au bureau de Nossi-Bé;

Considérant que les figurines de 0 f. 25 sont complètement épuisées, et qu'il y a lieu de transformer les timbres-poste de 0 f. 30; de 0 f. 20 et de 0 f. 10 en timbres de 0 f. 25; de 0 f. 15 et de 0 f. 05, de façon à n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances pour l'intérieur de la Colonie;

Vu l'urgence;

Avons arrêté et arrêtons :

Article premier. — Le Receveur de la poste est autorisé jusqu'à réception dans la Colonie des timbres-poste demandés, à se servir du timbre PP (port payé) pour toutes les correspondances circulant dans l'intérieur de la Colonie de Nossi-Bé.

Art. 2. — Une commission composée de MM.

Le Chef des Bureaux de l'Intérieur, président;

Le Chef du Secrétariat de l'Administration;

Le Receveur de la poste, Est chargée de suivre la transformation à apporter aux timbres de 0 f. 30 c., de 0 f. 20 et de 0 f. 10, au fur et à mesure des besoins du service, dans les mêmes conditions prévues par l'arrêté du 5 juin dernier sus-visé.

Art. 3. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué par tout où besoin sera inséré au *Moniteur* et *Bulletin officiels* de la Colonie, et notifié à M. le Receveur de la poste.

Hell-Ville, le 25 juillet 1889.

JOSEPH FRANÇOIS.

—o—

SALVADOR

CIRCULAIRE

En raison que beaucoup de timbres ont été perdus, au moment où M. le Contrôleur du Trésor de l'Etat sauva occasionnellement, avec quelques personnes, lors du vingtième incendie, une partie du reliquat du dépôt, le directeur général de l'office soussigné a reçu avis de ne plus admettre comme paiement pour affranchissement des lettres aucun exemplaire sans que celui-ci, à cause de l'événement, n'

it pourvu d'une surcharge disposée à cet
et.

En conséquence, les commerçants ou
toute personne qui, dans la courant de
l'année, ont fait provision de timbres-poste,
devront les présenter à cet office ou chez
le directeur général, pour que ces timbres,
avec la surcharge 1889, soient rendus va-
lables à la circulation.

San-Salvador, 21 novembre 1889.

S. J. CARAJA.

Questionnaire à nos abonnés

Pour être le plus possible en rapport
d'idées avec nos abonnés, nous les avons
priés de vouloir bien consigner, sur une
feuille que nous leur avons adressée, leurs
observations relatives au *Collectionneur*
de timbres-poste (1).

Nous leur demandions :

Ce qu'ils trouvent bien ?

Ce qu'ils trouvent mal ?

Ce qui manque ?

Nous répondons à plusieurs observations
que nous avons reçues :

Le journal ne pourrait-il paraître deux
fois par mois au lieu d'une ?

Nous pouvons bien avouer que le jour-
nal est chez nous une échéance pénible :
il faut tout à coup devenir chroniqueur,
historien et autres ; une fois par mois suf-
fit amplement ; ah ! s'il se présentait d'ai-
mables collaborateurs et beaucoup d'abon-
nés nouveaux, nous verrions ce que nous
pourrions faire.

Quoi qu'il arrive, nous ne serions pas
avis d'augmenter le prix du journal.

Le journal pourrait-il paraître à date
fixe ? il est souvent en retard.

Hélas ! pour les raisons indiquées ci-
dessus, nous sommes obligé de réclamer
l'indulgence de nos lecteurs et n'osons rien
promettre, sinon de paraître du 20 au 30.

(1) Une bévue de notre imprimeur lui a fait
imprimer ce questionnaire sur papier *duvard*
et il a fallu beaucoup de bonne volonté à nos
correspondants pour nous répondre dans de
telles conditions.

Nous avons changé d'imprimeur.

Pourquoi ne donnerions-nous pas le
type des timbres en couleur ?

Cela coûterait un prix fou en France et
n'aurait nul intérêt sérieux, puisqu'on ne
pourrait donner les nuances de tous les
timbres décrits et les mêmes bleu, rouge,
vert, par exemple, devraient servir dans le
même ton pour tout le journal.

Mettez un numéro d'ordre faisant suite
à ceux du Catalogue descriptif, à tous les
timbres nouveaux dès que nous les an-
nonçons.

Ce serait prématuré, parce qu'il arrive
presque toujours que les timbres annoncés
ne forment pas immédiatement des séries
complètes et qu'il vient s'en ajouter d'au-
tres dans le courant de l'année, ce qui né-
cessiterait des intercalations continuelles ;
mieux vaut donc attendre le catalogue-
prime. Les numéros d'ordre sont d'ailleurs
exclusivement pour notre administration
et nous permettre notamment de trouver
promptement les timbres lorsqu'on les
commande d'après notre catalogue. Ils
n'ont pas d'autre intérêt pour les collec-
tionneurs.

Pourquoi ne donnons-nous pas les prix
des timbres nouveaux neufs et oblitérés
dès que nous les annonçons dans notre
journal ?

Nous ne pouvons le faire que lorsque
nous en possédons une provision suffi-
sante ; nous connaissons souvent les tim-
bres avant leur émission, grâce à l'obli-
geance de correspondants bien placés ou
par les journaux étrangers, comme, par
exemple, ceux du Brésil aujourd'hui. Il
arrive encore qu'un correspondant nous
communique un seul timbre ; ce n'est sou-
vent qu'après un temps assez long que
nous parvenons à nous procurer une quan-
tité suffisante de timbres pour les mettre
en vente.

Ce que nous signalons en retard.

Un correspondant nous dit : « J'avais un
timbre depuis deux mois dans ma collec-
tion quand vous l'avez signalé. » Mais sa-
pristi ! nous ne les inventons pas, les nou-
veautés ; votre *devoir* était de nous com-
miquer votre timbre ; nous avons l'excel-
lente habitude de toujours les rendre en y
ajoutant nos remerciements au nom de
tous nos lecteurs.

Pour donner satisfaction à diverses demandes, nous publierons les articles suivants au fur et à mesure que nous aurons réuni les éléments nécessaires :

Etude détaillée des timbres français (en publication).

Classification des timbres de la Grèce.

Petit dictionnaire de tous les mots étrangers portés sur les timbres, y compris les langues orientales.

Tableau de la numération de tous les pays permettant de classer les timbres turcs, japonais, indiens, etc.

(A suivre.)

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblit

BORNÉO

1889. Cartes. Timbre en cours, carton blanc.

33 c.	1 cent	jaune	»	20	»	»
34 c.	3	»	violet brun..	»	50	»	»
35 c.	6	»	bleu.....	1f	»	»	»
36 c.	8	»	vert.....	1f25	»	»	»

BRESIE

1889. Timbre pour journaux, dentelé.

107. 20 reis vert jaune... » » » 20

DOMINICAINE

1887-88. Timbres-télégraphe, inscriptions, dentelés.



75.	25 centimos	vert....
73.	50	— jaune....
74.	1	pesetas brun.....
76.	5	— bleu.....
77.	10	— rouge....

La série des 5 timbres .. * » 4f »

EGYPTE

1889. Pyramide et sphinx, dentelé.

63. 10 piastres violet..... » » 2f

ESPAGNE

1851. Effigie à droite.

8. 2 reales, rouge, certificado.

Nous avons quatre exemplaires de ce timbre rare : deux dont la couleur est vive et l'oblitération légère,

Chaque. 175 f.

Deux dont l'oblitération est plus forte

Chaque. 160 f.

1853, Effigie à droite.

21. 2 reales, vermillon, certificado.

Nous avons huit exemplaires de ce timbre : quatre très beaux exemplaires, couleur vive, très peu oblitérés,

Chaque. 65 f.

Quatre exemplaires très beaux aussi mais oblitérés très fortement,

Chaque. 60 f.

GIBRALTAR

1889. Enveloppe registration, avec valeur en surcharge noire.



36. 20 c. sur 2 p. rouge..

1889. Bandes avec valeur en surcharge noire.

39. 3 c. sur 1/2 p. vert.

40. 10 c. sur 1 p. carmin.

1889. Cartes avec valeur en surcharge noire.

47 c. 5 c. sur 1/2 p. vert.

48 c. 5 et 5 c. sur 1/2 et 1/2 p.

49 c. 10 c. sur 1 p. carmin.

50 c. 10 et 10 c. s. 1 et 1 p.

51 c. 15 c. sur 1 1/2 p. brun

52 c. 15 et 15 c. s. 1 1/2 et 1 1/2 p.

La série des neuf enveloppes, bandes et cartes surchargées..... 10f » »

INDES NÉERLANDAISES

1888. *Effigie à droite, dentelé.*
45. 30 cents vert 1 f 50 » »

1883. *Chiffre, dentelé.*
36. 2 1/2 cents jaune » » » 10

INDES PORTUGAISES

1883. *Chiffre, petit fleuron, non dentelé.*
61. 6 reis vert 1 f » »

ITALIE

1880. *Effigie de face de Humbert, dentelé.*
98. 30 cent. brun rouge.. » » » 75

JAPON

1888. *Armoiries, dentelés.*
88. 20 sen rouge » » » 60
90. 50 — brun » » 1 f 25

LEVANT (Cie Russe)

1867. *Vaisseau.*



4. brun et bleu 80 f » 70 f »
5. bleu et rouge 85 f » 75 f »

Nous n'avons qu'un exemplaire de chacun de ces timbres neufs. Nous en avons plusieurs des timbres oblitérés qui sont presque aussi beaux que neufs.

MAURICE

1885. *Effigie à gauche de Victoria, dentelé.*
89. 50 cents orange » » 1 f »

NOUVELLES-GALLES DU SUD

1888. *Timbres du Centenaire, types divers, dentelés.*



79. 1 penny violet » » » 15
80. 2 pence bleu » » » 20
83. 6 » carmin » » » 60

ORANGE

1877. *Timbre avec chiffre en surcharge noire.*

4. 4 sur 6 p. rose » » 1 f »

PARAGUAY

1878. *Timbre de 1870 avec chiffre en surcharge noire ou bleue.*

4. 5 sur 2 ou 3 reales » » 10 f »

PHILIPPINES

1863. *Effigie d'Isabelle II à gauche.*
10. 5 c. rouge pâle » » 7 f »

1870. *Effigie de 3/4 à gauche (l'Espagne), dentelé.*

37. 40 c. de e. rose » » 2 f 50

1872. *Effigie de 3/4 à droite d'Amédée I^{er}, dentelé.*

41. 1 pes. 25 c. bistre » » 3 f »

1880. *Timbre-télégraphe. Effigie à droite d'Alphonse XII, dentelé.*

73. 1 peso bistre » » 3 f »

POUNTCH

1885. *Caractères orientaux.*

3. 2 annas rouge 1 f 50 » »

4. 4 » rouge 2 f 50 » »

QUEENSLAND

1879. *Effigie de Victoria à gauche, dentelé.*

26. 1 shill. violet » » 1 f »

1882. *Même effigie de succ, grands, dentelés.*

37 a. 10 shill. brun » » 8 f »

41. 1 pound vert » » 15 f »

MOLDAVIE

1858. *Tête de bœuf et cor dans un rectangle, papier azuré.*

5. 40 paras bleu » » 7 »

LA RÉUNION

1852. *Ornements typographiques.*



1. 15 cent. noir sur azuré.

Nous avons en commission un de ces timbres garanti authentique et non réimprimé. Il a le coin supérieur déchiré, légère écornure aussi en bas à gauche; toutes les inscriptions et les ornements sont intacts, le filet seul est endommagé, papier jauni.

On demande 450 fr. de ce timbre; ce prix pourra être discuté.

SURINAM

1886. *Timbres-taxe. Valeur en noir, cadre couleur, dentelés.*

21. 10 cent. lilas.....	» 60	» »
22. 20 » »	1 f	» » »
23. 25 » »	1 f 25	» » »

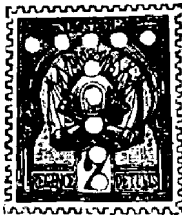
TOSCANE

1850. *Lion assis, couleur sur azuré.*

1. 1 quattr. noir.....	» »	8 f	»
2. 1 soldo jaune.....	» »	15 f	»

TUNIS

1888. *Timbres-taxe. Timbres des deux émissions, avec T en points perforés, divers types.*



1 a. 1 c. 1 ^{re} émission..	» 10	» »
2 a. 2 c. » ..	» 10	» »
3 a. 5 c. » ..	» 10	» »
4 a. 15 c. » ..	» 30	» »
15 a. 1 c. 2 ^e émission ..	» 10	» »
16 a. 2 c. » ..	» 10	» »
17 a. 5 c. » ..	» 10	» »
18 a. 15 c. » ..	» 30	» »

Pour les autres valeurs, les prix sont les mêmes que pour les timbres neufs des valeurs correspondantes.

Nota. — Les timbres-taxe de Tunis qui sont, on le sait, tout simplement des timbres ordinaires avec un T en points perforés au milieu, sont difficiles à obtenir des agents des postes. L'un d'eux qui nous en avait fourni déjà nous répondit que le temps lui manquait pour perforer ces timbres et que nous pouvions bien le faire nous-même, puisque chaque receveur se procurait à sa guise un découpoir donnant un T quelconque; en effet, nous avons

déjà vu une demi-douzaine de types. Il nous donna l'adresse de son fournisseur, et aujourd'hui les timbres que nous offrons sont perforés chez nous; nous les vendons au prix des timbres ordinaires. Les amateurs de variétés pourront avoir des T petits ou grands, placés aroit, de travers, tête en bas etc.

PRIX COURANT

DES NOUVEAUTÉS

Neufs Oblit.

Antilles espagnoles, Cuba, effigie de Alphonse XIII enfant.

1/2, 1, 2, 3, 4 et 8 mill., la série.....	» 75	» »
1 cent. bistre gris.....	» 20	» »
2 » bleu foncé.....	» 30	» »
2 1/2 » vert bleu.....	» 35	» »
5 » gris vert.....	» 50	» »
10 » violet brun.....	1 f	» »

Timbre-télégraphe. Armes.

40 cent. brun rouge.....	4 f	» »
--------------------------	-----	-----

Colombie, armes.

10 c. bistre sur jaune.....	1 f	» »
-----------------------------	-----	-----

Philippines, effigie d'Alphonse XIII à droite.

1/8 c. brun violet.....	» 10	» »
2 c. carmin.....	» 30	» »
2 1/8 c. bleu ciel.....	» 40	» »

Sainte-Lucie, effigie de Victoria à gauche, inscriptions de couleurs différentes.

1 sh. violet et rouge.....	2 f 50	» »
----------------------------	--------	-----

Shanghai, armes et dragon, inscriptions.

2 cents brun.		
3 » rose.		
10 » noir.		
15 » bleu.		
20 » violet.		

La série de 5 timbres.... 5 f 50 » »

Voir aussi notre catalogue de 1889 que tous nos abonnés ont reçu en prime; il contient les prix de timbres nouveaux qui n'ont pas été mentionnés au journal.

Le Gérant: A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

AVIS. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Le 22 février dernier ont été mis en cours les nouveaux timbres des **Etats-Unis** dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs dans nos causeries de l'an passé. Le format est d'un huitième plus petit qu'autrefois, c'est-à-dire ramené aux proportions de nos timbres français; les portraits nous sont tous familiers, un seul ne figurait pas sur les timbres, c'est celui du général *Grant* que nous connaissons sur la feuille-lettre et qui, maintenant, remplira le cadre du 5 cents. Trois valeurs seulement de l'ancienne série conservent les mêmes effigies : le 1 cent, *Franklin*; le 2 c., *Washington* et le 30 c., *Perry*; les autres permutent de cadre et de valeur : c'est ainsi que *Jackson* occupe le 3 c., *Lincoln* le 4 c., *Garfield* le 6 c., *Webster* le 10 c., *Clay* le 15 c. et *Jefferson* le 30 c.

Les timbres de 4, 5 et 6 c. ne sont pas encore en circulation, ils le seront aussitôt après épuisement des anciens; ensuite ce sera le tour des enveloppes timbrées et des feuilles-lettres.

Les couleurs des timbres que nous avons en main sont changées à l'exception du 1 c. bleu; on a fait droit aux réclamations des journaux américains qui ne voulaient plus du vert pour l'affranchissement des lettres ordinaires et le 2 c. est actuellement carmin.

Rappelons enfin ce que nous disions en 1887 sur l'origine des effigies qui ornent les timbres : le profil de *Franklin* a été copié d'après le buste de *Rubrecht*, celui de

Washington d'après le buste de Houdon, celui de Jackson d'après le portrait de Powers, celui de Jefferson d'après le buste de Ceracchi et celui du commodore Perry d'après la statue de Walcott; les autres ont été pris sur des photographies ou des daguerréotypes de l'époque.

Il nous arrive deux séries de cartes du **Mexique** avec timbre en cours à droite, armes à gauche, etc.; l'une pour le service intérieur, et, anomalie qui se rencontre souvent en Amérique, tandis que la taxe entre deux bureaux du même pays est de 5 centavos, celle pour toute l'union ne dépasse pas 3 centavos.

Pour faire suite aux émissions des colonies espagnoles, **Porto-Rico** nous envoie une série complète de quinze timbres, même effigie d'Alphonse XII et même caducée à Cuba.

La république de **Honduras** suit l'impulsion donnée aux autres états de l'Amérique centrale; une émission comprenant, comme à Salvador et à Nicaragua, timbres, enveloppes, bandes et cartes, vient de voir le jour. L'effigie de Morazan a disparu pour faire place aux armes des premiers timbres de 1866: pyramide au milieu des flots; ces armes sont dans un ovale portant les légendes et ce qui nous surprend c'est de ne point retrouver sur ces timbres le millésime qui indique qu'ils n'auront plus cours avec la fin d'année. Toutes les valeurs sont en centavos et peso, ce qui veut dire que les monnaies en real ont définitivement disparu. Les enveloppes et les bandes sont également au type de la pyramide, accolée de drapeaux et enfermée dans un ovale flanqué de deux faisceaux républicains; les quatre valeurs d'enveloppes ont paru en même temps sur papier blanc et sur papier azuré.

Les cartes ont le timbre au milieu avec banderole, ornements et cadre; ces cartes ainsi que celles de **Salvador** et de **Nicaragua** sont vraiment superbes; si la composition est un peu chargée, le tirage est parfait et elles feront oublier bien des choses aux amateurs qui les classeront dans leurs collections.

Nous donnons plus loin le type du 10 centavos de **Colombie** annoncé le mois dernier. D'après des renseignements qui nous parviennent du même pays, il paraît qu'on se sert depuis le 1^{er} janvier d'une série interminable de vignettes pour chargements au dernier type uniformément imprimées en bleu; les valeurs sont de 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80 et 90 centavos et 1 peso; rien que ça!

Les nouveaux timbres de la République du **Brésil** nous sont enfin parvenus comme l'indiquait le décret que nous avons publié, ils sont tous au type de la *Croix du Sud* et c'est le dessin du 300 reis de la dernière émission qui a servi de modèle, en mieux bien entendu. Les timbres sont beaucoup plus grands que les précédents; la constellation est dans un ovale au lieu d'un cercle et cependant les étoiles ont des proportions beaucoup plus petites qu'auparavant; l'effet est original. On dirait un coin de ciel photographié; le tour de l'ovale porte en haut: E. U. DO BRAZIL et dans le bas vingt et une étoiles. Ajoutons enfin que les nouveaux timbres sont imprimés en taille-douce et marquent un progrès considérable sur tous les produits indigènes que ce pays nous avait envoyés jusqu'à présent.

Nous n'avons vu qu'une partie des timbres et ne connaissons encore pas les timbres pour journaux ni les timbres-taxe annoncés par le même décret, il est probable même que les anciens sont encore en vigueur. Les timbres-taxe que nous cataloguons tous rouges le mois dernier auraient déjà changé de couleur, on peut croire d'après cela que les deux émissions ont eu lieu presque simultanément. Un de nos correspondants nous a dit même que le gouvernement républicain ne trouva rien de mieux pour utiliser les legs de l'empire, que de mettre ces timbres en cours, certain que les collectionneurs allaient se les arracher. L'idée n'est pas mauvaise et de fait, dans les annales philatéliques, nous n'avons pas vu encore le même pays émettre trois séries différentes de timbres-taxe en moins de trois mois.

Nous ne connaissons pas encore de timbres de service au **Pérou**. Généralement c'est la série en cours qui sert pour l'usage, agrémentée d'une surcharge OFFICIAL ou

SERVICE; pour varier un peu sur les autres pays, on s'est servi du mot GOBIERNO, enfermé dans un rectangle et imprimé en rouge.

Nous recevons de **Victoria** un type très simple copié sur les timbres primitifs des Indes anglaises et qui rappelle d'un peu loin, pour la beauté de la gravure, le timbre de Grande-Bretagne de 1840; l'effigie diadémée est à gauche, en haut VICTORIA, en bas la valeur avec la mention STAMP DUTY sous le col, sur les côtés un cadre avec ornements en feuillage; il est de la valeur de 1 penny et de couleur brun-rouge.

Depuis que tous les timbres de ce pays portent STAMP DUTY, il est bien difficile de séparer ceux qui servent pour la poste de ceux destinés réellement à l'usage fiscal; nous en recevons un de 18 pence ou 1 shill. 6 p. qui représente une déesse debout appuyée sur une ancre, tenant une flamme où est inscrit le nom du pays et soutenant un écusson portant la valeur en chiffres 1/6; à droite, en haut, une petite constellation de la Croix du Sud — on la retrouve partout décidément; — en bas, la valeur en lettres. Ce timbre est bleu clair.

L'émission des **Philippines** est augmentée d'une nouvelle série de onze timbres-télégraphe, plus d'un douzième dont la couleur n'est pas encore connue; ils sont au type des armoiries, avec dessin du cadre semblable à celui des timbres-poste effigie d'Alphonse XIII.

Un petit Etat indigène de l'Inde centrale, celui de **Bamra**, nous envoie deux timbres rudimentaires consistant en une petite étiquette portant en haut BAMRA POSTAGE en deux lignes, puis une rangée de caractères sanscrits et au-dessous un petit ornement typographique qui a la prétention d'être une banderole. Pas le moindre cadre, et naturellement ces timbres ne sont pas dentelés; ils sont imprimés en noir sur papier de couleur et les valeurs sont de 4 et 8 annas.

Après les timbres de Tamatave, notre colonie de **Diego-Suarez**, située dans la partie nord de l'île de Madagascar, vient à son tour d'émettre une surcharge de 15 centimes sur le 20 c. bistre sur vert, type déesse; le chiffre est bleu et appliqué en travers du timbre.

La réduction de la taxe pour la lettre simple en **Égypte**, que nous faisons prévoir le mois dernier, a eu lieu le 1^{er} mars; l'affranchissement n'est plus que de 5 millièmes pour l'intérieur, au lieu de 1 piastre, c'est-à-dire moitié. Le même jour, une nouvelle enveloppe timbrée de 5 millièmes a été mise en cours; elle est du même type que les précédentes, avec cadre rond festonné et de couleur carmin.

En **Grèce**, s'est-on procuré une nouvelle machine à perforer ou a-t-on simplement réparé celle qu'on avait cassée à l'essai? Nous recevons des 20 lepta rose, mal imprimés, c'est vrai, mais dentelés, et le correspondant qui nous les envoie ne nous dit pas si le pliage est officiel ni si les autres valeurs vont nous parvenir de même.

Un de nos abonnés de **Russie** nous apprend que non seulement le 1 kopeck, mais les 2, 3 et 5 kop. ont actuellement les foudres entremêlées aux cors sous l'aigle; les 14, 35 et 70 kop. subiront la même modification très prochainement, ainsi que l'enveloppe à 5 kop.

Il y a juste un an, nous annonçons que la **Roumanie** préparait une nouvelle émission de timbres; le type est des plus simples: l'effigie est toujours à gauche, dans un ovale; en haut et en bas, le nom du pays et la valeur ressortent en blanc sur fond de couleur; aux quatre angles, le chiffre de la valeur en couleur, dans un petit cercle blanc. Le tout est très sobre de détails, mais malheureusement mal venu à l'impression; nous avons reçu six valeurs du 1 1/2 au 25 bani. Les anciens timbres auront encore cours jusqu'au 1^{er} juillet prochain.

Le 10 stotinki rose de **Bulgarie**, type nouveau, petit lion, a été mis en vente le 6 mars dernier au bureau de poste de Sofia seulement.

Les journaux de **Suisse** nous annoncent la création prochaine d'un timbre de 3 francs, type en cours, mais ils ne soufflent mot de la couleur, qui a l'air de fort peu les occuper.

Nous avons reçu de **Grande-Bretagne** une nouvelle valeur de 10 pence dans le goût des timbres de la série en cours; il est en deux couleurs: violet pour le centre et rose pour le cadre; l'effigie est toute petite dans un rectangle allongé; sur chaque côté, un énorme chiffre 10 accompagné dans le haut d'une petite lettre *d* si microscopique qu'il faut être prévenu et armé d'une forte loupe pour la distinguer. « Ce timbre, dit un de nos confrères anglais, défie toute description. » Pour nous, avec son cadre brisé en tous sens, il nous produit un bizarre effet de kaléidoscope: *Very curious indeed.*

Notre correspondant de **Monaco** nous envoie la nouvelle carte-réponse de 10 centimes, brun sur carton bleu, ainsi que la carte-lettre de 25 centimes, noir sur rose, les deux à l'effigie du prince Charles III. Il nous dit que les timbres représentant le prince Albert arriveront prochainement dans la principauté; le cadre sera différent des précédents et l'ensemble du timbre plus finement gravé. Il ajoute que ces timbres seront les plus beaux du monde.

Un avis de la poste inséré dans les journaux, nous a appris que le 75 centimes de **France** n'étant plus de grande utilité, allait être supprimé et remplacé par un timbre de 50 centimes réclamé depuis longtemps par toutes les personnes ayant des correspondances avec l'étranger.

Catalogue des Emissions nouvelles

MARS 1890

ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

Timbre, effigie d'Alphonse XIII, dentelé.



20 c. de p. violet foncé.

Porto-Rico.

Timbres, effigie d'Alphonse XIII à droite, dentelés.

1/2 m. de p.	noir.
1	— vert bleu.
2	— rose.
4	— vert gris.
6	— brun.
8	— bistre vert.
1 c. de p.	bistre jaune.
2	— violet foncé.

3	—	bleu foncé.
5 c. de p.	—	violet brun.
8	—	bleu.
10	—	rose.
20	—	rouge.
40	—	orange.
80	—	vert jaune.

BAMRA

ÉTAT INDIEN

Asie, Sud

Timbres, inscriptions, noir sur couleur, non dentelés.

4	annas	jaune.
10	—	rosé.

BAVIÈRE

Timbres, type en cours, dentelés.

5	pfennig	vert.
10	—	carmin.
50	—	rouge lilas.

Bande, type en cours.

3 pfennig brun.

BRÉSIL

Timbres-taxe en cours, dentelés.

- 10 reis orange.
- 20 — bleu.
- 50 — olive.
- 100 — carmin.
- 200 — violet foncé.
- 300 — vert foncé.
- 500 — gris.
- 700 — bleu foncé.
- 1000 — bleu noir.

RÉPUBLIQUE.

Timbres, croix du Sud, dentelés.



- 20 reis vert.
- 50 — olive.
- 100 — carmin.
- 200 — violet.
- 300 — bleu foncé.
- 500 — brun rouge.
- 700 — violet.
- 1000 — jaune.

BULGARIE

Timbre, type en cours, petit lion dentelé.

40 stot. rose.

COLOMBIE

Type du timbre annoncé le mois dernier.



Vignettes pour chargements, type en cours.

- 10 centavos bleu.
- 20 — bleu.
- 30 — bleu.
- 40 — bleu.
- 50 — bleu.
- 60 — bleu.
- 70 — bleu.
- 80 — bleu.
- 90 — bleu.
- 1 peso bleu.

DIEGO-SUAREZ

POSSESSION FRANÇAISE

Afriqué, Sud-Orient

Timbre des colonies françaises en cours avec valeur en surcharge bleue.

15 sur 20 c. bistre sur vert.

EGYPTE

Enveloppe, type en cours, papier azuré.

5 millièmes carmin.

Enveloppe-lettre, type en cours, papier chamois.

5 millièmes carmin.

ETATS-UNIS

Timbres, effigies diverses, petits, dentelés.



- 1 c. bleu, *Franklin.*
- 2 — carmin, *Washington.*
- 3 — violet, *Jackson.*
- 10 — vert, *Webster.*
- 15 — bleu foncé, *Clay.*
- 30 — noir, *Jefferson.*
- 90 — orange, *Perry.*

GRÈCE

Timbre, type en cours, dentelé.
20 lepta rose.

FINLANDE

Carte, type en cours, nouveau timbre à droite, carton chamois.
10 penni rose.

GRANDE-BRETAGNE

Timbre, genre en cours, dentelé.



10 pence violet et rose.

HONDURAS

Timbres, armes (pyramide), dentelés.



- 1 centavo vert jaune.
- 2 — rouge.
- 5 — bleu.
- 10 — orange.
- 20 — brun jaune.
- 25 — rose.
- 30 — violet.
- 40 — bleu.
- 50 — brun.
- 75 — bleu vert.
- 1 peso rose.

Enveloppes, timbre ovale, armes et faisceaux, papier blanc ou azuré.

- 5 centavos bleu.
- 10 — orange.
- 20 — brun.
- 25 — rose.

Bandes, même type, papier chamois.

- 1 centavo vert.
- 2 — rouge.
- 5 — bleu.

Cartes, timbre au milieu, cadre.
2 cent. rouge sur chamois.
2 et 2 c. id. réponse.
2 cent. bleu sur blanc.
3 et 3 c. id. réponse.

MEXIQUE

Cartes, type en cours, pour le service intérieur.

- 2 centavos bleu et rouge.
- 5 — rose et bleu.

Idem, pour l'Union postale.

- 2 centavos vert et rouge.
- 3 — vert et rouge.

MONACO

Carte-réponse, type en cours, carton bleu.

10 centimes brun.

Carte-lettre, type en cours, carton rose.

25 centimes noir.

NICARAGUA

Type des timbres annoncés le mois dernier.



Enveloppes, timbre en cours à droite, papier crème.

- 5 centavos bleu.
- 10 — gris.
- 20 — rose.
- 30 — rouge brun.
- 50 — violet.

Bandes, idem.

- 1 centavo vert.
- 2 — vert.
- 4 — vert.

Cartes, timbre en cours à droite.

armes, cadre, carton chamois, pour l'intérieur.

- 2 cent. brun.
- 2 et 2 c. id. *réponse.*

Idem, timbre au milieu pour l'un ou postale.

- 3 cent. bl.-u.
- 3 et 3 c. id. *réponse.*

PEROU

Timbres de service, timbres en cours, avec GOBIERNO en surcharge rouge.

- 1 centavo violet.
- 2 — vert.
- etc. etc.

PHILIPPINES

Timbres-télégraphe, armes, dentelés.



- 1 c. de p. bleu.
- 24/8 — brun violet.
- 5 — rose.
- 10 — bistre.
- 12 4/8 — rouge brun.
- 20 — bleu foncé.
- 25 — bistre.
- 1 peso vert gris.
- 2 — brun jaune.
- 5 — vert jaune.
- 10 — violet foncé.

ROUMANIE

Timbres, effigie à gauche, dentelés.



- 1 1/2 banu rouge.
- 3 banu violet.

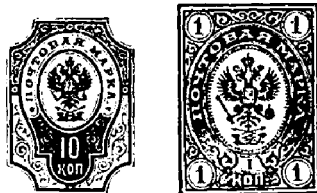
- 5 bani vert.
- 10 — rouge brun.
- 15 — bistre.
- 25 — bleu.

RUSSIE

Timbre, type en cours modifié, cors et foudres sous l'aigle.

- 2 kopecks vert.
- 3 — rose.
- 5 — violet.

Type des cartes-lettres et bandes annoncées le mois dernier.



SALVADOR

Timbre de 1887 avec millésime 1889 en surcharge noire.

10 centavos orange.

Timbres, suite de la série en cours.



- 1 centavo vert.
- 2 — brun.

Type des enveloppes et bandes an-



noncées le mois dernier.

SHANGHAI

Type des timbres annoncés le mois dernier.

**TRAVANCORE**

Type des enveloppes annoncées le mois dernier.



3 chukram violet.

URUGUAY

Timbres, armes, types divers, dentelés.

2 centavos rose.
5 — bleu.

VICTORIA

Timbre, effigie à gauche, dentelé.



1 penny brun rouge.
18 pence bleu clair.

Enveloppe, même timbre, papier crème.

1 penny brun rouge.

WURTEMBERG

Timbres, type en cours, dentelé.
25 pfennig orange.
50 — brun rouge.

Timbres de service, type de 1875, dentelé.

5 pfennig vert.

Idem, type de 1881, dentelés.

3 pfennig brun.

5 — vert.

25 — orange.

50 — brun rouge.

1 mark violet.

Enveloppe, type en cours, timbre octogone, papier azuré.

5 pfennig vert.

Enveloppe de service, timbre de 1875 à droite.

5 pfennig vert.

Idem, type de 1881.

5 pfennig vert.

Bande, type en cours.

3 pfennig brun.

Cartes, type en cours, carton chinois.

3 pfennig brun.

5 et 5 pf. vert *réponse*.

Carte de service, timbre de 1881.

5 pfennig vert.

SWAZIELAND

Au mois de novembre dernier, en cataloguant les timbres du Swazieland, nous confessions notre ignorance de la situation exacte de ce pays; un de nos correspondants d'Anvers veut bien nous envoyer les notes suivantes extraites du *Recueil consulaire de 'ge* du mois de septembre 1889 :

Le Swazieland ou Souaziland ou royaume de Souazi, dont l'indépendance a été reconnue et garantie par la convention signée à Londres, le 27 février 1884, entre la Grande-Bretagne et la République sud-africaine (Transvaal), a pour limites géné-

rales, au Nord, à l'Ouest et au Sud, le territoire de ce dernier Etat; à l'Est la chaîne des monts Lemombo qui le sépare de la province portugaise de Laurenço-Marques (Delagoa Bay) et de l'Amatougoland, royaume cafre de la côte sud orientale d'Afrique. La superficie de ce royaume est d'environ 20,700 kilomètres carrés; on évalue la population à 60,000 noirs et 500 résidents de race blanche.

Les nombreuses concessions des terrains aurifères faites dans ce pays à des syndicats sud-africains et les travaux de mines déjà entrepris commencent à donner une certaine importance aux relations commerciales du Souziland avec les régions circonvoisines.

Le roi, qui a nom de Oumbandine et prend le titre de roi et grand chef de la nation des Souazis, gouverne avec le double concours d'un conseil d'indigènes (*indownas*) pour les affaires ne concernant que ces sujets et d'un comité d'hommes blancs (*white committee*) pour la population blanche. Le *white committee* se compose de vingt membres, dont quinze sont élus par les résidents étrangers et cinq sont nommés par le roi. En vertu d'une Constitution promulguée au mois d'août 1888, il légifère et rend la justice pour les blancs; il a en outre le droit d'établir et de percevoir des impôts, le tout sous réserve de l'approbation royale.

Le conseiller particulier du roi est M. Shepstone.

Nous sommes à même d'ajouter quelques mots; depuis la publication de la Revue belge, des événements importants se sont passés dans le Swaziland.

Le roi qui gouvernait le pays est mort récemment et le Transvaal, qui entoure ce territoire sur trois côtés, pensa alors à l'annexer, mais soixante-dix chefs indigènes signèrent un traité d'alliance avec un représentant anglais. Pour arranger l'affaire, la République sud-africaine et le gouvernement anglais viennent d'envoyer des commissaires dans le Swaziland. Les choses en sont là.

Un de nos confrères américains dit irrévérencieusement que, si la proie est bonne, c'est l'Angleterre qui la mangera.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 et 112.)

FABRICATION DES PREMIERS TIMBRES-POSTE FRANÇAIS.

L'exécution des timbres fut réglée par une décision du Ministre des Finances; ils devaient être rectangulaires, imprimés en couleur, au type effigie de la République adopté pour la monnaie par le décret du 3 mai 1848. L'encadrement porterait les légendes suivantes: en haut: RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, et en bas, la valeur en chiffres, répétée de chaque côté du mot POSTES.

Plusieurs français: artistes, inventeurs, imprimeurs firent des propositions dont nous n'avons pu trouver trace.

L'ingénieur anglais Perkins offrit de fournir les timbres-poste français, gravés et imprimés en taille-douce, au prix de un franc par feuille de 240 timbres.

Mais l'Administration décida que les timbres-poste seraient fabriqués à l'Hôtel des Monnaies de Paris; en conséquence, M. Barre fut chargé de la partie artistique.

Le dessin qu'il exécuta en grand ne fut pas, comme semble l'indiquer la décision ministérielle, la reproduction de l'un des types des monnaies adoptés au concours et qui étaient signés pour l'or: Merley, pour l'argent: Oudiné, et pour le cuivre: Domard. M. Barre n'avait obtenu, dans ce même concours, que des accessits.

Il reproduisit, pour les timbres-poste, l'effigie de la République telle qu'elle était sur son essai de pièces de vingt francs, c'est-à-dire une tête de profil, sorte de Cérès ou d'Abondance, le front ceint d'épis de blé, de vigne et de lauriers.

Il aurait proposé aussi une autre effigie analogue, ayant un diadème bizarre, formé de six petits enfants?

Le type étant adopté, il se servit pour le graver, du procédé employé

habituellement pour les monnaies et les médailles très soignées : il le modela, à l'endroit, en terre ou en cire, dans les dimensions du dessin, soit environ 20 centimètres de haut, ce modelage terminé fut moulé en plâtre, retouché pour être moué à nouveau puis fondu en bronze.

Ce gigantesque timbre-poste en métal fut, au moyen d'un *tour* spécial à cet usage, réduit et gravé à la fois mécaniquement, dans les dimensions restreintes de 22 millimètres de haut sur 18 de large environ.

Cette gravure, où les valeurs ne sont pas indiquées, constitue le *coin* principal (1), lequel, retouché, puis trempé, a servi à frapper sous le balancier, des *matrices* en acier également, qui, trempées à leur tour, ont donné par le même procédé de frappe, des coins où l'on grave les diverses valeurs.

Comme on le voit, l'opération est plus compliquée qu'il ne semble d'abord, elle est, de plus, sujette à de sérieux accidents : l'acier se brisant souvent sous les coups du balancier.

Plusieurs collectionneurs possèdent des épreuves d'artiste du timbre de M. Barre, ces épreuves tirées sur Chine, pendant le cours du travail que nous venons d'indiquer, offrent divers états de la gravure : sans valeur et avec valeurs, en noir et en couleurs ; elles sont absolument admirables. D'ailleurs, les timbres eux-mêmes, après des tirages à grand nombre, sont restés des plus beaux de la collection, ils nous ont toujours paru *imposants*.

Les coins des diverses valeurs terminés, il restait à les reproduire un grand nombre de fois pour en former les *planches* destinées aux tirages.

M. Barre, déjà âgé, occupé d'ailleurs par l'installation de la vapeur dans l'Hôtel des Monnaies, déclina l'offre qui lui était faite de fabriquer entièrement les timbres, et désigna pour ce poste, M. Hulot, qui venait d'attirer sur lui l'attention de l'Administration, en s'occupant de la contrefaçon des papiers de valeur et surtout en tirant habilement parti de la galvanoplastie (2), qui commençait seulement à entrer dans la pratique.

(1) Nous avons pu voir au Musée monétaire de Paris, les coins types en acier, les types en cuivre, les matrices de reproduction ainsi que les planches clichées des timbres-poste aux types de la République, de l'empire et des colonies (aigle), qui sont conservés tels que M. Hulot les a rendus en 1876.

Coins et matrices sont sur blocs circulaires de métal de 5 à 6 centimètres de diamètre ; ils sont disposés par séries dans des planchettes creusées pour les recevoir comme les cartons d'un médailleur ; ces planchettes sont contenues dans une boîte, le tout en bois jaune clair (cèdre ?)

L'intérieur du couvercle porte gravée la description des coins et matrices avec numéros du renvoi.

Nous reproduisons la mention du n° 1.

« N° 1. — Type du timbre-poste de la République institué en septembre 1848. (Ce type avait été retiré du service en 1850 et déposé au musée, a été remis à M. Hulot en septembre 1870. Il a été constaté qu'à

cette époque, il était brisé en plusieurs morceaux. »

Le coffret à sa place dans une petite pièce entourée de vitrines contenant encore des clichés d'essai et les planches qui ont effectué le tirage des timbres anciens. La porte de cette pièce est fermée par trois serrures différentes dont les clés sont entre les mains de trois fonctionnaires qu'il est nécessaire de réunir pour pénétrer dans la pièce, et c'est véritablement un faveur d'avoir obtenu pour le *Collectionneur de Timbres-Poste*, l'exhumation du précieux coffret. Nous espérons bien obtenir encore de visiter les cartons contenant tout ce qui se rapporte aux timbres-poste et y découvrir des documents curieux et inédits.

Nous prions nos lecteurs, de leur côté, de vouloir bien nous communiquer ce qu'ils connaîtraient d'intéressant sur les timbres français ; notre étude finie nous publierons tout ce qui nous sera parvenu comme rectification ou complément.

(2) La galvanoplastie avait été découverte en 1837, par M. H. Jacobi, professeur de physique à l'Université de Dorpat (Russie).

Le nouveau procédé électro-chimique lui avait permis, dans ce moment difficile, d'aider la Banque à émettre dans un court délai les billets de 100 francs de création nouvelle.

Jusque là, les billets de la Banque de France étaient tirés un à un sur la seule gravure originale. La galvanoplastie mit M. Hulot en mesure de multiplier identiquement le type autant de fois qu'il était nécessaire.

Il fut donc chargé de l'établissement des planches et de l'impression des timbres-poste.

Nous trouvons dans les *Merveilles de la Science*, de Louis Figuier, une lettre de M. Hulot qui nous donne des détails fort intéressants sur la confection des premiers clichés.

« La maison Perkins proposait au ministre des finances, en septembre 1848, d'organiser en six mois l'application de ses procédés, et lui faisait des conditions excessivement onéreuses. Mais la loi portant la réforme postale était exécutoire du 1^{er} janvier 1849. Je pensai arriver en temps utile en appropriant mon système à ce travail, mes preuves d'ailleurs étaient faites par l'entière réussite des billets de la Banque de France et des cartes à jouer. D'un autre côté, je ne faisais aucune condition à l'administration, organisant les ateliers nécessaires, à mes frais, et promettant une économie de plus de 200,000 francs sur les frais de la première commande de la poste, calculés au prix de M. Perkins. Le ministre me chargea du travail. »

M. Hulot fait un éloge un peu outré de son procédé, concluant à l'avantage de la typographie sur la taille-douce employée en Angleterre, et il continue :

« Le coin type fut gravé en cinq semaines. Dans un temps égal les ateliers de fabrication furent créés et les planches, portant trois cents timbres, exécutées. Quelques jours de tirage avec des presses à bras ordinaires, à raison de 1,200,000 timbres poste par jour, me suffirent pour livrer à la direction générale des Postes l'approvisionnement abondant de tous ses bureaux ; les timbres purent être répandus dans toutes les communes de France, en Corse et en Algérie, avant le 1^{er} janvier 1849, bien qu'il en restât près de 10 millions en magasin.

(A suivre.)

FANTASIE

M. Charles Leroy, l'auteur du fameux colonel Ramolot, est un collectionneur enragé ; nous en avons profité pour lui demander une petite histoire inédite où son héros s'abstiendrait le plus possible de jurer à cause de nos jeunes lectrices. On sait, du reste, que le colonel est le meilleur homme du monde.

LE COLONEL RAMOLLOT

Le colonel Ramolot est à son bureau, il vient d'écrire deux ou trois lettres pressées, il sonne Pinteau :

— Tiens, imbécile, mets-moi des timbres de quinze centimes sur ces lettres là, tu sais, des bleus.

— Oui, ma... ma colonel.

Pinteau colle les timbres, pendant que Ramolot se met à répondre à une dernière lettre,

— Attends un peu, s'pèce de m'lon, tu mettras cette lettre à la poste en même temps' que les autres.

— Oui ma colonel.

Pinteau attend, immobile.

Le colonel termine sa courte missive, il la met sous enveloppe, et pendant qu'il écrit l'adresse :

— Va d'mander à la colonelle si elle n'a pas d'commissions à t'faire faire pendant que tu seras descendu.

— Oui, ma colonel.

Pinteau va consulter Mme Ramolot. Pendant ce temps, le brave militaire a terminé son affaire, il cherche un timbre, il en trouve un, le dernier. Il le suce consciencieusement, le colle, s'assure qu'il tient bien... non, il ne tient pas. Ramolot, resuce, recolle... Le timbre ne tient pas mieux que la première fois.

— S'crongniugnien ! dégoûtant c' machin, signifie!!

Il recommence à lécher, à apposer et à appuyer... rien, c'est réglé, ce maudit timbre ne veut décidément pas tenir.

— Ah ! pristi, c't' imbétant, enfin, v'là tout!

Il tire quinze centimes de sa poche

et les remet à Pinteau qui est revenu dans le bureau.

— Tiens, s'pèce de tourte, v'là trois sous, tu prendras un timbre, un bleu, et tu l' pos'ras sur cette lettre. En voilà bien un là, mais je n' sais pas s' qu'il a mis dans sa tête, c' t' animal-là, y n' veut pas t'nir.

— Fectivement, répond innocemment Pinteau, j'ai déjà essayé trois ou quatre fois tout à l'heure, et j'ai jamais pu arriver à cè qui tien-drait.

— S' crongnieugnieu! s'écrie Ram-molot furieux, en découvrant le motif de ses efforts inutiles...

Qu'allait il ajouter, on n'en sait rien au juste, car Pinteau, prudent, s'était hâté de prendre la porte, en se demandant naïvement :

— Mais dô pourquoi donc què le colonel il est pas content?

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Les armes du Mexique. -- L'aigle debout sur un nopal (*cactus opuntia* ou *raquette*) et tenant un serpent dans ses serres a été adopté en 1821 par l'empereur Augustin Iturbide pour l'écusson des armes nationales du Mexique; le drapeau mexicain, vert, blanc, rouge, fut appelé le drapeau des trois garanties : Patrie, Religion, Liberté; sur le blanc se trouvaient ces armoiries.



Leur origine remonte aux *Azèques* ou *Mexis*, immigrants venant du Nord qui, en 1325, arrivèrent au « pays des lacs ». L'*Anahuac*, où ils devaient fonder Mexico-Tenuchtitlan, et cela après des centaines

d'années de marche, de luttes et de misères, à travers le Nouveau-Monde, cherchant toujours la terre promise par leur dieu Huitzilpochtli (1) et qu'un aigle tuant un serpent devait leur révéler.

*Ils errèrent ainsi pendant cinq cents années :
Les tribus n'étaient plus que de maigres*

*[poignées
D'hommes, quand les Mexis, par un jour de
[printemps*

*Arrivèrent aux bords désirés si longtemps :
Ils virent à leurs pieds une immense vallée
Dormant entre des monts à la cime pelée.*

*Lorsque vint le matin, sous le soleil levant,
Les Mexis purent voir la fin de leurs misères :
Un grand aigle tenant un serpent dans les*

*[serres,
Traversa l'étendue, et d'un vol vertical,
Descendit comme un trait sur un puissant*

*[nopal
Qu'on voyait dans le lac, glauque, épineux,
[morose*

*Ancré sur un rocher par l'aube teint de rose.
Tous les prêtres alors, crièrent : « C'est ici
Que notre avenir noir enfin s'est éclairci,*

*C'es: ici qu'il nous faut arrêter notre course ;
Les temps sont accomplis : ce lieu sera la*

*[source
De nos destins heureux. » Et le peuple ravi
Pria deux jours ; après, travaillant à l'envi,
Chacun fit de roseaux, de joncs et de lianes
Un temple pour le dieu ; puis pour soi des*

*[cabanes
Se groupant au hasard sans bornes et sans
[plan*

*C'est ainsi que naquit un jour Ténuchtitlan
[(Mexico)*

Nous empruntons ces vers au magnifique volume intitulé *Poèmes aztèques*, que M. Auguste Génin vient de faire paraître à la librairie Fischbacher, 33, rue de Seine.

Nous sommes obligés de remettre au prochain numéro la suite des réponses à nos abonnés.

(1) Mexico veut dire ville de *Mexilli*, deuxième nom de ce dieu Huitzilpochtli; *Ténuchtitlan*, terre de *Ténuch*, l'un des chefs aztèques, ou terre du *ténochtli* (nopal sur un rocher).

DIVERS

Timbres-taxe de Russie. — Jus-
qu'à présent la Russie n'a pas eu be-
soin de timbres-taxe, puisque toute
lettre non affranchie est mise au re-
but. On pourrait croire que devant
une mesure aussi rigoureuse, le nom-
bre de ces lettres était presque nul,
eh bien! détrompez-vous.

Une curieuse expérience vient
d'être faite par le Directeur général
des postes russes.

Il y avait à la poste 90,000 lettres
pour l'intérieur non affranchies et
par conséquent non expédiées. M. le
général Bezak avait donné l'ordre de
les faire distribuer à ceux des desti-
nataires qui consentiraient à payer le
prix de l'affranchissement et presque
toutes ces lettres ont été acceptées,
ce qui a valu à l'administration des
postes une somme d'environ 6,000
roubles sur laquelle elle ne comptait
pas.

En présence d'une expérience aussi
décisive, M. le Directeur des postes
et télégraphes demande l'autorisation
d'organiser pour l'intérieur de l'Em-
pire un service de correspondances
non affranchies, ce qui implique for-
cément la création de timbres-taxe
pour ce pays.

Timbre-poste baromètre. — Vou-
lez-vous savoir le temps qu'il fera?
Laissez à l'air, sur votre table de tra-
vail, par exemple, un timbre-poste;
si le temps est au sec, vous le verrez
se replier sur lui-même et former un
petit tube d'autant plus fermé, que le
temps sera plus sec; le temps se dis-
pose-t-il à la pluie ou à l'humidité, le
timbre se déroule et se rouvre com-
plètement. Cette propriété hygromé-
trique, qui tient évidemment à la
gomme dont le timbre est revêtu,
nous est signalée par M. L..., de
Caen, un de nos fidèles abonnés.

Une bonne enseigne d'un marchand
de tabac de province:
« A la renommée des timbres-
poste! »

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

ANTILLES ESPAGNOLES
Porto-Rico

1878. *Effigie d'Alphonse XII à droite,*
millésime.

Neufs. Oblit.

210. 1 peseta bistre..... » » 1f25

ESPAGNE

1851. *Effigie à droite.*



2 reales, *certificado*, bleu
au lieu de rouge..... 500f » » »

Ce timbre que nous tenons de source
excellente, est indiqué dans les catalogues
comme une erreur d'impression. On en
connait quatre ou cinq exemplaires au plus
dans le monde entier; tous, à notre con-
naissance, ont été découverts par hasard
dans de petites collections. On nous en
signale un oblitéré.

MAURICE

1848. *Effigie, POST PAID à gauche,*
dentelé.



1. 1 p. rouge sur azuré.. » » 20f »

Nous avons plusieurs exemplaires de ce
timbre, des premiers tirages, gravure très
nette.

- 2. *Idem*, impression sur la
gravure usée..... » » 12 ou 15f
- 4. 2 p. bleu foncé, gravure
très nette..... » » 25 f »
- 5. *Idem*, plus pâle..... » » 20f »

1858. *Même effigie, ceinte d'un bandeau.*



8. 2 pence bleu..... » » 250 f »
 Nous avons plusieurs beaux exemplaires de ce timbre.

1859. *Petite effigie.*



9 ou 10. 2 p. bleu ou bleu pâle..... » » 15 ou 20 f »
 Prix selon les marges et l'oblitération.
Idem. timbres se tenant, la paire..... » » 30 f »

1858. *Déesse assise, FOUR PENCE en surcharge noire.*



16. 4 p. noir sur vert » » 75,80 ou 90 f »
 Prix selon marges et oblitération.

1859. *Effigie, grecques sur les côtés.*



19. 1 penny rouge..... » » 25 ou 35 f »

20. 2 pence bleu..... » » 10 12 ou 15 f.

Prix selon marges et oblitération.
 20. *Idem.* timbres se tenant, la paire..... » » 30 f »

1861. *Déesse assise, non dentelé.*



28. 1 shill. vert jaune..... » » 5 f »

1862. *Idem, dentelé.*

30. 1 shill. vert bleu..... » » 7 ou 15 f »

Tout ce que nous avons du 1 shill. non dentelé est court de marges, les dentelés sont aussi coupés court avec quelques piqûres visibles seulement; mais la confusion entre les deux sortes ne peut exister la couleur du non dentelé étant toujours d'un vert jaune, tandis que celle du dentelé est vert plus foncé.

1860. *Effigie à gauche, dentelé.*

36. 1 shill. vert..... » » 5, 8 ou 12 f »

PÉROU

1859. *Armes, grandes lettres.*

4. 1 dinero bleu..... » » 1f25
 5. 1 peseta rouge..... » » 2f50
 6. 1 » rose..... » » 5f »

1873. *Lama, relief et couleur.*

19. 2 centavos bleu..... 1f » » »

1874-75. *Timbres-taxe. Bateau à vapeur et lama.*

23. 5 centavos rouge.... » » » 75
 25. 10 » jaune.... » » » 75

1881. *Armes, impression grossière, AREQUIPA en surcharge noire.*

101 a. 10 centavos bleu... » » 6f »

1885. *Même genre, sans surcharge.*

101 e. 5 cent. olive..... 3f » » »
 101 f. 10 » gris bleu.. 3f » 4f »

1883. *Effigies diverses, mauvaise lithographie.*

101 g. 5 c. bleu pâle.... 1f25 1f50
 101 h. 10 c vert gris.... 2f » 2f50

SURINAM

1886-89. *Timbres-taxe. Valeur en noire, cadre couleur.*

19 2 1/2 cents lilas..... » 25 » »
 20. 5 » lilas..... » 35 » »

29. 30	» lilas.....	1150	» »
30. 40	» lilas.....	21	» »
31. 50	» lilas.....	2150	» »

Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 20^e édition; N signifie neuf; O signifie oblitéré; EPU:SE veut dire que le prix est à biffer complètement.

Espagne, n° 2, o 5 fr.; n° 3, o 4 fr.; n° 7, o 4 fr.; n° 9, o 4 fr.; n° 20, o 3 fr.; n° 32, o 3 fr.; n° 36, o 9 fr.; n° 67, o épuisé; n° 73, N 4 fr.; n° 105, N 4 fr. et o épuisé; n° 116, N et o épuisé; n° 247, 257, 258 et 42, o épuisés.

Etats considérés, n° 52, o, 2 fr. 50; n° 53, o 2 fr. 50.

Etats-Unis, n° 2, épuisé; n° 8, N 8 fr., o 3 fr.; n° 95, o 2 fr.; n° 148, épuisé.

Fernando-Po, n° 3, épuisé

France, n° 41, 123, 169, 198, 199, 225 et 48, o épuisés.

Grande Bretagne, n° 16, o 75; n° 93, o épuisé; n° 149, N épuisé; n° 94, 101, 102 et 135, épuisés.

Grèce, n° 1, 2, 3, 4, 6 et 7, o épuisés; n° 31 et 47, épuisés.

Guadeloupe, n° 4, N épuisé, o 1 fr. 50, n° 12 et 13, épuisés.

Guatemala, n° 5 et 6, épuisés.

Guyane anglaise, n° 8, o épuisé; n° 13, o 1 fr., n° 29, o 1 fr.

Hanovre, n° 31, épuisé.

Hawai, n° 11, N 3 fr.; n° 24, N épuisé, o 1 fr. 50; n° 12 et 14, épuisés.

Honduras, répub., n° 12, o épuisé.

Hong-Kong, n° 11, épuisé.

Indes anglaises, n° 4, o « 75; n° 37, 4 annas vert, o » 25; n° 66, N épuisé, o 1 fr.

Italie, n° 10, o 10 fr.

Japon, n° 49, N épuisé, o 1 fr. 50.

Labuan, n° 1, N « 75.

Levant, Compagnie russe, n° 2; N 1 r. 50; n° 3, o 3 fr. 50.

Id., bureaux italiens, n° 3, N et o. 1 fr.

Maurice, n° 20 et 25, épuisés; n° 37, o » 50; n° 54, o « 50; n° 56, o » 50; n° 66, N 1 fr. 50; n° 69, N 2 fr. 50; n° 80, o épuisé.

Mexique, n° 71, N épuisé; n° 75, o épuisé; n° 109, N » 25; n° 101, N » 25; n° 102, N 1 fr. 25; n° 103, N 2 fr. 50; n° 104, N 7 fr.; n° 105, N 7 fr.; n° 119, N 1 fr.; n° 120, N 1 fr. 50, n° 121, N 1 fr. 50; n° 42 et 44 épuisés.

Montserrat, n° 1, N » 35; n° 2, N 1 fr. 75.

Norvège, n° 26 et 27, épuisés.

Nouvelle-Galles du Sud, n° 20, o 1 fr. 50; n° 28, 29 et 61, épuisés.

Nouvelle-République, n° 20 et 21, épuisés.

Oldenbourg, n° 9, épuisé.

Perse, n° 66, épuisé.

Philippines, n° 6, épuisé.

Portugal, n° 23, o épuisé; n° 24, o » 50; n° 25, o 1 fr.; n° 28, N » 75, o épuisé; n° 32, o » 75; n° 35, épuisé.

Pountch, n° 1, N » 40; n° 2, N » 75; n° 3, N 1 fr. 50; n° 4, N 2 fr. 50.

Prusse, n° 46, o épuisé.

Rajppeepla, n° 6, N 1 fr. 50; n° 7, N 3 fr.

Roumanie, n° 7, N et o, 7 fr.; n° 62, N 2 fr.

Roumelie orientale, n° 13, N 3 fr. 50.

Sainte-Hélène, n° 1, o 5 fr.; n° 2, N 5 fr. n° 3, épuisé.

Sarawak, n° 3, N » 35, n° 4, N » 60; n° 5; N 1 fr.; n° 6, N 1 fr. 25; n° 7, N 1 fr. 75.

Saxe, n° 13, N 8 fr., o 5 fr.

Schleswig et Holstein, n° 1, épuisé; n° 8, o épuisé; n° 10, o » 25; n° 19, 21, 23 et 24, o épuisés.

Suede, n° 4, 6 et 7, o épuisés.

Suisse, n° 8, N épuisé, o 7 fr.; n° 11, o 6 fr.; n° 12, épuisé; n° 17, o » 35; n° 18; o 2 fr. 50; n° 30, N » 25; n° 51, N » 25, n° 52, N » 35; n° 54, N 1 fr.; n° 55, N » 50.

Terre-Neuve, n° 25, épuisé.

Toscane, n° 4, N épuisé, o » 60; n° 6, N épuisé, o » 35; n° 7, o » 35; n° 8, o » 35; n° 9, o 1 fr.; n° 14, o » 75, n° 15, o » 35; n° 16, o » 35; n° 17, o » 35, n° 22, o » 75; n° 25, o 3 fr.

Trinité, n° 3 et 4, épuisés.

Tunis, n° 3, N » 15; n° 4, N » 40; n° 5, N » 60; n° 6, N 1 fr.

Uruguay, n° 8, épuisé; n° 88, o » 50; n° 100, o » 50.

Victoria, n° 23, o 1 fr. 25.

Iles Vierges, n° 3, 2 fr.; n° 5, N 4 fr.

Wenden, n° 5, épuisé.

Wurtemberg, n° 19, 27 et 73, épuisés.

Corriger au catalogue de 1889 :

Australie du Sud, n° 60, N » 40.

Nouvelle-Galles du Sud, n° 93 c, N » 70.

VIEUX DRAPEAUX

Pour une étude sur les drapeaux français et étrangers et aussi pour notre collection particulière, nous désirons acquérir des drapeaux anciens, historiques, et des drapeaux modernes, mais ces derniers en soie ou brodés, etc ; pas neufs, bien entendu.

Nous garantissons que ces drapeaux resteront chez nous et ne feront point l'objet d'un trafic.

S'adresser à M. Maury.

PRIX-COURANT
DES NOUVEAUTÉS

Neufs Oblit.

Egypte, enveloppe, pyramide et sphinx, relief et couleur, papier azuré.

5 mill. rose..... » 40 » »

Idem, enveloppe-lettre, même timbre, papier chamois.

5 mill. rose..... » 40 » »

Grande-Bretagne, petite effigie.

10 p. violet et rose..... 21 » » »

Monaco, carte, effigie du prince Charles III, carton bleu.

10 et 10 p. brun..... » 60 » »

Idem, carte-lettre, carton rose.

25 c. noir..... » 60 » »

Pérou, timbres de service, GOBIERNO dans un rectangle, en surcharge rouge.

1 c. violet..... » 20 » »

2 c. vert..... » 30 » »

Porto-Rico, effigie d'Alphonse XIII enfant.

1/2 mil. noir..... » 10 » »

1 » vert bleu..... » 10 » »

2 » carmin..... » 15 » »

1 c. brun clair..... » 20 » »

2 » violet brun..... » 35 » »

Santander, armes, dentelé.

1 c. bleu..... » 20 » »

Uruguay, armes et chiffre, dentelé.

5 c. bleu..... » 60 » »

Victoria, effigie à gauche.

1 p. brun rouge..... » 25 » »

VIENT DE PARAÎTRE
ALBUM ILLUSTRÉ
DE TIMBRES-POSTE

PAR ARTHUR MAURY

8, Cité Malesherbes, 8. — PARIS

Cet album est certainement appelé à un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format, comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de mille huit cent cinquante gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-quatre armoiries. Les cases n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique.

3 francs 25 centimes

(pour 0 fr. 60 pour la France et l'Étranger).

Certes, l'Album Universel et aussi l'album catalogue, depuis longtemps appréciés du public, sont préférables pour qui veut entreprendre une collection sérieuse, mais pour des enfants le nouvel album illustré a l'avantage de n'exiger aucune recherche pour coller les timbres, puisqu'il a des gravures partout; de plus, il fait beaucoup d'effet, et aucun autre album, même étranger, ne peut être vendu à un aussi bas prix.

En vente dans toutes les librairies, papeteries, les bazars et les magasins de nouveautés.

Exiger absolument le nom de

Arthur Maury

imprimé en dorure sur la couverture.

Même album, édition en espagnol, au même prix.

Même album, édition en italien, au même prix.

Edizione in lingua italiana
ALBUM ILLUSTRATO

DI FRANCOBOLLI
DI ARTHUR MAURY

8, Cité Malesherbes, 8. — PARIS

Quest' Album avrà un grande successo presso i giovani collettori. È di un gran formato come l'Album Universale (28 centimetri su 21). La legatura è in percalina di diversi colori con un bel frontespizio dorato. È illustrato con 1850 incisioni di francobolli di tutti i paesi e di 134 stemmi.

Le caselle non hanno iscrizioni.

Il prezzo è moderatissimo:

3 lire 25 centesimi

(porto, per posta 0.60, raccomandazione 0.25)

Edición en idioma español
ALBUM ILLUSTRADO

DE SELLOS DE CORREO
POR ARTHUR MAURY

8, Cité Malesherbes, 8. — PARIS

Con seguridad, este album tendrá un gran éxito entre los jóvenes coleccionistas. Es de gran tamaño, como el Album Universal (28 centímetros por 21). Su encuadernación es de tela, colores surtidos, con un bonito rotulo dorado. Está ilustrado con 1850 grabados de sellos de todas países y 134 escudos.

Las casillas no tienen dentro ninguna indicación.

Su precio es sumamente reducido.

3 pesetas 25 centimos

(franqueo 0.60, certificado 0.25).

Se puede mandar por el Correo.

Le catalogue des ENVELOPPES ET
DES BANDES paraîtra incessamment.

Le Gérant : A. MAURY.

Alecq Lery, imprimeur breveté, 24, rue Clanchon, Paris.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Si le **Guatemala** est en retard pour les timbres que doit lui fournir la combinaison Hamilton, il est exact quant aux enveloppes, bandes et cartes, pour lesquelles on a cherché de l'originalité; que ne ferait-on pour plaire à la clientèle des collectionneurs ?

Les enveloppes représentent en relief un grand cor de poste bien allemand, dont l'usage est peut-être inconnu des facteurs dans le pays des chatoyants quetzals. Le cor, de la forte valeur, 10 centavos pour l'extérieur, a, dans la boucle, le u. p. u. de l'Union postale universelle.

La bande est sans prétention et se contente d'un timbre brun avec énorme chiffre 2 dans le milieu, entouré de quelques ornements.

Les cartes-poste, de la valeur de 3 c., sont de deux dessins différents; l'une sera pour l'intérieur et l'autre pour l'Union postale, avec ou sans réponse payée. La première a un timbre à droite, divisé transversalement par une bande portant la valeur en lettres; au-dessous un gros chiffre 3; à l'angle supérieur gauche un faisceau de fusils et de drapeaux surmontés du bonnet phrygien et entouré d'une banderole avec **TARJETA PO-TAL**; à gauche de la carte se dessine la perspective d'un palais sur une place remplie de promeneurs et où court un petit tramway; la couleur de cette carte est bleue. La seconde n'a pas de timbre proprement dit; le haut est entièrement occupé par une vignette ayant dans le milieu un gros chiffre 3 enfermé dans un double ovale et se terminant à droite par le quetzal perché sur son piédestal; sa couleur est rose.

Ces cartes assez curieuses de dessin offrent cette particularité qu'étant imprimées en typographie, elles ont tous les caractères de la lithographie, ce qui s'explique ainsi : le dessin en a dû être fait sur pierre, puis reporté sur zinc, où il est mis en relief par les procédés chimiques et... économiques qui sont loin de valoir la véritable gravure.

La république **Argentine** nous envoie deux nouveaux timbres de la série gravée en cours; d'abord le 2 centavos, donnant un portrait de face que nous ne connaissons pas encore et que notre correspondant nous dit être celui de M. *Derqui*, ancien président de la Confédération Argentine; cette effigie est dans un ovale; le haut du cadre rappelle celui du 1/2 centavo de l'année dernière; aux deux coins inférieurs, le chiffre 2 et, entre ces chiffres, une tablette portant la valeur en lettres. Ce timbre est d'un beau violet vif.

Ensuite le 60 centavos, ayant conservé comme dans la série de 1872 l'effigie de *Posadas*, se présentant maintenant de trois quarts à gauche; ce portrait est enfermé dans un double ovale portant les légendes, et, à chaque angle, la valeur est répétée en chiffres; la couleur du timbre est noire, comme précédemment.

Ces deux timbres portent en haut et en bas de la marge des feuilles la signature de la COMPANIA SUDAMERICANA DE BILLETES DE BANCO (Buenos-Ayres); leur gravure, qui flatte à première vue, est fort négligée cependant; les figures sont ombrées à la diable et les lettres des 60 c. sont brouillées.

La bande de 4 centavos bleu vient également d'être refaite avec un timbre portant les nouvelles légendes de la série en cours. Il y a quelques mois, la Direction des Postes argentines annonçait que cette bande serait à l'effigie de *Chicluna*, mais il nous est impossible de reconnaître dans le portrait que nous avons sous les yeux celui qui figure sur l'enveloppe de 8 centavos. C'est la même tête que sur la précédente bande, c'est-à-dire celle d'*Aguero*: figure large, rasée de frais, col montant jusqu'aux oreilles et cheveux blancs; la seule différence est que l'effigie se présente de trois quarts à gauche au lieu d'être à droite. Le nouveau type est typographié; les tailles de la figure sont trop serrées, ce qui lui donne l'aspect d'un nègre à cheveux blancs.

Nous avons de **Santander** deux nouvelles valeurs de 5 centavos rouge et 10 cent. violet, avec des types entièrement différents du 1 c. de janvier dernier; le 5 centavos a les armes dans un losange; aux deux angles supérieurs, le mot CORREOS avec des lettres grandissant ou se rapetissant pour remplir l'espace vide: ce n'est pas seulement disgracieux, c'est horrible. Quant au 10 cent., avec les armes dans un cercle, les divers Etats de Colombie nous ont depuis longtemps servi des types analogues. Comme le 1 centavo, ces deux timbres sont lithographiés sur papier mince et dentelés.

Au type en cours, la république **Dominicaine** nous fournit une nouvelle carte de 1 centavo vert, simple et double, destinée à l'intérieur; puis, avec le timbre de ces mêmes cartes, deux bandes et trois enveloppes.

Le **Mexique** met en cours trois nouvelles valeurs d'enveloppes et deux cartes-lettres avec timbre au type chiffre.

On trouvera plus loin la suite des gravures des nouveaux timbres des **Etats-Unis**; les effigies sont tournées à gauche, sauf pour les 10 et 15 cents, qui se présentent de trois quarts; les personnages de ces deux derniers timbres ne nous sont pas familiers, et nous ne reconnaissons guère sur le 10 cents le portrait de *Webster* de l'ancien 15 c., et sur le 15 nouveau celui de *Clay* de l'ancien 12 c. On remarquera aussi qu'il n'y a que deux sortes de cadres; jusqu'au 3 cents, la valeur en lettres est inscrite dans le bas du timbre, tandis qu'à partir du 10 c., elle continue l'ovale entourant la légende. Enfin, dans les *Documents officiels*, nous reproduisons quelques passages de la circulaire du *Postmaster general*, où nos lecteurs apprendront quels sont les timbres démonétisés et ceux admis encore légalement à affranchir les correspondances.

Les **Indes néerlandaises** nous envoient un timbre de création nouvelle, le 3 cent. lilas, type en cours, chiffre, et une carte de 5 c. bleu au type du dernier timbre de même valeur, également chiffre.

Une nouvelle colonie anglaise vient d'avoir ses timbres spéciaux; l'archipel des

Seychelles, au N.-E. de Madagascar, dans l'Océan indien, qui dépend du gouvernement de Maurice, s'affranchit — c'est le cas de le dire — de la domination postale de cette île. Le type rappelle celui de la Guyane de l'année dernière, à la différence que le vaisseau est remplacé par l'éternelle effigie juvénile de la reine Victoria; en haut, SEYCHELLES; sur chaque côté, le mot POSTAGE, et, en bas, sur une tablette de couleur différente, ressort en blanc le chiffre de la valeur; le nom du pays, en haut, est également de la même couleur que la tablette. Le cadre n'a pas cette teinte uniforme verte ou violette pour toutes les valeurs que nous avons l'habitude de voir sur les productions analogues; au contraire, la plus grande diversité de nuances a été apportée dans les nouveaux timbres qui sont au nombre de huit, allant de 2 à 96 cents, rien que cela! Ajoutons-y encore deux cartes au type ordinaire des colonies anglaises, c'est-à-dire effigie dans un cercle.

De **Sainte-Hélène**, nous recevons un 4 pence en surcharge noire sur le 6 pence brun gris. Ce sera probablement la dernière fois que ce timbre-type sera accommodé à toutes les valeurs, car la série qu'on nous promet depuis plusieurs années commence à paraître: nous avons vu déjà le 1 1/2 penny dans le genre des Seychelles, dont nous venons de parler, avec nom du pays et tablette d'une couleur, et le reste du timbre d'une autre couleur; la valeur est exprimée en d. (denier), absolument comme dans la métropole. Ce type est décidément le dernier mot de la mode chez nos voisins les Anglais.

Nous recevons de **Suisse** un nouveau timbre-taxe de 3 centimes, type en cours, cadre vert jaune et chiffre carmin; les 1 et 2 centimes seront imprimés de la même manière dès que les anciens bleus seront épuisés.

Notre correspondant de la **Chaux-de-Fonds** nous fait remarquer que les dernières cartes-réponses de 5 cent., cataloguées à la fin de l'année dernière, ont l'impression sur la première et la troisième faces au lieu de l'avoir sur la première et la quatrième, c'est-à-dire extérieurement. Il arrivait en effet ceci: c'est que, lorsque l'expéditeur d'une carte, voulant épargner une peine à son correspondant, écrivait lui-même son adresse sur la réponse, la Poste, n'y regardant pas de si près, timbrait cette réponse et la renvoyait à son auteur. Ce fait même est assez commun et nous a été signalé plusieurs fois; il n'y a plus guère que quelques pays se servant de cartes lithographiées qui, par économie, n'ont été passées qu'une fois sous la presse et, par conséquent, n'ont reçu l'impression que d'un seul côté.

La république de **Saint-Marin** complète sa série par deux valeurs nouvelles, le 5 c. jaune et le 25 c. brun carminé, au type armoiries.

En novembre 1888, nous annonçons les deux timbres pour journaux d'**Autriche**, type du Mercure, comme dentelés; nous ne les avons pas maintenus au Catalogue parce qu'un de nos correspondants de Vienne nous avait appris que la perforation avait été faite par un libraire pour sa commodité, ce à quoi la Poste n'attachait pas d'importance. Aujourd'hui on nous dit que ces mêmes timbres sont vendus dentelés par les bureaux de poste: le piquage est donc officiel.

Les timbres de **Serbie**, à l'effigie du jeune roi *Alexandre 1^{er}*, que nous faisons prévoir le mois dernier, sont maintenant en cours; nous en reproduisons le type plus loin. Ils ne nous donnent pas toute la satisfaction que nous attendions d'eux; l'impression est lourde et la figure du monarque adolescent trop empâtée. L'émission est complétée par deux cartes de 5 et 10 paras, simples et doubles.

Signalons de nouvelles cartes du **Monténégro**, au type de celles en cours, timbre à droite et armes à gauche; elles ont le carton vert clair et sont des valeurs de 2 et 3 nov., cette dernière également avec réponse.

Nous recevons tout le complément des timbres de **Bulgarie**, type du petit lion; les valeurs sont les mêmes que dans la précédente série, mais les couleurs sont différentes.

Enfin le 2 ore de **Norvège**, surchargé depuis 1888 sur le 12 ore roux, vient seulement de faire son apparition comme timbre définitif sans surcharge; il est de couleur bistre.

Catalogue des Emissions nouvelles

AVRIL 1890

ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

Carte, type en cours, effigie d'Alphonse XIII, carton chamois.

4 c. de peso carmin.

ARGENTINE

Timbre, suite de la série gravée, dentelé.



2 c. violet, *Derqui*.
60 c. noir, *Posadas*.

Bande, effigie d'Aguero de trois quarts à gauche, légende : CORREOS Y TELEGRAFOS.



4 centavos bleu.

AUTRICHE

Timbres pour journaux, type en cours, Mercure, dentelés.

» violet brun.
1/2 kr. vert pâle.

BAVIÈRE

Carte en cours. carton gris.
3 et 3 pf. brun, *réponse*.

BULGARIE

Timbres, type en cours, dentelés.

1 slot. violet.
2 — gris.
3 — brun bistre.
15 — bistre jaune.
25 — bleu terne.
30 — brun foncé.
50 — vert bleu.

COLOMBIE

Santander

Timbres, armes, types divers, dentelés.



3 centavos rouge.
10 — violet.

DOMINICAINE

Enveloppes, type du timbre des cartes, papier blanc.

5 centavos bleu.
10 — orange.
20 — brun.

Bandes, même timbre, papier chamois.

2 centavos rouge.
3 — orange.

Cartes, type en cours, pour l'intérieur, carton chamois.

1 centavo vert.
1 et 1 c. id. *réponse*.

ETATS-UNIS

Types des timbres annoncés le mois dernier.

**FINLANDE**

Enveloppes, timbre en cours, papier blanc.

20 penni jaune.

25 — bleu.

GUATEMALA

Enveloppes, cor, ovale.

5 centavos bleu.

10 — rose, U.P.U.

Bande, timbre chiffre, papier chamois.

2 centavos brun.

Carte, timbre (chiffre et faisceau d'armes) à droite, palais à gauche, carton blanc (pour l'intérieur).

3 centavos bleu.

Idem, chiffre au milieu, quetzal à droite, vignette, carton blanc (pour l'union postale).

3 centavos rose.
3 et 3 c. id. réponse.

INDES NÉERLANDAISES

Timbre, type en cours, chiffre, dentelé.

3 cent. lilas.

Carte, timbre en cours, chiffre, carton gris bleu.

5 cent bleu.

MEXIQUE

Timbre de service, type en cours (effigie), dentelé.

orange.

Enveloppes, type en cours.

4 centavos rouge.

6 — rouge.

12 — rouge.

Cartes-lettres, timbre en cours à droite, aigle à gauche, inscriptions noires.

4 c. rouge sur chamois.

10 c. rouge sur rosé.

MONTENEGRO

Cartes, type en cours, carton vert clair.

2 nov. carmin.

3 nov. noir.

3 et 3 n. id. réponse.

NEVIS

Timbre, type en cours, dentelé.

1 shilling lilas.

Carte, type en cours, carton chamois.

1 penny rose.

NORVÈGE

Timbre, type en cours, dentelé.

2 ore bistre.

PHILIPPINES

Timbres pour imprimés, type en cours, dentelés.

1 m. de peso violet brun.

2 — violet brun.

5 — violet brun.

SAINT-CRISTOPHE

Timbre, type en cours, dentelé.

6 pence gris vert.

SAINTE-HÉLÈNE

Timbre, type en cours, dentelé.

4 pence brun gris.

Idem, petite effigie à gauche, dentelé.

1 1/2 d. brun clair et vert.

SAINT-MARIN

Timbres, type en cours, dentelés.

5 cent. jaune.

25 — brun carminé.

SERBIE

Timbres, effigie à gauche (Alexandre I), dentelés.



5 paras vert.

10 — rose.

15 — violet vif.

20 — jaune.

25 — bleu.

30 — olive.

1 dinar violet terne.

Cartes, même timbre à droite, armes et cadre.

5 p. vert sur rose.

5 et 5 p. id. *réponse*.

10 p. carmin sur chamois.

10 et 10 p. id. *réponse*.

SEYCHELLES

COLONIE ANGLAISE

Afrique, Sud-Orient

Timbres, petite effigie à gauche

dans un cercle (Victoria I), dentelés.



2 cents vert et rosé.

4 — rose et vert.

8 — violet brun et bleu.

10 — bleu et bistre.

13 — gris et noir.

16 — orange foncé et bleu.

48 — bistre jaune et vert.

96 — violet et rouge.

Cartes, timbre même effigie dans un cercle, carton chamois.

4 cents rose.

8 — brun foncé.

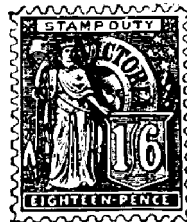
SUISSE

Timbre-taxe, type en cours, dentelé.

3 cent. vert jaune et carmin.

VICTORIA

Type du timbre annoncé le mois dernier.

**NORD-BORNÉO — SARAWAK****LABUAN**

(Suite)

Sarawak. — Ce territoire est situé au nord-ouest de l'île de Bornéo, il comprend 380 milles de longueur de côtes, une superficie d'environ 30,000 milles carrés et

plus de 300,000 habitants de diverses races. On y trouve de nombreuses rivières, des deltas, de vastes forêts et des montagnes dont quelques-unes, vers l'intérieur, s'élèvent à une hauteur de 8,000 pieds. La frontière de cet Etat n'est pas exactement délimitée au sud.

En 1842, le sultan de Brunéi céda à l'Anglais James Brooke la partie méridionale de son royaume; moyennant redevance annuelle, l'officier de fortune devint propriétaire d'un très vaste territoire qui s'est graduellement accru aux dépens du domaine royal.

Ce pays fournit plus de la moitié du sagou qui se consomme dans le monde entier et l'on sait qu'il possède des richesses minières considérables, surtout en charbon de terre, antimoine, or et argent. Le poivre, introduit par sir James Brooke, a été cultivé avec succès; on y récolte encore la gutta-percha, le caoutchouc, le tabac, l'opium, etc.

Les habitants sont Chinois, Malais et Dyaks et vivent paisiblement sous l'autorité du rajah. Des fonctionnaires anglais occupent les postes les plus importants, mais des indigènes font partie du conseil du rajah. L'esclavage vient d'être aboli, bien que cette institution ait toujours revêtu à Sarawak une forme bénigne.

En 1868, le rajah actuel, Charles Brooke, succéda à son oncle, James Brooke.

Labuan. — Appelée autrefois *Ile de Sultana*. Cette petite île de l'archipel malais est située à six milles de la côte nord-ouest de Bornéo, par 5° 16' de latitude N. et 115° 15' de longitude E. (méridien de Greenwich). Elle comprend une superficie de 31 milles carrés et une population de près de 6,000 habitants de toutes races, plus 19 Européens.

L'île de Labuan fut cédée à la Grande-Bretagne par le sultan de Brunéi, en 1847, elle était à ce temps inhabitée; le premier établissement anglais fut fondé en 1848 et son premier gouverneur fut le rajah de Sarawak, James Brooke.

Labuan a un beau port et possède des mines de charbon excellent; les produits du pays sont exportés à Singapora ou dans les ports chinois; le revenu est d'environ 100,000 francs.

L'île relève directement de la couronne

et est administrée par un gouverneur assisté d'un conseil. Victoria Harbour, dans le sud est, est la station principale.

Nous donnerons prochainement la biographie très intéressante de sir James Brooke, le premier rajah de Sarawak.

INDES ANGLAISES

(Suite)

BAMRA

Parfois écrit *Bombra*.

Petite principauté de l'Inde centrale dans les Etats Orissa, à la frontière sud-ouest des Etats du Bengale; elle se trouve par 21° 10' — 22° 15' de latitude N. et 82° — 82° 45' de longitude E. (méridien de Paris).

Bamra est borné à l'est par la province anglaise de Sambhalpour, et est traversé par la rivière Brahminy qui aboutit au delta du Mohanuddy. Sa superficie est d'environ 4,530 kil. carrés et sa population très diversement évaluée: un de nos confrères l'estime à 85,000 habitants, un de nos amis anglais nous écrit qu'elle n'est que de 22,000 habitants, tandis qu'une géographie que nous avons sous les yeux la porte à 56,000 habitants.

Le rajah réside à Barakol.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111, 112 et 113.)

1849. PREMIÈRE ÉMISSION

Nous reproduisons *in extenso* une affiche qui annonce au public, en même temps que les nouvelles taxes postales, le mode d'affranchissement au moyen de timbres-poste:

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Égalité, Fraternité

—:—

ADMINISTRATION DES POSTES

AVIS AU PUBLIC

Taxe des Lettres.

Le public est prévenu qu'à dater du 1^{er} janvier 1849, la taxe des lettres, établie d'après la distance parcourue, est supprimée et remplacée par une taxe fixe et uniforme de 20 *centimes*, pour toute lettre circulant à l'intérieur, dont le poids n'excédera pas 7 grammes 1/2 et quelle que soit la distance à parcourir dans toute l'étendue de la France, de la Corse et de l'Algérie.

Au-dessus du poids de 7 grammes 1/2, et jusqu'à 15 grammes, les lettres seront taxées à 40 *centimes*.

Au-dessus de 15 grammes et jusqu'à 100 grammes, la taxe est invariablement fixée à un *franc*. Les lettres ou paquets dont le poids dépassera 100 grammes supporteront un supplément de taxe de un *franc* pour chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant.

Le décime de voie de mer, qui est appliqué aujourd'hui aux lettres de la France pour la Corse et l'Algérie, est supprimé. La taxe de ces lettres sera la même que celle des lettres circulant dans l'intérieur de la France.

La taxe des lettres adressées aux sous-officiers, soldats et marins, présents sous les drapeaux et pavillons, se trouve naturellement réduite de 25 à 20 *centimes*. Ces lettres rentrent dans le droit commun.

Il n'est rien changé aux taxes actuelles des lettres d'une ville pour la même ville ou d'une commune pour la même commune.

Les lettres recommandées ou chargées seront soumises au double port, c'est-à-dire 40 *centimes* par lettre simple, pour toute la France. Elles devront être affranchies d'avance.

Le public reste libre d'affranchir ou de ne pas affranchir ses lettres ordinaires; cependant, pour faciliter l'usage de l'affranchissement et pour éviter aux citoyens les déplacements auxquels le mode actuel de l'affranchissement les oblige, l'Administration fera vendre au prix de 20 *centimes*, de 40 *centimes* et d'un *franc*, des timbres ou cachets dont l'apposition sur une lettre suffira pour en opérer l'affranchissement dans toute l'étendue de la République. Chaque citoyen pourra ainsi, au moyen

de ces timbres-cachets, affranchir ses lettres sans être obligé d'en acquitter le port en argent dans les bureaux de poste.

Ces timbres consistent dans une petite estampe représentant une tête de Liberté, imprimée en encre rouge, bleue ou noire, sur un papier dont le revers est enduit d'une légère couche de gomme. Le prix de chaque timbre se distingue par la couleur de l'encre.

Pour affranchir une lettre, il suffira donc d'humecter le côté du timbre qui est enduit de gomme, et de l'appliquer sur l'adresse de la lettre, que l'on peut ensuite jeter à la boîte en toute confiance et sans autre formalité. Si l'envoyeur place sur sa lettre le timbre représentant une taxe moindre que celle que comporte le poids de la lettre, l'Administration appliquera à la lettre mal affranchie un supplément de taxe qui devra être acquitté en argent par le destinataire.

Les lettres pesant plus de 100 grammes s'affranchissent également au moyen des timbres, en appliquant autant de timbres (taxe de un franc) que la lettre contient de poids de 100 grammes ou fractions de 100 grammes.

Les lettres chargées ou recommandées devront toujours être présentées aux bureaux de poste pour y être soumises aux diverses formalités que leur mode d'expédition comporte. L'affranchissement de ces lettres sera fait au bureau par l'agent des postes qui les recevra et qui appliquera lui-même les timbres destinés à en opérer l'affranchissement.

La vente des timbres aura lieu dans tous les bureaux de poste de France, de la Corse et de l'Algérie, par le moyen des agents des postes de tous grades, et seulement par les agents des postes. Les facteurs chargés de la distribution des lettres devront être porteurs d'un certain nombre de timbres d'affranchissement des trois couleurs, afin que tous les citoyens, tant dans les villes que dans les communes rurales, puissent partout et à tout moment s'en procurer facilement et sans frais supplémentaires d'aucune espèce.

Les timbres d'affranchissement seront vendus au public, soit dans les bureaux de poste, soit par les facteurs en tournée, au prix nominal des taxes qu'ils représentent, c'est-à-dire 20 *centimes*, 40 *centimes* et un *franc*. L'Etat prend à sa charge tous les frais de fabrication, de transport et de distribution.

Imprimerie Nationale. — Octobre 1848.

On aura remarqué que cette affiche indique que les timbres seront imprimés en encre rouge, bleue et

noire; la couleur bleue fut, sans doute, dans le principe, attribuée au 40 centimes.

Ce timbre de 40 centimes, d'ailleurs, ne fut prêt que vers la fin de l'année 1849, on y suppléa en collant deux timbres à 20 centimes sur les lettres de 7 à 15 grammes.

Voici encore une circulaire qu'il nous a semblé intéressant de reproduire :

Toute lettre pour l'intérieur pourra être présentée au bureau pour être affranchie au moyen de timbres-postes (*sic*). Le directeur, après avoir appliqué le timbre sur la suscription de la lettre, remettra cette lettre à l'envoyeur, en l'invitant à la jeter lui-même à la boîte. Cette mesure a pour but de repandre l'usage de l'affranchissement par les envoyeurs eux-mêmes, en leur faisant remarquer qu'il n'y a aucune différence entre ce mode d'affranchissement et celui du bureau.

Les timbres seront placés à l'angle droit supérieur de la suscription des lettres.

Les timbres-postes destinés à opérer l'affranchissement des lettres doivent être annulés aussitôt qu'ils sont entrés dans le service des postes. En conséquence, et afin d'en rendre un nouvel usage impossible, les directeurs et distributeurs appliqueront sur les timbres-postes apposés sur les lettres le timbre à date de leur bureau fortement imprégné d'encre. Cette application devra toujours être faite au bureau d'expédition.

L'apposition du timbre à date sur le timbre-poste, ayant uniquement pour but d'annuler la valeur de ce timbre, les directeurs des bureaux expéditeurs devront appliquer une seconde fois le timbre à date sur l'adresse même, afin de constater l'origine et le jour de départ de la lettre.

Les recommandations les plus pressantes doivent être faites, tant aux particuliers qu'aux agents des postes qui affranchiront les lettres au moyen des timbres, de coller ces timbres avec le plus grand soin, afin qu'ils ne puissent pas se détacher, soit dans la boîte, soit dans la dépêche.

Le bureau central établi à Paris pour la vente des timbres-postes correspondra avec tous les directeurs des postes de Paris et des départements. Il fera à chaque directeur des postes un premier envoi, qui leur parviendra en même temps que la présente circulaire; cet envoi ne comprendra provisoirement qu'une seule catégorie de timbres (à 20 centimes). Les deux autres catégories seront adressées sous peu de jours à tous les bureaux.

Le 1^{er} janvier 1849 parurent seulement deux timbres poste à l'effigie de la Liberté, imprimés en couleur sur papier jaunâtre.



20 centimes noir
1 franc rouge

Le 20 c. est toujours noir très foncé, mais le papier a une teinte jaunâtre plus ou moins accentuée, indépendamment de l'action du temps : à certains exemplaires le papier semble tout à fait blanc.

Une des planches en cuivre servant à l'impression de cette valeur contient un cliché à l'envers, c'est-à-dire la tête en bas par rapport aux autres, ce que les collectionneurs ont appelé *tête bêche*, puisqu'il faut avoir deux exemplaires se tenant pour constater cette anomalie.

Le 1 franc a présenté de nombreuses variétés de couleurs et de nuances; voici, croyons-nous, leur ordre d'émission, que nous avons essayé d'établir d'après les oblitérations et les timbres à date :

- 1 franc rouge vermillon
- 1 franc rouge terne
- 1 franc rouge mêlé de carmin
- 1 franc carmin brun
- 1 franc carmin vif, presque rose

Entre ces diverses teintes, il existe encore des nuances intermédiaires très appréciées.

Le changement du vermillon au carmin ne fut pas le fait du hasard; la circulaire suivante en donne l'explication, elle contient en marge deux cadres renfermant chacun comme échantillon la moitié d'un timbre réel coupé d'angle à angle :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DES POSTES

Paris, le 1^{er} décembre 1849.

Renvoi à l'Administration des timbres-postes à 1 franc imprimés en rouge

d'une nuance claire, et pouvant se confondre avec les timbres nouveaux à 40 centimes imprimés en couleur orange.

Monsieur,

L'Administration des Postes a, dans le mois de décembre dernier, approvisionné plusieurs bureaux de poste de timbres à 1 franc imprimés en couleur rouge de nuance beaucoup plus claire que celle des timbres de même catégorie, mais d'un tirage postérieur.

La différence légère qui existe dans la nuance des uns et des autres a pu jusqu'à ce jour ne présenter aucun inconvénient; cependant les timbres à 40 centimes dont l'émission est prochaine, ayant été imprimés en couleur orange, d'après une décision de M. le ministre des finances, j'ai craint que la nuance de ces derniers timbres fût confondue avec celle rouge claire des premiers timbres-postes à 1 franc, et devint, par suite, un motif d'erreurs préjudiciables aux intérêts du trésor.

En conséquence, j'ai décidé que les timbres à 1 franc de couleur rouge claire conformes au modèle ci-contre n° 1 seraient renvoyés à l'Administration, qui les remplacera immédiatement par des figurines d'une teinte plus foncée conformes au modèle n° 2.

Les directeurs auront donc à examiner avec attention la couleur des timbres à 1 franc qui forment leur provision, et à me renvoyer, sous la forme du chargement, ceux qui seulement se trouveraient d'un rouge pâle, c'est-à-dire pareils, quant à la nuance, au modèle n° 1 précité.

La sortie momentanée de ces figurines ne devra donner lieu à aucune opération de comptabilité sur le livre journal n° 797 bis, l'Administration devant les remplacer immédiatement. Néanmoins, il sera pris note exacte par les directeurs de l'envoi fait à l'Administration, afin de pouvoir expliquer, dans le cas d'une vérification de caisse, l'absence tout exceptionnelle de leurs timbres à 1 franc.

Je compte sur l'exactitude des directeurs et le zèle des inspecteurs pour assurer l'exécution de ces dispositions nouvelles.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Administration générale des Postes,

E. J. THAYER.

L'Administration tenait beaucoup à voir disparaître les timbres de 1 franc vermillon, puisqu'elle adressa

encore une circulaire à ses inspecteurs :

Je suis informé, Monsieur, que nonobstant les recommandations contenues dans ma circulaire sans numéro, du 1^{er} décembre 1849, quelques directeurs continuent à délivrer au public des timbres à 1 franc de couleur rouge clair, provenant des premières émissions. Ces timbres pouvant être confondus avec les nouveaux timbres à 40 centimes imprimés en couleur orange, il conviendra que vous examiniez avec attention, dans tous les bureaux que vous inspecterez cette année, l'approvisionnement existant en magasin des figurines à 1 franc, et que vous fassiez renvoyer, sous vos yeux, à l'Administration, celles qui ne seraient pas conformes au modèle n° 2, fourni en marge de ma lettre précitée du 1^{er} décembre 1849.

Et ainsi furent détraites des quantités du timbre de 1 franc couleur rouge vermillon, si recherché aujourd'hui des collectionneurs; ce timbre est le plus rare de la collection française; la nuance bien franche est cotée actuellement 80 francs pour le timbre oblitéré; 200 francs pour le neuf.

De même que le 20 c. on trouve le 1 franc tête bêche.

(A suivre)

LA POSTE DE SHANGHAI

A propos de la nouvelle émission de Shanghai que nous cataloguons en février, nous pensons qu'il est intéressant de donner la traduction des notes que le major Evans publiait, il y a quelques années, dans un journal anglais.

Les timbres de Shanghai ne sont pas émis par le gouvernement chinois, ni même par la ville chinoise proprement dite, mais par le quartier européen; ce quartier est par le fait très distinct de la ville et forme, à vrai dire, un établissement étranger en Chine habité et gouverné par des étrangers.

Le gouvernement consiste en un

Conseil municipal élu par les résidents, qui fait ses propres lois, veille à l'éclairage, à la police, etc. Le post-office local est sous le contrôle du Conseil, et ses émissions ne sont pas chinoises, mais purement shanghaiennes.

Les timbres de Shanghai ne sont pas seulement employés pour la poste locale, ils servent aussi à affranchir les lettres envoyées par voie de mer de Shanghai aux différents ports de traité de commerce de la côte chinoise, mais non pour les autres pays dont quelques-uns ont également à Shanghai leurs bureaux de poste particuliers. Ainsi, il y a un post-office anglais qui n'est qu'une dépendance de celui de Hong-Kong, et dans lequel les timbres de cette dernière ville sont employés; un américain où les timbres des Etats-Unis peuvent être achetés et les lettres affranchies pour l'Amérique et l'Europe, *via* Japon et San-Francisco; un japonais qui expédie également les lettres pour l'Amérique et l'Europe par la même voie; enfin, un français, où l'on fait usage des mêmes timbres qu'en France. En somme, Shanghai semble être une sorte de paradis pour les collectionneurs qui peuvent obtenir, dans la même rue, des timbres de toutes les nations; à leur valeur faciale.

On peut être surpris que les timbres oblitérés de Shanghai ne soient pas aussi communs qu'on pourrait s'y attendre. Il y a pour cela une raison principale, c'est que moyennant une certaine somme annuelle payée d'avance, le local post-office peut délivrer aux souscripteurs une carte d'abonnement leur permettant d'expédier leur correspondance en franchise sans se servir des timbres. Nul doute que tous les principaux commerçants de Shanghai ne soient ainsi abonnés à la poste; les timbres ne sont donc employés que par ceux qui n'ont qu'une très petite correspondance, et par les personnes de passage dans la ville.

Une remarque pour finir. Tandis que les timbres portent tous le mot SHANGHAI tel que nous avons l'habi-

tude de l'écrire, le timbre de l'oblitération du local post-office est SHANGHAI avec un E final, ce qui ferait supposer que les autorités municipales ont des doutes sur la façon d'orthographier le nom de leur municipalité.

ESPAGNE

LE 2 REALES BLEU DE 1851

Nous avons annoncé dans le dernier numéro. un timbre 2 reales 1851, imprimé en bleu. tandis que la couleur normale est vermillon. Le prix de 500 francs demandé a réveillé quelques grands collectionneurs, et c'est ce que nous voulions.

Ce timbre est indiqué dans plusieurs catalogues comme étant une *erreur d'impression*, c'est-à-dire qu'il provient du fait qu'un cliché du 2 reales aurait été mis par inadvertance dans ceux du 6 reales dont l'impression est bleue; ce qui donnerait créance à cette version, c'est que M. de Ferrari possède ce timbre oblitéré, il le possède également neuf. De ces deux timbres, l'oblitéré, nous dit-on, a la couleur exacte du 6 r. bleu et aussi le même papier mince, tandis que le neuf est bleu terne avec papier plus épais; il est identiquement pareil à celui que nous avons offert.

M. de Ferrari possède les siens depuis fort longtemps, le nôtre provient d'une petite collection espagnole, achetée par nous récemment, et, ni le vendeur, ni nous-mêmes ne l'avions remarqué, le prenant pour un 6 reales bleu.

M. S. de Wilde connaît un semblable timbre dans une collection étrangère, dont le propriétaire croit aussi posséder un 6 reales.

On nous avait dit qu'une grande collection américaine avait également ce timbre, mais ce renseignement nous paraît inexact.

Nous sommes donc à quatre exemplaires connus.

Or, attendu la couleur et le papier, on nous demande si ce timbre ne serait pas un essai — nous n'en savons rien.

Ou une superbe contrefaçon — nous ne

Je croyons pas, la gravure étant *identique* et aucun des procédés employés jusqu'à présent par les contrefacteurs n'ayant atteint cette perfection; ajoutons que si ce timbre avait été obtenu par la photographie, le cliché aurait été fait forcément d'après un 2 reales rouge; or, tous les timbres de cette sorte que nous avons pu voir sont empâtés par la couleur vermillon qui vient toujours mal à l'impression, tandis que notre 2 r. bleu est imprimé très nettement; ce point est capital.

Et puis où serait l'intérêt du faussaire: un des timbres neufs est connu depuis dix ans; les autres, au nombre de deux, ont été confondus par leurs propriétaires avec des 6 reales.

En attendant des informations que nous sollicitons de tous les collectionneurs et de nos confrères, nous réservons la vente de notre timbre: sera-t-il dieu, table ou cuvette, nous le dirons quand nous le saurons.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Hidalgo. — Don Miguel Hidalgo y Costilla, naquit à Corralejo, dans la province de Guanajuato, le 8 mai 1753. Il fit ses études au séminaire de Valladolid, aujourd'hui Morelia, et fut ordonné prêtre en 1770.



Envoyé comme curé dans la ville de Dolores, qui, actuellement, porte son nom, et où une statue lui a été élevée par souscription publique, il s'y consacra entièrement à ses ouailles et chercha à leur donner quelque idée des cultures étrangères au Mexique.

Il leur enseigna à planter la vigne et le mûrier, il leur apprit l'art d'élever les vers à soie et les abeilles.

Chose rare à l'époque, dans les colonies hispano-américaines, Hidalgo parlait français et avait beaucoup d'admiration pour notre littérature.

C'est peut-être la lecture de nos philosophes qui lui inspira l'horreur du joug que l'Espagne faisait peser sur le Mexique.

Décidé à libérer son pays de cette domination, il lui arriva d'être mêlé à diverses conspirations contre le gouvernement des vice-rois castillans.

Il devint même promptement l'auteur d'une conjuration qui s'étendit rapidement. Elle fut découverte trop tôt et tout était presque perdu, plusieurs des conspirateurs étaient même déjà arrêtés, quand Hidalgo se décida à lever ouvertement l'étendard de la révolte.

Dans la nuit du 15 septembre 1810 il fit sonner le tocsin, appela à son aide tous les indigènes de Dolores et des environs et, le 16, à l'aube, il jeta le premier cri de: « Vive l'indépendance du Mexique! »

C'est en souvenir de cet acte courageux que le 16 septembre a été déclaré fête nationale mexicaine.

Hidalgo prit pour drapeau une bannière de la Vierge de Guadalupe, la patronne du Mexique et pour devise: « Dieu et Liberté. »

A la tête de sa petite troupe, Hidalgo, à cheval, avec ses habits de prêtre, sortit de Dolores et s'avança à la rencontre des soldats espagnols. Des partisans lui venaient de tous côtés, le Mexique entier se soulevait...

Vainqueur à Guanajuato et à Monte de las Cruces, Hidalgo organisa un gouvernement national provisoire, mais, menacé par toutes les forces espagnoles qui commandait le général Calleja, il battit en retraite sur Guadaluajara.

Ses hordes indisciplinées, composées de plus de 100,000 indigènes mal armés et point exercés, furent atteintes au Puente de Calderon et mises en déroute par les troupes espagnoles.

Un carnage épouvantable suivit la bataille; des milliers d'indigènes tombèrent sous les coups des vainqueurs.

Hidalgo, avec ses lieutenants A basolo et Allende, battit précipitamment en retraite. Il fut livré aux Espagnols par la trahison d'un de ses chefs, le colonel Elizondo. Arrêtés près des Norias de Bajon, le héros

et plusieurs de ses fidèles compagnons furent conduits à Chihuahua, où, après un jugement sommaire, on les fusilla le 1^{er} août 1811.

Hidalgo mourut en brave ; sa tête, détachée du tronc, fut envoyée à Guanajuato, où dans une cage de fer, elle resta longtemps exposée aux outrages.

Son exécution et celle de ses compagnons, n'arrêta pourtant pas l'élan qu'il avait donné aux aspirations des Mexicains, qui à tout prix voulaient la liberté ; la révolte s'apaisa en apparence, mais elle couvait sourdement dans les cœurs. Elle éclata de nouveau peu de mois après, et les Mexicains, guidés par Morelos, Guerrero, Matamoros et bien d'autres héros, attaquèrent les Espagnols sans trêve et sans merci.

Après onze années d'une guerre terrible, les Espagnols, vaincus, abandonnèrent le Mexique, dont l'indépendance fut proclamée officiellement le 27 septembre 1821.

DOCUMENTS OFFICIELS

—
ETATS-UNIS

—
CIRCULAIRE

Washington, le 25 février 1890.

Les nouvelles séries comprennent les mêmes dénominations que les séries actuellement en usage. Les timbres diffèrent tant soit peu de forme d'avec ceux actuellement en cours et sont plus petits d'environ 1/8. Les dessins contiennent en traits principaux les portraits des personnages importants de l'histoire américaine. Les portraits sont en médaillon avec un fond ombré et mis dans un cadre ornementé contenant les mots et les chiffres relatifs à l'objet et à la valeur du timbre. Les timbres sont imprimés en belles couleurs vives et gravés sur acier.

L'émission des timbres de 4 et 5 centavos est remise pour peu de temps, par suite de la difficulté de produire des portraits présentables de Lincoln et Grant. Entre temps, le Département continuera à fournir des timbres de *four* et *five* cents du vieux modèle.

Les timbres restant dans les bureaux doivent être vendus et les directeurs ne doivent pas demander les nouveaux tim-

bres aussi longtemps qu'ils auront une provision suffisante de timbres du vieux modèle. Les vieux timbres ne doivent pas être renvoyés au Département pour l'échange ou le remboursement. Les directeurs de poste ne doivent pas échanger ou rembourser les timbres du vieux type restant entre les mains du public.

Les timbres au type actuellement en usage continueront à être reçus également avec ceux de la nouvelle émission en paiement du port. Les timbres des anciennes émissions qui sont encore valables, consistent en trois types différents et sont respectivement connus comme des séries de 1861, 1869 et 1870.

Les deux émissions de timbres faites avant la guerre de rébellion et désignées comme étant de 1847 et 1851, ont depuis longtemps été déclarées sans valeur. On croit qu'il y a encore beaucoup de timbres de ces deux dernières émissions et les directeurs des postes ne doivent pas les accepter en paiement de droits de port. Les objets portant ces timbres et présentés pour le courrier, devront être considérés comme non affranchis.

Il n'y aura aucun changement dans la distribution courante spéciale des timbres-taxe ou timbres de journaux ou périodiques, de même que les timbres imprimés sur les enveloppes timbrées ou sur les enveloppes feuilles de lettres timbrées ne seront pas changés pour le moment.

Aucun spécimen des émissions présentes ou passées ne sera fourni directement par le Département.

JOHN WANAMAKER

DIVERS

Tour et Taxis. — Un de nos fidèles abonnés, M. V..., de Rambervilliers, nous communique le renseignement historique suivant :

Dans l'intéressant article, intitulé « Tour et Taxis », paru dans le n^o 110 du *Collectionneur*, il est fait mention du comte François de Taxis qui établit, en 1516, un service postal entre Bruxelles et Vienne.

Or, à propos du portrait de ce personnage, voici un détail curieux.

Il existe, chez le célèbre collectionneur M. Spitzer, une tenture, divisée en plusieurs pièces, et qui décore la salle des armures : Cette tenture nous raconte la

légende de la Madone miraculeuse qu'on révérait à Bruxelles, à l'église Notre-Dame-du-Sablon, et, dans les épisodes successifs que déroule cette histoire, on voit partout un gentilhomme qui se présente une lettre à la main, et qu'une inscription, tissée dans la bordure, qualifie de *magister postarum*.

Or, tout récemment, on a reconnu que ce personnage n'est autre que François de la Tour et Taxis, celui-là même qui, avec privilège de l'empereur Maximilien, a, le premier, organisé un service postal régulier entre la Flandre et l'Autriche.

C'est lui qui, en 1518, fit faire cette tapisserie, qui fut placée dans l'église du Sablon, où la famille La Tour et Taxis avait sa chapelle funéraire.

Le tour du monde par télégraphe.

— On a expédié l'autre jour une dépêche télégraphique de la Colombie britannique dans la Nouvelle-Zélande.

Le télégramme a traversé l'Amérique du Nord, a suivi l'un des câbles de Terre-Neuve en Angleterre; puis, pour éviter les lignes toujours encombrées de Malte et de l'isthme de Suez, il est passé par l'Allemagne, la Russie d'Europe et d'Asie, en suivant la grande ligne télégraphique de Saint-Petersbourg à Wladivostock sur la mer du Japon: de là, par câble, il a gagné Shanghai, Hong-Kong, Saïgon, puis Singapore, a pris à Java le câble d'Australie, a traversé le continent australien et enfin est arrivé par le câble de Sydney en Nouvelle-Zélande.

Cette dépêche a fait ainsi presque le tour du monde et a parcouru 32,000 kilomètres.

Il serait intéressant de savoir en combien d'heures ce trajet a été effectué; c'est ce que ne dit pas le petit journal auquel nous empruntons cette nouvelle.

Les postes turques. — Découpé dans un journal du matin :

Le service des postes en Turquie est fait d'une façon très bizarre, et, à ce sujet, il est bon de donner quelques détails qui

ont été publiés dernièrement par le docteur Mullendorf, de Breslau.

Si vous désirez expédier une lettre, dit-il, vous avez à prendre quelques petites précautions pour vous assurer qu'elle partira : on pose donc la lettre sur le guichet.

— Une piastre, vous dit l'employé.

On met la pièce sur la lettre et l'on attend. L'employé prend le tout, le met de côté et vous demande ce que vous attendez.

— Voir si l'on met le vrai timbre sur la lettre.

L'employé colle le timbre.

— Qu'attendez-vous donc maintenant ?

— Que l'on oblitère le timbre.

L'employé oblitère et vous dit tout souriant :

— Bien, à présent, vous êtes assuré qu'elle partira.

Et si l'on n'assiste pas personnellement à ces diverses opérations, vous pouvez être certain que la piastre (0 fr. 25), s'engloutit dans la poche du buraliste et que votre lettre rejoint au panier de nombreuses compagnes.

COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres antiques sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un F et bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de beaucoup le moyen le plus économique de commencer une collection.

N° 133. — Album universel à prix réduit, 2^e édit., contenant environ 870 timbres (un certain nombre écornés n'ont pas été comptés), savoir : Grande-Bretagne 29 timbres, Suède 18 t., Hëlîgoland, 2 t., Lubeck 2 t., Bergedorf 2 t., Hambourg 10 t., Hanovre 2 t., Oldenbourg 4 t., Brunswick 4 t., Prusse 20 t., Saxe 9 t., Allem. Tour et Taxis 7 t., Bade 7 t.

Luxembourg 5 t., France 66 t., Espagne 63 t., Modène 2 t., Eglise 7 t., Deux-Siciles 2 t., S.-Marin, Malte, Serbie 6 t., Egypte 7 t., Açores 2 t., Sainte-Hélène, Cap triangle, Maurice 7 t., Perse 4 t., Alwar, Indes portug., Malacca 3 t., Hong-Kong 7 t., Japon 4 t., Philippines, Tasmanie 3 t., Queensland 4 t., N.-Zélande 7 t., Hawaï 2 t., Terre-Neuve, Prince-Edouard, 4 t., N.-Ecosse, Etats-Unis, 39 t. et env., Bahamas, Jamaïque, 5 t., S.-Christophe, Montserrat, Col. franc. 13 t., Barbade 3 t. déesse, S.-Vincent Grenade, Trinité 3 t. déesse, Curaçao, Honduras 3 t., Salvador 5 t., Nicaragua, Surinam, Pérou 11 t.

Plus beaucoup de fiscaux, quelques cartes entières et quatre assignats.
 Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 134. — Album universel à prix réduit, 4^e édit., contenant environ 840 timbres, la plupart en bon état, savoir : Grande-Bretagne 43 timbres, Norvège 14 t., Schleswig, Bergedorf 4 t., Saxe eff. 4 t., Bavière 17 t., Hongrie 16 t., Pays-Bas 21 t., France 87 t., Espagne 36 t., Portugal 18 t., Malte 2 t., Bulgarie 2 t., Turquie 8 t., Egypte 6 t., Côte-d'Or 4 t., Sainte-Hélène, Cap triangle, Orange 2 t., Transvaal 2 t., Natal 5 t., Maurice 5 t., Perse, Ceylan 5 t., Malacca 4 t., Chine, Hong-Kong 7 t., Japon 4 t., Australie occid. 2 t., Australie sud 5 t., Victoria 10 t., N.-Galles 9 t., Queensland 7 t., Hawaï, Terre-Neuve 4 t., Etats Unis 29 t., Bermudes, Bahamas, Jamaïque 10 t., Col. franc. 9 t., Dominique, Saint-Vincent, Grenade, Curaçao, Guatemala, Costa-Rica 2 t., Surinam 4 t., Equateur 3 t., Chili 8 t., Uruguay 5 t., etc.

Prix : 25 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 135. — Album universel à prix réduit, 3^e édit., contenant environ 860 timbres plus quelques fiscaux, savoir : Grande-Bretagne 47 timbres, Islande 3 t., Hëlîgoland 2 t., Lubeck 3 t., Bergedorf 2 t., Mecklembourg env., Oldenbourg 3 t., Brunswick 5 t., Allem. Tour et Taxis 13 t., Bade 12 t., Suisse 36 t., Luxembourg 9 t., France 77 t., Espagne 54 t., Portugal 15 t., Parme, Modène, 2 t., Deux-Siciles 2 t., Monténégro 2 t., Turquie 14 t., Açores 2 t., Sierra-Leone, Orange, Jummo-Cachemire, Haïderabad, Ceylan 5 t., Malacca 3 t., Hong-Kong 5 t.,

Shanghai, Japon 21 t., Australie occid., Queensland 2 t., Hawaï, Terre-Neuve 2 t., Mexique 10 t., Saint-Christophe, Curaçao 2 t., Guatemala 5 t., Salvador 2 t., Nicaragua, Costa-Rica 3 t., Surinam, Equateur 3 t., Pérou 8 t., Bolivie, Argentine 6 t., etc.

Prix : 25 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 136. — Album universel à prix réduit, 3^e édit., contenant environ 810 timbres (pas en très bon état), savoir : Grande-Bretagne 45 timbres, Suède 25 t., Brunswick 2 t., Wurtemberg 11 t., Bavière 15 t., Hongrie 15 t., Suisse 31 t., Belgique 24 t., Luxembourg 10 t., France 70 t., Monaco 4 t., Espagne 54 t., Bulgarie 5 t., Bosnie 2 t., Egypte 11 t., Guinée, Chypre, Perse, Jummo, Ceylan surchargés 7 t., Malacca surchargé, Hong-Kong 2 t., Australie cygne, Victoria 9 t., Queensland 3 t., N.-Zélande 5 t., Hawaï, Etats-Unis 27 t., Mexique 9 t., Haïti, Jamaïque 2 t., Antilles danoises, Tunis 2 t., Trinité 3 t., Honduras, Equateur, Argentine 5 t., etc.

Prix : 22 fr. (port : 0 fr. 85).

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

AUTRICHE

1873. *Timbres-télégraphe, effigie de François-Joseph I à droite, lithographiés.*

	Neufs.	Oblit.
76. 5 kr. brun.....	1f »	» »
77. 20 » bleu.....	2f50	» »
77 a. 25 » noir.....	15f »	» »
78. 40 » vert.....	3f 50	» »
79. 50 » gris lilas.....	10f »	» »
80. 60 » carmin.....	5f »	» »

COSTA-RICA

1889. *Timbres fiscaux avec CORREOS en surcharge noire.*

27. 5 c. brun rouge.....	1f »	» »
--------------------------	------	-----

1889. Effigie de 3/4 de Bernardo Soto,
CORREOS Y TELEGRAFOS.

28.	1 cent. brun.		
29.	2 -- vert foncé.		
30.	5 -- orange.		
31.	10 -- brun rouge.		
32.	20 -- vert jaune.		
33.	50 -- rose.		
34.	1 peso bleu.		
35.	2 -- violet.		
36.	5 -- olive.		
37.	10 -- noir.		

La série des 10 timbres. » » 20f »

Le 10 pesos seul. » » 7f50

PHILIPPINES

1886. Timbre-télégraphe, effigie d'Alphonse XII à droite.

137.	2 4/8 c. brun jaune..	» 60	» »
------	-----------------------	------	-----

TOLIMA

1884. Armes.

26.	50 cent. vert.	6f »	» »
27.	1 peso briqué.	12f »	» »
28.	2 » violet.	20f »	» »

PRIX-COURANT

DES NOUVEAUTÉS

Neufs Oblit.

Argentine, effigies diverses, gravés.

2 cent. violet.	» 25	» »
60 -- noir.	5f «	» »

Idem, bande, effigie d'Agüero.

4 centavos bleu.	» 40	» »
--------------------------	------	-----

Cuba, effigie d'Alphonse XIII, enfant.

20 c. violet foncé.	2f »	» »
-----------------------------	------	-----

Guatemala, bande, gros chiffre.

2 cent. brun.	» 40	» »
-----------------------	------	-----

Idem, cartes, types divers.

3 cent. bleu.	» 60	» »
3 -- rose.	» 60	» »

Levant, bureaux allemands, avec-

loppe d'Allemagne de 1889 avec valeur en surcharge noire.

20 paras carmin.	» 40	» »
--------------------------	------	-----

Natal, effigie à gauche.

3 pence gris.	» 75	» »
-----------------------	------	-----

Philippines, timbre-télégraphe, armes.

1 c. de p. vert.	» 30	» »
--------------------------	------	-----

Salvador, Liberté en pied.

1 cent. vert.		
2 -- bistre.		
3 -- jaune.		
5 -- bleu.		

La série des quatre timbres. » » » 80

Santander, armes, types divers.

5 cent. rouge.	» 75	» »
10 -- violet.	» 150	» »

VIENT DE PARAÎTRE
CATALOGUE DESCRIPTIF

de toutes les

ENVELOPPES ET BANDES POSTALES

feuilles-télégrammes, etc.

PARUES DEPUIS LEUR INVENTION
JUSQU'EN 1890.

Illustré de 380 gravures

Prix : 1 franc (port : 0 fr. 10 c.)

Nota. — Nous allons nous occuper incessamment des catalogues de cartes postales et de surcharges, mais il nous est impossible, pour le moment, de fixer la date précise de leur apparition.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite des réponses à nos abonnés.

Le Gérant : A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

AVIS. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Pendant que les timbres du **Brésil** au type de la Croix du Sud, catalogués en mars, nous arrivent tout doucement, on nous annonce que le gouvernement républicain prépare une série de timbres-télégraphe et une série de timbres-taxe pour le même usage.

La première comprendra neuf valeurs de trois types différents : les 100, 200 et 500 reis représenteront un Mercure ayant à ses côtés les armes de la République, dans les 1000, 2000 et 5000 reis, le Mercure sera remplacé par une Liberté; enfin les 10,000, 20,000 et 50,000 reis seront au type des armes.

Quels chiffres fabuleux ! mais que nos lecteurs ne s'effrayent pas, les reis équivalent à peu près à 1/4 de centime, 50,000 reis font 125 francs ou 5 livres anglaises; les télégrammes dépassant ce prix ne sont pas rares, surtout ceux à destination de l'Europe.

Pour en revenir aux timbres, ajoutons que toutes les valeurs seront ornées des fondres électriques, comme de raison : on ne comprend guère les timbres-télégraphe autrement. Ils seront du même format que les timbres-poste et, nous dit notre correspondant, de même couleur qu'eux. Nous ne comprenons guère puisque les valeurs ne sont pas les mêmes.

La deuxième série, celle des timbres-taxe pour télégrammes, sera similaire à la première, à la différence qu'elle ne comprendra que six valeurs de 100 à 5000 reis, et probablement d'une couleur différente. Enfin on nous dit que le modèle proposé pour ces timbres-télégraphe est très beau et que ce sera peut-être une raison pour qu'on ne l'adopte pas.

Nous recevons un nouveau 5 centavos d'**Argentine**, type gravé, qui n'est qu'une

réminiscence de celui de l'année dernière ; le type est le même, mais entièrement refait, on a tenu compte des critiques qui avaient été formulées lors de son apparition. Dans le nouveau, le buste de Rivadavia est agrandi aux dépens du cadre et des ornements qui par ce fait écrasent moins l'effigie. La couleur elle-même est changée et de carmin devient rouge. Un seul point d'interrogation se pose : la *Compania Sud-Americana de billetes de banco* de Buenos-Ayres, va-t-elle chaque année retoucher ses types ? A ce compte elle deviendrait aussi onéreuse pour les collectionneurs que l'*Hamilton bank-note* C^o de New-York qui a tant défrayé nos causeries depuis six mois.

A propos de cette dernière Compagnie, un correspondant de San-José nous écrit que le 15 septembre prochain, l'Union fédérative des cinq républiques du **Centre Amérique** sera un fait accompli ; on élabore dès maintenant une constitution, et entre autres choses le tarif postal sera uniforme dans toute l'Union Centrale ; il est à peu près certain qu'un type unique de timbre-poste sera adopté et que tous les beaux contrats passés avec l'*Hamilton bank-note* C^o seront annulés par ce fait. Quelle bonne farce !

Nous pensions que le nouveau 10 centavos de **Colombie** du mois de février avait repris le type des armes, tout simplement parce que le président Nunez avait cédé le pouvoir à un autre, mais voici qu'à son tour l'effigie du maréchal Sucre disparaît sur le 2 centavos pour revenir aux armes ; c'est donc un revirement complet et la petite galerie des hommes célèbres de la Colombie au lieu de s'accroître va s'effacer complètement des timbres ; à quand le tour de Bolivar et de Narino ? Ces portraits, mal dessinés, n'étaient réellement pas fameux, mais enfin ils disaient mieux que les sempiternelles armes que depuis trente années on a fait passer par tant de cadres différents.

Haïti veut comme les autres avoir ses timbres de service ; les timbres-poste à l'effigie de Salomon nous parviennent surchargés des lettres R. S. en noir ; quoique en Haïti on parle le français, nous avouons ne pas comprendre du tout le sens de cette abréviation.

Le 6 cents des **Etats-Unis** vient de paraître ; il est au type des timbres de basse valeur avec l'inscription en bas, et représente le portrait de *Garfield* de trois quarts à gauche ; sa couleur est rouge brun.

On nous écrit que les enveloppes du **Protectorat** ne sont plus en usage et que ce sont celles du **Béchuanaïland** qui servent pour toutes les villes ; l'annexion serait-elle déjà complète ?

Un confrère anglais annonce au type du 3 pence de l'**Australie occidentale** de 1871 un nouveau 1 penny de couleur rose comme celui de l'année dernière.

Le 18 pence bien clair de **Victoria** que nous annonçons seulement en mars dernier, vient déjà de changer de couleur : il est actuellement rouge. Au type du 1 penny catalogué le même mois, nous avons reçu depuis une carte et une bande de même valeur, également imprimés en brun rouge.

Nouvelle surcharge à **Ceylan** ; le 15 cents olive a été transformé en 5 cents par les mots « Five Cents » en petites lettres dans le milieu du timbre ; puis en haut et en bas en lettres capitales, les mots : **POSTAGE-REVENUE**. Pour les amateurs de surcharges signalons encore une nouvelle variété du 2 cents sur le 4 c. lilas rose ; la valeur ancienne est biffée d'un trait et la nouvelle écrite en petites lettres dans le milieu du timbre, comme nous venons de le dire pour le 15 cents.

Avec le type du timbre annoncé en février dernier, **Shanghai** nous envoie une carte de la valeur de 2 cents pour la poste locale, imprimée en jaune bistre.

Le vent souffle en Russie à l'unification des diverses provinces de l'empire qui ont conservé un restant d'autonomie ; c'est ainsi que la **Finlande** se voit sur le point de perdre son titre de grand-duché pour devenir un simple gouvernement russe. Les journaux ont même annoncé que les timbres-poste russes auraient seuls cours en Finlande à partir du 1^{er} mai ; la dernière émission que nous finissions de cataloguer le mois dernier aurait donc été le chant du cygne de ce pays. Notons cependant que les dernières lettres que nous avons reçues de nos correspondants étaient encore affranchies avec les timbres finlandais.

On nous annonce de **Suède** que des bandes de 4, 5 et 10 ore seront bientôt émises ; il en est pour ces bandes comme pour les timbres-poste à effigie que nous faisons recevoir en septembre dernier, nous avons le temps d'attendre leur apparition.

Les timbres pour journaux d'**Autriche** seront-ils dentelés ou non ? La question n'est pas brûlante, mais c'est déjà la deuxième fois qu'on nous fait espérer qu'ils seront perforés officiellement et le mois dernier nous les cataloguions sur la foi d'un correspondant ; un autre nous dit aujourd'hui qu'il n'en est rien ; lequel croire ? En attendant une solution, voici une nouveauté qui ne sera pas mise en doute : la carte à 2 kr. vient de paraître avec en plus une grecque pour cadre, et d'un format un peu plus grand que la précédente.

Nos correspondants d'**Italie** ont mis beaucoup de zèle — ce dont nous les remercions — à nous communiquer le décret royal autorisant des surcharges de 20 cent. sur les timbres de 30 et 50 centesimi hors cours et de 10 c. sur les cartes de 15 et 30 c., qui seront mises en vente à partir du 1^{er} juillet prochain. Nous avons reçu des journaux de divers points de la péninsule, un d'eux publié à Bologne est déjà curieux par son titre : *Il resto del Carlino* ! Nous donnons aux *Documents officiels* la traduction du décret en question.

Après le 10 pence de **Grande-Bretagne** en voici un nouveau de 14 pence que nous verrons plus longuement le mois prochain ; nos amis anglais contestaient déjà l'utilité du 10 pence, que vont-ils dire du 14 p. ? L'enveloppe de 10 pence a également fait son apparition, le timbre est celui de la formule-télégramme de l'année dernière et aussi le couleur bleue.

Un changement prochain va avoir lieu dans les cartes de **France** dont le carton sera uniformément chamois clair au lieu de bleu et teinté violet ; la fourniture vient d'en être recommandée à un de nos plus grands fabricants de papiers des environs de la capitale, mais nous ne savons pas si le timbre continuera à être imprimé en noir comme actuellement.

Le congrès télégraphique est actuellement réuni à Paris : les délégués des états de toutes les parties du monde apportent dans leurs portefeuilles des projets de toutes sortes et nous savons que plusieurs proposeront l'usage universel des timbres-télégraphique. L'adoption de cette mesure nous surprendrait après les essais malheureux qui ont été tentés dans beaucoup de pays, en France notamment.

CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

MAI 1890

ARGENTINE

Timbre de 1889 gravé, refait, dentelé.
5 c. rouge. *Rivadavia*

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Timbre, type de 1871, dentelé.
1 penny rose

AUTRICHE

Carte, timbre en cours, cadre grecque,
carton chamois
2 kr. brun.

CEYLAN

Timbre en cours avec POSTAGE-REVENUE et valeur en surcharge noire.
5 cents sur 15 c. olive

COLOMBIE

Timbre, armes, papier teinté, dentelé.
2 centavos rouge.

DIÉGO-SUAREZ

Timbre des colonies en cours avec valeur en surcharge violette.
15 sur 25 c. noir sur rose.

ÉTATS-UNIS

Timbre, suite de la série en cours, dentelé.



6 cents rouge brun, *Garfield*.

FRANCE

Timbre, type en cours, dentelé.

50 centimes rose.

GRANDE-BRETAGNE

Timbre, genre en cours, dentelé.

14 pence rose et violet.

Enveloppe, timbre de 1847 à droite, papier blanc.

10 pence bleu.

GUATEMALA

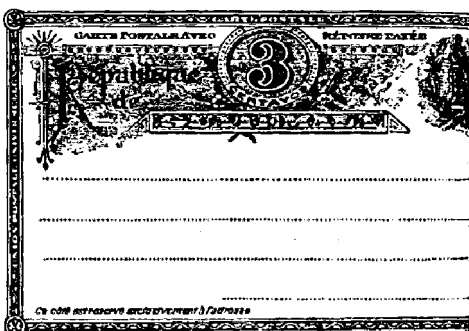
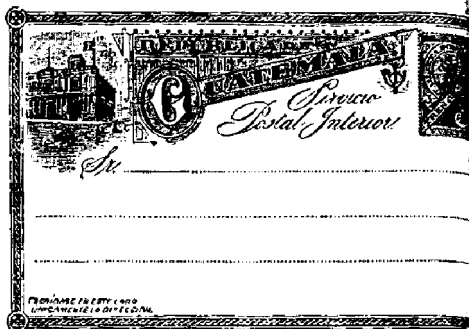
Type des enveloppes annoncées le mois dernier.



Type de la bande.



Types des cartes.



HAITI

Timbres de service, timbres en cours avec R. S. en surcharge noire.

1 cent. rouge.

2 — violet.

etc., etc.

HONDURAS

Type des enveloppes et bandes an-



noncées en mars.

Type des cartes.



HONGRIE

Enveloppe, type en cours, papier gris.

5 kr. orange

JAMAIQUE

Timbre en cours, dentelé.

6 pence jaune.

Timbres de service, timbres en cours, avec OFFICIAL en surcharge noire.

1/2 penny vert.

1 — carmin.

etc., etc.

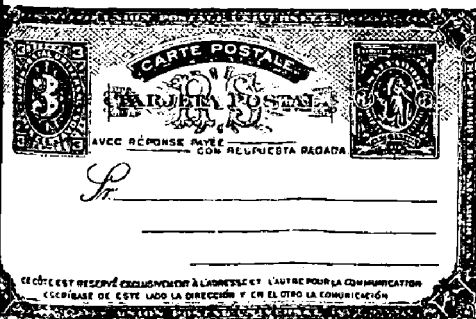
MONTÈNEGRO

Timbre, type en cours, dentelé.

1 fl. bleu.

SALVADOR

Type des cartes annoncées en février.



NABHA

Timbres des Indes anglaises avec NABHA STATE en surcharge noire.

3 annas orange.

6 — bistre.

12 — brun sur rouge.

SHANGHAI

Carte, timbre en cours à droite, inscriptions, cadre, carton blanc.

2 cents bistre jaune.

TRAVANCORE

Carte, type en cours, carton crème.

8 cash carmin.

VICTORIA

Timbre en cours, dentelé.

18 pence rouge.

Bande, timbre de 1890.

1 penny brun rouge.

Carte, type en cours avec timbre de 1890.

1 penny brun rouge.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les n° 111 à 114)

Enfin en décembre 1849, fut mis en cours le timbre suivant qui complétait la série annoncée :

40 centimes rouge.

Les variétés de cette valeur consistent seulement dans le plus ou moins d'intensité de la couleur ; elles ont probablement été émises dans l'ordre suivant :

40 centimes rouge orange pâle.

40 centimes rouge orange foncé.

40 centimes rouge orange vif (le rouge domine).

Le papier est jaunâtre comme aux timbres précédents.

Nous ne ferons pas une étude spéciale des oblitérations : cependant nous signalerons les principales qui présentent un certain intérêt et qui auront l'avantage, pour les collec-

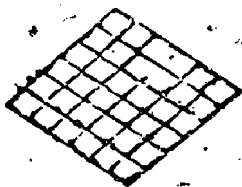
tionneurs, d'aider à distinguer les timbres français de 1849 des coloniaux de 1872, qui sont au même type et imprimés dans des couleurs analogues.

Selon un des paragraphes de la circulaire que nous avons citée page 57, les premiers timbres-poste furent annulés au moyen du timbre à date existant alors dans tous les bureaux et dont nous donnons ici un *fac-simile* (le chiffre placé en bas entre



parenthèses est le numéro d'ordre du département : 49 pour la Marne). On trouve assez rarement, annulant les premiers timbres de la République, une autre griffe à date beaucoup plus grande, un tiers environ, qui servait antérieurement, sous le règne de Louis-Philippe.

On remarqua bientôt que le timbre à date s'imprimait mal sur les timbres à 20 centimes noir principalement, il fut dès lors remplacé par la grille en losange qui est l'oblitération que l'on



trouve le plus communément sur les timbres de 1849.

Voici enfin une lettre curieuse qui nous apprend qu'il s'en est fallu de peu que les timbres ne fussent déchirés au lieu d'être oblitérés, ce qui a toujours été le rêve des administra-

tions postales, comme on le verra plus loin, et qui n'a pu, heureusement pour les collectionneurs, se réaliser jusqu'à présent qu'en... Afganistan, où les timbres d'affranchissement sont entaillés en même temps que la lettre, naturellement.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DES POSTES

BUREAU DES CORRESPONDANCES

Paris, le 8 janvier 1849

Monsieur,

Vous me faites connaître par votre lettre en date du 4 janvier, qu'il vous a été remis une dépêche dont une partie de l'adresse avait été déchirée en enlevant le timbre-poste.

Comme vous le faites observer, Monsieur, la précaution prise par l'Administration de détruire une portion de la figurine avait pour but de rendre impossible l'usage répété d'un même timbre, mais ce mode d'annulation qui présente des inconvénients n'était que momentané : des timbres spéciaux seront à l'avenir apposés sur les figurines et les lettres ne seront plus exposées à être endommagées.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES

E. THIAYER

M. Hemerdinger, à Paris.

Nous possédons plusieurs essais des premiers timbres-poste français qui témoignent des recherches de l'Administration pour arriver à détruire plus ou moins complètement les timbres au lieu de les oblitérer à l'encre grasse :

Des feuilles du 20 furent tirées en gris-bleu très pâle puis découpées en rangées verticales ; chaque timbre était muni d'une petite mèche de soie violette placée en travers dans la gomme et dépassant à gauche ; le timbre étant collé sur la lettre on espérait pouvoir

le déchirer en deux en tirant sur la soie!

Dans la même intention des timbres de 40 c. que nous avons sous les yeux, furent gommés seulement en haut et en bas, le milieu n'étant pas collé sur la lettre devait être déchiré à l'aide d'un style.

Nous avons encore des timbres de 20 c. bleus imprimés en nombre sur du pain à chanter ou pain d'hostie. Nous supposons que vu leur extrême fragilité, on espérait les mettre en miettes en les frappant sur les lettres qu'ils auraient affranchies.

Un inventeur, M. Pichot de Poitiers, proposa d'imprimer les timbres sur un papier chimique altérable à l'eau additionnée d'un peu d'acide; il soumit des essais qui sont une copie du timbre de 1849 sauf que les inscriptions du haut et du bas sont inversées et que l'effigie de la liberté est tournée à droite; nous en avons vu de toutes nuances; le fond du papier est presque toujours moiré. Mais tous ces procédés entraînaient dans leur application une perte de temps considérable et le coup de tampon a prévalu.

Cependant le Trésor eut dès la première année à se défendre contre les fraudes et même les contrefaçons ainsi que l'indique le *fait divers* suivant que nous empruntons au *Moniteur* du 4 mai 1849 :

Plusieurs journaux ont répété que des timbres-poste avaient été saisis et défilés au Procureur de la République, à Paris; il est bon que le public soit rassuré à ce sujet.

Le petit nombre des faux timbres mis en circulation sont maintenant sous la main de la justice, et, à la connaissance de l'Administration, il n'en existe plus aujourd'hui un seul en circulation.

Les timbres dont on a parlé offraient d'ailleurs si peu de ressemblance avec le type original que, tout d'abord, les employés des Postes ont pu les distinguer facilement des timbres véritables.

La première loi répressive en matière de timbres-poste date du 16 oc-

tobre 1849. Elle se compose de l'article suivant :

Quiconque aura sciemment fait usage d'un timbre-poste ayant déjà servi à l'affranchissement d'une lettre sera puni d'une amende de 50 francs à 1000 francs. En cas de récidive, la peine sera d'un emprisonnement de cinq jours à un mois et l'amende sera doublée.

Sera punie des mêmes peines, suivant les distinctions sus-établies, la vente ou tentative de vente d'un timbre-poste ayant déjà servi (art. 13).

L'article 463 du Code pénal sera applicable dans les divers cas prévus par le présent article de loi.

Nous terminons ce chapitre par un peu de statistique empruntée à un ancien annuaire des Postes.

ANNÉES	NOMBRE DES LETTRES		NOMBRE TOTAL des lettres
	affranchies	taxées	
1848.....	12.214.040	109.926.360	122.140.400
1849.....	23.740.200	134.527.800	158.268.000

(A suivre)

SEYCHELLES

Groupe d'îles de la mer des Indes au N. E. de Madagascar, par 52° 55' — 53° 50' de longitude E et 3° 58' — 5° 45' de latitude S.; elles sont au nombre de 30 dont la principale est Mahé. La population est évaluée à 8,000 habitants.

Le climat est chaud et peu salubre; le sol est extrêmement fertile et les îles abondent en sites pittoresques. Les principaux produits sont : les noix de coco, le blé indien et le cacao.

Découvertes par les Portugais, elles tombèrent ensuite entre les mains des Français et finalement furent cédées aux Anglais en 1814.

Victoria, la ville principale, est située au nord-est de Mahé et possède un bon port.

Ces îles sont administrées par un commissaire sous le contrôle du gouverneur de Maurice.

TABLEAU DE LA NUMÉRIQUE

chez les peuples écrits

FRANÇAIS	ESPAGNOL	PORTUGAIS	ITALIEN	ROUMAIN	ANGLAIS
quart	cuarto	quarto	quarto	pâtrime, sfert	quarter
tiers	tercio	terço	terzo	treime	third
de mi	medio	meio	mezzo	junătate	half
un	un, una	um	uno	un	one
un et demi	uno y medio	um e meio	uno e mezzo	uno si junătate	three half
deux	dos	dois	due	don, doi, două	two
trois	tres	tres	tre	trei	three
quatre	cuatro	quatro	quattro	patru	four
cinq	cinco	cinco	cinque	cinci	five
six	seis	seis	sei	sêse	six
sept	siete	sete	sette	sêpte	seven
huit	ocho	oito	otto	optu	eight
neuf	nueve	nove	nove	nou	nine
dix	diez	dez	dieci	zece	ten
onze	once	onze	undici	unu spre zece	eleven
douze	doce	doze	dodici	doi spre zece	twelve
treize	trece	treze	trezeci	trei spre zece	thirteen
quatorze	catorce	quatorze	quattordici	patru spre zece	fourteen
quinze	quince	quinze	quindici	cinci spre zece	fifteen
seize	diez y seis	dezeséis	sedici	sêse spre zece	sixteen
dix-sept	diez y siete	dezesete	diecisette	sêpte spre zece	seventeen
dix-huit	diez y ocho	dezoito	dieciotto	optu spre zece	eighteen
dix-neuf	diez y nueve	dezenova	diecinueve	nou spre zece	nineteen
vingt	veinte	vinte	venti	dozeci, doizeci	twenty
trente	treinta	trinta	trenta	trei-zece	thirty
quarante	cuarenta	quarenta	quaranta	patru-zece	forty
cinquante	cincuenta	cincuenta	cinquanta	cinci-zece	fifty
soixante	sesenta	sessenta	sessanta	sêse-zece	sixty
soixante-dix	setenta	setenta	settanta	sêpte-zece	seventy
quatre-vingts	ochenta	oitenta	ottanta	optu-zece	eighty
quatre-vingt-dix	noventa	noventa	novanta	non-zece	ninety
cent	cien, ciento (1)	cem (2)	cento	una suta	hundred
et	y	e	è	si	and

(1) En espagnol, la Bolivie donne sur un timbre, 500 : QUINIENTOS.

(2) En portugais, le Brésil donne les valeurs suivantes, 200 : DUZENTOS ; 300 : TREZENTOS ; 400 : QUATROZENTOS ; 500 : CINQUEZENTOS ; 600 : SEZENTOS ; 700 : SETEZENTOS ; 800 : OITEZENTOS ; 900 : NOVEZENTOS ; 1000 : MIL.

NOTA. — A cause de la place, nous avons dû faire cette composition en lettres minuscules et de se procurer ces lettres. Tous les accents disparaissant dans les lettres capitales (qui sont toujours caractères.

RATION EN LETTRES

en caractères latins

FRANÇOIS	NORVÉGIEN	SUÉDOIS ET FINLANDAIS	ALLEMAND	HOLLANDAIS	CANAQUE pour Hawaï
part, quart	fire	fjerdedel	viertel	vierde	hapaha
djedeel	trediedel	tredjedel	drittel	derde	hapakolu
halv	halv	half	halb	half	hapa
en	en	en, ett	ein	een	akahi
en halv	en og en halv	en och en halv	ein und halb	een en een half	
to	to	tva	zwei	twee	elua
tre	tre	tre	drei	drie	ekolu
fire	fire	fyra	vier	vier	eha
fem	fem	fem	fünf	vyf	elima
sex	sex	sex	sechs	zes	eono
syv	syv	sju	sieben	zeven	ekihu
otte	otte	atta	acht	acht	ewalu
ni	ni	nio	neun	negen	eiwa
ti	ti	tio	zehn	tien	umi
elleve	eleve	elfva	eilf	elf	umi kumam akahi
tolv	tolv	tolf	zwolf	twaalf	umi kumam alua
tretten	tretten	tretton	dreizehn	dertien	umi kumam akolu
fjorten	fjorten	fjorton	vierzehn	vierten	umi kumam aha
femten	femten	femton	funfzehn	vyftien	umi kumam alima
sexten	sexten	sexton	sechzehn	zestien	umi kumam aono
system	sytten	sjutton	siebenzehn	zeventien	umi kumam akihu
atten	atten	aderton	achtzehn	achtlien	umi kumam awalu
nitten	nitten	nitton	neunzehn	negentien	umi kumam aiwa
tyve	tyve	tjuga	zwanzig	twintig	eiwa kalua
tredive	tredive	tretio	dreiszig	dertig	kanakolu
fyrti	firti, forti	fyratio	vierzig	veertig	kanaha
endstyve (3)	femti	femtio	funfzig	vyftig	kanalima
sendstyve	sexti	sextio	sechzig	zesfig	kanaono
endendstyve	sytti	sjuttio	siebenzig	zeventig	kanahiku
endstyve	otti	altio	achtzig	tachtig	kanawalu
endendstyve	nitti	nittio	neunzig	negentig	kanaiwa
hundrede	hundrede	hundra	hundert	honderd	haueri
—	—	—	—	—	—
ord	og	och	und	en	a

CENTOS ; 1,000 : MIL.
90 : HALVFEMS'.

bligé dans les langues roumaine et suédoise, certains accents sur les voyelles à cause de la difficulté
elles qu'on voit sur les timbres), nos lecteurs sont priés de lire comme si nous avions employé ces

LE JUBILÉ DE LA POSTE A UN PENNY
et l'Expositon
de timbres-poste à Londres

Londres, 20 mai 1890

Nous venons d'assister coup sur coup à l'ouverture de deux expositions du plus grand intérêt qui montreront aux amateurs français, généralement un peu timides, en quelle faveur sont tenues ici les collections de timbres-poste. La Corporation de la cité de Londres a voulu célébrer, par un jubilé grandiose, le Cinquantenaire de la réforme postale en Angleterre et l'introduction du timbre-poste.

A cet effet, Guildhall (l'Hôtel de Ville) a été converti pour samedi et lundi 17 et 19 mai seulement en un immense Musée postal, réunissant les reliques du passé et tous les services en pleine activité de la poste et du télégraphe.

Cette exposition a été ouverte au milieu d'une affluence considérable par le Prince de Galles.

Il nous faudrait un volume pour décrire tout ce que nous y voyons de remarquable : essais des premiers timbres anglais et des enveloppes Mulready, portraits et autographes de Rowland Hill, timbres, enveloppes et cartes d'Angleterre depuis la première émission avec les moindres variétés, comme numéros des planches de tirage, etc. Aussi les timbres neufs envoyés pour la circonstance par tous les pays et groupés en de singulières mosaïques.

Ailleurs, on avait réuni des modèles de tous les moyens de transport : voitures, chemins de fer, bateaux, etc.

Une salle était occupée par un campement véritable de la poste de guerre avec ses guards costumés de toile grise (*Army post office*).

On ne pouvait approcher des bureaux de poste et de télégraphe improvisés, assiégés par le public qui voulait de là adresser des dépêches, des lettres ou des cartes dont l'oblitération est toute particulière : une sorte d'étoile avec inscription commémorative.

Ces bureaux ont vendu samedi dix mille cartes-poste d'un modèle spécial, portant le timbre ordinaire à droite, mais ayant dans la partie supérieure les armes

de Londres supportées par des griffons et à gauche le monogramme V R surmonté d'une couronne, puis l'inscription *penny postage jubilee Guildhall London*, le tout imprimé en carmin sur chamois. Ces cartes, d'un penny, étaient vendues six pence au profit de la caisse de secours de la poste — tout le tirage de dix mille, et il n'en sera pas fait d'autre, a été vendu en quelques heures, et aujourd'hui on se dispute à 25 francs les cartes du jubilé.

Les membres du Comité portaient à la boutonnière une imitation en émail du timbre violet anglais de 1 penny.

A l'occasion également du 50^e anniversaire de l'invention des timbres-poste, une seconde exposition a été organisée par la Société des collectionneurs de Londres, dans les magnifiques salles de Baker Street connues sous le nom de Portman Rooms, où M^{me} Tussaud avait précédemment son Musée de figures de cire.

Les collectionneurs anglais ont bien fait les choses et je ne crois pas qu'ils trouvent des rivaux surtout chez nous.

Personnellement, nous ne regrettons pas d'avoir passé la Manche pour assister à ces curieuses manifestations, et pouvoir de visu en rendre compte à nos lecteurs qui comprendront parfaitement que nous n'exagérons rien.

Donc lundi 19 mai, l'Exposition de timbres-poste a ouvert ses portes; en nous y rendant, nous avons rencontré d'abord, dans les rues des files ambulantes de vingt hommes *sandwich*, porteurs à double face d'affiches annonçant l'Exposition.

Une semblable annonce monstre, en lettres blanches cousues sur une bande d'étoffe rouge est tendue et barre à la hauteur du 3^e étage tout Baker Street !

Devant Portman Rooms est campée une garde d'honneur dont le costume attire notre attention : tout noir mat, du casque aux bottes, avec quelques ornements d'argent ; ce sont les volontaires des postes (employés) *post office rifles*.

A midi exactement entrée du duc d'Edimbourg second fils de la reine Victoria : le duc a 45 ans, il ressemble un peu au Prince de Galles ; il est accompagné d'une suite nombreuse : le duc de Teck, le duc de Leinster, le comte de Kingston, le vicomte Bangor, le Directeur général des Postes, sir Paul Samuel, l'Agent général de Tasmanie, Woods Pacla, etc.

Le comité de l'Exposition est composé des collectionneurs suivants : MM. Philbrick conseiller de la Reine, Tapling membre du Parlement, Bacon, Castle, Douglas Garth, Tilleard et Colman.

M. Tapling lit au royal visiteur une adresse dans laquelle il détaille les bienfaits du timbre-poste, introduit le 6 Mai 1840 ; il remercie le duc de sa présence et aussi d'avoir bien voulu prêter à l'Exposition une partie de sa collection.

Voici la traduction de la réponse du duc d'Edimbourg d'après sténographie :

« M'étant intéressé moi-même depuis quelque temps à l'objet auquel cette Exposition est consacrée, j'ai été heureux de recevoir l'invitation de l'ouvrir et d'avoir l'occasion de visiter la collection des plus intéressantes qui est maintenant soumise au public.

Le 50^{ème} anniversaire de l'introduction du timbre-poste a certainement été bien choisi pour l'inauguration de cette Exposition. Je vous félicite de l'assistance et de la coopération si courtoisement octroyées par les Autorités postales, tant de ce pays que des Colonies, de même par les nombreux particuliers qui ont mis à votre disposition leurs précieuses collections et je n'ai pas besoin de dire le plaisir que j'ai éprouvé de faire ce qui était en mon pouvoir pour vous assister.

De tout cœur je souhaite plein succès à vos efforts et j'espère que les résultats seront tout à l'avantage des institutions charitables dépendant de l'Administration des Postes qui ont été si judicieusement choisies pour recevoir les bénéfices (de l'Exposition).

L'Exposition est d'un grand intérêt, non-seulement pour les collectionneurs de timbres-poste et ceux qui suivent la science de la Philatélie, mais aussi pour tout le monde.

Il ne reste à déclarer que l'Exposition est ouverte. »

Puis le duc d'Edimbourg et sa suite visitent longuement les vitrines et finalement se rendent dans une salle du fond (l'ancienne salle des *Horreurs*) où un magnifique *luncheon* est offert.

La musique des *post office rifles* fait entendre ses fifres et ses tambours et le public se répand dans les salles de l'Exposition.

Que dire si non que tout ce qui peut entrer dans des collections de timbres-poste se trouve réuni ici. C'est merveilleux, malgré des répétitions inévitables, c'est particulièrement bien installé. Nous repro-

cherons seulement aux tables vitrines où les feuilles de collections sont placées d'avoir trop de profondeur (20 centimètres environ) pour permettre de regarder les timbres de près ; des cadres vaudraient mieux. Aussi la grandeur du Hall ne permet pas de voiler l'excès de lumière et même de soleil qui pourront bien pendant huit jours altérer un peu les couleurs roses et violettes de timbres précieux.

Nous remarquons principalement les timbres d'Australie et surtout les Nouvelle-Galles du Sud de M. Tapling dont la collection générale est la plus importante qui existe après celle de M. de Ferrari ; les rarissimes anciens Guyane à un collectionneur du pays, les timbres des états indiens à M. Evans, ceux de Tasmanie à M. Castle, du Cap de Bonne Espérance à M. Colman, de Caboul à M. Harrison, ceux des Antilles espagnoles et de Fernando Po au duc d'Edimbourg, les essais anglais à M. Pearson Hill, fils de Rowland Hill, les essais prêts par le Post Office, les gravures sur acier des principales colonies anglaises, les timbres en feuilles de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Tasmanie envoyés par les Gouvernements de ces pays, etc.

Voici nos premières impressions, le mois prochain nous étudierons nos notes à tête reposée.

ARTHUR MAURY.

ESPAGNE

LE 2 REALES BLEU DE 1851

Épilogue. — Le timbre dont nous avons entreteuu nos lecteurs est définitivement classé dans notre collection de timbres faux dont il fait le plus bel ornement.

Ce timbre nous a trompé jusqu'au moment où nous avons pu le comparer au seul exemplaire authentique connu qui est l'oblitéré de M. de Ferrari, mais ce qui a complètement dissipé nos doutes, c'est que ce 2 r. bleu a un imperceptible *manque* que l'on retrouve sur un *rare* 2 reales rouge faux, fait en Allemagne il y a dix ans environ et que le faussaire, converti depuis, dit-on, n'a pas continué à vendre. Ce faussaire aurait fait une petite marque pour reconnaître — au besoin — lui-même ses imitations ; ce fait était connu d'un de nos

confrères qui aurait bien dû nous prévenir plus tôt.

Cette superbe contrefaçon est obtenue par photographie et le cliché n'aurait été pris sur le 2 reales que pour la légende du bas, l'effigie et le dessin seraient empruntés à une autre valeur qui est imprimée plus nettement.

Du même contrefacteur on connaît encore les 2 reales d'Espagne de 1852 et 1853, mais malgré la perfection de l'exécution on on les reconnaît aisément par la couleur et le papier qui n'ont pu être *attrapés* exactement, et là on sait bien qu'on ne se trouve pas en présence d'essais.

Il existe encore du même auteur des Cap de Bonne-Espérance triangulaires provisoires de 1861 : 1 penny carmin, 1 p. rouge, 4 p. bleu, ainsi que les erreurs d'impression 1 penny bleu, 4 p. rouge; ces imitations n'ont été lancées qu'à très petit nombre. Il faut citer dans le même cas le 3 pfennig rouge de Saxe de 1850.

Puisque nous tenons le chapitre des contrefaçons dangereuses, rappelons que la lumière n'a pas été faite sur un Réunion signalé dans notre n° 108 et qui avait tous les caractères des vrais, mais dont l'impression était louche.

Devant le danger qui menace la collection des timbres-poste, du fait de la contrefaçon photographique, nous proposons à nos confrères de tous pays une ligue sérieuse de défense mutuelle, dont le siège serait chez l'un de nous, tiré au sort à tour de rôle pour une année; là on centraliserait les renseignements concernant les contrefaçons et on tiendrait les adhérents au courant par circulaires dont les journaux philatéliques reproduiraient un résumé, ce que nous avons fait déjà lors de l'apparition du Toscane 1 quattrino noir.

Cet article était composé lorsque nous avons reçu la lettre suivante de M. Tapling à qui nous avons soumis notre 2 reales bleu et expliqué nos doutes. Le célèbre collectionneur anglais possède donc aussi le timbre authentique :

Je ne sais quoi dire de votre 2 reales bleu gris. Il y a longtemps que je possède ce timbre mais dans la couleur plus vive du 6 reales. Votre specimen me semble donc probablement un essai, mais je n'en suis pas sûr. Le type est bien le même que celui des timbres.

Voir enfin à la correspondance, diverses réponses sur le même sujet.

DOCUMENTS OFFICIELS

ITALIE

TIMBRES HORS COURS

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les Postes et Télégraphes a décrété :

Art. 1. — Les timbres de 30 et de 50 centimes retirés de la circulation suivant l'article 230 du règlement approuvé par décret royal du 20 juin 1880, n° 6152 (3^e série) seront mis en vente au prix de 20 centimes l'un, pour être employés en remplacement de ceux de cette dernière valeur, après addition sur la valeur des timbres par l'office du gouvernement, de la légende: CENT. 20.

Art. 2. — Une partie des cartes postales pour l'étranger de 30 cent. existant dans les magasins de l'office ci-dessus, qui excèdent les besoins présumés, seront converties en cartes à 40 centimes pour l'intérieur, et seront mises en vente après addition sur celles de 30 cent. de la légende : « VALEVOLE ANCHE PER L'INTERNO » (*Valable aussi pour l'intérieur*) et après la substitution sur la valeur du prix de 10 CENT. à celui indiqué.

Art. 3. — Les timbres et cartes ci-dessus pourront être utilisés par le public à partir du 1^{er} juillet 1890 et pendant toute l'année 1891, après quoi ils cesseront d'être valables, mais seront admis à l'échange pendant tout le premier semestre de 1892.

CORRESPONDANCE

A divers photographes. — Le 2 reales bleu d'Espagne ne nous semble pas obtenu à l'aide du papier bleu au ferro-prussiate; la teinte particulière de ce papier nous est bien connue et ne nous tromperait pas.

M. F. à Paris nous remet un timbre de Sicile 1859, effigie du roi Ferdinand, imprimé en bleu au lieu d'orange, nous disant : la couleur diffère un peu de celle du 2 gr. bleu, le papier est plus épais, ce qui n'empêche sans doute pas mon timbre d'être d'une rareté de premier ordre si la gravure est authentique ?

Réponse. — La gravure est authentique; elle est même si belle que cette épreuve est un essai tiré avec grand soin sur un papier fort non collé.

Réponse à divers. — Nous avons déjà dit à plusieurs reprises que beaucoup de timbres verts, notamment ceux de France, des Etats-Unis, etc., peuvent devenir d'un beau bleu ; il suffit de les tremper dans un liquide chimico-culinare bien connu, que nous ne désignerons pas autrement.

A. M. R. à Noisy-le-Sec. — Les timbres que vous nous signalez comme manquant au catalogue, 2^e édition, ont été supprimés parce que, quoique annoncés officiellement, n'ont pas encore paru, sauf pour le Chypre qui trouvera sa place au *Catalogue des surcharges*.

Même observation pour les enveloppes.

A un collectionneur à Paris. — Votre 3 cents noir de Terre-Neuve, type n° 35 de notre catalogue est assurément un essai... à moins que ce ne soit une imitation.

COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres authentiques sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de beaucoup le moyen le plus économique de commencer une collection.

N° 137. Album universel à prix réduit, 5^e édit., très bien conservé et pouvant être facilement continué, contenant environ 410 timbres en très bon état, savoir : Grande-Bretagne 17 t., Suède 11 t., Hëlîgoland, Bergedorf, Hambourg 2 t., Brunswick 2 t., Bavière 9 t., Hongrie 16 t., Suisse 14 t., France 53 t., Espagne 17 t., Portugal 6 t., S.-Marin, Malte 2 t., Bosnie 2 t., Monténégro, Turquie 7 t., Egypte 5 t., Cap Vert, Côte d'Or, Angola, Orange, Maurice 5 t., Chypre, Perse, Indes port., Hong-Kong 2 t., Australie, cygne, Tasmanie 3 t., Fidji, Hawaï, Terre-Neuve 2 t., Canada 6 t., Bermudes, Dominicaine, Antigua, Dominique, Barbade 2 t., Grenade, Honduras, Guatemala, Salvador 2 t., Péron 6 t., Chili 10 t., Paraguay, Bolivie 8 t., Uruguay 3 t., etc.

Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 138. Album-catalogue, 13^e édit., contenant environ 380 timbres plus quelques fiscaux, savoir : Grande-Bretagne 20 t., Suède 7 t., Danemark 12 t., Bade 2 t., Bavière 11 t., France 48 t., Espagne 23 t., Portugal 9 t., Russie 10 t., Egypte 5 t., Orange, Cap 2 t., Alwar, Indes angl. 6 t., Japon, Australie, cygne, Canada 5 t., Etats-Unis 12 t. et env., Mexique 2 t., Antilles espagn. 6 t., Barbade, Grenade, Trinité 2 t., Honduras, Brésil 7 t., Equateur, Chili 6 t., Uruguay, etc.

Prix : 7 fr. (port : 0 fr. 50).

N° 139. Album-catalogue, 12^e édit., contenant environ 390 timbres environ, savoir : Grande-Bretagne 25 t., Suède 9 t., Hëlîgoland, Brunswick, Hongrie 7 t., Suisse 23 t., Belgique 21 t., France 63 t., Espagne 29 t., Portugal 14 t., Lombardo-Vénétie 8 t., Eglise 8 t., Serbie 6 t., Turquie 4 t., Grèce 11 t., Açores 2 t., Egypte 10 t., Cap Vert, Cap 3 t., Hong-Kong, Japon 4 t., Victoria 4 t., Canada 8 t., Monaco 5 t., Etats-Unis 11 t. et 24 fac-simile de journaux, Cuba, Colonies franç. 4 t., Barbade, Trinité, Colombie 2 t., Brésil 14 t., Equateur, Chili Argentine 11 t., Uruguay 3 t., etc.

Prix : 12 fr. (port : 0 fr. 50).

N° 140. Album anglais contenant environ 500 timbres, savoir : Alsace-Lorraine 3 t., Bade 5 t., Brunswick 5 t., France 54 t., Colonies aigle 4 t., Allemagne Tour et Taxis 7 t., Grande-Bretagne 33 t., Luxembourg 3 t., Malte, Portugal 4 t., Saxe 6 t. neufs, Espagne 21 t., Suède 10 t., Turquie 5 t., Ceylan 3 t., Hong-Kong 7 t., Malacca 4 t., Cap 8 t., Egypte 7 t., Côte d'Or 3 t., Guyane 4 t., Orange 6 t., Maurice 4 t., Transvaal 5 t., Etats-Unis 17 t., Barbade 4 t., Canada 9 t., Jamaïque 7 t., Mexique ancien, N.-Ecosse, Terre-Neuve, S.-Christophe, Trinité, N.-Galles 6 t., Queensland, Tasmanie, Victoria 8 t., Australie, cygne 2 t., etc.

Prix : 18 fr. (port : 0 fr. 55).

N° 141. Album universel, 4^e édit., contenant environ 680 timbres en bon état, savoir : Suède 16 t., Islande, Schleswig-Holstein 3 t., Hëlîgoland 1 t. et bandes, Lubeck 7 t., Bergedorf 5 t., Mecklembourg, Hanovre 2 t., Oldenbourg 3 t., Brunswick, Bade 3 t., Bavière 12 t., Suisse 23 t., Luxembourg 7 t., France 75 t., Espagne 27 t., Parme, 2 t., Toscane, Romagne, Eglise 7 t., Deux-Siciles 8 t., Malte, Helsingfors 2 t., Wenden 2 t., Bosnie 3 t., Montenegro,

Bulgarie 2 t., Roumèlie, Turquie 10 t., Italie *estero*, Levant russe 2 t., Açores 5 t., Madère, Cap vert, Gambie, Libéria, Côte d'Or, Lagos, Orange, Mozambique, Chypre, Perse, Jummoo, Jhind 2 t., Alwar, Sorath, Nowanuggur, Sirmoor, Haïderabad, Siam, Chine 3 t., Hong-Kong 6 t., Japon 5 t., Philippines, Labuan, Sarawak, Australie cygne 2 t., Fidji, Hawaï, Terre-Neuve, Prince-Edouard, N.-Ecosse, Bermudes, Bahamas, Iles Turk, Dominicaine 2 t., S.-Christophe, Antigua 3 t., Colonies franç. 20 t., Curaçao, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica, Surinam, Paraguay, Bolivie, Argentine 6 t., Falkland, etc.

Prix : 30 fr. (port 0 fr. 85).

N° 142. Album universel, 4^e édit., contenant environ 840 timbres, savoir : Grande-Bretagne 27 t., Norvège 11 t., Islande 4 t., Hôligoland 6 t. env. et bandes, Lubeck 2 t., Bergedorf 4 t., Hambourg 20 t. et env., Mecklenbourg 3 env., Allemagne, Tour et Taxis 12 t., Hongrie 17 t., Suisse 24 t., Luxembourg 8 t., France 65 t., Espagne 65 t., Lombardo-Vénétie 9 t., Parme 12 t., Toscane 4 t., Eglise 12 t., Deux-Sciles 10 t., S.-Marin 2 t., Malte, Bulgarie 3 t., Serbie 7 t., Montenegro, Turquie 14 t., Açores 4 t., S.-Hélène, Griqualand, Orange 2 t., Perse 3 t., Jummoo-Cachemire 4 t., Jhind 2 t., Bhopal 2 t., Alwar 2 t., Nowanuggur, Malacca 6 t., Hong-Kong 7 t., Australie cygne, Victoria 5 t., Queensland, Hawaï, Terre-Neuve 3 t., Prince-Edouard 3 t., Etats-Unis 45 t., Bermudes 2 t., Bahamas, Jamaïque 5 t., Nevis, Antigua, Dominique, S.-Lucie, Barbade 4 t., S.-Vincent, Grenade 3 t., Honduras rép. 5 t., Costa-Rica, Equateur 4 t., Chili 11 t., Argentine 11 t., Uruguay 4 t., etc.

Prix : 35 fr. (port 0 fr. 85).

N° 143. Album universel à prix réduit, 4^e édit., contenant environ 970 timbres, savoir : Suède 12 t., Norvège 13 t., Schleswig-Holstein 2 t., Lubeck 3 t., Hanovre 2 t., Saxe 14 t., Allemagne, Tour et Taxis 17 t., Bavière 28 t., Suisse 38 t., France 62 t., Espagne 57 t., Portugal 22 t., Lombardo-Vénétie 19 t., Parme 5 t., Modène 8 t., Toscane 8 t., Romagne 2 t., Eglise 28 t., Deux-Sciles 5 t., S.-Marin 2 t., Malte 4 t., Bosnie, Roumèlie 2 t., Turquie 26 t., Egypte 30 t. dont 9 neufs, Angola 3 t., S.-Hélène, Mozambique, Chypre 4 t., Perse 3 t., Indes angl. 18 t. dont 6 neufs, Ceylan 2 t. anciens, Malacca 4 t., Hong-Kong 8 t.,

Australie cygne 2 t., Queensland 4 t., Hawaï, N.-Brunswick, Bermudes, Haïti 2 t., Antigua, Colonies franç. 6 t., Barbade 3 t., Guatemala 7 t., Salvador 3 t., Nicaragua 2 t. 1^{re} émiss., Costa-Rica 2 t. 1^{re} émiss., Lombie ancien, Brésil 21 t. et env., Equateur 4 t., Pérou 16 t. dont 8 surchargés, Chili 20 t. et env., Bolivie, Argentine 15 t. et env., Uruguay 4 t., etc.

Prix : 50 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 144. Album universel, 4^e édit., contenant environ 1620 timbres et 35 cartes entières, savoir : Grande-Bretagne 44 t., Norvège 21 t., Islande, Schleswig-Holstein 2 t., Hôligoland 8 t. et bandes, Lubeck, Bergedorf, Hambourg 12 t., Oldenbourg 2 t., Brunswick 4 t., Allemagne, Tour et Taxis 21 t., Bade 15 t. et env., Bavière 33 t., Luxembourg 18 t., France 100 t., Espagne 99 t., Portugal 26 t., Lombardo-Vénétie 18 t., Parme, Modène 2 t., Romagne, Deux-Sciles 9 t., S.-Marin, Malte, Bosnie 3 t., Monténégro 3 t., Bulgarie 10 t., Roumèlie 6 t., Turquie 35 t., Levant autrich. 8 t., Italie *estero* 4 t., C^{ie} russe du Levant 4 t., Egypte 22 t., Açores 4 t., Cap vert, Guinée, Gambie, Sierra-Leone, Côte d'Or 2 t., Lagos, Angola 2 t., S.-Hélène, Orange 4 t., Maurice 13 t., Chypre 4 t., Perse 13 t., Bhopal 2 t., Alwar, Sirmoor, Rajpepla, Haïderabad, Indes port. 2 t., Malacca 5 t., Siam 3 t., Chine, Japon 10 t., Philippines 5 t., Australie cygne 3 t., Queensland 6 t., N.-Calédonie surch., Fidji 2 t., Hawaï 2 t., Terre-Neuve 3 t., Etats-Unis 45 t. et env., Mexique 9 t. et env., Bermudes 2 t., Bahamas, Iles Turk, Antilles espagn. 44 t., Haïti 4 t., Dominicaine 6 t., S.-Christophe 3 t., Antigua 2 t., Nevis, Montserrat, Colonies franç. 29 t., Dominique, S.-Lucie, S.-Vincent 3 t., Grenade, Tabago, Curaçao, Honduras 3 t., Guatemala 6 t., Nicaragua 3 t., Costa-Rica 4 t., Surinam 2 t., Guyane 4 t., Pérou 8 t., Paraguay 3 t., Argentine 13 t., Uruguay 12 t., etc.

Prix : 140 fr. (port : 0 fr. 85).

A V I S

Notre numéro de janvier est complètement épuisé, et de celui de février, il ne nous reste plus que quelques exemplaires.

Les nouveaux abonnés ne recevront donc pas le numéro de janvier

et les retardataires non plus celui de février.

Il ne sera pas fait de remise sur le prix de l'abonnement de l'année courante.

De l'année dernière il nous manque trois numéros. Le *Supplément de 1889* n'étant pas vendu en dehors du Journal, les personnes qui le désireront ne recevront plus avec ce *Supplément* que les neuf numéros qui nous restent. Mais le prix en est réduit à

1 Franc (au lieu de 1 fr. 50 c.)

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs Oblit.

ARGENTINE

1878. *Enveloppe. Effigie de face de Chichana.*
32. 8 centavos rose..... » » E » 20

BÉCHUANALAND

1890. *Enveloppe de Grande-Bretagne de 1855, avec FOR REGISTRATION ONLY en surcharge noire cintrée et BRITISH BECHUANALAND en ligne horizontale.*
41. 4 pence rouge..... E 1 f 75 » »

CHYPRE

1881. *Effigie de Victoria à gauche dans un octogone.*
18. 4 piastres vert jaune... » » » 35
19. 6 » gris vert... » » » 35

ETATS CONFÉDÉRÉS

1861. *Effigie de Jackson, non dentelé.*



31. 2 cents vert..... 15 f » » »

DANEMARK

1865. *Enveloppe. Couronne et armes, s après le chiffre.*
18. 4 s. rouge..... E 5 f » » »

FRANCE

1849. *Liberté à gauche, deux timbres se tenant tête bêche.*
» 20 centimes noir..... 20 f » » »
1849. *Essais. Liberté à gauche, impression sur papier de Chine.*
» 25 centimes bleu..... 5 f » » »
1852. *Essais. Copie du timbre de 1849 (Liberté), sauf que les inscriptions du haut et du bas sont inversées, et que l'effigie est tournée à droite, impression chimique altérable par l'eau, fond noir.*
» 20 centimes, diverses couleurs : jaune, noir, rouge, etc., chaque... 2 f 50 » » »

GIBRALTAR

1887. *Bande. Effigie de Victoria à gauche dans un cercle.*
19. 1/2 penny vert..... E » 35 » » »

HONGRIE

1872. *Bande. Petite effigie et armes.*
15. 2 kr. orange..... E » 35 » » »

LEVANT

BUREAUX AUTRICHIENS

1888. *Timbre d'Autriche de 1883 avec valeur en surcharge noire.*
31. 5 pi. sur 50 kr. violet... » » » 50

PARAGUAY

TIMBRES DE SERVICE

1886. *Types divers, OFICIAL en surcharge noire, dentelés.*



33. 1 centavo vert
34. 2 — rouge
35. 5 — bleu
36. 7 — orange
37. 10 — carmin

- 38. 15 centavos brun
- 39. 20 — bleu
- La série des 7 timbres.. 15f » » »
- 1889. *Petite étoile au centre, sans surcharge, dentelé.*
- 49. 15 centavos carminé... 4f » » »

PERSE

- 1889. *Petite effigie du shah de face.*
- 83. 7 chahi brun..... » » » 30

TERRE-NEUVE

- 1857-62. *Fleurs, rectangulaires.*



- 2. 2 pence rouge..... 12f » » »
- 11. 2 — carmin..... 5f » » »
- 8. 8 — rouge..... 8f » » »

TOLIMA

- 1878. *Condor et inscriptions.*
- 11. 10 cent bleu..... » » » 75

Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 21^e édition ; N signifie neuf ; O signifie oblitéré ; E puisé veut dire que le prix est à biffer complètement.

Suisse, nos 65 et 66, épuisés.

**PRIX-COURANT
DES NOUVEAUTÉS**

Neufs Oblit.

- Argentine, *effigie de Rivadavia, refait, gravé.*
- 5 cent. rouge.. » 50 » »

Brésil, *timbres taxe, Inscriptions et chiffre.*

- 10 reis rouge..... » » » 25
- 10 » orange..... » » » 15

Monténégro, *cartes. Timbre effigie.*

- 3 nov. noir s. verdâtre... » 35 » »
- 3 et 8 n. id. réponse..... » 50 » »

Paraguay, *timbre de service. Timbre de 1889 avec OFICIAL et valet en surcharge noire.*



- 1 sur 15 c. carminé, *dentelé.*
- 2 sur 15 c. carminé, *dentelé.*
- 3 sur 15 c. violet, *non dent.*
- 5 sur 15 c. rouge brun, *non dent.*
- La série des 4 timbres. 10f » » »

Shanghai, *carte. Timbre de 1890 et inscriptions.*

- 2 cents bistre jaune..... » 40 » »

Suisse, *déesse debout.*

- 15 cent. violet..... » 25 » »

Uruguay, *gros chiffre.*

- 2 cent. rose..... » 25 » »

**VIENT DE PARAÎTRE
CATALOGUE DESCRIPTIF**

de toutes les
ENVELOPPES ET BANDES POSTALES
feuilles télégrammes, etc.

PARUES DEPUIS LEUR INVENTION
JUSQU'EN 1890

Illustré de 380 gravures
Prix : 1 franc (port : 0 fr. 10 c.)

Nota. — Nous allons nous occuper incessamment des catalogues de cartes postales et de surcharges, mais il nous est impossible, pour le moment, de fixer la date précise de leur apparition.

Le Gérant : A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Le seul événement important du mois est l'apparition du complément de la série de l'**Uruguay** dont nous connaissons déjà le 2 et le 5 centesimos.

Les sept nouveaux timbres que nous possédons sont à des types très différents : le 1 et le 10 cent, ainsi que le 1 peso sont aux armes dans des cadres très variés et ne méritent pas d'autre description.

Le 7 a un grand chiffre dans le milieu avec banderole le coupant, cadre guilloché très compliqué et le chiffre répété aux quatre angles; dans le 20 c. le chiffre ressort en blanc dans le milieu, en haut et en bas des inscriptions presque microscopiques et tout le reste est rempli par des guillochages dans le goût de ceux qu'on voit sur les billets de banque américains.

Le 25 centesimos représente sous un portique une Justice debout et de face, appuyée sur une longue épée et tenant les balances; à droite et à gauche une banderole se déroule et porte les inscriptions; sur le côté droit du pilier du portique est appuyé un écusson aux armes de la République. Enfin le 50 c. représente dans un ovale un Mercure assis sur des nuages et se tenant le menton dans la pose de la méditation. Tous ces timbres sont fort bien gravés en taille-douce et plairont certainement; nous en donnons plus loin la reproduction.

Nous n'y comprenons plus rien; après l'interminable série des vignettes pour changements de **Colombie**, annoncée en mars dernier, un confrère américain publie un nouveau type ayant les armes au centre au lieu de les avoir à gauche. Il existerait trois

valeurs : 10, 20 centavos et 1 peso, les deux premières imprimées en noir sur papier de couleur et la troisième en rouge sur papier blanc.

Le **Honduras** n'a pas voulu être en retard sur le Nicaragua et a demandé à la complaisante *Hamilton bank-note Co.*, sa série de timbres de service. Le procédé est identique à celui déjà employé à Nicaragua; tous les timbres-poste en cours ont été uniformément imprimés en jaune et surchargés du mot **OFICIAL** en rouge.

Un cas qui n'est pas commun de nos jours — surtout dans les colonies anglaises — est celui de manquer d'une valeur courante de timbres et de parer à cet inconvénient sans avoir besoin de recourir aux surcharges; c'est ce qui est arrivé dernièrement à **Saint-Christophe**.

Vers le milieu de février dernier manquant de timbres à 1 penny, cette île en emprunta à sa voisine Antigua, et les autorités postales décidèrent qu'ils auraient cours sans aucune addition pour changer le nom du pays; en agissant ainsi elles n'ont pas sougé à l'embarras des collectionneurs qui vont se demander de quelle manière ils reconnaîtreont les timbres ayant cours légal à Antigua de ceux qui auront servi provisoirement à Saint-Christophe.

Quant le timbre est oblitéré avec le timbre à date, rien de plus facile que de lire le nom du pays, mais cette valeur de 1 penny a aussi servi à affranchir des imprimés ou des échantillons, et pour ces sortes d'objets les Anglais emploient pour annuler les timbres, des cachets formés de traits au milieu desquels on lit des lettres et des chiffres qui n'ont aucun sens.

Pour ceux de nos lecteurs qui voudraient rechercher ces timbres donnons vite la clef: tandis que le cachet d'oblitération d'Antigua porte A02, celui de Saint-Christophe est A12; le caractère du milieu seul diffère. Les Anglais oblitérant toujours fortement les timbres la distinction sera facile.

Plusieurs de nos correspondants s'étonnent que les enveloppes des **États-Unis** ne soient pas modifiées d'après les couleurs et valeurs des nouveaux timbres: la raison en est que le contrat actuel pour la fourniture des enveloppes n'expire que le 1^{er} octobre prochain. Le post-office s'occupe dès maintenant de le renouveler pour une période de quatre années et ce n'est qu'à ce moment-là que des changements seront apportés.

Le **Cap de Bonne-Espérance** vient d'émettre sa première carte postale pour l'Union postale, elle est du prix de 1 1/2 p. Le timbre à droite porte l'effigie de la reine Victoria dans un cercle avec le nom pays au-dessus et au-dessous: **THREE HALF PENCE**; le timbre est gris vert et le carton chamois.

Comme complément à l'émission récente des **Seychelles**, on nous promet très prochainement des enveloppes timbrées de 8, 16 et 25 cents. Notre correspondant de Maurice complète ainsi la notice que nous avons donnée sur ces îles:

C'est vers la fin de 1888 que le Parlement anglais a jugé convenable de leur octroyer une indépendance relative et un Conseil d'administration local. Délivré de la tutelle de Maurice, ce petit pays peut aujourd'hui légiférer à son gré, et le premier acte d'autorité du nouveau conseil a été, paraît-il, l'adoption d'un timbre-poste.

Nous mettons en vente les timbres surchargés 15 sur 25 c. de **Diégo-Suarez** annoncés le mois dernier; nous donnons aux *Documents officiels* l'arrêté qui a autorisé cette transformation; mais celui autorisant la surcharge 15 sur 20 c. bistre sur vert catalogué en mars — dont nous donnons le type plus loin — ne nous est point parvenu.

L'enveloppe registration de 15 cents de **Ceylan** surchargée sur le 12 c. depuis 1886 en une infinité de variétés, vient seulement de paraître comme type définitif; elle est du même dessin et de la même couleur que l'ancienne 12 cents.

Les timbres de **Khean-Guan** n'existent pas; aucun pays de ce nom n'a emprunté les timbres de Malacca et la surcharge que nous avons annoncée en hésitant, est tout simplement la marque de propriété de la compagnie d'assurances maritimes de cette

ille; tant mieux! Nous avons déjà dit plusieurs fois que dans les Indes orientales, pour éviter les vols à la poste, les maisons de commerce apposaient leurs cachets sur les timbres — ce qui n'entraîne pas l'annulation —, absolument comme chez nous et surtout en Angleterre, elles perforent les timbres de leurs initiales.

La **Turquie** est en retard pour nous envoyer ses timbres qui légalement doivent changer de couleurs tous les deux ans. Nous n'avons reçu jusqu'à présent que le 10 paras gris verdâtre et le 1 piastre gris bleuâtre qui justement n'avaient pas été modifiés en 1888 pour la raison que ces deux timbres étaient aux couleurs adoptées par l'Union postale; mais pour contenter les collectionneurs et ne pas se mettre en faute avec les règlements, on a imaginé ces teintes neutres de vert et de bleu qui n'ont rien d'agréable à l'œil. On pourra se dédommager avec des couleurs plus franches pour les autres valeurs, car on nous promet encore les 2) paras, 2 et 5 piastres.

On nous annonce de **Tunis** l'apparition d'une nouvelle valeur de 10 centimes au type actuel; il aurait pris la couleur rose du timbre de 75 c. qui comme celui de France va disparaître après épuisement. Nous n'avons pas encore vu ce timbre; notre correspondant — très digne de foi — ne se serait-il pas trompé et n'aurait-il pas confondu avec un timbre de 50 centimes en conformité de celui de France qui vient de paraître? Nous attendrons le mois prochain pour le cataloguer, car cette couleur rose pour un timbre de 10 c. ne nous paraît pas très logique.

On reparle d'une nouvelle émission en **Autriche** qui comprendrait dix valeurs allant jusqu'à 2 florins: on disait même qu'elle paraîtrait en juin, mais rien ne nous est encore parvenu au moment où nous mettons sous presse.

Dans le genre des timbres en cours, la **Belgique** va émettre prochainement une nouvelle valeur de 35 centimes dont la couleur ne nous est point encore connue. Ce timbre servira pour les lettres recommandées à destination de l'intérieur.

Au type de la carte double de l'année dernière, c'est-à-dire sans cadre, la **Norvège** vient d'émettre la simple de 10 ore, carmin sur carton blanc.

Le 14 pence de **Grande-Bretagne** que nous cataloguons le mois dernier, nous avait été annoncé par un de nos correspondants anglais... de Paris, qui avait promis de nous en envoyer un exemplaire dès qu'il aurait paru; nous l'attendons encore. Jusqu'à présent ce timbre est inconnu en Angleterre.

Les journaux politiques annoncent que par traité l'Angleterre va céder à l'Allemagne l'île d'**Héligoland** à l'embouchure de l'Elbe. Les jolis timbres d'Héligoland sont donc appelés à disparaître sous peu; avant que ce moment soit arrivé consacrons leur un petit souvenir:

Lorsqu'on approche d'Héligoland, on est frappé de la couleur rouge de ses rochers pittoresques — ceci et les vers suivants que l'on trouve partout dans la petite île expliquent les trois couleurs des timbres-poste et des armoiries:

Roth ist der Fels
Grün ist das Land
Weiss ist der Strand
Das sind die Farben
Von Helgoland.

« Rouge le rocher, — Vert le Pays, — Blanc le sable: ce sont les couleurs d'Héligoland. »

CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

JUIN 1890

ANTILLES ESPAGNOLES

Porto-Rico

Type des timbres annoncés en mars.



AUSTRALIE OCCIDENTALE

Type du timbre annoncé le mois dernier.



CAP DE BONNE-ESPERANCE

Carte, timbre à droite, effigie de la reine Victoria dans un cercle, carton chamouis.

1 1/2 p. gris vert.

CEYLAN

Enveloppe registration, type en cours, sans surcharge.

15 cents rose.

COLOMBIE

Vignettes pour chargements, genre en cours avec armes au milieu.

10 cent. noir sur rose.

20 cent. noir sur jaune.

1 peso rouge sur blanc.

DIÉGO-SUAREZ

Type de timbres annoncés précédemment.



GRANDE-BRETAGNE

Annuler le timbre de 1/4 pence annoncé dans notre dernier numéro (n'a pas paru).

Carte du jubilé, timbre en cours à droite, armes de Londres au milieu, monogramme à gauche, carton chamouis.



Penny Postage Jubilee-1890.
Guildhall, London.



1 penny carmin

HONDURAS

Timbres de service, type des timbres-poste en cours avec OFFICIAL surcharge rouge.

1 centavo jaune.

2 — jaune.

5 — jaune.

10 — jaune.

20 — jaune.

25 — jaune.

30 — jaune.

40 — jaune.

50 centavos jaune.
75 — jaune.
1 peso jaune.

INDES NÉERLANDAISES

Timbre, type en cours, chiffre, dentelé.

12 1/2 cent gris.

MALACCA

Khean Guan

Annuler le timbre de 2 cents annoncé en février (la surcharge est de fantaisie).

NABHA

Enveloppe « registration » des Indes anglaises avec NABHA STATE surcharge noire.

2 annas bleu.

NICARAGUA

Type des enveloppes et bandes monncées en mars.



Type des cartes.



NORVÈGE

Carte, type en cours, pas de cadre, carton blanc.

10 ore carmin.

RUSSIE

Timbre, type en cours modifié, cors et foudres sous l'aigle.

14 kopecks bleu et rose.

TURQUIE

Timbres, type en cours, dentelés.

10 paras gris verdâtre.

1 piastre gris bleuâtre.

URUGUAY

Timbres, suite de la série en cours, types divers, dentelés.



1 cent. vert jaune, *armes*
7 — brun clair, *chiffre*.



10 cent. vert bleu, *armes*.
20 — orange, *chiffre*.



25 cent. brun rouge, *Justice*.
50 — bleu, *Mercur*.



1 peso lilas, *armes*.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 411 à 415)

La fin de notre dernier article ayant été tronquée à l'imprimerie, nous reprenons :

Nous terminons ce chapitre par un peu de statistique empruntée à un ancien annuaire des Postes.

ANNÉE	PRODUIT BRUT de la vente des timbres-poste.	NOMBRE des timbres vendus.
1849.....	4.440.766 fr. 36	21.232.065

ANNÉES	NOMBRE DES LETTRES		NOMBRE TOTAL des lettres
	affranchies	taxées	
1847.....	12.648.000	113.832.000	126.480.000
1848.....	12.214.040	109.926.360	122.140.400
1849.....	23.740.200	134.527.800	158.268.000

ANNÉES	PRODUITS RÉALISÉS	
	Lettres taxées et lettres affranchies.	
1848.....	49 millions 141.056 francs.	
1849.....	32 millions 186.156 francs.	

1850. UN PAS EN ARRIÈRE

D'après les tableaux ci-dessus nous voyons que l'abaissement des tarifs postaux eut pour conséquence d'accroître le nombre des lettres de plus d'un quart dans l'année 1849, mais en même temps, le Trésor perdait près de 17 millions sur l'année 1848, sans compter l'augmentation des frais d'exploitation puisque le nombre des lettres taxées était toujours considérable et que l'économie que devait procurer l'usage des timbres-poste était en conséquence fort minime. Le fait était prévu, cependant il permit aux rétrogrades d'attaquer la réforme.

Le premier enthousiasme était passé. M. Arago avait, le 10 décembre 1848, donné sa démission de directeur général des Postes en apprenant l'élection du prince Louis Napoléon à la Présidence de la République; le parlement et le pays étaient violemment agités; dans de telles cir-

constances les intérêts du budget l'emportèrent et M. Magne, commis-saire du gouvernement, obtint, malgré les efforts de MM. de Saint-Priest et Sainte-Beuve, le vote d'une nouvelle loi (15 mai 1850) qui augmentait le port des lettres!

En voici le texte :

Art. 13. — A partir du 1^{er} juillet 1850 la taxe établie par les articles 1^{er} et 2 du décret du 24 août 1848, sur les correspondances circulant de bureau à bureau, sera portée à 25 centimes pour toute lettre de poids de 7 grammes et demi et au-dessous et à 50 centimes pour toutes celles dont le poids excédera 7 grammes et demi et ne dépassera pas 15 grammes.

Le tarif établi par le décret du 24 août 1848 restera applicable aux lettres adressées aux sous-officiers et soldats des armées de terre et de mer en activité de service.

Art. 14. — A partir de la même époque, l'affranchissement des lettres recommandées cessera d'être obligatoire. La surtaxe à leur apposer pour frais de recommandation, au lieu du double port fixé par l'article 4 du décret du 24 août 1848 ne sera qu'un supplément de 25 centimes quel que soit le poids des lettres, et celle que sera la taxe qu'elles devront supporter à raison de ce poids.

Art. 15. — Le prix de 20 et 40 centimes fixés par l'article 5 du décret du 24 août pour la vente des timbres ou cachets destinés à l'affranchissement d'une lettre seront de 25 et 50 centimes, à partir de la même date. Le ministre des finances est également autorisé à émettre et à faire circuler des timbres-poste au-dessous de 25 centimes, pour l'affranchissement des correspondances.

Une circulaire (n^o 34) datée du 2 juin 1850 et adressée par le directeur de l'administration générale des Postes à MM. les inspecteurs, directeurs, sous-inspecteurs et distributeurs des Postes, rappelle les termes de la loi ci-dessus et ajoute :

1^o De la taxe des lettres

Les lettres non-affranchies seront taxées au moyen d'un timbre (à main) exprimant 25 centimes, qui sera fourni à tous les bureaux avant le 1^{er} juillet, etc.

2^e Affranchissement des lettres.

Les timbres-poste mis en circulation pour l'affranchissement des lettres représenteront cinq valeurs différentes :

1^o Timbre-poste à 10 centimes, en couleur bistre ;

2^o Timbre-poste à 15 centimes, en couleur verte ;

3^o Timbre-poste à 25 centimes en couleur bleue ;

4^o Timbre-poste à 40 centimes en couleur orange ;

5^o Timbre-poste à 1 franc en couleur rouge ;

Le timbre-poste à 10 centimes opérera l'affranchissement des lettres de la ville pour la ville et de toutes celles dites de la correspondance locale. Étant double il aura la même vertu pour les lettres à l'adresse des militaires sous les drapeaux. De plus, il formera l'appoint du timbre à 40 centimes, comme on le verra plus bas.

Le timbre-poste à 15 centimes servira à l'affranchissement des lettres de Paris pour Paris :

Le timbre-poste à 25 centimes sera employé pour toutes les lettres simples circulant de bureau à bureau. Les lettres de cette classe, pesant de 7 grammes 1/2 à 15 grammes, pourront être affranchies indistinctement, au moyen de deux timbres-poste à 25 centimes ou par la réunion des timbres de 40 et de 10 centimes.

Le timbre-poste à 10 centimes servira, soit pour l'affranchissement des lettres à destination des pays étrangers pour lesquels l'emploi des timbres-poste est facultatif, soit pour doubler la taxe de 25 centimes par sa combinaison avec le timbre de 10 centimes, soit encore pour les lettres pesantes adressées aux militaires en activité de service.

Enfin le timbre à 1 franc sera conservé pour les lettres de bureau à bureau excédant le poids de 15 grammes. Rien n'est changé, quant à cette catégorie de lettres, aux dispositions de l'article 3 du décret du 24 août 1848.

Du reste, aucun des timbres-postes ne sera affecté d'une manière tellement spéciale aux genres d'affranchissement indiqués ci-dessus, que le public ne demeure libre de combiner comme il lui plaira, l'emploi des cinq figurines. L'affranchissement sera bon toutes les fois que les timbres-postes employés représenteront une

valeur au moins équivalente à celle de la taxe exigible.

Au cas contraire, en d'autres termes, lorsqu'une lettre trouvée à la boîte portera un timbre-poste d'affranchissement d'une valeur insuffisante, le directeur apposera à la plume un complément de taxe qui devra être acquitté en argent par le destinataire, et la lettre sera comprise au paquet des lettres taxées, suivant la teneur de la circulaire du 20 décembre 1848, page 4. Si la lettre est pour l'étranger, la valeur du timbre sera perdue, et la lettre considérée comme non affranchie, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 4 juillet 1849 (*circ. n^o 11 du 23 juin 1849*).

3^o Lettres adressées aux militaires

L'affranchissement des lettres simples à l'adresse des sous-officiers et soldats s'effectuera au moyen de deux timbres-postes à 10 centimes. Les lettres non-affranchies seront taxées à la plume (2 décimes), etc.

4^o Lettres recommandées

Les lettres recommandées continueront à être déposées au bureau, sous enveloppes, et fermées au moins de deux cachets en cire avec empreinte. Si l'envoyeur veut affranchir, il acquittera, en sus de la taxe ordinaire déterminée par le poids un supplément fixe de 25 centimes ; s'il n'affranchit pas, le paiement des deux taxes restera à la charge du destinataire.

5^o Dispositions transitoires

Les timbres-postes à 20 centimes ne seront pas renouvelés ; toutefois ceux qui se trouveront encore en circulation au 1^{er} juillet conserveront leur vertu pour l'affranchissement, soit des lettres adressées aux sous-officiers et soldats, soit des lettres à destination de la France et l'étranger dont le port total ou partiel pourra être représenté par ces timbres.

Malgré ces facilités laissées au public pour l'écoulement des anciens timbres-postes, il est possible que beaucoup de personnes qui en auraient fait provision aient le désir de s'en débarrasser. L'Administration a prévu ce cas et elle a décidé que les possesseurs des timbres-postes à 20 centimes seraient admis à réclamer, dans les bureaux de poste, le remboursement du prix de ces timbres en numéraire, etc.

Un premier envoi de timbres-poste à 25

centimes aura lieu avant la fin du mois; mais leur emploi ne devra commencer qu'au 1^{er} juillet, etc., etc. Dans le cas où ils (les Directeurs des Postes) vendraient de ces nouvelles figurines avant le 1^{er} juillet ils en tiendraient note exacte, etc.

Le Directeur de l'Administration générale des Postes.

THAYER.

Nous devons placer ici l'histoire d'un timbre-poste à 20 cent. *bleu* qui n'a jamais été émis quoiqu'on ait dit.

Au moment où fut présenté le projet de loi augmentant la taxe, M. Hulot imprimait des timbres à 20 c. en bleu au lieu de noir, cette dernière couleur devant être abandonnée parce que l'oblitération s'y voyait assez mal.

Notons que la teinte bleue fut depuis définitivement adoptée en France pour les timbres-poste affranchissant les lettres simples, malgré les variations de la taxe et le changement des types.

La loi votée, M. Hulot dut s'occuper en hâte de la fabrication des timbres à 25 c., mais l'Administration craignant d'être prise au dépourvu lui demanda d'utiliser les timbres à 20 c. bleu existant en magasin par l'addition de la nouvelle valeur imprimée dessus.

C'est nous semble-t-il la première surcharge connue, elle consistait en une petite composition typographique

25^c

imprimée en rouge au centre du timbre (1). Des feuilles furent ainsi accommodées mais les nouveaux timbres purent être fournis à temps et les 20 c. bleus avec ou sans surcharge furent incinérés.

(1) Nous avons vu cette même surcharge sur le 20 c. bien clair de la réimpression au type de 1849, faite en 1862, mais alors le 25 c. est suivi d'une barre épaisse coupée obliquement.

Les quelques exemplaires décolorés dans les papiers administratifs et aussi dans les mauvaises feuilles de l'imprimeur ont aujourd'hui trouvé place dans les collections.

Il en existe d'oblitérés (grille); inutile de dire que cette oblitération est fautive et fût-elle vraie, les timbres n'en resteraient pas moins des essais ou des timbres morts-nés très intéressants, mais qu'il est impossible de classer parmi les émissions réelles.

Les nouveaux timbres furent émis l'ordre suivant :

25 c. bleu, 1^{er} juillet

10 c. bistre-jaune, fin juillet

15 c. vert, septembre.

(A suivre)

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Porfirio Diaz. — M. le général Porfirio Diaz, actuellement président de la République Mexicaine est né le 15 septembre 1830 dans un village des environs d'Oaxaca (Mexique).



Soldat d'une rare énergie et d'une grande bravoure, il prit part à la défense du Mexique contre l'intervention française, puis contre le Gouvernement de Maximilien.

Il se distingua par maintes actions d'éclat et conquit tous ses grades à la pointe de l'épée.

Proclamé Président de la République en 1877, pour la première fois, il s'est révélé de suite comme un homme d'état de premier ordre.

Après avoir pacifié le Mexique que des luttes intestines et des guerres étrangères ont mis à feu et à sang pendant un demi-siècle, il lança résolument son pays dans la voie du progrès,

Réélu président pour quatre ans en 1884, il l'a été de nouveau pour une nouvelle période en 1888, et il faut espérer qu'il continuera à maintenir le Mexique dans la voie sage où il l'a fait entrer. Douze années de paix, de calme et de sage impulsion donnée à toutes les branches de l'administration, à l'industrie, au commerce et aux arts ont amené le Mexique à pouvoir prendre rang parmi les grandes nations d'avenir. Sa collaboration à notre grande exposition de 1889, où le palais mexicain fut tant admiré, a montré quelles étaient les ressources de cet admirable pays, sous un gouvernement ferme et progressiste comme celui de M. le Général Porfirio Díaz. (1)

Vue de Sydney. — Les premiers timbres de la Nouvelle-Galles du Sud, que tous les collectionneurs désignent sous le nom de *rués de Sydney*, portent dans le centre la copie du grand sceau de la Colonie; nous allons en donner la description. Bien des détails ne sont pas visibles sur les gravures de notre catalogue, ils ne le sont guère plus sur les timbres, tirés le plus souvent sur les gravures usées, et il faut réunir plusieurs exemplaires pour avoir un aperçu complet.



Tout au fond sur la pente d'une colline descendant de la gauche du dessin jusqu'au port, se profile une petite portion de la ville de Sydney : des maisons et une église dont le clocher occupe juste le milieu du timbre. Au fond à droite, à quelque distance dans la mer, est ancré un brigantin, tourné à droite sur le 1 penny et le 3 pence à gauche sur le 2 p. Ces sujets sont très petits et peu apparents : les figures du premier plan sont plus visibles et se détachent mieux.

À gauche est une femme assise sur une balle de marchandises et tenant un fouet (?)

(1) Cette biographie, ainsi que celle d'Hidalgo que nous avons donnée précédemment, nous a été obligeamment communiquée par M. Auguste Génin.

sur l'épaule; une ruche d'abeilles est placée derrière elle. La balle, divisée en quatre compartiments par les cordes qui l'attachent, porte dans le bas les chiffres 17 - 88 qui forment le millésime de la fondation de la colonie.

Cette déesse qui personnifie l'Agriculture, reçoit un groupe de trois personnages, deux hommes et une femme, en costume de la fin du dernier siècle, les hommes en bas et enlote courte : celui du milieu qui est debout tient à la main son chapeau à trois cornes; le troisième le plus rapproché de la droite, a un genou en terre et paraît, sur l'ordre de la déesse, se débarrasser d'une chaîne dont on voit cinq ou six anneaux, ce qui indiquerait que c'est un des *convicts* (forçats anglais) qui furent les premiers colons de Sydney. Devant ce groupe sont déposés sur le sol une pioche et une bêche que la déesse assise sur la balle semble plus spécialement désigner du doigt.

Au-dessous du dessin, à l'exergue, on lit cette inscription en deux lignes : *SIC FORTIS ETRECHIA CREVIT*, empruntée à Virgile (*Georgiques II*) et qui se traduit par : *ainsi eut la puissante Etrurie*.

Le tout est enfermé dans un double cercle portant la légende : *SIGILLUM NOV. GAMB. AUST. (sceau de la Nouvelle-Galles du Sud)*.

L'explication de ce sceau doit être ainsi donnée : les trois personnages de droite sont des émigrants débarqués du vaisseau ancré dans la baie et qui sont reçus par l'Agriculture, entourée de ses attributs et leur offrant des outils de travail.

Nous empruntons à l'*American philatelist* quelques détails sur la fabrication de ces premiers timbres.

Chaque valeur fut gravée sur cuivre par un artiste différent : la planche du 1 penny contenant 25 types, tous différents un peu les uns des autres, fut gravée par Robert Clayton qui pour ce travail reçut la somme de 10 livres (250 francs) : celle du 2 pence contenant 24 types fut gravée par John Carmichael et lui fut payée 12 livres 12 shill., soit 315 francs ; celle du 3 p. contenant 25 types, fut gravée par H. C. Jarvis qui ne reçut que 7 livres ou 175 francs. Enfin l'imprimeur Charles Kay eut pour le tirage et ses diverses fournitures, la somme de 5 livres 11 sh. 9 deniers, ou 150 francs environ.

TIMBRES DE SERVICE

DE L'AUSTRALIE DU SUD

L'Australie du Sud, — comme d'ailleurs toutes les colonies Anglaises, n'eut jamais de timbres de service spéciaux : ce furent les timbres-poste des premières émissions qui servirent pour l'usage officiel avec addition d'une, de deux et parfois de trois lettres majuscules en surcharge noire.

Ces lettres, très variées, sont les initiales des diverses administrations ou titres des fonctionnaires ayant droit à la franchise, et présentent une énigme difficile à débrouiller pour qui n'est pas au courant de la langue anglaise et des services publics de nos voisins d'Outre-Manche.

Les collectionneurs avancés recueillant volontiers ces timbres, nous en donnons ci-dessous la liste complète, avec la traduction en français.

- | | | |
|---------|---|--|
| A. | (<i>Architect</i>). Architecte. | Garde-magasin du gouvernement. |
| A. G. | (<i>Attorney général</i>). Procureur général. | G. T. (<i>Gooliva tramway</i>). Tramway de Gooliva. |
| A. O. | (<i>Audit office</i>). Cour des Comptes. | H. A. (<i>House of assembly</i>). Chambre des députés. |
| B. D. | (<i>Barrack department</i>). Service du casernement. | I. A. (<i>Immigration agent</i>). Agent d'immigration. |
| B. G. | (<i>Botanical gardens</i>). Jardin botanique. | I. S. (<i>Inspector of sheep</i>). Inspecteur de moutons. |
| B. M. | (<i>Bench of magistrates</i>). Banc des magistrats. | L. A. (<i>Lunatic asylum</i>). Asile d'aliénés. |
| C. | (<i>Customs</i>). Douanes. | L. C. (<i>Legislative council</i>). Conseil législatif. |
| C. D. | (<i>Convict's department</i>). Service des forçats. | L. L. (<i>Legislature librarian</i>). Libraire de la législature. |
| C. L. | (<i>Crown lands</i>). Domaines de la couronne. | L. T. (<i>Lands titles</i>). Titres des domaines. |
| C. O. | (<i>Commissariat office</i>). Bureau de l'intendance. | M. (<i>Military</i>). Armée. |
| C. S. | (<i>Chief secretary</i>). Secrétaire en chef. | M. O. (<i>Marine office</i>). Bureau de la marine. |
| C. Sgn. | (<i>Colonial Surgeon</i>). Chirurgien colonial. | M. R. (<i>Manager of railway</i>). Directeur des chemins de fer. |
| D. B. | (<i>Destitute board</i>). Conseil des indigents. | M. R. G. (<i>Main board Gambierton</i>). Route principale de Gambierton. |
| D. R. | (<i>Deeds registration</i>). Enregistrement des actes. | O. A. (<i>Official assignee</i>). Syndic de faillite. |
| E. | (<i>Engineer</i>). Ingénieur. | P. (<i>Police</i>). Police. |
| E. B. | (<i>Educational board</i>). Conseil d'éducation. | P. A. (<i>Protector of the aborigenes</i>). Protecteur des aborigènes. |
| G. P. | (<i>Government printer</i>). Imprimeur du gouvernement. | P. O. (<i>Post office</i>). Bureau des postes. |
| G. S. | (<i>Government storekeeper</i>) | P. S. (<i>Private secretary</i>). Secrétaire particulier. |
| | | P. W. (<i>Public works</i>). Travaux publics. |
| | | R. B. (<i>Road board</i>). Conseil des routes. |
| | | R. G. (<i>Register general</i>). Greffier général. |
| | | S. (<i>Sh riff</i>). Shérif. |
| | | S. C. (<i>Supreme court</i>). Cour suprême. |
| | | S. G. (<i>Surveyor general</i>). Inspecteur général. |
| | | S. M. (<i>Stipendiary magistrate</i>). Magistrat salarié. |
| | | S. T. (<i>Superintendent of telegraphs</i>). Surintendant des télégraphes. |
| | | T. (<i>Treasurer</i>). Trésorier. |
| | | V. (<i>Volunteer</i>). Volontaires. |
| | | W. (<i>Water works</i>). Travaux hydrauliques. |

Depuis les timbres de l'émission de 1867, toutes ces catégories ont disparu pour faire place à une seule *O. S. official service* (service officiel).

FANTAISIE

L'AMATEUR DE TIMBRES-POSTE

Philatèle est collectionneur de timbres-poste; il en a des rouges, des verts, des jaunes, des bleus, des grands, des petits, des ronds, des triangulaires : en tout, 5818 bien comptés dans un grand album. Il ne vit que pour eux et en perd le boire et le manger. Le voyez-vous feuilletant son album : il ouvre de grands yeux, il se frotte les mains, il prend sa loupe, les regarde de près; jamais il ne les a vus si beaux. Il quitte le Mexique pour l'Australie occidentale, de là il va au Cachemire, il passe à l'Espagne, de celle-ci à la Turquie d'où il revient enfin au Mexique où il a oublié de diner. Mais aussi quels timbres : tous les Guadaluaxara!

Malheur à vous si vous êtes en correspondance avec l'étranger; il le saura et ne vous laissera ni paix ni cesse que vous ne lui ayez donné tous vos timbres. Alors il partira comme un trait pour aller placer son trésor.

Il est au courant de tout ce qui regarde sa passion, il connaît tous les timbres par cœur, leur date d'émission, leur valeur, leur couleur, leur dentelure, leur gomme et leur prix de vente neufs ou oblitérés. S'il se lève c'est pour collectionner, s'il sort c'est pour aller à la chasse de ces précieux petits papiers, s'il rentre, c'est pour les classer, s'il se couche, c'est pour rêver qu'il noige des timbres-poste.

La politique lui importe peu, à moins que la chute d'un gouvernement n'entraîne un changement de type ou de couleurs.

L'autre jour je le rencontre, courant, suant, les cheveux en désordre. Du plus loin qu'il me voit, il me crie : « *Eureka!* » Je l'arrête, je l'interroge.

- Laissez-moi, fait-il, je l'ai trouvé!
- Qui? Quoi?
- Le Réunion qui me manquait!
- Un de ces rarissimes timbres de 1852?
- Pi, mieux que cela mon cher : le 5 centimes actuel mais avec la surcharge double et renversée!!

PAUL PAUL.

(Imité des Caractères, de La Bruyère).

DIVERS

Timbres français faux. — La *Fron-tière*, de Belfort, publiait dernièrement l'entrefilet suivant :

On a saisi l'autre jour dans une commune du canton de Delle, sur un individu étranger au pays, pour environ 3,000 francs de timbres-poste faux.

Ces timbres sont de 15 centimes et d'une imitation presque parfaite. Ils manquent cependant par le perforage qui les sépare l'un de l'autre. Leur émission a eu lieu, nous dit-on, en Suisse, tout près de la frontière.

Nous serions très reconnaissant à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous envoyer des détails complémentaires et surtout à celui qui pourrait nous communiquer un de ces timbres faux.

Adams Express Co. — Le cinquantième anniversaire de la fondation de la grande compagnie de messageries comme



sous le nom d'Adams Express Company, vient d'être célébré dans la plupart des villes importantes des Etats-Unis, où elle a des bureaux.

Mais à Washington cette célébration a pris un caractère vraiment pittoresque. Un cortège comprenant trente-quatre voitures et précédé de la fameuse musique de la marine, a parcouru les principales rues et avenues de la ville. Les chevaux, qui traînaient les voitures, étaient ornés de petits drapeaux portant les uns l'inscription

suivante : « Adams Express and C^e 1840 »



et les autres celle-ci : « Adams Express and Company 1890. » Le cortège s'est arrêté devant la Maison Blanche où la musique a joué l'air de « Hail to the Chief ».



Il y a cinquante ans, M. Alvin Adams commençait le métier de commissionnaire à Boston avec une simple brouette et un jeune gamin qu'il avait pris pour l'aider. Aujourd'hui l'Adams Express Company a 20,000 employés, possède 3,000 chevaux et 2,000 voitures, et fait le service des messageries sur 25,000 milles de lignes de chemin de fer.

Cette compagnie a émis des timbres privés dont nous donnons ci-dessus quelques spécimens.

Formose. — Nous lisons dans le *Times* :

« Le consul anglais à Tamsui disait dans son dernier rapport que plusieurs lettres étaient arrivées à son consulat, de collectionneurs désireux de posséder les timbres de Formose ; il est donc important d'apprendre à nos lecteurs que le stock est arrivé à sa fin.

« Le timbre de Formose en question, dragon et cheval, a eu une histoire curieuse. Dans l'origine, ce timbre avait été créé pour la poste, mais il est un fait certain c'est qu'il n'a jamais servi à aucun usage postal. Au point de vue philatélique c'est donc un essai, mais il est devenu d'une

utilité pratique comme ticket de chemin de fer sur la ligne du gouvernement formosanaise.

« Après avoir servi de billets de chemin de fer, ces timbres étaient annulés en enlevant un coin, et depuis il furent détruits. »

Les timbres oblitérés qu'à plusieurs reprises on nous a présentés ne pouvaient donc avoir qu'une origine douteuse. Nous disions dans notre causerie d'Août de l'année dernière que les timbres de Formose seraient rendus à l'usage postal dès que les tickets spéciaux qu'on avait commandés seraient arrivés. Hélas ! les timbres ont été épuisés avant, en fera-t-on d'autres ?

DOCUMENTS OFFICIELS

DIEGO-SUAREZ

ARRÊTÉ autorisant la transformation de timbres-poste à 0 fr. 25 en timbres-poste à 0 fr. 15.

NOUS, GOUVERNEUR DE DIEGO-SUAREZ ET DÉPENDANCES P. I.

Vu le décret du 22 novembre 1880.

Supprimant la franchise dont jouissaient les correspondances des troupes en service à Madagascar.

Vu notre arrêté du 25 janvier dernier relatif à la transformation des timbres-poste de 0 fr. 20 en valeur de 0 fr. 15.

Considérant que ces dernières coupures sont complètement épuisées.

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Une nouvelle transformation de timbres-poste de 0 fr. 25 en valeur de 0 fr. 15 est effectuée pour assurer les besoins du service.

Mention à l'encre violette sera faite sur ces nouvelles coupures.

ARTICLE 2. — Cette transformation sera opérée en présence d'une commission composée de :

MM. BÉRARD, chef du bureau de l'intérieur.
POIRIER, agent du service postal.
WELLEMENT, facteur du dit service.

Les opérations de la commission seront consignées dans un procès-verbal qui servira de décharge à l'agent de la poste et de prise en charge de la valeur des timbres transformés.

ARTICLE 3. — Le chef du service de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui

sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Autsiraue, le 24 Février 1890
 JOSEPH FRANÇOIS.
 Par le gouverneur
*Le chef de service
 de l'intérieur,
 TIBET.*

CORRESPONDANCE

A M. S. à Lyon. — Nous ne savons pas si le nouveau timbre de France de 50 centimes a été distribué dans tous les bureaux de poste, mais pour satisfaire nos clients de province désireux de le posséder dès maintenant, nous le mettons en vente au prix de 60 centimes.

A M. F. à Braila. — Nous ne connaissons pas le 20 paras rouge et le 40 bleu de Serbie, effigie de Michel III, sur papier ordinaire, à l'état non dentelé : êtes-vous bien sûr que dans ces timbres qui possèdent une belle marge, la dentelure n'ait pas été enlevée ?

Les Transvaal 1 penny bleu et 3 p. rouge, type 1870, sont des réimpressions avec couleurs de fantaisie : il en existe même beaucoup d'autres.

A M. AUG. CALAME à Gênes. — L'expert anonyme qui a prétendu faux le timbre Argentine que j'ai déclaré bon, est un ignare si non pire : je le mets publiquement au défi de signer son opinion.

A M. D. à St-Max-les-Nancy. — Dans notre catalogue d'enveloppes nous n'avons mentionné que des bandes à Tahiti, il faut lire comme sous-titre : bandes ou enveloppes et ajouter la valeur de 25 centimes : ces rectifications seront faites à notre prochaine édition.

Tous les timbres à main qui avaient servi pour surcharger les timbres-poste, ont été employés pour indiquer un affranchissement sur des enveloppes ou des bandes à volonté : nous avons même vu la surcharge 25 sur du papier à chandelle qui enveloppait un livre. Naturellement la fantaisie s'en est mêlée : il y a quelque temps nous avions en mains une enveloppe portant trois surcharges : deux de 10 et une de 5 pour arriver à un total de 25 centimes. Ces raretés ne peuvent pas être détaillées dans un catalogue.

OCCASIONS

COLOMBIE

GRANDES VIGNETTES POUR SCÉLER LES LETTRES RECOMMANDÉES

1890. Armoiries, chiffre, légende République de Colombie, n^{os} 156 à 165 du catalogue.
 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 cent., 1 peso, tous bleu, la collection de 10 vignettes neuves..... 651 » » »

HONDURAS

1878. Effigie à gauche de Morazan, couleurs divers, papier jaunâtre, dentelés.



*6.	1 cent. violet.....	» 10	» »
7.	2 » brun.....	» 15	» »
8.	1, 2 real noir.....	» 20	» 35
9.	1 » vert.....	» 50	» 35
10.	2 » bleu ferme...	» 50	» 50
11.	4 » rouge.....	11	» 11
12.	1 peso jaune.....	1150	20

Variétés, papier blanc, la différence est très sensible :

6a.	1 cent. violet foncé...	» 10	» »
9a.	1 real vert foncé....	» 35	» »
10a.	2 » bleu ciel.....	» 50	» »
12a.	1 peso jaune orange.	1150	» »

Ces timbres ne sont pas des réimpressions.

Collections avec réduction de prix.

Timbres ci-dessus :

1 et 2 c., 1 2 real, 3 timb.,	» 40	» »
1, 2 et 4 reales, 1 peso, 4 timbres.....	2110	» »
Soit la collection complète, 7 timbres.....	2550	» »

Par quatre collections au moins 25 0 0 de remise.

JAPON

1876-88. *Chrysanthème et inscriptions, types divers, dentelés.*



- 48. 10 sen bleu clair..... » » » 10
- 50. 15 » vert..... » » » 15
- 64. 2 » carmin..... » » » 10
- 65. 5 » bleu ciel..... » » » 10



- 87. 15 sen violet..... » » » 15
- 89. 25 » vert clair..... » » » 15
- La collection de 6 timbres » » » 25

Vente en gros

- Par 4 collections de 6 timbr. » » » 75
- Par 100 collections de 6 timbr. » » » 15 f.

Un achat considérable de ces jolis timbres, dont quelques-uns étaient assez rares jusqu'à ce jour, nous permet de les vendre à un prix excessivement réduit. Ce sont des timbres-poste qui actuellement servent aussi au télégraphe. — Ceux-ci proviennent de dépêches, ils sont oblitérés très proprement de divers cachets noirs avec caractères japonais qui ne les rendent que plus attrayants.

MEXIQUE

1886. *Effigie à gauche de Maximilien, lithographiés, inscription en surcharge noire.*



- 27. 7 c. gris lilas pâle.
- 28. 13 c. bleu.

- 29. 25 c. jaune.
- 31. 50 c. vert jaune.
- Les 4 timbres neufs bien margés 20 fr.

PAYS-BAS

TIMBRES-TÉLÉGRAPHIE

1877-79. *Inscriptions, foudres, valeur en surcharge noire ou rouge, dentelés.*



Nos 42 à 51 du catalogue.

- 1. 3, 5, 15, 20, 30 cent, tous lilas, la collection de 6 timbres..... » » 1 f 25
 - 50. 60 cent, 1, 2 guilder, la collection de 4 timbres..... 5 f »
- Ces timbres sont oblitérés d'un trait de crayon de couleur et d'un trait rond.

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs Oblit.

AÇORES

- 1885. *Chiffre Açores en double surcharge noire dont l'une est renversée.*
- 67. 2 reis gris..... » » 6 f »
- 1885-87. *Cortes. Petite surcharge noire, carton chamois.*
- 70. 20 reis bleu..... » 75 » »
- 76. 20 » rose..... » 50 » »
- 1887. *Cartes-lettres, même surcharge.*
- 77. 25 r. brun s. chamois..... » 60 » »
- 78. 50 r. bleu s. azuré., 1 f » » »

ANTIGUA

1886. *Cartes. Timbre effigie dans un*



cercle, carton chamois.

10c. 1 penny carmin.....	» 40	»	»
11c. 1 et 1 p. id. réponse.	» 75	»	»
12c. 1 1/2 et 1 1/2 p. brun rouge, réponse.....	1 f	»	»

DANEMARK

1887. Carte. Timbre à droite, armes à gauche, carton chamois.

29. 10 ore carmin.....	» 40	»	»
------------------------	------	---	---

DOMINICAINE

1885. Cartes. Timbre armes à droite, carton jaune.



69. 2 centavos rouge.....	» 40	»	»
70. 2 et 2 c. id. réponse.	» 75	»	»

ETATS-UNIS

1887. Enveloppe. Effigie à gauche de Washington, relief et couleur, papier blanc.

319. 2 cents vert.....	»	»	» 45
------------------------	---	---	------

FALKLAND

1885-87. Cartes. Timbre effigie à droite carton chamois.

6. 1 1/2 penny brun.....	» 50	»	»
7. 1 1/2 et 1 1/2 p. id. rép.	1 f	»	»

HONDURAS BRITANNIQUE

1888. Effigie de Victoria avec valeur en grosse surcharge noire.

10. 2 cents s. 1 p. rose..	»	»	» 35
11. 3 » s. 3 p. brun .	»	»	» 35
12. 10 » s. 4 p. violet	»	»	» 75

NÉVIS

1886. Cartes. Timbre effigie dans un



encadré, carton chamois.

20. 1 et 1 p. réponse carmin.....	» 75	»	»
21. 1 1/2 et 1 1/2 p. rép. brun rouge.....	1 f	»	»

PHILIPPINES

1888. Effigie d'Alphonse XII à droite.

123. 50 mill. bistre clair..	» 60	»	»
1888. Idem, avec UNION REAL POSTAL HABILITADO et valeur en surcharge noire.			
131. 8 c. sur 2 4/8 c. bleu	»	»	» 75
1887. Télégraphe. Idem, avec surcharge rouge HABILITADO TELEGRAPHIOS et valeur.			
127. 20 c. sur 2 4/8 c. bleu	3 f 50	»	»

TRAVANCORE

1890. Enveloppe. Conque timbre rond.



7. 3 chukram violet.....	1 f	»	»
--------------------------	-----	---	---

PRIX-COURANT

DES NOUVEAUTÉS

Neufs Oblit

Bésil. Croix du Sud, dentelés.

20 reis vert clair.....	» 20	»	»
100 — lilas.....	»	»	» 10

Idem, timbres-taxe. Inscriptions et chiffre.

20 reis rouge.....	» 50	»	» 35
20 — bleu.....	» 40	»	» 25

Colombie, armes, papier teinté.

2 centavos rouge.....	» 25	»	»
-----------------------	------	---	---

Diégo-Suarez, timbre des Colonies avec valeur en surcharge violette transversale.

15 sur 25 c. noir s. rose	3 f.	»	3 f.
---------------------------	------	---	------

Dominicaine, cartes, armes à droite, carton chamois.

1 cent. vert.....	»	20	»	»
1 et 1 c. vert réponse.	»	40	»	»

Idem, enveloppe, même type, papier blanc.

5 centavos bleu.....	E	1 f.	»	»	»
----------------------	---	------	---	---	---

Idem, bandes, même type, papier chamois.

2 centavos rose.....	E	»	40	»	»
3 — orange.....	E	»	60	»	»

France, groupe allégorique, dentelé.

50 centimes rose.....	»	60	»	»
-----------------------	---	----	---	---

Indes néerlandaises, chiffre, dentelé.

3 cents violet.....	»	15	»	»
---------------------	---	----	---	---

Mexique, carte, timbre à droite, inscriptions et aigle à gauche roses.

5 centavos bleu.....	1 f.	»	»	»
----------------------	------	---	---	---

Philippines, effigie d'Alphonse XIII enfant.

2 c. de p. carmin.....	»	30	»	»
2 4/8 — bleu ciel...	»	40	»	»
5 — bleu gris...	»	60	»	»
5 — vert olive...	»	60	»	»
8 — vert clair...	1 f.	»	»	»
10 — vert bleu...	1 f.	25	»	»
12 4/8 — vert jaune.	1 f.	50	»	»
20 — rose.....	2 f.	25	»	»
25 — brun clair...	2 f.	50	»	»

Saint-Marin, armes, dentelées.

5 cent. jaune.....	»	15	»	»
25 — carminé.....	»	50	»	»

Saint-Hélène, petite effigie dans un cercle.

1 1/2 d. brun r. et vert	»	40	»	»
--------------------------	---	----	---	---

Seychelles, petite effigie de Victoria dans un cercle.

2 c. vert et rose.....	»	15	»	»
------------------------	---	----	---	---

Idem, cartes, même effigie, carton chamois.

4 cents rose.....	»	50	»	»
8 — brun foncé.....	»	75	»	»

**Avis aux Nouveaux Abonnés**

Les numéros de Janvier, Février, Mars et Avril 1896 sont complètement épuisés ; il nous est impossible de les faire réimprimer. En conséquence, nos nouveaux abonnés ne recevront, à notre regret, que les numéros de Mai à Décembre, sans que le prix d'abonnement, très minime à cause de la prime, puisse être diminué,

Nous profitons de cet avis pour remercier à nos lecteurs la recommandation que nous leur avons faite plusieurs fois de vouloir bien se réabonner dès le commencement de l'année, ce qui nous donnerait une base pour le chiffre de notre tirage tout en tenant compte de la vente au numéro qui est aussi excessivement variable.

Coffres-Forts

Nous serions très reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous indiquer à Paris, où nous trouverions à acheter d'occasion de grands coffres-forts ou armoires incombustibles à titres, pour nos provisions de timbres-poste.

Traducteurs

Nous demandons dans l'intérêt de notre publication, pour lire les journaux et brochures philatéliques que nous recevons de l'étranger, et nous traduire à lecture courante ce qui peut être intéressant, deux collectionneurs, parlant d'origine, l'un l'anglais, l'autre l'allemand et demeurant à Paris non loin de nos bureaux, si possible, qui voudraient bien nous consacrer quelques heures par mois, pour l'amour des timbres.

Éventuellement nous aurions besoin aussi de traducteurs de toutes langues.

VIENT DE PARAITRE
CATALOGUE DESCRIPTIF
de toutes les

ENVELOPPES ET BANDES POSTALES
feuilles télégrammes, etc.

PARUES DEPUIS LEUR INVENTION
JUSQU'EN 1890

Illustré de 380 gravures

Prix : 1 franc (port : 0 fr. 10 c.)

Nota. — Nous allons nous occuper incessamment des catalogues de cartes postales et de surcharges, mais il nous est impossible, pour le moment, de fixer la date précise de leur apparition.

Le Gérant : A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Le Jubilé pour le cinquantième de la réforme postale en **Grande-Bretagne** qui s'est célébré magnifiquement à l'Hôtel-de-Ville de Londres le 17 mai dernier, nous a donné la carte à un penny, carmin, dont le stock fut enlevé en quelques heures. Le 2 juillet dernier, les employés du *General Post-office* fêtaient à leur tour le Jubilé de l'introduction du timbre-poste, et, pour cet anniversaire, était émise une enveloppe d'un type spécial, avec timbre, monogramme et inscriptions, que nous allons décrire.

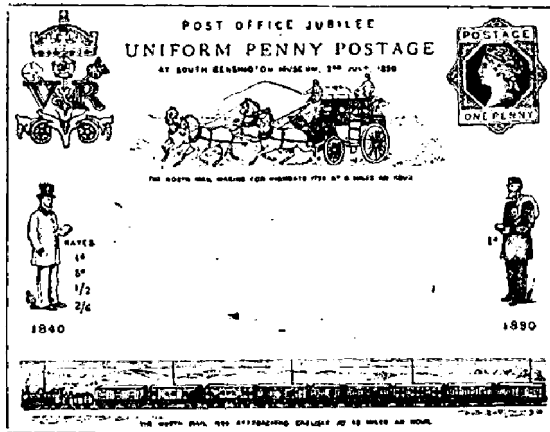
Le timbre de 1 penny à droite est le même que celui des cartes en cours, effigie dans un octogone; à gauche le même monogramme que sur la carte du Jubilé, c'est-à-dire les lettres *VR* (*Victoria Regina*) entrelacées des trois fleurs symboliques du Royaume-Uni: le trèfle pour l'Irlande, la rose pour l'Angleterre et le chardon pour l'Écosse; le tout est surmonté de la couronne royale. En haut, cette inscription en quatre lignes: *POST OFFICE JUBILEE — OF — UNIFORM PENNY POSTAGE — AT SOUTH KENSINGTON 2nd JULY, 1890.*

Les vignettes donnent une idée comparative du service postal actuel avec celui d'autrefois; celle du haut représente la vieille et lourde malle-poste d'il y a cent ans, chargée de paquets et traînée par quatre chevaux lancés à grande allure; un voyageur juché à l'arrière, tourne le dos au spectateur et semble admirer le paysage qui se déroule

lentement sous ses yeux ; sur la porte du véhicule on lit : LEEDS — ROYAL — MAIL. L'explication est donnée au-dessous : THE NORTH MAIL MAKING FOR HIGHGATE, 1790. AT 8 MILES AN HOUR. Huit milles, c'est-à-dire à peu près treize kilomètres par heure, c'était le comble de la rapidité pour l'époque.

En bas, sur toute la largeur de l'enveloppe, est représenté le train-poste moderne, interminable, avec sa puissante locomotive en tête et une enfilade de fourgons et de voitures à voyageurs ; au-dessus, les fils du télégraphe raient le ciel, tout droit comme du papier de musique ; la légende dit : THE NORTH MAIL, 1890, APPROACHING CARLISLE, AT 48 MILES AN HOUR. Quatre-vingt-dix kilomètres à l'heure, contre treize tout-à-l'heure : voilà le progrès accompli en cent ans dans l'accélération du service postal !

Ce n'est pas tout ce que raconte l'enveloppe du Jubilé : sur le côté gauche, nous voyons le facteur des postes de 1840, habillé de gris, avec col et parements foncés, et coiffé du chapeau haut de forme à cocarde ; il tient à la main un paquet de lettres. Devant lui est une échelle du prix des lettres suivant la distance, et allant de 4 d. à 2 shill. 6 d. A droite, le facteur de 1890, à barbe blanche ; il est vêtu d'une tunique sombre, coiffé d'un képi ; un sac de toile est enroulé autour de son épaule, et sur la poitrine, nous voyons un ruban, indiquant qu'il a obtenu la médaille, récompense de ses longs services. Comme il y a cinquante ans, il tient à la main un paquet de lettres, et devant lui, un chiffre, un seul : 1 d., qui indique dans son laconisme le progrès indiscutable de la réforme anglaise.



Deux sous, le prix uniforme des lettres : voilà ce que l'Angleterre a eu raison de célébrer par des fêtes imposantes, et d'en conserver le souvenir pour les collectionneurs par l'émission de cette enveloppe qui avec ses quatre vignettes en dit plus long que tous les beaux discours officiels.

Nous n'avons pas encore dit que cette enveloppe est imprimée en bleu ciel et qu'elle se vendait 1 shilling au profit de la caisse de retraite des employés de la poste. Le tirage a été de 250,000 exemplaires. Elle sort des ateliers de la maison de La Rue de Londres, et un procès-verbal inséré dans les journaux d'Outre-Manche, nous apprend que la planche a été brisée en présence d'un comité nommé à cet effet. Il n'y aura donc pas de réimpression et bien heureux seront les collectionneurs qui posséderont cette enveloppe, car elle va, comme la carte de *Guildhall*, devenir dès sa naissance une rareté de premier ordre.

L'enveloppe du Jubilé se vendait avec une carte blanche renfermée à l'intérieur et destinée à la correspondance ; cette carte est sans timbre, elle porte dans le haut une vignette avec les armes de la Grande-Bretagne dans le milieu, le monogramme et l'inscription : PENNY POSTAGE JUBILEE — 1890 ; à gauche, dans un rectangle, est renfermé un charmant portrait de sir Rowland Hill, identique à celui que nous avons publié dans notre n° 83 d'octobre 1887 ; au-dessous est reproduite l'inscription qui figure sur le socle de la statue du grand réformateur anglais : HE GAVE US PENNY POSTAGE (*il nous donna la poste à un penny*).

(Grâce à la haute protection d'un fonctionnaire du Post-office, nous avons eu la chance de nous procurer de ces enveloppes et nous les offrons en vente à nos lecteurs. Ce qui ajoute à leur originalité, c'est que — quoique neuves — elles portent le cachet spécial d'oblitération en noir de South Kensington avec la date du 2 Juillet 1890, qui n'a servi que ce jour-là. C'est un grand timbre rond ayant dans le milieu la couronne royale entre les lettres V R et au-dessous une banderole avec les deux millésimes : 1840 - 1890 ; en haut on lit : PENNY POSTAGE JUBILEE.

Nous nous sommes longuement étendu sur la description de l'enveloppe du Jubilé, car les nouveautés qui nous sont parvenues dans le courant du mois étant peu nombreuses, nous n'aurons que quelques mots à dire pour le reste.

Le changement de carton dans les cartes de **France** que nous faisons prévoir en mai dernier, est un fait accompli pour la carte simple qui a paru au commencement du mois sur carton chamois clair, l'impression restant noire et le format le même.

La Direction des Postes communique l'avis suivant :

« Le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, après enquête, et sur avis favorable de M. de Selves, directeur général des postes et télégraphes, a décidé le rétablissement du timbre-poste de 75 centimes, qui avait été supprimé le 7 mars dernier et remplacé par le timbre de 50 centimes. Le rétablissement de ce timbre-poste a été réclamé par la bijouterie, qui expédie un grand nombre de menus objets uniformément déclarés pour une valeur de 50 fr. et frappés, par suite, d'une taxe de 75 centimes. L'exiguïté des boîtes contenant ces envois rend difficile l'application de plusieurs timbres. Le nouveau timbre-poste de 75 centimes porte une figurine violet foncé sur fond orangé. »

Cela veut dire qu'il ressemblera étonnamment à l'ancien 35 centimes supprimé depuis le mois de février 1887.

Pour une fois nous allons parler mandats de poste.

Depuis quelques jours les mandats français apparaissent avec une grande vignette remplissant tout le fond ; on sait que nos mandats brillaient par une simplicité typographique qui a plusieurs fois tenté les contrefacteurs.

L'apparence des nouveaux est restée comme devant, sauf qu'ils sont imprimés en brun clair au lieu de noir ; le type timbre-poste est toujours à l'angle supérieur droit. Ce qui est intéressant, c'est la nouvelle vignette signée : *Mouyon* ; elle est dans le goût allégorique qui est de mode en France pour les billets de banque et images officielles, et puis elle est très pâle, très vague, comme un horripilant Puvis de Chavannes. Autant qu'on peut s'en rendre compte par dessous les inscriptions typographiques et manuscrites du mandat, nous avons sous les yeux : 1° Mercure qui descend de son cheval — lequel est Pégase — et reçoit avec grâce une missive sous forme de rouleau de papyrus ; la dame, déesse ou muse, avant d'abandonner sa lettre fait des recommandations — or la lettre ayant un cachet de cire nous devons conclure qu'elle est *recommandée* ? Content de notre perspicacité, nous passons au tableau de droite où deux demoiselles reçoivent des dépêches : l'une, transcrivant d'après un appareil télégraphique, l'autre écoutant, deux récepteurs téléphoniques aux oreilles : « allo, allo, Mademoiselle » — accessoire : un poteau télégraphique et ses fils.

Passons à gauche où nous ne comprenons pas très bien. Deux dames tiennent,

l'une une rame antique, l'autre un cornet acoustique. Des mâtures dans le fond ; puis un poteau métallique avec disque à signaux des chemins de fer, dernier modèle.

Enfin, encore à gauche, côté du talon une médaille à l'effigie de la république française, une locomotive et autres choses que nous cachent les découpages du mandat et aussi les chiffres restants : 75 qui ne sont pas désagréables à voir.

Nous eussions préféré une gravure plus précise, plus visible, car enfin à quoi bon une image si on ne la voit pas, surtout sur un papier valeur où elle doit constituer une difficulté pour le contrefacteur. Et puis le mélange de personnages antiques et d'appareils modernes, derniers mots de la science et de l'industrie n'a pas l'heur de nous plaire, à peine un Français sur dix mille recevant un mandat de poste y comprendra quelque chose. Parlez-moi de l'enveloppe *jubilatoire* d'Angleterre, ce n'est pas artistique, mais il n'y a pas de rébus.

Qui nous délivrera des costumes grecs et romains ?

Le 50 centimes rose vient d'être mis en cours dans les bureaux du **Levant** avec la surcharge 2 PIASTRES 2 ; si le 35 c. est rétabli dans une autre couleur, sera-t-il de nouveau remis en usage comme 3 piastres ?

En **Italie**, les surcharges annoncées par le décret royal que nous avons publié en mai, ont paru à la date indiquée, 1^{er} Juillet ; les timbres de 30 c. brun rouge et 50 c. violet, portent aux angles inférieurs une grosse surcharge indiquée ainsi : Cⁿⁱ 20. Les cartes doubles à 15 et 15 c. ont été partagées et sur chaque portion le chiffre 15 a été biffé d'un double trait et remplacé par 10 sur les côtés ; la mention : « valevole anche per l'interno » est au-dessous de la valeur. Sur la partie destinée à la réponse, le mot **RISPOSTA** est également biffé, ce qui fait supposer qu'il n'existera que des cartes simples avec surcharge.

Comme il fallait s'y attendre, l'**Autriche** nous envoie la carte double de 2 kr. au type de la carte simple avec cadre, puis la même carte commence à nous arriver avec sous-titres dans les divers idiomes : bohémien, slave, ruthénien, etc., en usage dans les diverses parties de l'empire autrichien.

De même que l'enveloppe de 5 kr. de **Hongrie**, la carte-poste et la carte-lettre de même valeur, l'une sur chamois et l'autre sur jaune, viennent de prendre la couleur orange au lieu de rose.

Les nouveaux timbres de **Turquie** ont tous le fond en demi-teinte uniformément gris ; c'est ce qui donne à l'ensemble des timbres un aspect terne peu réjouissant à l'œil. Depuis le mois dernier nous avons reçu le 20 paras rose, le 2 piastres jaune et le 5 piastres chair.

La *Gazette officielle* de Londres publie un ordre du Conseil privé de la reine autorisant le gouverneur du **Béchuanaaland** à proclamer la juridiction de la reine dans les territoires situés au nord du Béchuanaaland anglais, à l'ouest du Transvaal et du Matabeleland. Comme nous le faisons prévoir en mai, le **Protectorat** n'existe plus et a fait place à une annexion pure et simple.

En mars nous annonçons que le petit état indigène de **Bamra** avait émis deux petites étiquettes en guise de timbres ; les valeurs étaient de 4 et 10 annas, mais cette dernière valeur avait été mal lue et n'est que de 8 annas ; l'émission se complète aujourd'hui de quatre autres valeurs imprimées comme les précédentes en noir sur papier de couleur et d'une enveloppe de 1/2 anna au même type.

Un confrère américain annonce que la carte de 1 penny bleu d'**Australie occidentale** a été surchargée 1/2 sur le timbre ; nous la cataloguons sous réserve.

La **Nouvelle-Zélande** vient d'émettre une nouvelle carte de 1 penny bleu, à la suite de la convention qui a été passée avec les colonies australiennes ; elle porte le timbre en cours à droite, sans cadre, les armes au milieu et la mention : ISLAND AND AUSTRALIAN.

Depuis le 1^{er} janvier la taxe des journaux pour une même ville de la République Argentine a été réduite à 1/4 centavo, et en février nous disions que faute de timbres de cette valeur, le public se trouvait obligé de déboursier le double, soit 1/2 centavo. Il faut croire que depuis cette époque le temps a manqué pour fabriquer un timbre de 1/4 c., car il nous arrive un provisoire de cette valeur sur le 12 c. bleu, effigie d'Alberdi. La surcharge consiste en deux grillages rectangulaires masquant les cartouches où était inscrit le nombre 12, puis au milieu un grand chiffre 1/4 en noir, qui malgré sa taille est assez peu visible sur la teinte très foncée du timbre.

Il nous semblait surprenant qu'après la série de dix *cubiertas* de Colombie du commencement de l'année, ce pays n'envoyât que les trois valeurs annoncées le mois dernier. On nous communique six nouvelles valeurs de 30 à 90 centavos ; jusqu'à 50 c. ces vignettes sont imprimées en noir sur papier de couleur, et au-dessus en couleur sur papier blanc. Il manque encore le 70 centavos pour compléter la série, mais soyez sans crainte, il viendra tôt ou tard.

Nous apprenons que ce pays vient de vendre en Amérique le solde de ses timbres hors cours ; il ne s'agit, croyons-nous, que d'émissions dernières, les timbres anciens étant épuisés depuis longtemps.

Il paraît que ce que nous disions le mois dernier des timbres d'Antigua empruntés par Saint-Christophe en les faisant servir tels que pour son usage postal, était un acheminement vers le groupement de certaines colonies anglaises des petites Antilles qui sous le nom de **Leeward Islands** (*Iles sous le Vent*) ont depuis 1871 une administration unique : il n'y avait donc aucune raison pour que le service postal continuât à demeurer distinct. Ce groupe comprend outre les deux îles citées plus haut : Montserrat, Névis, La Dominique et les îles Vierges, et on nous apprend même que les timbres préparés à Londres à cet effet, verront le jour très prochainement.

Les **Windward Islands** (*Iles du Vent*) : Grenade, Tabago, Sainte-Lucie et Saint-Vincent, suivront-ils le même exemple ?

C'est probablement très bien au point de vue de la simplification administrative, mais les vieux collectionneurs regretteront de ne plus voir, qu'à titre de souvenir, ces timbres qui longtemps ont été ceux des timbres qu'ils chérissaient le plus, et cela à cause des types si variés et si originaux des premières émissions de la plupart de ces îles.

Les lettres R S sur les timbres d'**Haïti** que nous avons annoncés en mai, signifient, paraît-il, *République du Sud* ; l'explication est médiocrement satisfaisante, aussi jusqu'à plus ample informé nous pensons que ces timbres offrent peu d'intérêt.

Le 4 et le 5 cents des **Etats-Unis** qui devaient compléter la série des timbres petit format, viennent de paraître. Le 4 c. brun verdâtre est à l'effigie de *Lincoln*, le 5 c. brun, à celle de *Grant* ; les deux portraits sont dessinés de trois quarts à droite dans un cadre semblable à celui des valeurs de 1 à 3 cents.

Ce dont on se doute pas en France, c'est que le 6 c. brun rouge à l'effigie de *Garfield* a soulevé une polémique générale au-delà de l'Atlantique ; le portrait du président-martyr est trouvé peu ressemblant et bien inférieur comme exécution à celui de 5 cents de la précédente série ; les journaux américains s'accordent à dire que ce timbre sera gravé à nouveau.

Nous pensions n'avoir plus que deux mots à dire et voici bientôt trois pages ! Que nos lecteurs excusent notre bavardage : le temps passe si vite quand on s'occupe de timbres.



CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

JUILLET 1890

ARGENTINE

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

1¼ sur 12 c. bleu foncé.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Carte en cours avec valeur en surcharge noire, carton blanc.

1½ sur 1 penny bleu.

AUTRICHE

Carte, type en cours, cadre, carton chamois.

2 et 2 kr. *réponse*, brun.

Idem, avec sous-titres en différents idiomes : bohémien, illyrien, italien, polonais, roumain, ruthénien et slave

2 kr. brun.

2 et 2 k. *id. réponse*.

BAMRA

Timbres, inscriptions européennes et orientales, noir sur couleur, non dentelés.

1¼ anna jaune.

1½ — rose.

1 — bleu foncé.

2 — vert.

4 — jaune.

8 — rose.

(Annuler la description faite en mars).

Enveloppe, même timbre à droite, papier gris.

1½ anna noir.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Type de la carte annoncé le mois



dernier.

COLOMBIE

Vignettes pour chargements, suite de la série en cours. (Voir le dessin page 104.)

30 cent. noir sur orange.

40 — noir sur bleu.

50 — noir sur vert.

60 — jaune sur blanc.

80 — vert sur blanc.

90 — brun sur blanc.

ÉTATS-UNIS

Timbres, suite de la série en cours, dentelés.



4 cents brun verdâtre, *Lincoln*.

5 — brun, *Grant*.

FRANCE

Carte, type en cours, carton chamois clair.

10 centimes noir.

GRANDE-BRETAGNE

Enveloppe du Jubilé, timbre des cartes à droite, monogramme à gauche, vignettes et inscriptions. (Voir le dessin page 98.)

1 penny bleu ciel.

HONGRIE

Carte, type en cours, carton chamois.

5 kreuzer orange.

Carte-lettre, type en cours, carton jaune.

5 kreuzer orange.

ITALIE

Timbres en cours avec valeur en surcharge noire.

- 20 c. sur 30 c. brun rouge.
- 20 c. sur 50 c. violet.

Carte-réponse en cours, avec valeur en surcharge noire (chaque partie servant comme carte simple), carton gris bleu.

- 10 c. sur 15 c. brun.

LEVANT

Bureaux français

Timbre français en cours avec valeur en surcharge noire.

- 2 piastres sur 50 c. rose.

PHILIPPINES

Type des timbres annoncés en février.



SAINTE-HELÈNE

Type du timbre annoncé en avril.



TURQUIE

Timbres, suite de la série en cours, dentelés.

- 20 paras rose et gris.
- 2 piastres jaune et gris.
- 5 — — chair et gris.



HÉLIGOLAND

Héligoland, *Helgoland* en allemand, *Holy Land* en anglais, signifie *Terre Sainte* ou *Pays des Saints*; c'est l'Hertha des anciens. Elle est située par 7° 51' de longitude E. et 54° 11' de latitude N., à 65 kil. N. O. de l'embouchure de l'Elbe, dans la mer du Nord, en vue des îles de la Frise.

Elle se divise pour la population qui n'atteint pas 2000 habitants, en *haute* et *basse terre*. La haute terre, d'un sol rocheux, mais couvert d'humus, produit des herbes fourragères, des pommes de terres et d'autres légumes qui font la nourriture ordinaire des habitants. Elle n'a guère plus de 66 mètres d'altitude et son circuit s'évalue à 3978 mètres. On y a bâti une ville minuscule qui compte tout au plus 500 maisons. On descend par un escalier de la haute dans la basse ville; celle-ci est encore moins habitée; elle comprend 900 mètres de tour, un sol rouge, argileux et pierreux, semé à profusion de grands galets que la mer roule incessamment en rongant la grève par masses plus ou moins considérables.

A un quart de lieue de la basse terre, au large, émerge un banc de sable où sont établis des bains de mer renommés en Allemagne; l'originalité est qu'on est obligé de s'y rendre en barque, mais, nous a dit un voyageur, les constructions en planches manquent du confortable le plus élémentaire. Dans l'île même, au point le plus élevé, se trouve le phare dont les signaux rendent aux marins de grands services en ces parages où abondent les récifs et les brisants.

A Héligoland, il n'y a que des pêcheurs et des pilotes; la population tire son origine de l'ancienne Frise, dont elle a gardé l'idiome, quoique l'allemand y soit la langue officielle.

Héligoland, qui a deux ports défendus par des batteries, faisait jadis partie du duché de Schleswig. Le Danemark s'en empara en 1714 et le donna aux ducs de Holstein-Gottorp; l'Angleterre l'occupait militairement en 1807, au moment de sa querelle avec les Danois et en obtint la cession définitive à la paix de Kiel en 1814.

Les Anglais n'en tiraient aucun revenu, n'y levaient aucun impôt et nommaient

simplement le gouverneur. L'administration offrait un caractère absolument patriarcal; le gouverneur était assisté de six conseillers, de huit délégués de quartier et de seize « anciens » élus à vie. Le code, basé sur le vieux droit frison, tenait tout entier en quatorze articles.

D'ailleurs les habitants d'Héligoland sont de mœurs si simples que les lois sont du luxe pour eux. Gagneront-ils à devenir Allemands ?

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 116)

Comme aux émissions précédentes, le papier est teinté légèrement de la même couleur que le timbre.

Le 25 centimes offre deux teintes bien tranchées :

25 c. bleu vif foncé

25 c. bleu assez clair ou terne.

On trouve également ce dernier timbre sur jaune, ou jauni par le temps ?

Il y a eu des tirages plus ou moins soignés.

Les 10 et 15 centimes ont aussi des variétés, mais moins caractérisées :

10 c. bistre jaune

10 c. id. très clair

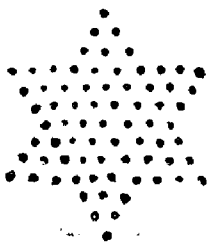
10 c. id. très foncé tirant sur le brun

15 c. vert

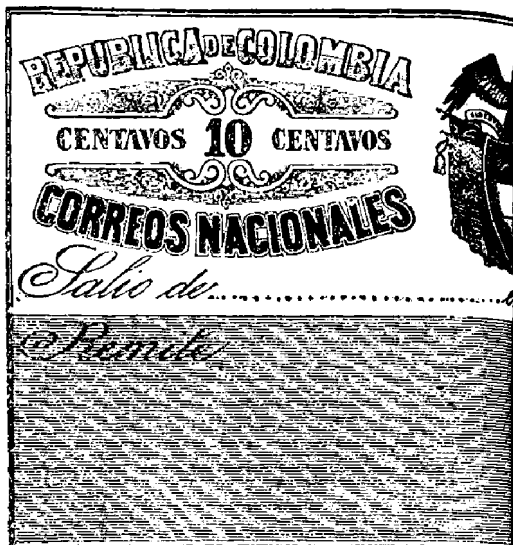
15 c. vert très clair

15 c. vert très foncé.

Les 10 et 25 centimes existent avec *tête-bêche*; on nous a dit que le 15 c. tête-bêche existait dans la collection de M. Durrieu, mais nous ne l'avons vu ni là ni ailleurs.



A la date où nous sommes par-



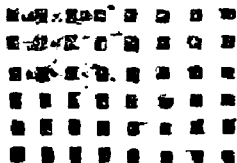
Vignette de Colom

venus, l'oblitération *grille* fait place à l'oblitération étoile (sans chiffre) pour Paris, et au losange avec chiffres, pour les départements; le chiffre indique le bureau de Poste d'après la classification alphabétique de l'Annuaire, ainsi le fac-simile que nous

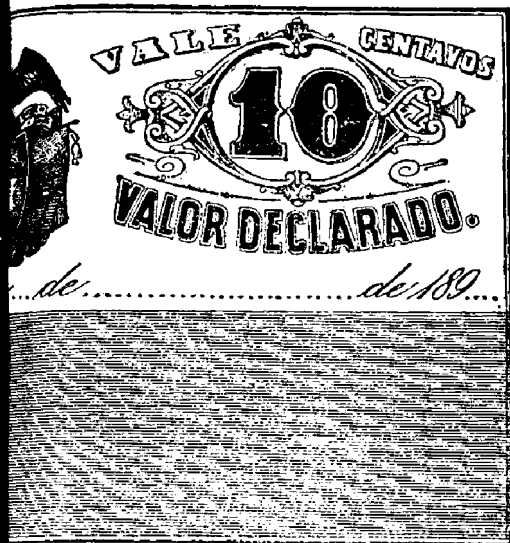


donnons ici, reproduit la griffe du bureau de poste de Lunas (Hérault).

On rencontre encore les deux oblitérations suivantes qui servaient à



annuler les timbres en nombre, sur les lettres chargées par exemple. La



(voir page 102).

gravure en étaiit faite sur des rouleaux



qui donnaient une impression sans flu.

Voici le type d'un essai dont il a



été question dans notre n° 115, page 71.

(A suivre)

LE DESASTRE DE LA MARTINIQUE

La ville de Fort-de-France vient d'être, en grande partie, la proie des

flammes; les maisons construites en bois en prévision des tremblements de terre ont, en quelques heures, formé un immense brasier.

Toute une population française est ruinée, sans abris et tend les bras du côté de la mère-patrie.

Les premiers secours sont arrivés des villes voisines, puis du gouvernement; mais après?

Toutes les fois qu'un désastre est venu frapper une autre nation, notre pays a montré sa générosité, peut-être excessive; par un phénomène inexplicable, nous ne voyons pas, alors qu'il s'agit des nôtres, se préparer l'élan nécessaire pour organiser une grosse souscription, des fêtes monstres, une loterie, enfin tout ce qui permet de recueillir beaucoup, beaucoup d'argent.

Voici une idée qui croyons-nous, pourrait être productive et que nous soumettons au galop à nos lecteurs certain qu'ils nous aideront à la perfectionner et peut-être à la mettre en œuvre pour le mois prochain.

Que l'on fasse une série de 5 timbres provisoires un peu gentils pour la Martinique; que chacun de ces timbres malgré la valeur inscrite 5, 10, 20 centimes etc., soit vendu uniformément 1 fr. Qu'ils soient mis en cours à Fort-de-France exclusivement pendant un mois, que le nombre de ces timbres soit limité officiellement à cinq mille de chaque, soit vingt-cinq mille en tout; qu'aussitôt après avis télégraphique de leur mise en cours, il soient *obtenables* au Ministère du Commerce et des Colonies et dans les grands bureaux de poste, sans remise d'aucune sorte, et nous garantissons que les sinistrés recevront par ce moyen, VINGT-CINQ MILLE FRANCS avant trois mois.

Mais, nous dira-t-on, c'est la répétition de ce que viennent de faire les Anglais avec leurs cartes et envelop-

pes du Jubilé dont il est question plus haut ?

Justement ! empruntons à nos voisins ce qu'ils ont de bon, nous avons de quoi faire.

L'administration anglaise, moins timorée que la nôtre, a émis exceptionnellement, comme nous l'avons déjà vu, au profit de la caisse de secours des employés du Post-Office, dix mille cartes à cinq centimes qu'elle a vendues soixante centimes. L'opération ayant admirablement réussi, — ces cartes font prime et se vendent vingt-cinq francs ! — elle vient de la renouveler en émettant dans les mêmes conditions deux cent cinquante mille enveloppes à dix centimes, qu'elle vend un franc vingt-cinq pour la circonstance, et le tout est enlevé par les collectionneurs et les spéculateurs.

Nous sommes ici en contradiction avec nous-même. Nous avons mené bon train la campagne contre les surcharges au moyen desquelles on rançonne trop facilement les collectionneurs, mais aujourd'hui il ne s'agit pas de petites spéculations plus ou moins véreuses, il faut de l'argent pour des Français frappés par un affreux malheur et tous les collectionneurs, français et étrangers, seront enchantés de mettre dans leur collection des timbres qui leur rappelleront une bonne action, et qui de plus deviendront CERTAINEMENT RARES, le tirage étant limité.

Nous parlons comme si ces timbres étaient faits — que faudrait-il pour cela ? Pour récolter certainement VINGT-CINQ MILLE FRANCS, il faudrait dépenser cent francs en composition et clichage d'une petite surcharge de circonstance que l'on imprimerait sur les timbres ordinaires des Colonies.

Eh bien, nous envoyons ces cent francs et notre idée à M. le Ministre du Commerce et des Colonies, le

priant, si l'une n'a pas de chance d'être agréée, de joindre les autres aux sommes recueillies déjà pour procurer du pain et des abris aux malheureux sinistrés.

HISTOIRE

DES

PREMIERS TIMBRES D'HAWAÏ

Comme conclusion à nos articles de l'année dernière sur Hawaï, nous allons donner d'après l'*Hawaiian Almanac and Annual*, l'historique très intéressant de la poste dans ces îles et des premiers timbres-poste.

Le premier service postal fut organisé à Honolulu en 1850, par acte du Conseil privé, et commença à fonctionner le 21 décembre de la même année sous la direction de M. Whitney. Le même acte fixait les droits d'affranchissement à 5 cents par demi-once ou fraction pour les lettres, et à 2 cents pour chaque journal. La législature de 1851 ratifia l'acte du Conseil privé, et autorisa le Directeur des postes à émettre tels timbres qu'il jugerait nécessaires pour le service.

Le *Polynesian* du 13 septembre 1851 publie cette loi et fait la mention suivante :

Nous publions aujourd'hui la loi sur le Post-Office, telle qu'elle a été amendée et votée par la législature, laquelle réduit à 5 cents l'affranchissement sur toutes lettres pesant moins d'une demi-once, et ordonne que pour toutes les lettres envoyées à l'étranger la taxe hawaïenne sera payée d'avance.

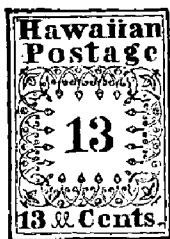
L'affranchissement sera de 12 cents pour l'Orégon et la Californie, de 13 cents à l'est des Montagnes Rocheuses s'il est payé d'avance, ou 19 cents si la taxe pour les Etats-Unis n'a pas été acquittée. Les prix ci-dessus comprennent la totalité de la taxe postale pour Hawaï et les Etats-Unis, et forment une importante réduction du premier prix de 50 cents. L'affranchissement des journaux sous la nouvelle loi des Etats-

Unis est plus forte qu'autrefois, c'est-à-dire 5 cents, lesquels avec les 2 cents de la poste d'Hawaï font 7 cents pour un journal.

Les réductions dont il est question plus haut eurent lieu par suite de la réforme postale aux Etats-Unis et non à Hawaï.

La nouvelle loi fut mise en exécution le 1^{er} octobre suivant et les premiers timbres d'Hawaï furent imprimés. Le *Polynesian* du 4 octobre y fait allusion :

Des timbres-poste de 2, 5 et 13 cents ont été préparés et sont actuellement délivrés par le Post-Office.



Ce sont les premiers timbres avec chiffres entourés d'une vignette et portant les désignations pour leur service particulier ; le deuxième type du 13 cents avec H. I. & U. S. POSTAGE fut mis en cours en 1853. L'émission qui suivit, porta le buste gravé de Kamehameha III et comprit seulement les deux valeurs de 5 et 13 cents.



Il est regrettable qu'il n'ait pas été gardé de documents au post-office d'Honolulu pour faire la lumière sur ces premières émissions.

Les timbres avec chiffre, 2, 5 et les deux types du 13 cents, furent fabri-

qués à Honolulu par l'imprimerie du gouvernement sur papier mince vergé; les 5 et 13 cents de Kamehameha III et le 2 cents de Kamehameha IV furent



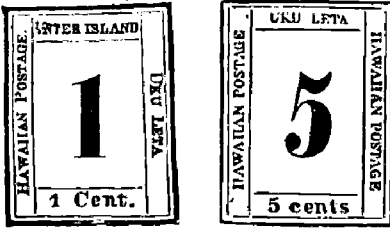
gravés à Boston ; les deux premiers arrivèrent à Honolulu en avril 1853 ; les catalogues s'accordent généralement à donner le dernier comme ayant paru en 1862, mais M. Whitney fait remonter la date de son émission à 1855.



Le dernier 2 cents de Kamehameha IV fut émis en 1864, et est le premier timbre dentelé ; il fut fabriqué par la *National bank-note Co* de New-York qui depuis a fourni toutes les émissions postérieures.

Les timbres dont nous venons de parler avaient été créés en vue de la poste internationale ; jusqu'en 1859 il n'exista pas de poste intérieure ; les lettres et paquets étaient remis gratuitement par les soins du post office, ou par les capitaines côtiers dans les diverses îles de l'archipel. La législature de 1859 créa une poste entre les îles et son premier effet fut l'émission de timbres à 1 et 2 cents, type chiffre, dont l'usage donna lieu à beaucoup de controverses. Ils portent en haut INTER-ISLAND et sur le côté droit UKU ILETA qui signifie tout simplement

poste en langue hawaïenne, et non



lettre payée ou taxe locale comme différents catalogues les désignent.

Comme les premiers timbres, ceux-ci furent fournis par l'imprimerie du gouvernement à Honolulu en feuilles de dix timbres. Il est impossible d'assigner des dates certaines aux diverses émissions, mais nous avons des raisons de croire que le bleu pâle sur blanc et le bleu foncé sur papier azuré furent les premiers, le dernier fut noir sur bleu.

Le timbre de 5 cents, chiffre, fut émis en 1865. En 1866, M. J. Costa essaya, mais en vain, de faire adopter par le post-office, un timbre d'un cent, gravé, portant le buste de Kamehameha 1^{er}.

Voici pour terminer quelques renseignements particuliers sur les timbres.

Le 5 cents de Kamehameha III fut imprimé sur papier blanc et sur papier azuré, l'émission est de 1853. Les planches de ce timbre, ainsi que du 15 cents, gravées à Boston, comme nous l'avons vu, furent envoyées à Honolulu en 1867 et là furent détruites. Beaucoup de timbres de cette émission furent surchargés CANCELLED ou SPECIMEN par les soins du post-office qui les vendit à pleine valeur.

Le 2 cents de Kamehameha IV dont la date d'émission est incertaine, fut d'abord lithographié en rose, puis gravé en rouge carmin; on croit généralement que ce dernier fut préparé mais non mis en usage. La planche est actuellement au post-

office d'Honolulu, mais le stock des timbres est depuis longtemps épuisé; ils ont été vendus par égales quantités à trois ou quatre marchands de la ville. Beaucoup de timbres de cette émission, comme de la précédente, ont été surchargés SPECIMEN.

Dans la série avec chiffre de 1850, les 1 et 2 cents se rencontrent souvent oblitérés avec des traits de plume; c'était la méthode d'annulation employée par les capitaines côtiers qui transportaient les lettres en conformité de la loi sur la poste intérieure.

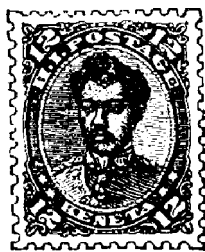
Le 5 cents de 1865 existe à deux types, avec HAWAIIAN POSTAGE sur chaque côté et avec INTERISLAND sur le côté gauche; l'article que nous traduisons dit qu'il n'existait pas de taxe de 5 cents pour la poste intérieure et que ce timbre peut être considéré comme une erreur; il serait antérieur à celui portant HAWAIIAN POSTAGE sur les deux côtés et ce n'est que quand on s'aperçut du non-sens de la légende qu'on la modifia. Ces deux timbres ne furent que provisoires et émis dans un moment où l'on avait manqué de timbres à 5 cents à l'effigie de Kamehameha III.



La Convention postale de mai 1870 avec les Etats-Unis fit émettre en 1871 deux nouveaux timbres: le 6 cents, effigie de Kamehameha V et le 18 cents, effigie de Kekuanoa.

Enfin le timbre de 12 cents noir, à l'effigie du prince Leleihoku, fut émis

à la suite de la Convention de 1874



avec la Nouvelle-Galles du Sud.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

James Brooke. — Fils d'un employé de la Compagnie des Indes, il naquit à Bath (Angleterre) en 1803. Il servit quelque temps dans la guerre contre les Birmanes et voyagea ensuite dans les mers de la Chine et les archipels de la Malaisie, nourrissant déjà le projet auquel il doit sa célébrité.



Maître d'une fortune à la mort de son père, il acheta un yacht armé en guerre, le *Royaliste*, exerça pendant deux ans son équipage sur toutes les mers, et partit en 1838 dans le but apparent de combattre les pirates de la mer de Bornéo.

Dans un premier voyage, il s'attacha à gagner l'amitié de l'oncle du Sultan de Bornéo, Erida dans la suite à étouffer une révolte, et finit par obtenir, comme récompense, le gouvernement de Sarawak et le titre de rajah indépendant (1841). Le Sultan se repentit bientôt d'avoir confirmé cette nomination ; mais Brooke, appuyé par une escadre anglaise, répondit aux premières hostilités par des mesures tellement vigoureuses, qu'il réduisit le Sultan à le reconnaître et à céder à l'Angleterre

l'île de Labuan. Le gouvernement britannique récompensa ce service par des distinctions de toute nature et par un appui de plus en plus efficace.

Maître d'un vaste territoire, James Brooke s'est attaché à le civiliser ; c'était un homme froid, positif, nullement romantique, mais doué d'une énergie peu commune et de l'indomptable ténacité de sa race. Il fut gouverneur de Labuan de 1847 à 1856.

Dans l'intervalle, il alla à Londres, en 1851, pour se justifier d'accusations portées contre lui par l'opposition libérale.

A la nouvelle de l'échec de l'escadre anglaise en Chine, une insurrection éclata à Sarawak ; tous les biens du rajah tombèrent au pouvoir des révoltés, et Brooke ne dut son salut qu'à la fuite. De retour en Angleterre, en 1858, et sans ressources, il y fut atteint d'une paralysie presque générale. Ses amis, ou plutôt ses *admirateurs*, tinrent à Londres un meeting, où l'infortuné rajah recueillit de quoi recouvrer tous ses biens perdus.

Il retourna à Sarawak en 1860 et mourut en 1868 ; son neveu, Charles Brooke, lui succéda (1).

DIVERS

Timbres-express en France. — L'administration des postes étudie en ce moment un projet d'amélioration du service des correspondances.

De même que les lettres mises à la poste après la levée des boîtes sont portées aux dernières limites d'heure, moyennant une surtaxe de 50 centimes, représentée par un timbre-poste, toute lettre, aussitôt arrivée au bureau, sera levée et portée à domicile par un facteur spécial.

Cette taxe de 50 centimes sera portée à 2 francs, invariablement, lorsque le facteur sera obligé d'aller d'une commune dans

(1) Il nous souvient d'avoir reçu, il y a longtemps, la visite d'un gentleman, qui pour entrer en matière nous dit : « Ne me connaissez-vous pas ? Mon portrait figure sur les timbres : je suis le rajah de Sarawak. » Avec un peu de difficultés, nous reconnûmes sir Charles Brooke, le rajah actuel.

une autre commune. En ce dernier cas, le facteur sera tenu d'opérer sa distribution avec une rapidité calculée à raison de 5 kilomètres à l'heure.

L'organisation du nouveau service nécessitera à Paris une augmentation de personnel d'une vingtaine d'employés et de quatre commis.

Mitre. — Le général Mitre dont nous avons donné la biographie dans notre n° 94 d'août 1888, est actuellement à Paris; les journaux politiques lui ont consacré plusieurs articles élogieux, de l'un d'eux nous détachons l'anecdote suivante :

Au siège de Buenos-Ayres, Bartholomé Mitre a été frappé, juste au milieu du front, d'une balle qui a laissé une cicatrice profonde et superbe, que tous les soldats lui envieraient, et qui donne à sa physionomie quelque chose d'épique.

Il doit à la cocarde argentine, placée sur le galon de son képi, de n'avoir pas été tué.

Cette cocarde, en perles bleues et blanches fixées sur un petit disque de métal, empêche le projectile de pénétrer dans le crâne.

Néanmoins, l'os frontal fut profondément fracassé.

La cervelle jaillit et l'œil droit, par suite de la violence du coup, sortit de son orbite.

Bartholomé Mitre tomba de cheval.

« En avant ! cria-t-il à ses camarades. Relevez-moi et soutenez-moi, face à l'ennemi ! Je veux mourir debout ! »

Le brave soldat ne mourut pas et ne conserva de sa blessure qu'un héroïque ornement. C'est tout à fait décoratif.

L'artiste qui a dessiné la série de 1888 n'a pas oublié cette glorieuse cicatrice qui est visible sur le timbre de 50 centavos bleu.

Au Salon. — En parcourant le catalogue du Salon de peinture des Champs-Élysées, notre attention a été attirée par cette description :

1396. LAURENT GSELL. (1.). — Le Collectionneur de timbres-poste.

Nous courons au numéro indiqué et nous nous trouvons en face d'un petit tableau représentant un jeune collectionneur assis à une grosse table en chêne, en train de feuilleter un album; des timbres éparpillés devant lui indiquent qu'il se livre à un travail de classement, et à son

air attentif on devine que ce classement n'est pas toujours facile. Combien serait agréable sa tâche s'il possédait un de nos catalogues.

N'importe, ce jeune confrère nous a charmé, et nous envoyons nos félicitations à l'artiste.

CORRESPONDANCE

A M. A. P. à Metz. — Les émissions sont assez nombreuses sans avoir à tenir compte dans notre catalogue des différences d'impression quand elles ne sont pas caractéristiques comme dans les premiers timbres de Grèce imprimés à Paris et à Athènes; mais rien n'empêche le collectionneur de recueillir toutes les variétés d'impression, de nuance, de perforation, etc., qu'il pourra rencontrer.

Le 12 quartos jaune d'Espagne de 1880, est officiel; il a été préparé mais nous ne croyons pas qu'il ait été mis en cours. Le gouvernement espagnol vendit ce timbre comme les autres en l'annulant de trois grosses barres noires. C'est donc mieux qu'un essai.

Réponse à divers. — La mention *dentelés* dans notre catalogue, comprend les timbres piqués, percés en ligne, en scie, etc. Les collectionneurs nous le demandant fréquemment, nous publierons prochainement dans le journal une petite liste des États avec les diverses émissions où les timbres se trouvent dans les deux états: piqués et percés en ligne.

A M. L. DE S^o S. à Gènes. — Paris pendant le siège n'a émis que trois timbres, les 10, 20 et 40 centimes; ils sont imprimés en typographie et *dentelés*. L'émission de Bordeaux est en lithographie et les timbres ne sont pas *dentelés*.

La description des trois variétés du 20 c. bleu de Bordeaux a été faite dans le n° 105 de juillet de l'année dernière.

A. M. B. à Liège. — Tous les timbres de Russie avec foudres entremêlées aux cors sous l'aigle, ont été annoncés dans le journal de cette année à mesure qu'ils nous sont parvenus; relisez nos Causeries de décembre et janvier.

FRANCE

1849-50. *Liberté* 10 c. bistre, 15 c. vert, 20 c. noir, 25 c. bleu, 40 c. rouge, 1 fr. carmin.



1853. *Napoléon III, empereur*, 25 c. bleu.
 1852. *Louis-Napoléon, président*, 10 c. bistre, 25 c. bleu.
 Collection de 9 timbres neufs réimprimés en 1862, la collection... 12 fr.

HONDURAS

1878. *Effigie à gauche de Morazan, cadres divers, dentelés* (N^{os} 6 à 12 du Catalogue).
 1 c. violet, 2 c. brun, 1/2 r. noir, 3 timbres neufs pour..... » 40 » »
 1 r. vert, 2 r. bleu, 4 r. rouge, 1 peso jaune, 4 timbres neufs pour..... 2f 10 » »
 Soit la collection complète de 7 timbres..... 2f 50 » »
 Par quatre collections au moins, 25 0/0 de remise.

JAPON

1876-88. *Chrysanthème et inscriptions, types divers, dentelés*. (N^{os} 18, 50, 64, 65, 87 et 89 du Catalogue).
 10 s. bleu clair, 15 s. vert, 2 s. carmin, 5 s. bleu ciel, 15 s. violet, 25 s. vert clair. Collections de six jolis timbres, dont plusieurs étaient rares jusqu'à ce jour, pour le prix extrêmement réduit de VINGT-CINQ CENTIMES les six..... » » » 25
 Vente en gros
 Par 4 collections de 6 timbres..... » » » 75
 Par 100 collections de 6 timbres..... » » » 15f »

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

CANADA

1851. *Castor, ron dentelé*.
 2. 3 pence rouge..... » » 2f »

EGYPTE

1889. *Pyramide et sphynx, dentelé*.
 63. 10 piastres violet... » » 1f50

JAMAÏQUE

1885. *Effigie à gauche, dentelé*.
 25. 3 pence olive..... » » » 30
 1889. *Petite effigie dans un cercle, dentelés*.



29. 1 penny lilas..... » » » 10
 30. 2 — vert..... » » » 10

PAHANG

1889. *Timbre de Malacca avec surcharge noire*.
 1. 2 cents rose..... » 50 » »

PÉROU

1881-83. *Timbres-taxe, avec diverses variétés de surcharges*.
 51 a. 1 cent. brun..... » » » 40
 51 b. 5 — rouge..... » » » 75
 51 d. 10 — jaune..... » » 1f »
 51 e. 20 — bleu..... » » 1f50
 51 f. 50 — brun..... » » 2f50

TOLIMA

1888. *Vignettes pour chargements, armes à droite, chiffre à gauche, légende: REPUBLICA DE COLOMBIA*.
 53. 5 cent. brun..... » » 1f25
 54. 10 — rouge..... » » 2f »

PRIX-COURANT

DES NOUVEAUTES

Neufs. Oblit.

Argentine, effigie d'Alberdi, gravé, avec surcharge noire.
 1/4 sur 12 c. bleu foncé... » 50 » »

Brésil, timbres-taxe, inscription et chiffre.



50 reis rouge.....	1 f » »
100 — rouge.....	2 f » »
50 — olive.....	» 75 » »
200 — violet.....	2 f 50 » »

France, carte, type en cours, carton chamois.

10 cent. noir.....	» 20 » »
--------------------	----------

Grande-Bretagne, enveloppe du Jubilé, avec inclus une carte au portrait de sir Rowland Hill.

1 penny bleu.....	5 f » »
-------------------	---------

Honduras, armes (pyramide), dentelés.



1 cent. vert.....	» » » 15
2 — rouge.....	» » » 15

Mexique, carte pour l'union postale, inscriptions vertes.

3 cent. rouge.....	» 60 » »
--------------------	----------

Névis, effigie à gauche, dentelé.

1 shill. violet.....	2 f 50 » »
----------------------	------------

Nicaragua, locomotive et appareil télé-



graphique, dentelés.

1 cent. bistre.....	» 20 » »
2 — rouge.....	» 30 » »
5 — bleu.....	» 60 » 20
10 — gris bleu.....	1 f » » »
20 — rouge carminé...	2 f » » »
50 — violet.....	5 f » » »
1 peso brun.....	10 f » » »
2 — vert.....	18 f » » »

Idem, enveloppes, armes, timbre ovale, papier crème.

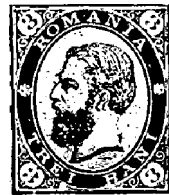


5 cent. bleu.....	E » 75 » »
10 — gris.....	E 1 f 25 » »

Idem, cartes, timbre-poste à droite, vignette, carton chamois.

2 cent. brun.....	» 30 » »
2 et 2 c. id., réponse....	» 60 » »
3 cent. bleu.....	» 50 » »
3 et 3 c. id., réponse....	1 f » » »

Roumanie, effigie à droite, dentelés.



1 1/2 bani carminé.....	» 10 » »
3 bani violet vif.....	» 15 » »
5 — vert clair.....	» 15 » »
10 — rouge brun.....	» 25 » »
15 — bistre noir.....	» 30 » »
25 — bleu ciel.....	» 50 » »

Le Gérant : A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR
DE
TIMBRES-POSTE
BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Nous allons commencer par dire quelques mots des nouveaux timbres d'Autriche dont l'émission est annoncée pour le 1^{er} Septembre. Cette émission comprend treize valeurs de 1 kreuzer à 2 gulden : les timbres sont de deux types différents.

Ceux de 1 à 50 kr. portent dans un ovale l'effigie laurée à gauche de l'empereur François-Joseph ; les légendes sont en couleur sur blanc autour de l'ovale ; aux quatre angles, dans un petit cercle guilloché, le chiffre en couleur de la valeur.

Les grosses valeurs de 1 et 2 gulden ont l'effigie en relief à droite ; les légendes ainsi que les chiffres de valeur aux angles, ressortent en blanc sur fond de couleur. Ces timbres sont un peu plus grands que les premiers ; ils ont en plus, en dessous, un rectangle portant en blanc sur fond de couleur, l'indication de la valeur en toutes lettres.

Les timbres de 1, 12, 15, 24 et 30 kr., 1 et 2 gulden paraîtront à la date indiquée, les autres un peu plus tard ; nous en reparlerons le mois prochain en en reproduisant les dessins.

La carte de 5 kr. pour l'union postale est parue au type de celle de 2 kr., c'est-à-dire avec cadre. Cette nouvelle carte a été en même temps surchargée 20 PARAS pour les bureaux du Levant.

Nouvelles d'Italie. Comme en France, il est question de créer un timbre pour lettres express ; sa valeur serait de 25 centesimi. Les timbres-taxé de 1 et 2 cent. sont suppri-

més depuis le 1^{er} Août; le stock de ces timbres sera surchargé 30 et 50 c., toujours comme timbres-taxe; il y aura sans doute un décret à ce sujet.

Saint-Marin n'avait pas encore de carte-lettre: cette minuscule république vient d'en faire paraître une avec le timbre-poste à droite, et en haut cette inscription en deux lignes: **BIGLIETTO-DA 20 CENTESIMI**; la couleur est orange et le carton jaune.

La carte-réponse de **Serbie** portant le timbre du jeune roi Alexandre vient déjà d'être modifiée; les armes sont à gauche au lieu d'être au milieu et le cadre est carmin. On nous apprend que le même pays émettra le 1^{er} janvier prochain des cartes-lettres et de nouveaux timbres-taxe.

Le timbre des cartes de 5 bani de **Roumanie** est changé; le gros chiffre 5 est dans un ovale et le timbre est rectangulaire au lieu d'octogone, le carton rose comme précédemment.

Que se passe-t-il en **Grèce** avec les timbres dentelés? Depuis que des ouvriers inexpérimentés ont cassé à l'essai la belle machine à perforer envoyée de Paris, jamais nous n'avons vu tant de timbres dentelés; non-seulement on perfore les timbres de l'émission présente, mais encore les anciens. Nous avons sous les yeux une lettre affranchie avec cinq timbres de 2 lepta, émission de 1862, tirage d'Athènes, et qui a parfaitement passé à la poste; cette piqure est très régulière, faite évidemment en feuilles avec une machine et non à la main.

Il en résulte que chacun peut perforer les timbres qu'il emploie, et pour mettre un terme à ces fantaisies, nous espérons bien que la prochaine émission dont il est question pour ce pays, nous donnera des timbres officiellement dentelés. Il paraît, en effet, que les timbres actuels ne satisfont personne, surtout depuis qu'ils sont imprimés à Athènes, et l'on étudie en ce moment un nouveau type qui nous montrerait le Mercure de Praxitèle, tel qu'on le voit sur les billets de banque; les couleurs seraient changées et l'émission comprendrait en plus deux timbres de 2 et 4 drachmes destinés surtout à l'affranchissement des colis postaux pour l'étranger.

Ces projets sont superbes, mais ce n'est pas surtout par le type que pèchent les les timbres de Grèce; en comparant les timbres de la première émission, tirages de Paris avec ceux d'Athènes, on peut demander aux imprimeurs grecs, ce qu'ils ont fait du beau camée gravé par Barre.

L'unique timbre de 1 paisa vert de **Jhalawar** vient d'être refait complètement; l'apsara se détache sur un fond rectangulaire au lieu d'ovale, les inscriptions orientales sont en ligne droite sur les quatre côtés, les angles du cadre sont coupés.

Sirmoor a des timbres de service dans le genre de ceux des Indes anglaises; les timbres-poste ont reçu la surcharge en trois lignes: **ON — S S — S** qui signifie: *On Sirmoor State Service*.

A ajouter une nouvelle petite valeur à la série **POSTAGE AND REVENUE** de l'**Australie du Sud**: le 4 pence violet, identique comme dessin au 4 cents actuel de Maurice.

Deux autres valeurs avec cadres différents nous parviennent de l'**Australie occidentale**; tous les timbres de cette nouvelle série seront donc de dessins variés; le cygne du 2 pence gris, est renfermé dans un ovale allongé avec inscriptions entrées; le 4 pence brun rouge de même, mais la légende du bas est inscrite dans un rectangle formant le bas du timbre.

Les derniers arrangements entre l'Angleterre et l'Allemagne qui ont amené la cession d'Héligoland à celle-ci, ont passablement accru la puissance de la première dans l'**Afrique orientale**; une compagnie anglaise, avec monopole royal, administre et exploite ces immenses contrées: c'est cette compagnie qui pour le service de ses postes vient d'emprunter les timbres de la métropole en attendant qu'on lui en fabrique de spéciaux.

Ces timbres portent dans le haut, en surcharge noire, le nom de la Compagnie écrit

en trois lignes : **BRITISH — EAST AFRICA — COMPANY** et dans le bas une nouvelle surcharge en monnaie des Indes couvre l'ancienne valeur anglaise. Nous possédons deux valeurs : le 1 anna sur le 2 pence vert et rouge et le 4 a. sur le 5 p. violet et bleu.

Nos lecteurs nous ont souvent encouragé à mêler un peu de politique à nos causeries, quand elles font prévoir un changement prochain dans la géographie et par suite dans les timbres. Voici ce que nous trouvons dans la *Revue diplomatique* :

« Un gros événement se prépare dans les colonies anglaises du Sud de l'Afrique: la nomination prochaine de M. Cecil Rhodes au poste de premier ministre de la colonie du Cap. MM. Rhodes et Hofmeyr, qu'on nomme les Parnells de l'Afrique méridionale, sont les chefs du parti « afrikander », dont le but est de créer une république unie, composée des Colonies du **Cap** et du **Natal**, du **Transvaal**, de l'Etat libre d'**Orange** et de tous les territoires protégés par l'Angleterre, et d'établir une fédération entre cette nouvelle république et le royaume anglais. Autrefois, l'antagonisme qui existait entre les Hollandais et les Anglais a empêché ce plan d'être accepté ; mais M. Hofmeyr, lui-même Hollandais, a été converti par M. Rhodes à son idée, et ce plan, favorablement accueilli dans les pays intéressés, va rapidement marcher à sa réalisation par l'arrivée au pouvoir de M. Rhodes. »

Ce qui, avec le **Zoulouland**, le **Swazieland** et **Béchuanaaland** non cités plus haut, ferait sept états qui d'un seul coup cesseraient de fournir des timbres aux collectionneurs. Marcherions-nous à l'unification universelle ?

Ce temps est loin, si nous en jugeons par ce qui se passe dans l'**Amérique centrale**. Où sont les beaux contrats d'union de l'année dernière ? Une insurrection éclate au **Salvador** et le président Menendez est assassiné au milieu d'une fête de nuit ; le **Guatemala** court aux armes pour défendre l'ordre, se fait battre et est désolé par la guerre civile ; le **Honduras** masse ses troupes sur la frontière prêt à entrer en lutte, et les deux autres républiques, **Costa-Rica** et **Nicaragua** attendent, l'arme au pied, l'issue des premiers événements pour prendre un parti.

L'*Hamilton bank-note Co* a encore de beaux jours et s'empressera d'offrir gratuitement ses timbres à tous ces états ruinés. Il ne restera rien dans nos collections de cette tentative d'union de peuples parlant la même langue et faits pour s'entendre. Plus heureux les numismates possèdent des pièces frappées avant l'heure qu'ils classeront parmi leurs essais. Ces pièces de 1 et 2 centavos sont en cuivre et portent une tête de Liberté surmontée de cinq étoiles et ayant pour légende : **UNION CENTRO AMERICANA** ; au revers la valeur et le millésime, avec le nom des cinq républiques sur le tour. Il est probable que les timbres nous auraient donné un type de Liberté analogue.

Au lieu de cela, le **Salvador** vient de faire sa commande pour 1891 à l'*Hamilton bank-note Co* ; nous relevons les différences suivantes avec 1890. Les timbres de 20, 25 et 50 centavos sont supprimés et remplacés par une nouvelle valeur de 11 c. ; dans les enveloppes, les fortes valeurs de 20 et 22 c. et le 5 c. disparaissent, mais nous voyons éclore deux petites valeurs de 1 et 2 c. ; aux cartes on ajoute une simple de 1 c. ; enfin il n'est pas question de bandes pour le moment. Inutile de dire que toutes les couleurs seront changées ; le type représentera un paysage (?), serait-ce le volcan au milieu des eaux ?

Malgré la révolution survenue dans la république **Argentine**, ce pays ne cesse de nous envoyer des timbres et à lui seul défraye la moitié de nos causeries depuis tantôt deux ans. Sans compter ce qui nous arrive, il est probable que les derniers événements politiques vont amener quelques changements dans les timbres, ne serait-ce que la suppression de l'effigie du président démissionnaire sur le timbre de 3 centavos, la carte-lettre de 2 c., etc.

Nous donnerons prochainement une petite biographie du président Celman, sans parti-pris, et sans avoir à le juger comme le fera plus tard l'histoire. Disons seulement que la crise financière qui sévissait sur ce pays était entrée dans la période la plus aigue ; on nous écrit que ces derniers temps, les caisses publiques étant aussi vides de papier que de numéraire, les employés de la municipalité de Buenos-Ayres reçurent

eurs appointements en timbres-poste argentins ! Cela dépasse les plus mauvais jours de la guerre de sécession, où les timbres-poste s'échangeaient comme argent pour de faibles sommes, ce qui après la guerre donna naissance aux petits billets appelés *postage currency* qui ont encore cours aux Etats-Unis.

Revenons aux nouveautés argentines. C'est d'abord le 1/4 centavo sur le 12 c. bleu oucé qui nous parvient en surcharge rouge au lieu de noire, beaucoup plus visible que ne l'était celle-ci.

Puis voici le dernier produit de la série lithographiée par Juan Kidd et attendu depuis le commencement de l'année ; c'est le 25 centavos violet vif, portant l'effigie de *Belgrano* de trois quarts à droite comme sur les anciens timbres gravés de 10 et 16 c.

En même temps nous parvenait un nouveau timbre de la série gravée, le 50 centavos, effigie de *Mitre* comme sur le lithographié de 1888, seulement le timbre est réduit au format de tous les autres : le dessin paraît bien gravé, mais au tirage l'excès d'encre a empâté les tailles et donne au timbre un aspect déplorable ; sa couleur est orange foncé.

En plus des timbres, il nous faut ajouter une carte-lettre d'un format excessif, portant à droite un timbre de 5 centavos à l'effigie de *Rivadavia*, que nous reproduisons plus loin ; en haut *OFICIO POSTAL* et d'autres inscriptions à l'angle inférieur gauche ; le carton est bleu.

On nous soumet deux timbres de **Paraguay** sur lesquels nous demandons des renseignements à nos correspondants. Ces timbres de fortes valeurs, 5 et 10 pesos, sont de grand format, au type du lion couché ayant derrière lui un bâton surmonté du bonnet phrygien ; en bas le chiffre de la valeur ressort en blanc dans un cercle de couleur, les cadres sont différents. Les légendes sont *CORREOS* et *REPUBLICA DEL PARAGUAY* ; le 5 pesos est bleu et le 10 p. carmin.

Nous n'avons jamais entendu parler de ces timbres ; au premier abord ils nous paraissent faux, mais il se peut que nous fassions erreur. Le lion est horrible ; il a une face presque humaine et dénote fort peu de talent chez l'artiste qui l'a gravé ; les lettres du mot *CORREOS* chevauchent à droite et à gauche ; ces timbres sont imprimés en taille-douce tandis que toute la série en cours est typographiée ; enfin ceux que nous avons sous les yeux portent deux par deux la même oblitération de 1890, appliquée nettement, dans l'intention évidente de ne pas nuire à la beauté du timbre. Si quelqu'un de nos lecteurs peut nous donner la preuve de leur authenticité, nous lui adressons d'avance tous nos remerciements.

Le 100 reis de la république du **Bésil** est déjà modifié ; le timbre, un peu plus petit que le précédent, est entièrement regravé, les inscriptions du haut et du bas sont également plus petites, la teinte lilacée est plus sombre et le papier n'est plus rosé. Le journal *O Brazil postal* nous apprend que les premiers étaient tirés sur une petite presse avec de l'encre à la glycérine, tandis que les nouveaux sont imprimés typographiquement avec de l'encre grasse sur une presse Marinoni.

Les timbres pour journaux ont vu le jour ; ils sont entièrement changés comme type, mais n'en sont pas plus beaux pour cela ; ils nous montrent surtout des inscriptions horizontales ou légèrement cintrées avec le mot *JORNAL* dans le milieu, le cadre remplit le reste avec quelques ornements. Le format est un peu plus petit, et les valeurs sont, comme toujours, de 10 à 1000 reis.

Depuis notre causerie de juillet de l'année dernière, il n'avait plus été question des timbres de la **Guyane Anglaise**, postaux ou fiscaux, avec ou sans surcharge, employés indifféremment pour les deux usages. Nous savons bien que les collectionneurs aiment ces sortes de timbres en dépit de la spéculation qui se fait presque effrontément autour d'eux, mais autant vaudrait essayer de convertir le diable : chacun veut en posséder.

Plusieurs fois ces timbres fiscaux ont affranchi nos correspondances, ce qui pouvait leur donner un caractère d'authenticité, mais nous sommes restés froids en face de ces émissions évanouies en un jour et dont les détenteurs demandaient plusieurs dollars pour un exemplaire de deux sous, et avant de les cataloguer, nous eussions désiré

qu'on nous fournit la preuve que leur usage postal était autre chose qu'une tolérance administrative.

La série de l'année dernière **POSTAGE AND REVENUE** pouvait faire croire que les surcharges allaient disparaître en même temps que toutes ces catégories de timbres : il n'en est rien et les surcharges n'en continuent que de plus belle. Nous avons à Georgetown un correspondant qui voudrait nous convertir à ses idées et pour l'édification de nos lecteurs nous ne pouvons mieux faire que de reproduire sa lettre :

« Je vous ai déjà souvent écrit à propos des surcharges presque continues que fait la Guyane Anglaise sur ses timbres et jamais vous n'en avez fait mention dans votre journal. Croiriez-vous que ces surcharges soient apocryphes ?

« Non ; toutes celles que je vous ai précédemment signalées ont eu un usage postal. Encore aujourd'hui j'ai une curieuse surcharge à vous communiquer et vous la trouverez sur l'enveloppe de ma lettre.

« A court de timbres de 1 cent, le gouvernement a fait surcharger des timbres de 1 dollar analogues à celui de 2 dollars que vous trouverez sur l'enveloppe ; mais dès le premier jour ces surcharges ont été épuisées, 60,000 timbres ayant été imprimés, un américain a acheté toute l'émission pour 600 dollars. Je dis toute, à peu de chose près, à peine 2000 ont-ils été mis en circulation.

« A court de timbres de 1 dollar pour surcharger, on s'en est pris aux 2 dollars et c'est aujourd'hui qu'ils ont paru ; il est fort probable qu'avant le courrier de mercredi prochain toute la série des surcharges de 3, 4 et 5 dollars va y passer, car le stock est très limité et la demande se fait très grande.

« Je vous tiendrai au courant de toutes ces surcharges, mais je vous prie d'en parler dans votre journal, pour que plus tard on ne puisse en contester l'authenticité. »

Comment trouvez-vous ce directeur des postes qui surcharge 60.000 timbres et les épuise en bloc le jour même ?

Le timbre fiscal en question que nous avons déjà décrit dans le n° de juillet 1859 cité plus haut, est vert ; la valeur 2 dollars en noir est biffée d'un double trait rouge et surmontée de ONE CENT en deux lignes, également en rouge.

Notre correspondant ajoute à sa lettre le *postscriptum* suivant :

« Par un arrêté pris ce matin, on ne pourra plus livrer ces nouvelles surcharges qu'à raison de un timbre de cent par lettre remise au bureau de poste. »

Il est bien temps !

Un autre correspondant nous informe que les timbres actuels vont être surchargés par suite de la réduction du tarif postal ; le prix de la lettre simple serait de 5 cents et les fortes valeurs existantes, converties en multiples de 5, soit 10, 20 et 40 cents.

Au moment de mettre sous presse, un troisième correspondant (américain !) nous adresse une lettre affranchie avec la série des timbres fiscaux en question, qui comprend treize valeurs différentes, savoir : le 1 cent rouge sur les 1, 2 et 3 dollars vert, les 1, 2, 3, 4, 6, 8, 10, 20 et 40 c. noirs sur le fiscal violet ; enfin un 2 cents surcharge noire ayant en plus dans le milieu un chiffre rouge. La date de l'oblitération est : 13 AOUT 1890.

La nouvelle série de **Colombie** qui comprend déjà le 2 et le 10 centavos, s'augmente d'une nouvelle valeur de 20 c. violet, qui comme les précédentes nous montre les armes dans un cadre différent, au lieu de l'effigie de Narino. Tous les portraits de la dernière série sont donc appelés à disparaître.

Les colonies hollandaises continuent à transformer progressivement leurs timbres du type effigie au type chiffre. **Curaçao** nous envoie un 3 cents bistre, et nous recevons également une carte-réponse de 5 cents au type en cours, portant également le timbre chiffre, nous ignorons si la simple de même valeur a vu le jour.

Puis c'est le tour de **Surinam** qui commence la série du type chiffre par le 3 cents vert ; le cadre spécial aux timbres de cette colonie est conservé, seul le centre est changé.

On nous avait dit que ces valeurs de 3 cents n'avaient que peu d'emploi pour l'affranchissement, ce qui expliquait la difficulté de se les procurer aux bureaux de poste. Alors pourquoi les rétablir dans un autre type.

Les deux timbres **POSTAGE AND REVENUE** de la **Jamaïque** de l'année dernière ont déjà changé de couleur, ou plutôt ont pris les teintes de la série précédente ; le 1 d. de violet devient rose et le 2 d. est gris au lieu de vert. Les mêmes timbres nous parviennent avec la surcharge **OFFICIAL** en noir.

Ce pays nous gratifie en outre d'une surcharge indiquant une valeur nouvelle : **TWO PRINCE HALF PENNY** en noir appliquée sur le 4 p. orange.

Nous sommes maintenant renseignés sur les timbres de **Haiti** avec surcharge **R. S.** Un de nos correspondants nous communique la lettre suivante qu'il a reçue d'un haut fonctionnaire des postes de Port-au-Prince.

« Les timbres en question n'existent pas et ne sont qu'une invention déloyale d'exploiteurs dont vous ne feriez pas mal, peut-être, de signaler les agissements. »

Nous nous étions un peu trop pressés d'accueillir ces timbres, mais en tous cas nous avons réussi à faire la lumière par eux, ce qui est un résultat.

CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

AOUT 1890

AFRIQUE ORIENTALE

Timbre de la Grande-Bretagne de 1887 avec **BRITISH EAST AFRICA COMPANY** et valeur en surcharge noire.



1 anna sur 2 p. vert et rouge.

4 — sur 5 p. violet et bleu.

ANTILLES DANOISES

Carte, genre en cours, six lignes d'inscriptions en haut et aucune à l'angle inférieur gauche, carton blanc. 3 et 3 ore, *réponse*, rose.

ARGENTINE

Timbre en cours avec valeur en surcharge rouge.

1¼ sur 12 c. bleu foncé.

Timbre, suite de la série lithographiée, dentelé.



25 c. violet foncé, *Belgrano*.

Timbre, suite de la série gravée, dentelé.

50 c. orange foncé, *Mitre*.

Carte-lettre de service, timbre à droite, inscriptions noires, papier bleu.



5 c. rouge, *Rivadavia*.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Timbres, suite de la série en cours, cadres divers, dentelés.

- 2 pence gris.
- 4 — brun rouge.

AUSTRALIE DU SUD

Timbre, genre en cours, petit, dentelé.

- 4 pence violet.

AUTRICHE

Carte, type en cours, cadre, carton chamois.

- 5 kreuzer rose.

Timbres, effigie à gauche de François-Joseph, dentelés.

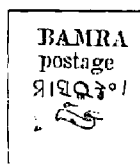
- 1 kreuzer gris noir.
- 12 — rouge.
- 15 — violet clair.
- 24 — 1 leu clair.
- 30 — rouge brun.

Idem, même effigie à droite, relief, dentelés.

- 1 gulden bleu.
- 2 — carmin.

BAMRA

Type des timbres annoncés le mois dernier.



BRÉSIL

Timbre en cours, refait, dentelé.

- 100 reis lilas.

Timbres pour journaux, inscriptions, dentelés.

- 10 reis bleu clair.
- 20 — vert foncé.
- 50 — olive.
- 100 — carmin.
- 200 — violet.

- 300 reis bleu foncé.
- 500 — rouge brun.
- 700 — violet.
- 1000 — jaune.

BULGARIE

Carte, type en cours avec timbre de 1890 à droite.

- 10 stot. carmin.

CANADA

Carte, type en cours, carton chamois.

- 1 centavo vert gris.

COLOMBIE

Timbre, suite de la série en cours, armes, dentelé.

- 20 centavos violet.

CURAÇAO

Timbre, type en cours, chiffre, dentelé.

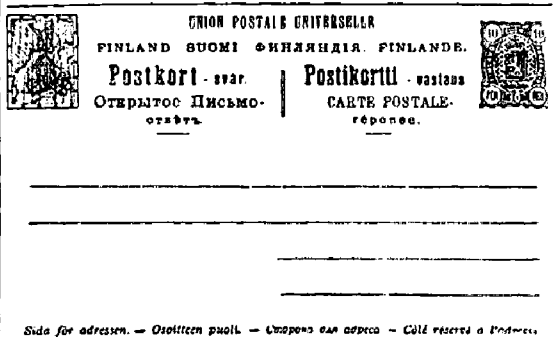
- 3 cent bistre.

Carte, type en cours avec timbre chiffre, carton rose.

- 5 et 5 c. réponse, carmin.

FINLANDE

Carte, type en cours avec timbre de 1890 à droite, carton chamois.

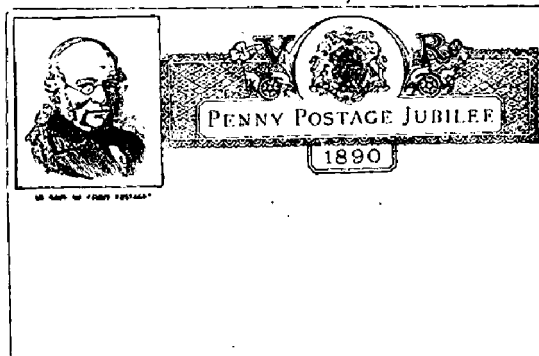


- 10 et 10 p., réponse, rose.

GRANDE-BRETAGNE

Type de la carte incluse dans l'en-

veloppe du Jubilé, annoncée le mois



dernier.

JAMAÏQUE

Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.

2 1/2 pence sur 4 p. orange.

Timbres, type de 1889, dentelés.

1 d. rose.

2 d. gris.

Timbres de service, les mêmes avec OFFICIAL en surcharge noire.

1 d. rose.

2 d. gris.

JHALAWAR

Timbre, genre en cours, non dentelé.



1 paisa vert.

LEVANT

Bureaux autrichiens

Carte d'Autriche en cours (cadre), avec valeur en surcharge noire.

20 paras sur 5 kr. rose.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Carte, timbre en cours à droite, pas de cadre, carton chamois.

1 penny bleu.

ROUMANIE

Carte, genre en cours, timbre-chiffre rectangulaire, carton rose.

5 bani noir.

SAINT-MARIN

Carte-lettre, timbre-poste à droite, inscriptions, carton jaune.

20 centesimi orange.

SERBIE

Carte, genre en cours, armes à gauche, cadre carmin, carton rose.

5 et 5 p. réponse, vert gris.

SIRMOOR

Timbres de service, timbre en cours avec ox s s s en surcharge noire.

3 pies orange
etc., etc.

SURINAM

Timbre, chiffre, dentelé.

3 cent vert.

TURQUIE

Carte, type en cours, carton blanc.

20 et 20 p., réponse, rose.

WURTEMBERG

Carte de commande, timbre des enveloppes de 1875 à droite, carton chamois.

5 pfennig violet.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 117)

L'administration appelait ces outils oblitérants des timbres *molettes* ou timbres *roulants*.

Une circulaire du 27 février 1851

explique la provenance d'une oblitération ronde, large d'un demi-centimètre environ, ayant au centre les lettres OR et placée souvent aux deux angles extrêmes du timbre.

Plusieurs agents ont demandé des instructions sur le moyen d'oblitérer les timbres-poste à 10 centimes, appliqués sur les lettres affranchies avec ces figurines, que les facteurs ruraux trouvent dans les boîtes et qu'ils distribuent dans la même tournée. Le conseil des Postes a décidé le 1^{er} de ce mois que les timbres OR dont tous les facteurs ruraux sont munis seraient employés pour cette oblitération. L'empreinte OR devra être appliquée fortement aux deux extrémités de la figurine conformément au modèle en marge.

Une autre circulaire du 1^{er} janvier 1852 est relative aux oblitérations étoile et losange que nous avons reproduites précédemment (page 104), mais elle ne se trouve pas complètement d'accord avec nos recherches parmi de grandes quantités de timbres-poste ; nous supposons que l'étoile a servi généralement dans Paris?

Monsieur, l'Administration a décidé que le timbre oblitérant aujourd'hui en usage pour l'annulation des timbres-poste serait remplacé par un timbre de nouveau modèle dont la surface, armée de pointes coniques puisse pénétrer le papier et y laisser des traces qui empêchent le lavage et le double emploi des figurines.

Le nouveau timbre portera, à son centre, un numéro conventionnel qui aidera au besoin à reconnaître l'origine des lettres ; à cet effet, un numéro spécial sera attribué à chaque établissement de poste aux lettres dans l'ordre indiqué par la nomenclature que vous trouverez jointe à la présente circulaire.

Par exception, les timbres oblitérants à l'usage des bureaux de Paris et des bureaux ambulants porteront des lettres alphabétiques au lieu de chiffres. Celui du bureau de départ de l'Administration centrale n'aura ni lettre ni chiffre ; il se distinguera par sa forme qui sera celle d'une étoile.

Au reçu du timbre nouveau, vous renver-

rez au bureau du matériel, et sous chargement, celui qui restera sans emploi.

1852

Le prince Louis-Napoléon, président de la République, mettant à profit les conflits continuels des partis au Parlement et aussi la lassitude ou l'effarement du pays, donnait libre carrière à son ambition.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 1851 eut lieu le coup d'État par lequel il renversait l'ordre politique établi et prononçait la dissolution de l'Assemblée Nationale. Il fit arrêter les députés qui lui étaient hostiles et fusiller dans les rues les citoyens qui résistaient, la France presque entière était en état de siège.

Cette audacieuse tentative réussit complètement et les 20 et 21 décembre, à la suite d'un plébiscite, 7,439,216 voix contre 740,737 sanctionnèrent le fait accompli, accordant au prince Louis-Napoléon les pouvoirs qu'il demandait et la présidence de la République pour dix ans.

Ce n'était, on le comprend, que le prélude d'une restauration impériale, et les amis du prince, en vue d'un nouveau plébiscite, entreprirent une propagande ardente où les timbres-poste trouvèrent un rôle : la loi du 3 janvier 1852 prescrivit de remplacer sur les monnaies l'effigie de la République par celle du Président ; la même loi fut étendue aux timbres-postes, lesquels parurent le 12 août de la même année.

Les deux valeurs les plus usuelles,



10 et 25 centimes, eurent seules le temps d'être imprimées.

Le cadre des timbres resta le même qu'en 1849, l'effigie du prince remplaça la tête de la Liberté ; la gravure fut encore de M. Barre qui cette fois l'a signée d'un B microscopique, gravé en blanc sous la tranche du cou.

Nous possédons une épreuve d'artiste, tirée en bleu sur papier de Chine, dont la gravure est identique au type qui eut cours, mais où n'existe pas le petit B dont nous venons de parler.

Cette effigie dont le profil se prêtait d'ailleurs parfaitement à la gravure genre médaille, est comme les timbres précédents, un petit chef-d'œuvre de M. Barre.

Papier teinté comme aux timbres antérieurs :

10 centimes bistre jaune.
25 — bleu.

Un essai à l'effigie du Président et qui est connu sous le nom bizarre



d'essai de Cayenne, existe dans beaucoup de collections ; il fut proposé par M. Pichot, dont nous avons déjà décrit les essais à l'effigie de la République ; comme ceux-là, les essais dont nous donnons le type, sont imprimés sur du papier chimique altérable par l'eau acidulée. Il existe diverses teintes et souvent le papier est moiré.

Les timbres de 1849 et 1852 ont été réimprimés en 1864 à la Monnaie de Paris sur les planches qui, ainsi que nous l'avons vu, existent toujours.

Ces réimpressions se distinguent facilement des timbres anciens, les couleurs, même le noir, étant toutes plus claires.

Le 20 centimes bleu, effigie de la République, qui, avons-nous dit, n'eut jamais cours, a été cependant réimprimé en même temps que la série normale. Il existe donc :

Effigie de la Liberté, papier légèrement teinté,

10 centimes bistre jaune,
15 — vert,
20 — noir,
20 — bleu,
25 — bleu,

1 franc carmin vif.

Effigie du Président, papier légèrement teinté,

10 centimes bistre jaune,
25 — bleu.

(A suivre)

LE DESASTRE

DE LA

MARTINIQUE

Un certain nombre de nos abonnés nous ayant demandé de les tenir au courant du résultat de la proposition de surcharges que nous avons faite le mois dernier, nous leur communiquons la lettre suivante :

Le sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, à Monsieur Arthur Maury, 8, cité Malesherbes, à Paris.

MONSIEUR,

Par lettre du 2 août courant, vous m'avez soumis un projet d'émission de timbres-poste spéciaux dont la vente au profit des incendiés de Fort-de-France, serait de nature à produire une recette de 25.000 fr. et m'avez adressé une somme de 100 fr. destinée à faciliter l'exécution de ce projet, ou, s'il n'y était pas donné suite, à être jointe aux souscriptions déjà recueillies.

Je vous remercie de votre envoi. Comme il ne m'appartient pas de décider s'il y a lieu d'adopter votre proposition d'émission, j'ai fait verser les 100 fr. que vous m'avez expédiés à la caisse des sinistrés, en atten-

dant qu'il soit statué sur la combinaison que vous m'avez soumise.

Recevez, etc.

L'affaire en est là et n'aura pas de suite probablement.

TIMBRES FAUX

Voici la désignation de quelques nouveaux timbres faux, dangereux parce qu'ils sont gravés soigneusement en taille-douce. Ils se vendent à de hauts prix et ont déjà fait de nombreuses dupes.

Nous conseillons toujours aux collectionneurs trompés de réclamer ferme la restitution de leur argent: c'est le seul moyen de gêner le commerce interlope.



Ceylan, 1857, 1 shill. 9 pence vert, non dentelé, marge superbe, oblitération noire: n'a pas la filigrane étoile qui devrait exister. Imitation dangereuse.



Van Dièmen, 1853, 4 pence orange, octogone, assez bien imité et d'autant plus difficile à contrôler qu'il y a vingt-quatre gravures un peu différentes à la feuille du timbre authentique.



Nouvelle-Galles du Sud, 1851, effigie

laurée, papier azuré; on nous signale un timbre faux de 6 pence brun avec la teinte azurée très réussie, nous ne l'avons pas vu.

Les timbres authentiques ont cinquante gravures un peu différentes à la feuille.



Mexique, 1864, effigie du caré Hidalgo, dentelés, 1 réal rouge, 2 r. bleu, 4 brun et 1 peso noir, imitations très bien gravées, ressemblant assez aux originaux.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Le Général Grant. — Ulysse Grant, le héros de la guerre de sécession, était fils d'un simple tanneur et naquit à Point-Pleasant (Ohio) en 1822. En 1839 il entra à l'école militaire de West-Point et dans la guerre du Mexique gagna sur le champ de bataille ses épaulettes de capitaine.



Après la guerre il rentra dans la vie civile et fit le commerce de cuirs avec son père. A la guerre de sécession il offrit son épée à la république et fut nommé colonel du 24^e régiment des volontaires de l'Illinois; à la suite de la prise du fort de Donelson il était major-général, puis peu après il se distingua à la sanglante bataille de Pittsburg et au siège de Corinth.

À la fin de 1863, les échecs de Sherman décidèrent le président à lui donner Grant

pour successeur. Son premier soin fut de pousser le siège de Vicksburg, place importante des confédérés ; un assaut resta inutile, mais le 4 juillet 1864, le général Pemberton se rendait avec 30,000 hommes, 200 canons et 100,000 fusils.

Grant fut enfin nommé commandant en chef des forces de l'Union, et son premier acte fut d'ordonner une levée de 200,000 hommes. Il résolut d'ensermer les troupes de la Confédération et de marcher en ligne directe sur Richmond, leur capitale, tandis que son lieutenant Sherman opérerait un mouvement de flanc.

Ce fut la grande période héroïque de la guerre américaine ; Grant avait affaire à un rude stratège, le général Lee. Nous ne pouvons raconter toutes les batailles homériques de Wilderness, de Frédricksburg et de Chancellorsville où 20,000 hommes restèrent sur le terrain et l'immense lutte de Spottsylvania qui dura six jours et coûta la vie à 40,000 hommes, la cinquième partie des deux armées.

Ne pouvant attaquer Richmond de front, Grant voulut la tourner ; il éprouva un échec à Pétersbourg mais se rattrapa sur la route de Waldon et continua l'investissement progressif de Richmond. Lee ne voulant pas subir le sort de Pemberton à Vicksburg, abandonna Richmond et s'échappa avec son armée. Grant se mit à sa poursuite, l'atteignit à Burkesville et lui fit subir une défaite qui fut terrible. Lee perdit 13,000 hommes et demanda la paix à son vainqueur (1865).

Après la paix, Grant se retira comme simple citoyen. En 1867 il fut nommé ministre de la guerre et en 1868, candidat à la présidence ; grâce à son immense popularité il fut élu et succéda à Andrew Johnson.

Réélu en 1872, il refusa de se laisser porter une troisième fois. Après 1777 Grant a entrepris de grands voyages en Europe et à sa rentrée en 1879, New-York lui fit une pompeuse réception.

Nous recevons la lettre suivante :

« Il s'est glissé une erreur dans le n° 116 de juin de votre journal : « *Le Collectionneur de Timbres-Poste* ».

« A l'article : *Ce qu'on voit sur les timbres*, vous décrivez la carrière du président actuel du Mexique, et cette description est accompagnée du portrait, non pas

de Porfirio Diaz, mais de celui de Benito Juarez. La même erreur s'est glissée dans vos catalogues. Il n'existe pas de timbres mexicains de Porfirio Diaz. Le Mexique suit en cela l'exemple des États-Unis : un président en fonctions ne figure jamais sur un timbre.

« Agrérez, etc.

Dr A. V.,

ex-médecin-chirurgien des armées impériales mexicaines. »

M. S., fonctionnaire à la Monnaie de Guadalajara nous écrit à peu près la même chose.

Nous remercions nos très aimables correspondants d'avoir relevé une erreur commise de bonne foi ; nous nous empresserons de la rectifier à nos prochaines éditions. Et sans regretter d'avoir donné à nos lecteurs quelques notes sur le président Diaz, nous rétablirons l'équilibre en publiant prochainement une biographie du célèbre patriote Juarez.

DIVERS

Timbres provisoires de Panama. — M. E., lieutenant de vaisseau, à Marseille nous écrit :

« En 1885, au mois de mai, j'étais en station à Panama au moment de l'insurrection qui y éclata. La ville de Colon venait d'être brûlée et les troupes insurgées occupaient toute cette province. Toutes les lettres adressées alors en France, au lieu d'être affranchies avec des timbres-poste, le furent au moyen d'un cachet dont je vous envoie ci-joint un spécimen.

Pensez-vous qu'on doive le considérer comme un timbre de Panama ? »

Nous eûmes connaissance du fait et dans notre causerie de juillet 1885 nous disions :

« Par suite du manque de timbres à Panama, les lettres ont été affranchies en numéraire, et frappées uniformément d'un timbre oblitérant qui ne nous semble pas mériter l'honneur de passer à la postérité. »

Notre opinion n'a pas changé depuis. Cet oblitérant ovale avec de larges barres horizontales est celui que l'on trouve sur les timbres de Colombie ; il était appliqué à l'angle droit de l'enveloppe, à la place qu'aurait dû occuper le timbre, et à côté—

parfois en partie dessus — le timbre à date du bureau de poste de Panama.

Ces cachets ne rentrent pas dans la collection de timbres qui vise surtout ce qui est mobile, mais l'enveloppe entière, dépourvue de toute marque d'affranchissement, ne manque assurément pas d'originalité et mérite à ce titre d'entrer dans une collection avancée.

Nous avons un pendant en *Nouvelle-Calédonie*, où quand les timbres viennent à manquer, les lettres sont frappées d'un grand cachet spécial triangulaire que certains amateurs mettent dans leurs collections, et qui porte cette mention : AFFRANCHI EN NUMÉRAIRE FAUTE DE TIMBRES COLONIAUX.

L'unification des timbres. — La question de l'unification des timbres-poste et des timbres fiscaux de France, revient sur l'eau; avant la séparation des Chambres, M. Juluzot, député de la Nièvre, a déposé une proposition de loi tendant à unifier les modèles de timbres.

Pourquoi, dit le projet, est-il interdit de timbrer une quittance au moyen d'un timbre-poste de dix centimes, annulé de la même manière que le timbre-quittance actuellement en usage?

Le timbre unique rendrait de grands services dans les relations commerciales.

Voici la rédaction de l'article que propose le député de la Nièvre pour régulariser cette innovation :

« A dater du 1^{er} janvier 1891, l'impôt du timbre sera valablement acquitté par l'apposition d'un timbre mobile, d'un type unique applicable indistinctement à tous actes, effets, titres, récépissés, affranchissements, et en général à toutes pièces ou documents susceptibles d'être timbrés, le dit timbre devant représenter par son prix les droits et tarifs existants. A dater de la même époque, le visa pour timbre et le timbre extraordinaire seront supprimés. »

Cette proposition est la réédition de celle qui fut faite il y a trois ans par M. Fernand Faure, député de la Gironde, et nous n'espérons pas qu'elle ait plus de chance d'aboutir aujourd'hui. Nos lecteurs peuvent relire, dans les numéros d'octobre et décembre 1887, les réflexions que nous avaient suggérées cette question des plus intéressantes:

Poste de Hambourg. — Un de nos fidèles abonnés nous envoie ce qui suit :

Dans un précédent article sur la Poste de Shanghai, le *Collectionneur* nous révélait la présence simultanée, dans cette ville, de bureaux de poste de différents pays.

La ville de Hambourg avait, il y a 30 ans, quelque chose d'analogue; on y voyait en effet :

1^o Le bureau particulier de la ville lequel faisait le service pour Lubeck, Oldenbourg, Hëlîgoland, les Pays-Bas, l'Angleterre et ses colonies, et les Etats-Unis;

2^o Le bureau du prince de Tour et Taxis expédiant les lettres pour les Etats du sud de l'Europe et le courrier asiatique;

3^o Un bureau hanovrien recevant les lettres pour ce royaume et pour le duché de Brunswick;

4^o Un bureau prussien faisant le service de la Prusse, l'Autriche, la Saxe et la Russie;

5^o Un bureau danois expédiant le courrier du Danemark et des duchés de Schleswig et Holstein;

6^o Un bureau de la Suède et Norvège recevant les lettres destinées à ces pays;

7^o Enfin un bureau Mecklenbourgeois qui s'occupait exclusivement du courrier de ce pays.

Chacun de ces divers bureaux délivrait des timbres de la nation qu'il représentait, à l'exception de celui de Suède et de Norvège. C'est ce qui explique l'oblitération au nom de Hambourg que l'on rencontre souvent sur des timbres des pays dont nous venons de parler.

Le Pain de Sucre. — La Société de géographie de Buenos-Ayres vient de mettre en avant une idée originale et grandiose qui semble être fort bien accueillie des différentes puissances de l'Amérique méridionale. Il ne s'agit rien moins que de dresser au sommet du rocher dit « Pain de Sucre » qui garde la baie de Rio-de-Janeiro, la statue colossale de Christophe-Colomb.

Colossale, en effet, devra être cette statue pour figurer sur un si gigantesque piédestal. Ce sont les Argentins qui ont indiqué cet emplacement, et le monument serait élevé au nom et aux frais de tous les peuples de l'Amérique du Sud. L'Institut historique de Rio-de-Janeiro s'est enthousiasmé de cette idée, et il ne reste plus qu'à la mettre à exécution.

Le « Pain de Sucre » dont il s'agit est le *O paô d'Assucar* dont nous avons parlé dans notre causerie du mois d'avril 1888. en décrivant le 1000 reis du Brésil encore actuellement en cours.

Carte à talon. — L'administration des postes anglaises vient d'être saisie d'une assez curieuse proposition consistant à autoriser la circulation d'une carte postale à talon, permettant de laisser entre les mains de l'expéditeur une analyse de ce qu'il a écrit.

Ces cartes, attachées à leurs souches et numérotées, seraient réunies en carnet comme des chèques.

L'expéditeur n'aurait qu'à les détacher pour les mettre à la poste et pourrait même moyennant une taxe minime, faire apposer au guichet, sur la carte et le talon, le timbre du bureau afin de conserver une mention authentique de la date.

Trouvaille de lettres. — Dernièrement en opérant le déménagement de vieilles archives judiciaires pour les transporter au nouveau Palais de Justice de Francfort-sur-le-Mein, on trouva dans un sac, 175 lettres datant de l'année 1585. Elles sont d'origine italienne et adressées pour le plus grand nombre à des personnes habitant alors les Pays-Bas.

Cette correspondance n'est aucunement endommagée, et comme plusieurs des lettres contiennent de grandes sommes d'argent, il s'agit maintenant de savoir si les descendants des destinataires peuvent les réclamer.

Comment les héritiers prouveront-ils leur filiation depuis trois siècles? C'est le cas ou jamais de secouer la poussière de leurs parchemins de famille... pour ceux qui en ont.

CORRESPONDANCE

A M. D. Z., à Orléans. — Nous ne connaissons pas le timbre de *Colombie* dont vous parlez; vous n'en indiquez même pas la valeur. Nous recommandons aux collectionneurs qui demandent des renseignements sur des timbres ne figurant pas à notre catalogue, de toujours nous envoyer

lesdits timbres en communication; beaucoup se flattant de posséder un timbre inconnu qui n'est en réalité qu'un essai, un timbre fiscal ou une simple étiquette.

Le *Maroc* n'a pas de timbres, nous ignorons même comment fonctionne la poste dans l'intérieur; sur le littoral les pays intéressés entièrement des bureaux de poste comme dans le Levant. L'Espagne a plusieurs bureaux où l'on utilise les timbres espagnols; la France à Tanger emploie les timbres français sans surcharge, et les Anglais dans la même ville se servent des timbres de Gibraltar.

A M. A. B., à Sheffield. — Même réponse que ci-dessus; envoyez-nous en communication votre 2 kr. bleu clair de *Hongrie*.

Le 1 penny violet de *Sainte-Lucie* a été ajouté à notre catalogue, 21^e édition.

A M. L. DE K^{te}-S., à la Spezzia. — Dans notre édition refondue, nous avons reporté à *Alsace-Lorraine* l'émission allemande faite pour les départements envahis, mais à l'Album universel nous l'avons maintenue après l'émission française de Bordeaux. Les n^{os} 100 et 101 appartiennent à l'émission allemande.

A M. V., à Anvers. — Une nouvelle édition du catalogue illustré de 1889, sera prête dans quelques jours.

FEUILLETS SUPPLÉMENTAIRES

POUR

L'ALBUM UNIVERSEL

Nous venons de faire un nouveau tirage de ces feuillets supplémentaires dont nous avons manqué pendant quelque temps; nous les mettons en vente aux prix ci-après :

24 feuillets blancs, encadrés, papier ordinaire, pour albums reliés en toile et demi-reliure 1 fr. »

24 feuillets, papier fort pour albums reliés en maroquin plein.. 1 fr. 50

Port en sus, par 24 feuillets..... 0 fr. 20

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

ARGENTINE

1888. Effigie de Martino, lithographié, dentelé
 70. 15 cent jaune..... » » » 50
 1889. Effigie de Rivadavia, gravé, dentelé.



80. 5 cent. carmin.... » » » 15

COLOMBIE

1890. Vignettes pour chargements, légende : REPUBLICA DE COLOMBIA.
 156. 10 cent. bleu..... 1 f 25 » »
 157. 20 » bleu..... 2 f 50 » »
 158. 30 » bleu..... 4 f » »
 159. 40 » bleu..... 5 f » »
 160. 50 » bleu..... 6 f » »
 161. 60 » bleu..... 7 f » »

INDES NÉERLANDAISES

1884. Enveloppe, effigie de Guillaume III, ovale.
 37. 10 cent. brun rouge. » » » 30

NOUVELLE GALLES DU SUD

1860. Buste de Victoria à gauche, rond, dentelé.



46. 5 shill. violet..... » » 1 f 50

PÉROU

1886. Armes, dentelé.
 134. 20 cent. bleu..... » » » 30

SERBIE

1880. Effigie de Milan IV, dentelé.
 41. 1 dinar lilas..... » » » 50

Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 21^e édition; s signifie neuf; o signifie oblitéré; ÉPUISE veut dire que le prix est à biffer complètement.

- Açores, n° 17, o » 35; n° 22, épuisé; n° 59, s 2 fr. 50.
 Allemagne du Nord (Confédération), n° 7, o épuisé; n° 8, s » 50; n° 35, s 1 fr.
 Alsace-Lorraine, n° 96, s » 75; n° 97, s » 75; n° 98, s » 75; n° 102, s et o 1 fr. 25.
 Atwar, n° 2, o épuisé.
 Annam et Tonkin, n° 1, 2 et 3, o épuisés.
 Antilles espagnoles, n° 21, s 5 fr.; n° 24, s 10 fr.
 Cuba, n° 96 et 180, o épuisés.
 Porto-Rico, n° 234 et 236, épuisés; n° 265, o 2 fr. 50.
 Argentine, n° 2, o épuisé; n° 12, s épuisé.
 Australie du Sud, n° 6, o 2 fr. 50.
 Autriche (Vienne), n° 69, épuisé.
 Bade, n° 1, o 3 fr.
 Bavière, n° 13, o » 75; n° 14, o 1 fr.; n° 24, o 1 fr. 50; n° 8, épuisé.
 Béchuanaland britannique, n° 4, s 1 fr. 25; n° 7, o 1 fr. 25.
 Belgique, n° 22, s » 50 et o » 35; n° 24, o » 30; n° 25, s 1 fr. 50; n° 34, o » 35.
 Bermudes, n° 2, o épuisé; n° 15, o » 25.
 Bhopal, n° 11, s 2 fr. 25.
 Bhoze, n° 1, s » 75; n° 2, s 1 fr.
 Bolivie, n° 3, o 12 fr.
 Bornéo, n° 12, s 1 fr.; n° 13, épuisé; n° 14, s » 25; n° 17, s » 50; n° 18, s 1 fr.; n° 19, s 1 fr. 25.
 Brême, n° 2 et 9, épuisés; n° 10, s 1 fr. 50.
 Brésil, n° 1, o 6 fr.; n° 4, o » 50; n° 5, o » 50; n° 6, o » 40; n° 21, o 2 fr.; n° 22, s 5 fr.; n° 28, s 2 fr. 50; n° 36, o 1 fr.; n° 57, o » 50; n° 63, o 2 fr. 50; n° 64, o 1 fr.
 Brunswick, n° 2, épuisé.
 Buenos-Ayres, n° 9, o 1 fr. 50; n° 12, o 1 fr. 50; n° 14, o 5 fr.; n° 15, o 3 fr.; n° 16, o 3 fr.
 Bulgarie, n° 1, s » 50. n° 2, s » 75; n° 3, o épuisé; n° 8, s » 40 et o » 25; n° 9, s » 50 et o » 25.
 Canada, n° 39, s 4 fr.
 Cap de Bonne-Espérance, n° 3, s 2 fr. 50; n° 4, s 2 fr. 50; n° 7, o 2 fr. 50; n° 17; o » 75; n° 22, s 2 fr. 50; n° 30, s » 50.
 Ceylan, n° 3, o 1 fr.; n° 4, s 4 fr. et o 2 fr. 50; n° 5, épuisé; n° 29, s 4 fr.; n° 34, s épuisé et o 1 fr. 50; n° 47, o 1 fr. 50.

Cochinchine, n° 1, x 1 fr. 50.
Colombie, n° 54, o épuisé.
Antioquia, n° 10, x 12 fr. et o épuisé; n° 22, épuisé; n° 29, o 1 fr. 25; n° 52 53, 54 et 55, épuisés.
Panama, n° 1, x 1 fr. 25; n° 2, x 2 fr. 50; n° 3, x 4 fr.; n° 4, x 10 fr.
Canal de Panama, n° 6, o 1 fr. 50.
Tolima, n° 41, 42 et 43, épuisés.
Colonies françaises, n° 24, 38 et 55, épuisés.
Costa-Rica, n° 17, 1 ou 2 c., x » 35.
Curaçao, n° 2, x 1 fr.
Deux-Siciles, n° 1, o 2 fr.; n° 6, x et o épuisé; n° 15, x 1 fr. 50.
Dominicaine, n° 40, x 3 fr.; n° 24 et 25, o épuisés.
Etats de l'Eglise, n° 1, x » 35; n° 2, x » 50; n° 17, o épuisé.
Egypte, n° 1 et 3, o épuisés.
Canal de Suez, n° 4, x » 60.

(A suivre)

PRIX-COURANT
 DES NOUVEAUTES

Neufs. Oblit.

*Argentine, effigie de Belgrano, litho-
 graphiée.*
 25 cent. violet foncé..... 2f 50 » »
Idem, effigies diverses, gravés.
 40 cent. vert gris..... » » 1f »
 50 » orange foncé..... 4f » » »
*Idem, effigie d'Alberdi, gravé, avec
 surcharge rouge.*
 1/4 sur 12 c. bleu foncé... » 50 » »
Australie occidentale, Cygne.



1 penny rose..... » » » 10

*Cochinchine, timbre des colonies avec
 chiffres en surcharge noire aux deux
 angles séparés par une barre transver-
 sale.*
 15 sur 30 brun..... » 75 » »

Bulgarie, petit lion et chiffre.



1 stol. violet..... » 10 » »
 2 » gris..... » 10 » »
 3 » brun bistre..... » 15 » »
 15 » bistre jaune..... » 35 » »
 25 » bleu terne..... » 50 » »
 30 » brun foncé..... » 60 » »
 50 » vert bleu..... 1f » » »

*Ceylan, petite effigie de Victoria, avec
 surcharge noire.*

5 c. vert su. 15 c. olive... » 50 » »

Colombie, armes.
 20 cent. violet..... 2f » » »

*Diégo-Suarez, timbres des Colonies
 avec surcharge violette transversale.*

15 sur 1 c. noir s. bleu... » » 5f »
 15 » 5 c. vert..... » » 5f »

Etats-Unis, effigies diverses, petits.



30 cents noir..... » » » 30
 90 » orange..... » » » 75

*Grande-Bretagne, enveloppe du Je-
 hilé, sans le timbre spécial d'oblitéra-
 tion.*

1 penny bleu..... 3f » » »
 Les enveloppes annoncées le mois der-
 nier à 5 fr. oblitérées, sont complètement
 épuisées.

*Italie, effigie de Humbert, avec sur-
 charge noire.*

20 c. sur 30 c. brun..... » 50 » »

Le Gérant : A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Voici quelques renseignements complémentaires sur les timbres d'Autriche dont nous avons parlé le mois dernier. Pour les petites valeurs le chiffre n'est pas en couleur mais en surcharge noire aux quatre angles dans les petits cercles guillochés; ces timbres sont imprimés sur du papier spécial dans la pâte duquel on a introduit des floches de soie brune.

Les valeurs que nous avons cataloguées le mois dernier sont seules en cours, les autres viendront au fur et à mesure de l'épuisement des anciennes; toute la dernière émission sera démonétisée après le 31 décembre 1890.

Les bureaux autrichiens du Levant feront usage des mêmes timbres avec surcharge en monnaie turque, mais jusqu'à nouvel ordre il ne leur sera remis que les valeurs de 3, 5, 10, 20 et 50 kreuizers.

Le décret que nous analysons dit aussi que les enveloppes, les cartes postales, les cartes-lettres et les bandes auront des timbres de couleurs identiques aux nouveaux timbres-poste; seulement ces timbres seront en relief et différeront quelque peu comme dessin de ces derniers, dont on trouvera plus loin la reproduction.

Notre correspondant de Bucarest nous informe que des timbres de Roumanie de 25 bani imprimés dans la couleur du 15 b. rouge brun au lieu de bleu ont été en cours pendant quelques jours; quand on s'aperçut de l'erreur on s'empressa de les retirer de la circulation, mais quelques-uns cependant ont servi à affranchir des lettres. Notre correspondant ne nous dit pas si ce sont des feuilles entières de 25 b. qui ont été par

erreur imprimées en rouge brun ou si c'est un ou plusieurs clichés de 25 b. qui se sont glissés dans la planche du 15 bani; le fait serait cependant intéressant à connaître.

Les timbres de **Finlande** n'ont point l'air de vouloir disparaître encore; l'émission en cours se continue par les fortes valeurs de 1 et 5 marks en deux couleurs, au type en cours. Il manque encore le 10 marks qui sans doute viendra sous peu.

La Compagnie de l'**Afrique orientale** émet une nouvelle valeur de 1/2 anna sur le 1 penny violet de Grande-Bretagne. Ces timbres n'auront que peu de durée, comme nous le supposons le mois dernier, une série spéciale étant en préparation.

Avant d'emprunter les timbres de la métropole, un correspondant nous écrit que cette Compagnie s'était d'abord servi des timbres des Indes anglaises modifiés à la plume pour son usage, c'est-à-dire que le mot **INDIA** avait été biffé à l'encre rouge et dans le centre on avait inscrit les lettres **B. E. A.**; il existerait ainsi les 1 et 2 annas et le 1 rupee. Nous voulons bien le croire, mais quelques preuves ne seraient pas inutiles.

Le même fait se produit pour **Zanzibar** qui ne pouvait se dispenser maintenant d'avoir des timbres, depuis qu'il s'est placé — de force, bien entendu — sous le protectorat de la Grande-Bretagne. Mais là toute la série des Indes a été surchargée à la plume en rouge avec le mot *Zanzibar* dans le milieu, depuis le 1/2 anna jusqu'au 1 rupee. Ces surcharges à la plume ne nous disent rien qui vaille et nous attendons de plus amples informations.

Le mois dernier nous avons au dernier moment inséré dans le *Prix-courant des nouveautés* deux nouvelles surcharges de **Diégo-Suarez** que nos lecteurs ont été bien surpris de ne point trouver aux *Emissions nouvelles*. Pour ne pas renanier notre journal, nous avons préféré attendre à ce mois-ci pour en parler, espérant avoir en mains le décret qui les a autorisées; nous en avons même une troisième à ajouter aux précédentes. La surcharge est identique à celle du commencement de l'année, avec un chiffre 15 appliqué transversalement à l'encre violette d'aniline, et contrairement à ce qui se pratique habituellement, ce sont les petites valeurs de 1, 5 et 10 centimes qui ont servi à faire le nouveau timbre d'une valeur supérieure. Nous donnons les nouveaux décrets qui ont autorisé ces transformations et celui de la première surcharge 15 sur 20 c. que nous n'avons pas encore publié.

En prévision de la diminution des taxes qui doit avoir lieu le 1^{er} janvier 1891 entre la colonie de **Victoria** et la métropole, un concours vient d'être ouvert pour deux nouveaux timbres de 2 1/2 pence et 5 p. Voici la description des dessins qui ont été adoptés.

Le 2 1/2 p. porte l'effigie de la reine Victoria dans un panneau sur la droite, à côté des branches de fougères et au-dessus la constellation de la Croix du Sud; le mot **VICTORIA** est en haut et en bas la valeur.

Le 5 pence porte un canée (?) sans doute les armes de la colonie, surchargé d'une couronne de laurier; en haut **VICTORIA** et en bas la valeur dans le genre du précédent.

Les couleurs pour ces deux nouveaux timbres ne sont pas encore désignées,

Les nouvelles qui parviennent d'**Hawaï** annoncent que la République serait sur le point d'être proclamée dans ce pays. Les indigènes, fatigués de l'ingérence des Européens et des Américains dans leurs affaires intérieures, voudraient user de ce moyen pour s'affranchir. Ce sera tant pis pour les collectionneurs, car le pays des Kamehameha, nous eût sans doute encore fourni sur ses timbres quelques nouveaux portraits pittoresques.

De la République **Argentine** nous recevons un nouveau 10 centavos gravé portant, comme le précédent lithographié, le portrait de trois quarts à gauche d'*Avellaneda*; l'effigie est dans un rectangle coupé d'un chevron dans la partie supérieure avec un chiffre tout en haut; sa couleur est brun noir.

Nous ne nous hâtons jamais trop d'annoncer les timbres provisoires qui nous parviennent de **Colombie**; dernièrement encore certain administrateur des postes d'Almaguer faisait une émission de *provisional* dans le but tout simplement de faire tomber des pesos dans sa caisse particulière; sur une dénonciation, le gouvernement

trouva le procédé de mauvais goût et le pauvre administrateur des postes gémit actuellement sur la paille humide des cachots.

Voici cependant d'autres provisoires : ils nous viennent d'un correspondant sérieux de Medellín et ont été émis par le département d'Antioquia ; ils constituent, nous dit-on, une émission régulière et ont été fabriqués à Medellín dans un moment où l'état se trouvait à cours de timbres de l'émission courante. Ils consistent en des inscriptions enfermées dans un cadre ou ornements typographiques différents pour chaque valeur ; en haut et en bas la valeur et entre deux traits sur trois lignes dans le milieu : « R. de Colombia — D. de A. — Provisional » (D. de A. signifie Departamento de Antioquia) ; les valeurs sont de 2 1/2, 5, 10 et 20 centavos. Ces timbres de grand format sont dentelés et imprimés en noir sur papier de couleur : le papier lui-même n'est pas très varié, car le 2 1/2 et le 10 c. sont de même couleur chamois, le 5 et le 20 c. de même couleur orange ; le 10 c. est également imprimé sur papier rose. Les timbres sont au nombre de dix à la feuille.

La république de **Costa-Rica** complète sa belle émission de timbres de l'année dernière par une série d'enveloppes, bande et cartes. Les enveloppes de 5 et 10 centavos et la bande de 2 c. portent un timbre ovale avec armes en relief dans un cercle guilloché ; les cartes de 2 et 3 c. ont une vignette dans le haut, et à droite un timbre à gros chiffre ; nous retrouvons sur ces dernières le monogramme *V.P.V.* entrelacé en forme de caractère chinois que l'on voit sur les timbres en cours et qui indique la même origine de fabrication : la maison *Waterloo and sons* de Londres.

C'est le premier janvier prochain que sera mise en cours la série de timbres pour les **Leeward Islands** dont nous avons parlé dans notre causerie de juillet.

Nous recevons de **Cuba** trois valeurs de timbres-télégraphe, les 5, 10 et 20 cent. de peso : les deux premières sont de création nouvelle ou plutôt vont remplacer les fiscaux *PAGO AL ESTADO* dont on se servait depuis le mois de septembre de l'année dernière et que nous avons catalogués en décembre ; tous ces timbres sont au type des armes, comme le 40 cent. qui existe déjà.

Un correspondant des **Açores** nous informe que les timbres particuliers à ces îles cesseront d'avoir cours le 31 décembre prochain : on n'y emploiera plus que les timbres du Portugal, sans surcharge, comme cela a déjà lieu à Madère.

Les collectionneurs mettront-ils ou ne mettront-ils pas dans leur album les étiquettes des colis postaux créés pour le nouveau service de messageries dans **Paris** ? Elles tiennent bien de la place et c'est notre principal grief pour ne pas les cataloguer : nous allons toujours les décrire et les mettre en vente pour ceux de nos clients qui voudront les posséder.

Le type représente une sorte de caducée, bien moderne, dont la baguette est remplacée par une roue ailée de vélocipède : au-dessus un couronne murale d'où s'échappent des rayons et des foudres ; sur les côtés de la roue des cartouches pour des numéros d'ordre et de lieux de dépôts ; en bas dans un rectangle orné : « 25 Centimes ». Les inscriptions sont : « Messagers Nationaux » et « Colis Postaux » ; l'impression est noire sur blanc et ces étiquettes sont dentelées.

La **Belgique** prépare une série de timbres pour les communications téléphoniques, L'essai que nous avons sous les yeux est deux fois grand comme un timbre-poste, il est rectangulaire en hauteur ; le centre qui pour le moment n'a qu'un point comme une cible, est réservé pour l'effigie du roi telle qu'elle existe sur les timbres-poste : autour dans un cercle, en haut : **TÉLÉPHONE**, et en bas : **TELEPHOON** ; puis en petits caractères dans des cartouches, en haut : **ÉTAT BELGE**, et en bas : **BELGISCHE STAAT** ces deux derniers mots et **TELEPHOON** sont pour les Flamands qui n'aiment pas le français. Quatre rosaces encadrées sont aux angles, la valeur sera indiquée dans un grisé laissé exprès en bas.

Il faut remarquer, faisant le tour du timbre, un ornement courant qui n'est pas venu là au hasard : il représente, nous dit-on, des cornets téléphoniques d'où s'échappent des paroles représentées par des perles ! Eh bien, non, là, ne vous gênez pas en Belgique.



CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES
SEPTEMBRE 1890

AFRIQUE ORIENTALE

Timbre de la Grande-Bretagne avec valeur en surcharge noire.

1½ anna sur 1 p. violet.

ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

Timbres-télégraphe, armes, dentelés.

5 cent. rose lilacé.

10 — violet foncé.

20 — gris brun.

ARGENTINE

Type du timbre annoncé le mois dernier.



Timbre, suite de la série gravée en cours, dentelé.

10 cent. brun noir.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

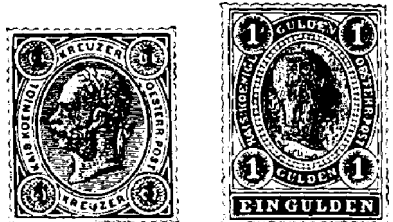
Type du timbre annoncé le mois



dernier.

AUTRICHE

Type des timbres annoncés le mois dernier.

**BRÉSIL**

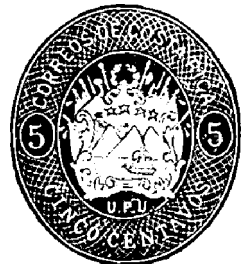
Timbre en cours, refait, dentelé.

200 reis violet.

Type des timbres pour journaux annoncés le mois dernier.

**COSTA-RICA**

Enveloppes, timbre ovale, armes



relief et couleur.

5 centavos orange.

10 — brun.

Bande, idem, papier chamois.

2 centavos vert.

Cartes, timbre chiffre à droite,
armes, cadre, carton chamois.

2 centavos vert.

3 — rouge.

COLOMBIE

Antioquia'

Timbres provisoires, inscriptions,
cadres divers en ornements typogra-
phiques, noir sur papier de couleur,
dentalés.

2 1/2 centavos chamois.

5 — orange.

10 — chamois.

10 — rose.

20 — orange.

DIÉGO-SUAREZ

Timbres des colonies en cours avec
valeur en surcharge violette trans-
versale.

15 sur 1 c. noir sur bleu.

15 sur 5 c. vert.

15 sur 10 c. noir sur violet.

FINLANDE

Timbres, type en cours, dentalés.

1 mark rose et gris.

5 — rose et vert.

ROUMANIE

Carte, genre en cours, timbre-
chiffre rectangulaire, carton gris.

10 bani noir.

SEYCHELLES

Type de la carte annoncée en avril.

FANTAISIE

Nous empruntons aux *Annales po-
litiques et littéraires* — à titre de
réciprocité, les *Annales* nous faisant
de temps en temps l'honneur de nous
citer — quelques lignes amusantes de
SERGINES. Il s'agit de la diminution
du port des lettres, tant de fois ré-
clamé en France, et dont se fait le
champion, cette fois M. Maurice
Barrès, homme de lettres et député.

Un sou de moins, ce n'est rien, n'est-ce
pas ?

Et cependant ce sou fait des millions au
bout de l'année. La recette générale des
postes a été, pour 1889, de cent quarante-
huit millions.

Alors même que les timbres de trois
sous ne représenteraient que la moitié de
chiffre, soit environ soixante-quinze mil-
lions, ce serait, pour l'administration une
perte de vingt-cinq millions par an.

Sans doute ; mais on écrira davantage
et, en fin de compte, l'Etat y gagnera car
le nombre des lettres doublera. S'il y a
actuellement vingt-cinq millions de lettres
à trois sous, il y en aura cinquante mil-
lions à deux.

Telle est la thèse de M. Barrès, et il cite
l'exemple de l'Angleterre, qui a accompli
cette réforme, il y a cinquante ans.

Eh bien, je vais vous dévoiler toute ma
pensée. Je suis absolument hostile au
projet de M. Barrès, précisément parce
que ses calculs sont trop exacts.

Cet homme a mille fois, vingt-cinq mil-
lions de fois raison, et c'est ce que lui
donne tort.

Ne sommes-nous pas déjà assez encom-
brés de lettres ? N'y a-t-il pas déjà beau-
coup trop de Sévignés ? De grâce qu'on
nous épargne une avalanche supplémen-
taire. Car, remarquez-le bien, toute lettre
reçue nous oblige à l'ennui de répondre ou
au désagrément d'une rancune. Ennui de
lire, ennui de répondre, réponse à notre
réponse, et re-réponse de notre part, le
temps se passe en griffonnages, le plus sou-
vent sans profit pour personne.

Et puis, ne faudra-t-il pas augmenter le
nombre des facteurs et des employés des
postes ?

UNION POSTALE UNIVERSELLE

SEYCHELLES

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



— Ça fera des places ?

— Eh ! sans doute : mais c'est de ça que nous mourons. Tout le monde veut être employé du gouvernement ; il n'est pas un candidat aux élections législatives qui ne promette moins de deux mille trois-cent-quatre-vingt-dix-neuf places, tous les quatre ans, et le nombre des employés de l'Etat augmente sans cesse !

Vous verrez que bientôt nous serons obligés de prendre des Chinois pour labourer nos terres, faire nos souliers et cirer nos bottes, tous les citoyens français étant employés du gouvernement.

— Savez-vous qu'elle est la vraie réforme à faire ?

Il faut élever la taxe des lettres et abaisser celle des télégrammes.

Avec le télégramme, pas de longues phrases, pas de littérature, pas de mots inutiles, pas de formules de politesse, pas de protocole. C'est la réalisation du précepte de l'évangile : *Sil sermo vester : est, vel, non est.* C'est oui, ou non.

Mme de Sévigné y eût perdu sa réputation ; mais comme nous y gagnons !

Voilà la réforme à opposer à celle de M. Barrès, homme de lettres et député.

Un apôtre s. v. p. ; nous demandons un apôtre pour notre idée.

Le paradoxe est amusant et contient son grain de vérité, ce qui n'empêche pas M. Barrès d'avoir raison ; voyons si *Le Collectionneur de timbres-poste* ne pourrait pas, par hasard, mettre les deux contradicteurs d'accord.

Le public paye sans murmurer ses trois sous pour une lettre, c'est chose passé en habitude ; il n'est peut-être pas si urgent d'abaisser la taxe à 0.10 puisqu'il faudrait immédiatement chercher dans un autre impôt la compensation des millions que perdrait le Trésor ; plus tard quand on fabriquera moins de fusils.... mais ceci n'est pas notre affaire.

Rappelons, ce qu'on oublie trop facilement, que l'Angleterre a mis douze ans pour voir les recettes s'élever au niveau de celles qui ont précédé la réforme postale. Le télégraphe est bien encombré et exige

trop de personnel pour permettre de grandes réductions. Mais ce qui nous semble chose pratique serait d'abaisser à 0.10 le prix des cartes-lettres fermées et à 0.05 celui des cartes postales ouvertes.

La place pour écrire sur ces cartes est mesurée mais permet tout de même de dire brièvement ce qu'on veut sans parler nègre. Leur bas prix les ferait davantage entrer dans l'usage du public qui économiserait ses sous et apprendrait à garder son style pour les grandes occasions.

La vente des timbres-poste à 0.15 ne diminuerait pas d'un seul et il faudrait bientôt des usines spéciales pour fabriquer les cartes-lettres et cartes postales comme aux Etats-Unis où les livraisons se font plusieurs fois par jour, par wagons complets.

LE TIMBRE

à travers l'histoire

Quoique ne nous occupant pas spécialement des timbres fiscaux, nous aimons à en parler le plus grand plaisir des nombreux lecteurs de notre journal qui s'occupent de cette catégorie de timbres.

A cet effet, nous leur présentons aujourd'hui un livre charmant, intitulé : *Le Timbre à travers l'histoire*, dont l'auteur M. Léon Salefranque, un érudit, est Sous-Inspecteur de l'Enregistrement, du Domaine et du Timbre, c'est-à-dire en situation de traiter la question avec sa haute compétence.

Ce n'est pas un catalogue proprement dit, mais comme l'indique le titre une étude historique et anecdotique. L'auteur développe l'introduction du timbre en France, en 1674, les insurrections occasionnées alors en Guyenne et en Bretagne, puis passant en revue les différentes généralités dans les types originaux qu'elles ont fourni, s'occupe plus spécialement de la généralité de Rouen, dont tous les timbres sont reproduits sur une planche à part.

Après la suppression des généralités, en 1791, la série des timbres est complète, et dans une belle planche en couleurs nous

trouvons les timbres mobiles en usage depuis 1859.

Le livre est écrit d'une plume alerte qui enlève toute aridité au sujet et citer quelques passages est le plus bel éloge que nous puissions faire.

« La plupart des contemporains ne connaissent guère que la vignette sur laquelle une femme, tenant d'une main un sceptre, qui semble plutôt un bâton cantoral emprunté au grand chantre d'une basilique, de l'autre, au-dessus d'un cartouche indicateur du tarif, sa balance obligatoire, et revêtue d'une toge aux longs plis-froidement tombants, représente la justice dans toute la raideur qu'on prétend convenir à son emploi.

« Mais si, à notre époque, on paraît avoir oublié qu'un des charmes de l'art est de rendre intéressants les moindres objets, qu'il les pare et les honore, se prêtant à tout sans descendre, on aurait grand tort d'en inférer qu'il en a toujours été de même.

« Nos pères, au contraire, aimaient fort que les plus petites choses fussent frappées au coin du bon goût et embellies par le talent des plus habiles artistes.

« Partout, les dessinateurs du XVII^e siècle, et surtout ceux du XVIII^e ont prodigué pour elles l'invention et le caprice : invitations, programmes, billets de fêtes, factures, ex-libris, en-têtes de lettres, étaient le domaine des Eisen, des Saint-Aubin, des Choffard et des Cochin.

« Aussi le Timbre, cette vignette maintenant si froide, bien qu'il représentât le Fise, bien qu'il fût la marque indicatrice de l'impôt, toutes allégories qu'on semble trouver aujourd'hui peu tentantes, se prêtait-il alors lui-même à la fantaisie des artistes, et le papier timbré se présentait-il, avec des grâces actuellement inconnues »

Plus loin nous trouvons l'origine du mot *timbre* dont peuvent faire profit tous nos lecteurs.

« Le nom de timbre a été emprunté au blason, à raison sans doute de ce fait que le timbre s'imprimait au haut de la feuille de papier, comme le casque ou autre couronnement, dénommé *timbre* en terme de blason, se plaçait, au-dessus de l'écu (du latin *tymbrys*, tambour et casque, Littré, IV, 2225).

« Ce n'était donc pas seulement à la composition de ses premières vignettes

« que le timbre allait emprunter à l'art héraldique, mais aussi son nom même.

« Ce terme s'est appliqué d'abord à la généralité des empreintes apposées par un moyen mécanique et ce n'est que lorsque le timbre fut devenu l'instrument de perception de l'impôt que cette dénomination s'est pour ainsi dire sécularisée pour ne plus s'appliquer qu'à lui.»

Ajoutons que ce livre de format in-4^e carré est superbement édité et enrichi de plus de trois cents dessins, fac-similes, euls-de-lampes, etc.; il est en vente chez MM. EMILE DESHAYS ET C^{ie}, 58, rue des Carmes, à ROUEN, pour le prix excessivement modique de 5 francs, *franco*.

CORRESPONDANCE

A M. H. D., à Saint-Cloud. — Nous venons de procéder à un nouveau tirage du *Catalogue de 1889*; le prix en est fixé à 50 centimes sans les numéros du *Collectionneur* de 1889 dont nous ne pouvons plus fournir que quelques exemplaires dépareillés au prix de 15 centimes chaque.

A M. M., à Marseille. — Il sera question en son temps des timbres français portant une oblitération avec une petite ancre dans le milieu. Disons seulement aujourd'hui que cet oblitérant n'appartenait pas en propre aux Colonies mais aux lignes de paquebots faisant le service d'outre-mer.

A VENDRE ou à ÉCHANGER

contre collection de TIMBRES-POSTE

(avec soule au besoin)

TRICYCLE

d'occasion, en bon état

Marque : THE PREMIER, KILLMANN
HERBERT & COOPER LIMITED COVENTRY

PRIX : 300 FR. (a coûté 600 FR.)

Ce Tricycle peut être visité à notre magasin

80, rue Saint-Lazare

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

LES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

GAMBIE

1887. Effigie de Victoria à gauche, relief et couleur, dentelé.
18. 2 pence orange..... » 50 » »

GRANDE-BRETAGNE

1883. Petite effigie de Victoria dans un cercle, dentelé.



165. 9 pence vert..... » » 1f25

NOUVELLE-ZÉLANDE

1882. Effigie de Victoria à gauche, POSTAGE AND REVENUE, dentelé.
48. 8 pence bleu..... » » 60

TRANSVAAL

1885. Armes, dentelés.



57. 2 sh. 6 p. jaune.... » » 2f50
58. 5 shill. vert bleu... » » 5f »
58a 10 — brun clair.. » » 8f »

PRIX-COURANT

DES NOUVEAUTES

Neufs. Oblit.

Antioquia, timbres provisoires, composition typographique, noir sur couleur, dentelés.

- 2 1/2 cent. chamois
5 — orange
10 — chamois
20 — orange

La série des 4 timbres.. 5f » » »

Argentine, effigie de Avellaneda, gravé, dentelé.

- 10 cent. brun noir..... 1f » » »

Brésil, timbre pour journaux, inscriptions, dentelé.

- 10 reis bleu clair..... » 20 » »

Cuba, timbres-télégraphe, armes, dentelés.

- 5 cent. rose lilacé
10 — violet foncé
20 — gris brun

La série des 3 timbres.. 4f » » »

Italie, timbre effigie d'Humbert avec valeur en surcharge noire.

- 20 sur 50 c. violet..... » 75 » »

Philippines, timbres pour imprimés, effigie d'Alphonse XIII, dentelés.

- 1 mil. violet brun
2 — violet brun
5 — violet brun

La série des 3 timbres.. » 35 » »

Seychelles, petite effigie de Victoria dans un cercle, tablette de couleur différente.



- 2 c. vert et rosé..... » 15 » »
4 c. rose et vert..... » 30 » »
8 c. violet brun et bleu... » 50 » »
10 c. bleu et bistre..... » 60 » »
13 c. gris et noir..... » 75 » »
16 c. orange foncé et bleu. » 90 » »
48 c. bistre jaune et vert.. 2f50 » »
96 c. violet et rouge..... 5f » » »

Victoria, carte, effigie dans un rectangle.

- 1 p. brun rouge..... » 40 » »

Le Gérant : A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Voici un fait qui ne manque pas d'une certaine originalité. Depuis que l'on collectionne des timbres, des fantaisistes devançant l'heure ont voulu tour à tour nous doter de timbres pour des pays où bien souvent même aucune poste n'existait; c'est ainsi que nous avons eu des timbres pour la république d'Andorre, pour l'île de Samos, pour le Kharra, voire même pour les Sédangs.

Si ces états n'ont jamais songé à avoir des timbres-poste, du moins ils existent, leur place est marquée sur les cartes géographiques et les amateurs pouvaient se laisser tenter par l'appât de posséder promptement leurs timbres, mais collectionner les timbres d'un pays qui n'existe pas sur la surface du globe, cela ne s'était pas encore vu. Il s'agit de l'état indigène indien de **Bamra**.

Un de nos confrères américains écrivit à son correspondant de Calcutta de lui procurer des timbres de Bamra; celui-ci ne comprit pas de quel pays on lui parlait, et s'informa auprès du *postmaster* qui lui répondit: « *Inconnu*; aucun des 800 états indigènes de l'Hindoustan ne porte ce nom; adressez-vous ailleurs! »

Pour la première fois nous avons parlé de Bamra dans notre causerie de mars dernier; l'avis de l'émission nous avait été donné par M. Campbell qui joignait à sa lettre une courte notice sur la situation géographique de ce petit état, accompagnée d'un croquis topographique. Nous ne pûmes trouver Bamra sur les documents que nous possédons, mais les renseignements fournis par M. Campbell nous firent reconnaître le petit état désigné sous le nom de *Bombra* dans la *Geography of India* de Allen, et

dont la capitale est Barakol. C'est là-dessus que nous donnâmes la notice sur Bamra publiée dans le numéro d'avril.

Aujourd'hui qui trompe-t-on ? Le *postmaster* de Calcutta a-t-il voulu se moquer des collectionneurs en décrétant que Bamra n'existait pas, ou bien les dits timbres sont-ils tout simplement l'œuvre d'un hardi spéculateur ? Non pas que ces affreuses étiquettes soient le moins du monde intéressantes, mais la question géographique vaut la peine d'être tranchée ; qu'en pensent nos amis Anglais ?

Et cela au moment où l'on nous soumet une seconde édition de timbres de cette principauté.

Les nouveaux timbres ne sont guère plus beaux que les premiers ; les inscriptions anglaises y sont plus nombreuses et nous y voyons en haut le mot « *Fendatory* » qui marque sa servitude. La petite banderole qui terminait la légende des précédents timbres avait peut-être sa signification, car sur les nouveaux nous retrouvons un ornement du même genre, placé au centre du timbre, mais qui nous semble plutôt un rouleau de papier — plus ou moins déroulé suivant la valeur — qu'une banderole. Ces timbres sont carrés, imprimés en noir sur papier de couleur, et les valeurs au nombre de sept vont de 1/4 anna à 1 rupee.

Nous recevons de **Hong-Kong** les nouveautés suivantes :

1° Des timbres-poste au type en cours, sans surcharge, le 10 cents brun sur papier rouge et le 30 c. vert sur blanc.

2° Avec surcharge, le 20 cents sur le 30 c. vert, le 50 c. sur le 48 c. violet et le 1 dollar sur le 10 c. brun sur rouge.

3° Des *stamp duty* servant couramment à la poste avec des teintes un peu différentes de ceux de 1875, savoir : 2 dollars vert au lieu d'olive et 3 d. lilas au lieu de violet ; puis avec surcharge le 5 dollars sur le 10 dollars brun sur papier rouge ; ce 10 dollars sans surcharge ne nous est pas parvenu.

D'après de récentes informations, les timbres des Indes anglaises surchargés à l'encre rouge pour la C^e anglaise de l'**Afrique orientale** n'ont jamais existé... qu'à Londres, donc nous avons bien fait de nous méfier ; ceux de Grande-Bretagne avec surcharge noire en trois lignes sont hors cours et remplacés par une série définitive dont nous avons quelques spécimens sous les yeux.

Les nouveaux timbres portent dans le milieu un gros pain à cacheter blanc, ou si l'on préfère une boule entourée de rayons lumineux ayant la prétention de représenter le soleil ; deux yeux, un nez et une bouche souriante, comme sur les gravures d'antan, eussent mieux éclairé le vulgaire sur la signification de l'emblème principal : voyez donc si le Pérou se gêne pour nous montrer le grand astre sous un aspect bon enfant et à la portée de toutes les intelligences, car quoi qu'on fasse, le soleil échappera toujours à la figuration qui pour être comprise ne saurait être que symbolique ou de convention. Ce soleil, disons-nous, est surmonté de la couronne impériale des Indes, ce qui est un comble après l'essai d'astronomie qui vient d'être tenté. Le tout est enfermé dans un fer à cheval portant : **IMPERIAL BRITISH EAST AFRICA COMPANY** ; en haut sur une banderole : **POSTAGE — REVENUE** ; et en bas la valeur ressort en blanc dans un rectangle de couleur.

Critique de composition à part, ces timbres sont bien gravés et d'un aspect agréable à l'œil. Les valeurs en cours sont au nombre de six, de 1/2 anna à 1 rupee, mais on nous promet pour plus tard de grosses valeurs de 2, 3, 4 et 5 rupees.

Le 8 annas et le 1 rupee ont été également imprimés en gris pour servir exclusivement à l'usage fiscal, ce qui en bon français signifie que nous ne tarderons pas à les voir oblitérés comme ayant servi à la poste. C'est un peu la mode partout.

En classant nos timbres de **Nossi-Bé** de l'année dernière, nous venons de nous apercevoir que nous avons oublié de cataloguer une valeur, le 5 sur 20 cent. bistre sur vert : nous nous empressons de réparer cette omission.

La colonie de **Diégo-Suarez** va voir se renouveler la pénurie extrême de timbres du Gabon de l'an passé ; d'une lettre quelque peu amphigourique de notre correspondant nous croyons comprendre ce qui suit. Après avoir épuisé toutes les réserves de timbres à 1, 5, 10, 20 et 25 centimes pour faire des 15 c., il n'y a plus actuellement (4 septembre) aucune sorte de valeur disponible et la colonie se trouve dans la nécessité de fabriquer d'urgence des timbres provisoires ; le projet est accepté et l'impression se fera dans quelques jours.

Ces timbres se composeront de vignettes et de caractères typographiques dans le genre des derniers timbres-taxe de la Réunion ; ils seront tirés en noir sur papier blanc en réservant un espace pour la valeur qui sera appliquée après coup avec un cachet à l'encre violette. Il paraît qu'on confectionnera de la sorte quatre valeurs, mais notre correspondant oublie totalement de nous les indiquer. Nous attendons avec impatience l'arrivée du prochain courrier pour tirer nos lecteurs d'inquiétude.

De **Buenos-Ayres**, notons deux timbres-télégraphe de 1 et 2 centavos au type de 1888. Quand ont-ils paru ? Nous n'avons aucun renseignement sur leur émission, et nous pensons que, depuis l'année dernière, la nouvelle série des timbres courrés y TELEGRAFOS avait fait disparaître toutes les catégories de timbres-télégraphe, nationaux ou provinciaux.

Le *Brasil-Postal* donne les renseignements suivants sur les émissions futures de la jeune république du **Brésil** :

« Nous avons eu l'occasion de voir à la Monnaie les nouvelles cartes-lettres et cartes postales, qui doivent bientôt remplacer celles en cours.

« Les cartes-lettres ont à l'angle droit supérieur le timbre de 80 reis, carmin, à l'effigie de la République. En haut s'étend une vignette représentant l'entrée de la baie de Rio, et au verso se trouve la façade de la Monnaie très bien dessinée.

« Les cartes postales de 40 reis sont au même type, moins le dessin du verso. Impression bleu ciel sur les cartes postales et violet foncé sur les cartes-lettres.

« Il se trouve également en préparation une nouvelle émission de timbres de journaux, ainsi que deux autres de timbres-poste.

« L'émission actuelle de timbres-poste (Croix du Sud) sera remplacée, au fur et à mesure de son épuisement, par celle au type — effigie de la République, qui à son tour fera place au type — Aigle brésilien. »

Le journal en question rejette toute idée de spéculation de la part du Gouvernement, et raconte que c'est le seul moyen qu'a trouvé la Monnaie de perfectionner sa fabrication.

La vignette pour chargements de **Colombie** qui manquait à la dernière émission, vient de paraître ; c'est le 70 centavos bleu sur blanc.

Nous donnons plus loin les types des timbres provisoires d'**Antioquia** que nous avons annoncés le mois dernier ; d'après notre correspondant de Médellin, les chiffres de cette émission ont été les suivants : 8970 timbres de 2 1/2 centavos, 7138 de 5 c., 2060 de 10 c. rose, 1010 de 10 c. chamois et 2000 de 20 c. Il n'y a vraiment pas, avec ces quantités minimales, de quoi suffire longtemps aux besoins de la poste et contenter les collectionneurs ; peut-être espère-t-on leur donner bientôt une deuxième édition différente de la première, bien entendu.

En plus des timbres-télégraphe de **Cuba** annoncés le mois dernier, il existerait un 80 c. de peso, bleu, que nous n'avons pas encore vu ; nous en prenons bonne note.

Aux **Etats-Unis** le nouveau contrat pour la fourniture des enveloppes et des bandes, est entré en vigueur le 1^{er} octobre dernier ; malgré ce qu'on en a dit et ce qu'on

était un peu en droit de supposer après l'émission des timbres de petit format de l'année courante, les types, valeurs et couleurs resteront les mêmes que précédemment; nous ne comprenons guère cette anomalie. Un seul changement sera apporté dans les bandes qui deviendront..... d'un format un peu plus grand.

Encore une nouvelle carte d'**Espagne** de 10 centimos à l'effigie du royal bébé Alphonse XIII : c'est le troisième type pour la même valeur en moins d'un an. Cette carte imprimée en brun sur chamois a les armes au milieu, le timbre à gauche et pas de cadre.

Plusieurs correspondants d'**Italie** nous signalent une petite variété dans la carte de 10 centesimi rouge brun de l'année dernière; au lieu du renvoi à gauche qui portait : (a) *Provincia*, la nouvelle carte porte : (*Provincia di...*); satisfaction leur est donnée, mais il faut bien avouer que cette petite variante n'offre pas un immense intérêt.

Nous avons lu avec plus de plaisir le règlement général pour l'application de la loi du 12 juin dernier et nous donnons aux *Documents officiels* les extraits qui peuvent intéresser nos lecteurs; ils y verront qu'il est question de créer des enveloppes et bandes timbrées, puis de la suppression des timbres-taxe de 1 et 2 centesimi dont nous avons déjà parlé en août, et enfin de l'emploi limité des timbres pour colis postaux.

Comme suite à son émission du mois dernier, l'**Autriche** nous envoie cinq timbres, une bande, deux cartes et autant de cartes-lettres; les timbres de 2, 3, 5, 20 et 50 kreuzer sont au type de l'effigie à gauche; la bande, les cartes et les cartes-lettres portent également un timbre à effigie dans un portique entouré des inscriptions en blanc sur fond de couleur, aux angles inférieurs et à la clé de voûte du portique le chiffre sur fond blanc; les valeurs sont 2 kr. pour la bande et la carte, celle-ci également avec réponse, 3 et 5 kr. pour les cartes-lettres.

Le dernier timbre de la nouvelle série de **Finlande**, inscriptions finlandaises et russes, vient de voir le jour: c'est le 10 marks rose et brun. Un journal politique du pays annonce qu'à partir du 1^{er} janvier 1891, les timbres russes seront seuls admis pour affranchir la correspondance avec la Russie et l'étranger; les timbres finlandais ne pourront plus servir que pour la correspondance intérieure, encore il sera facultatif d'employer les timbres de l'empire. De là à la suppression complète des timbres spéciaux de Finlande, il n'y a plus qu'un pas.

La carte de **France** de 10 centimes est encore changée une fois; le carton n'est déjà plus chamois clair mais brun clair; ce n'est pas une différence de teinte mais un vrai changement de couleur. Allons-nous avoir des variétés de carton à chaque tirage?

Le timbre de 75 centimes, rétabli par décision ministérielle et annoncé pour le 15 octobre, a paru depuis quelques jours; il est exactement aux couleurs de l'ancien 35 c., noir sur jaune.

Notre correspondant de **Monaco**, bien informé, nous annonçait en mars dernier, une nouvelle émission à l'effigie du prince Albert et nous disait que ces timbres seraient *les plus beaux du monde*. Malgré les bruits contraires qui ont circulé, l'émission de ces timbres est en préparation; le type est gravé et l'impression va commencer. La composition en est des plus originales et surprendra certainement car rien de semblable ne s'est fait jusqu'ici.

Les journaux politiques nous annoncent que la refonte des monnaies de **Tunis** est décidée; les nouvelles monnaies vont-elles se trouver en rapport avec les timbres, ou faudra-t-il refaire des timbres en concordance avec les monnaies. Point d'interrogation.

Dernière minute. M. Campbell nous envoie des renseignements complémentaires sur la situation géographique de **Bamra**, c'est bien le *Bombra* dont nous avons parlé et que des cartes anglaises désignent sous le nom de *Bamar*.



CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

OCTOBRE 1890

AFRIQUE ORIENTALE

Timbres, soleil et couronne, POSTAGE AND REVENUE, dentelés.

1½ anna brun.

1 — vert.

2 — rouge.

4 — brun clair.

8 — bleu.

1 rupee carmin.

ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

Timbre-télégraphe, suite de la série annoncée le mois dernier.

80 de pes-o bleu.

ARGENTINE

Type du timbre annoncé le mois dernier.

**AUSTRALIE OCCIDENTALE**

Timbre, suite de la série en cours, dentelé.

1 shilling olive.

AUTRICHE

Timbres, suite de la série en cours dentelés.

2 kreuzer brun.

3 — vert.

5 — rose.

20 — olive.

50 — violet.

Bande, même genre, papier cham-

mois.

2 kreuzer brun.



Cartes, idem, carton chamcois

2 kreuzer brun.

2 et 2 k, id. *réponse*.

Cartes-lettres, idem.



3 kr. vert sur verdâtre.

5 — rose sur gris.

BAMRA

Timbres, genre en cours, carrés, noir sur couleur, non dentelés.

1¼ anna lilas.

1½ — vert.

1 — jaune.

2 — lilas.

4 — rose.

8 — lilas.

1 rupee lilas.

BORNÉO

(Cie Anglaise du Nord de :)

Timbres, type en cours, POSTAGE AND REVENUE, dentelés.

1½ cent. rose.

1 — orange.

4 — carmin.

BUENOS-AYRES

Timbres-télégraphe, type 1833, dentelés.

1 centavo bleu.
2 — rouge.

CEYLAN

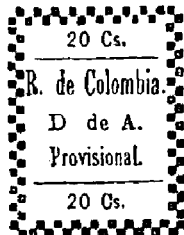
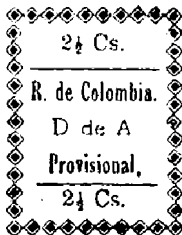
Carte, type en cours avec valeur en surcharge noire.

3 cents sur 10 c. brun.

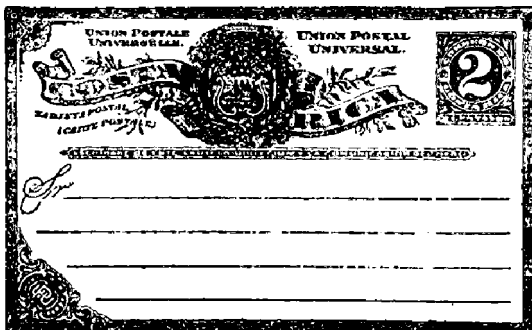
COLOMBIE

Antioquia

Types des timbres provisoires annoncés le mois dernier.

**COSTA-RICA**

Type des cartes annoncées le mois dernier.

**ESPAGNE**

Carte, timbre en cours à gauche, armes au milieu, pas de cadre, carton chamois.

10 centimos brun.

FINLANDE

Timbre, type en cours, dentelé.

10 marks rose et brun.

Récépissé de poste, même timbre

10 penni rose.

FRANCE

Timbre, type en cours, dentelé.

75 c. noir sur jaune.

Carte, type en cours, carton brun clair.

10 centimes noir.

HONG-KONG

Timbres, type en cours, dentelés.

10 cents brun sur rouge.

30 — vert.

Idem, avec valeur en surcharge noire.

20 c. sur 30 c. vert.

50 c. sur 40 c. violet.

1 dollar sur 10 c. brun sur rouge.

Timbre fiscal servant couramment à la poste, type 1875, dentelé.

5 dollars sur 10 d. brun sur rouge.

NOSSI-BÉ

Timbre omis au catalogue de 1889.

5 sur 20 c. bistre sur vert.

SURINAM

Type du timbre annoncé en août.



LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 118)

1852. EMPIRE

Prime à l'affranchissement

Les événements se précipitaient ; les timbres de la République à l'effigie du président n'eurent pas cours longtemps ; à la suite d'un nouveau plébiscite (21 et 22 Novembre 1852) le rétablissement de l'Empire fut voté par 7.824.129 voix contre 253.145.

Le prince Louis Napoléon fut proclamé empereur le 2 décembre 1852, sous le nom de Napoléon III.

En don de joyeux avènement peut-être, la taxe des lettres *affranchies* de Paris pour Paris fut abaissée de quinze à dix centimes. La loi (7-10 mai 1853) est ainsi conçue :

ARTICLE UNIQUE. — A dater du 1^{er} juillet 1853, la taxe des lettres de Paris pour Paris sera réduite de cinq centimes pour les lettres affranchies.

Une circulaire de l'Administration des Postes annonça le retrait des timbres à 15 c. désormais inutiles :

Il ne sera plus vendu ni fabriqué de timbres-poste à 15 c. de couleur verte à partir du 1^{er} juillet 1853, époque où la taxe des lettres affranchies de Paris pour Paris sera diminuée de cinq centimes en vertu de la loi du 7 mai 1853.

Nous avons déjà fait remarquer (page 86) que le public, malgré l'abaissement de la taxe depuis 1849, usait peu de la facilité d'affranchissement que lui donnait le timbre-poste, et suivant les anciens errements, jetait à la poste ses lettres non affranchies. C'était l'usage, d'ailleurs reçu à cette époque, qu'une lettre affranchie d'avance constituait une impolitesse pour le destinataire ; supposait-on qu'il ne pouvait payer si faible somme ?

Un autre raisonnement était celui-ci : si ma lettre n'est pas affranchie la poste se donnera toute la peine possible pour trouver le destinataire et

recupérer la taxe. On négligeait volontiers de rendre lisible la suscription des lettres, d'indiquer le numéro de la rue, etc. ; le facteur pouvait bien chercher. Il s'ensuivait un nombre considérable de *rebuts*.

La question de la *prime à l'affranchissement* avait bien été agitée dès l'origine de la réforme postale, mais une fausse application du principe d'égalité l'avait malheureusement fait repousser.

Dans son *Cours d'exploitation postale*. M. Ansault dit très justement :

De ce que la liberté du public doit être respectée, il ne s'ensuit pas que la taxe doive être la même pour la lettre non affranchie que pour la lettre affranchie. La rétribution doit être corrélatrice au service rendu. Si, avant l'usage des timbres-poste, il pouvait y avoir égalité de frais d'administration dans les deux cas, le service est, aujourd'hui, plus onéreux d'un côté que de l'autre.

La lettre affranchie ne donne lieu à aucun décompte, à aucune inscription, à aucun risque : la lettre non affranchie exige, au contraire, des dispositions spéciales au départ et à l'arrivée : (comptabilité, responsabilité pécuniaire des agents, risques de pertes pour le Trésor en cas de rebut.) Cette dernière lettre doit donc payer plus cher. S'il en était autrement, d'ailleurs, on arriverait à faire peser sur ceux qui paient d'avance, les frais d'administration spéciaux nécessités par ceux qui imposent à la poste l'obligation de recouvrer sa rémunération après l'accomplissement du service. L'injustice serait d'autant plus criante que le public est libre de son action et que celui qui n'affranchit pas agit de propos délibéré : il doit donc supporter seul les frais du supplément de service qu'il réclame.

La loi des 7-10 mai fut donc l'inauguration en France d'un système qui devait bientôt donner de brillants résultats.

1853. EMISSION A L'EFFIGIE DE NAPOLÉON III.

Un décret, rendu le 2 décembre

1852 le jour même de la proclamation de l'Empire, substituait sur les monnaies, à la légende : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, celle de : EMPIRE FRANÇAIS ; le même changement fut apporté aux timbres-poste dont le type (président) resta le même. Remarquons seulement la disparition du petit c sous le col de l'effigie.

Quatre timbres furent émis en 1853.



10 centimes	istre.....le ... août
1 franc	carmin brun.. 17 août
40 centimes	rouge..... 3 sept.
25 centimes	bleu..... 3 nov.

Le 10 c. présente trois nuances bien tranchées entre lesquelles on peut encore faire plusieurs variétés.

- 10 c. bistre ;
- 10 c. bistre orange ;
- 10 c. jaune ;

Cette dernière teinte est quelquefois si pâle qu'à peine distingue-t-on le dessin du timbre.

Le 40 c. est tantôt rouge vif, tantôt rouge pâle, il y a une nuance orange intermédiaire. On trouve quelquefois ce timbre dans les collections avec une teinte brune ou noirâtre qui est le résultat d'une altération chimique de la couleur (sulfuration, contact de l'eau mer, etc.)

Le 25 c. est toujours bleu terne.

Le 1 fr. n'a guère de variétés. Ces deux derniers timbres ont d'ailleurs peu servi.

Essai. On connaît des épreuves du timbre de 1 fr. tirées en vert foncé, impression visible au recto comme au verso.

(A suivre).

LES TIMBRES-POSTE PROVISOIRES DES COLONIES FRANÇAISES

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une série de grandes vignettes, dites : *timbres-poste provisoires de Diégo-Suarez*, que nous nous permettrons de qualifier d'indigne plaisanterie.

Comment, voici une petite colonie française qui, depuis quelques mois, sous prétexte de manquer de timbres à 15 centimes s'ingénie à épuiser son approvisionnement de timbres à 1, 5, 10, 20 et 25 en marquant dessus le chiffre 15 ; ces timbres provisoires, *oblitérés en feuilles* sont, à mesure de leur création, envoyés à des spéculateurs qui les vendent des prix fous.

Nous avons vu aussi des lettres recommandées affranchies de ribambelles de ces mêmes 15 c., alors que, si vraiment la pénurie avait existé, on eût pu faire l'affranchissement avec un ou deux timbres non surchargés.

Et toute cette carotte trouve acquéreur dans les hauts prix !

Et ne demandez jamais de ces raretés dans une colonie quelconque, coutumière de ce trafic, on vous répondra que tout a été épuisé instantanément, mais que si vous voulez vous adresser à M. X., il en a mis de côté quelques exemplaires qu'il vous cédera, parce que c'est vous, à 3 ou 4 francs la pièce.

Donc, Diégo-Suarez ayant épuisé tous ses timbres, vient d'en fabriquer de toutes pièces une collection de quatre qui sont très grands, ridiculeusement laids et prétentieux. Le 1 c. représente un navire, le 5 c. deux têtes accolées de profil dont une nègre ; le 15 c. deux têtes de blancs et le 25 une sorte de Minerve casquée, le tout dessiné dans le goût des charbonnages qui déshonorent les mur-

raillés et imprimé lithographiquement en noir sur blanc.

Ces timbres sont arrivés à Paris en paquets, tous *oblitérés en feuilles* par le timbre à date de Diégo-Suarez; on en demande 2 et 3 fr. pièce! Est-ce que les collectionneurs vont continuer à encourager ces folies ?

Est-ce qu'une bonne circulaire officielle ne mettra pas un frein à l'abus des timbres provisoires dans nos colonies ? Est-ce qu'enfin, remède souverain, le Gouvernement ne profitera pas de la rage des collectionneurs pour doter chacune de nos possessions d'une série particulière de timbres, comme il en a été déjà question ? (1).

Que s'il fallait absolument des surcharges pour les cas d'urgence sérieuse, on fournisse à toutes nos colonies un jeu de chiffres semblables, avec défense expresse de faire de la faulx.

Ainsi on éviterait des tentations malsaines et l'Etat prélèverait une grosse contribution sur les collectionneurs ravis. Et les spéculateurs qui éventrent la poule aux œufs d'or en seraient réduits à chercher un autre *bélibé gommerce*.

DOCUMENTS OFFICIELS

DIEGO-SUAZES

ARRÊTÉ autorisant la transformation des timbres-poste à 0 fr. 20 en timbres-poste à 0 fr. 15.

NOUS, GOUVERNEUR DE DIEGO-SUAZES ET DÉPENDANCES,

Vu la dépêche du Sous-Secrétaire d'Etat du 18 décembre 1889 — n° 1547 — ordonnant de promulguer à Diégo-Suarez le décret du 22 novem-

(1) Lors de l'enquête, M. l'Ingénieur-conseil de la fabrication des timbres français nous dit qu'il hésitait à lancer l'Etat dans des dépenses considérables d'établissement; nous l'assurons que ces frais seraient payés largement dès la première

bre 1889, supprimant, à partir du 1^{er} janvier 1890, la franchise dont jouissaient les correspondances provenant ou à l'adresse des militaires et marins faisant partie des troupes en service à Diégo-Suarez et du corps expéditionnaire de Madagascar;

Vu notre arrêté de promulgation du 31 décembre 1889;

Attendu que notre approvisionnement de timbres-poste, en coupures de 0,15 est complètement épuisé et qu'il importe en vue de satisfaire aux prescriptions de la dépêche précitée de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Chef du Service de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Jusqu'à la réception dans la Colonie des timbres-poste demandés par notre lettre du 4 janvier 1890, il sera délivré au public au prix de quinze centimes, des timbres-poste de 0,20 (vingt centimes).

Ces timbres porteront, en surcharge à l'encre violette, le chiffre 15.

Art. 2. — Cette transformation sera opérée en présence d'une commission composée de :

MM. BÉRAUD, chef du bureau de l'Intérieur.

PORTIER, agent du service postal,

WELLEMENT, facteur dudit service.

Les opérations de la commission seront consignées, dans un procès-verbal qui servira de décharge à l'agent de la poste, et de prise en charge de la valeur des timbres transformés.

Art. 3. — Le Chef du Service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, le 25 janvier 1890,

E. FROGER.

ARRÊTÉ autorisant la transformation des timbres-poste à 0 fr. 01 et 0 fr. 05 en timbres-poste à 0 fr. 15.

LE GOUVERNEUR DE LA COLONIE DE DIEGO-SUAZES ET DÉPENDANCES,

Vu l'approvisionnement considérable de timbres-poste de 0,01 et de 0,05 existant dans l'caisse du Trésor;

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0,15;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Chef de Service de l'Intérieur.

année par les collectionneurs, si un type différent eût été gravé pour chaque colonie, sans qu'il soit nécessaire d'établir des poinçons en acier, la gravure sur bois et des clichés galvanoplastiques suffisant bien pour des tirages restreints.

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0,15, des timbres de 0,01 et de 0,05 seront délivrés au public au prix de 15 centimes. Ces timbres porteront, frappés à l'encre violette, la vignette ci-dessous : 15.

Art. 2. — Une commission composée du Trésorier-Payeur et du Chef du bureau de l'Intérieur sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-Payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Art. 3. — La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Art. 4. — Le Chef du Service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, le 15 juillet 1890.

E. FROGER.

ARRÊTÉ autorisant la transformation des timbres-poste à 0 fr. 10 en timbres-poste à 0 fr. 15.

LE GOUVERNEUR DE LA COLONIE DE DIÉGO-SUAZÉ ET DÉPENDANCES,

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0,15;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Chef de service de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. — Pour suppléer à l'absence de timbres-poste de 0,15, il sera délivré au public, au prix de 0,15, des timbres de 0,10.

Ces timbres porteront, frappée à l'encre violette, la vignette 15.

Art. 2. — Une commission composée du Trésorier Payeur et du Chef du bureau de l'Intérieur sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures du Trésorier Payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Art. 3. — La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Art. 4. — Le Chef du service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, le 3 août 1890.

E. FROGER.

ITALIE

RÈGLEMENT général pour l'application de la loi du 12 juin 1890.

ART. 182. — ... On pourra mettre en vente

des enveloppes timbrées et bandes pour journaux avec timbre imprimé par l'Atelier des papiers valeurs, en mettant à la charge des acheteurs le prix des dites enveloppes et bandes, dans la mesure qui sera fixée par décret ministériel.

On pourra aussi faire imprimer des timbres sur enveloppes et bandes fournies par l'Industrie privée, pourvu que soient observées les conditions qui seront fixées, e mme indiqué plus haut.

ART. 136. — Les timbres-taxe sont de treize valeurs, soit en centesimi, 5, 10, 20, 30, 40, 50 et 60, et en liras 1, 2, 5, 10, 50 et 100.

ART. 257. — Les timbres spéciaux pour colis établis par les décrets royaux du 4 mai 1884 et du 15 mars 1886, nos 2284 et 3751 (3^e série), continueront à être employés jusqu'à la fin du mois de décembre 1890, même cumulativement avec les timbres ordinaires pour la correspondance, pour complément de l'affranchissement des colis dont la taxe n'est pas représentée exactement par les cartes.

Les timbres pour colis restés en possession du public après la date fixée, seront admis à l'échange jusqu'à la fin du mois de décembre 1891.

Ceux qui se trouvent à l'Atelier des papiers-values seront transformés, à l'aide d'une surcharge spéciale en timbres-poste ordinaires de 2 centesimi, qui seront mis en usage à partir du jour qui sera fixé par un arrêté ministériel: ils seront valables pendant le temps qui sera établi par le même décret, et successivement seront admis à l'échange pendant la durée d'un an.

ART. 259. — Les timbres-taxe de 1 et 2 centimes sont légalement supprimés.

Ceux qui resteraient en magasin pourront, par décret ministériel, être transformés en timbres-taxe d'autres valeurs par une surcharge spéciale, imprimée par l'Atelier des papiers-values et seront employés jusqu'à leur épuisement.

CORRESPONDANCE

Réponse à divers. — Nous recevons de nombreuses lettres de nos abonnés qui tous veulent nous devancer dans le travail que nous avons entrepris sur l'histoire des timbres français; nous les engageons à prendre patience, chaque chose viendra à son ordre chronologique: timbres pour journaux, poste sous la Commune, timbres coloniaux avec leurs oblitérations, etc., etc.

A. M. G. à Zurich. — Nous travaillons activement à une nouvelle édition de l'Album universel, 1^{er} et 2^e volumes, qui comprendra tous les timbres parus jusqu'à ce jour et qui sera prête vers le 15 du mois

prochain. Pour les acheteurs de nos anciennes éditions, nous ferons comme par le passé, un tirage sur papier mince et garni des nouvelles cases que les collectionneurs pourront coller à la suite de celles qui existent. Un avis paraîtra dans le journal de novembre.

A. M. DE F. à *Fredrikshamn*. — Nous prenons bonne note de votre communication, et à notre prochaine édition nous ferons figurer les récépissés de Finlande de 25 p. rose et 25 p. bleu

A. M. G. à *Saint-Marcel d'Ardèche*. — La croix de Malte était un cachet spécial d'oblitération dont on se servit à l'origine pour annuler les timbres de Grande-Bretagne; ces timbres n'ont jamais été spéciaux à l'île de Malte, comme vous le supposez.

A. M. B. à *Saint-Germain-en-Laye*. — Le nom du souverain de Prusse a été rectifié, *Frédéric-Guillaume IV* à l'édition refondue de notre catalogue; cette erreur va disparaître également dans l'Album universel actuellement sous presse.

A. M. E. à *Gènes*. — Les timbres des Etats de l'Eglise de l'émission de 1852, oblitérés avec une croix de Saint-André ont une origine curieuse et croyons-nous assez peu connue. La campagne de 1850 avait eu pour résultats de démembrer singulièrement les Etats pontificaux au profit de l'Unité italienne. Bologne la première avait donné l'exemple, puis vinrent la marche d'Ancone, l'Ombrie; seule la Romagne eut des timbres provisoires; mais là comme ailleurs, soit ignorance, soit protestation contre les faits accomplis, des timbres des Etats de l'Eglise continuèrent à être employés pour l'affranchissement des correspondances. Le gouvernement italien qui venait de s'installer à Florence ne voulait pas les reconnaître; il les annula de la croix de Saint-André en question et taxa les lettres à la plume ou au timbre humide, nos amis d'Italie pourraient nous renseigner sur ce point. A partir de 1853 nous ne trouvons plus de croix de Saint-André sur les timbres des Etats de l'Eglise; ceux-ci étaient parfois oblitérés par les moyens ordinaires, mais le plus souvent on se contentait de coller dessus des timbres-taxo

(le petit *segnatasse* ovale de 1863). Il n'est pas rare de trouver au dos de ces timbres-taxo des restants d'impression noire et des fragments de papier de couleur ayant appartenu aux timbres des Etats de l'Eglise.

Les timbres jaunes pour livrets et pour officiers voyageant en chemin de fer ne sont pas des timbres-poste, nous n'avons donc pas à nous en occuper.

DIVERS

La poste au Maroc. — En août dernier en répondant à un collectionneur, nous confessons notre ignorance du fonctionnement de la poste intérieure du Maroc. Nous cherchons tous les moyens d'être agréable à nos lecteurs, mais nos connaissances ont forcément une limite. Combien ils seraient gentils, s'ils pouvaient de temps en temps — dans l'intérêt de tous — nous fournir quelques renseignements ou des documents peu connus, comme le fait aujourd'hui M. P. de Melun, qui a copié les lignes suivantes dans le livre de M. Ed. de Amicis, intitulé: *Le Maroc*,

« Après une heure de solitude, nous ren-
« controns un courrier à pied, un pauvre
« Arabe efflanqué, qui portait les lettres
« dans une sacoche de cuir, en bandou-
« lière; arrivé devant nous, il s'arrêta pour
« dire qu'il venait de Fez et allait à Tanger.
« L'ambassadeur lui confia une lettre pour
« Tanger, et lui reprit son chemin d'un
« pas rapide. Ceci constitue et rien autre,
« le service postal au Maroc, et aucune
« existence n'est plus misérable que celle
« de ces courriers. Ils ne mangent, che-
« min faisant, qu'un peu de pain et quel-
« ques figues. Ils ne s'arrêtent que quel-
« ques heures la nuit, pour dormir, après
« avoir attaché à leur pied une corde à la-
« quelle ils mettent le feu avant de s'en-
« dormir, afin d'être réveillés à temps. Ils
« marchent des journées entières, sans
« trouver, ni un arbre, ni une goutte
« d'eau; traversent des forêts infestées de
« sangliers, gravissent des montagnes
« inaccessibles aux mules, passent les
« fleurs à la nage; ils vont, au pas de
« course, dégringolant les descentes, gra-
« vissant à quatre pattes les rochers, sous
« le soleil d'août, sous les pluies inter-
« minables de l'automne, contre le vent
« embrasé du désert, en quatre jours de

« Tanger à Fez, en une semaine de
 « Tanger à Maroc, d'une extrémité de
 « l'empire à l'autre, seuls, nu-pieds, à
 « peine vêtus. Quand ils sont arrivés....
 « ils repartent et ils font ce voyage pour
 « quelques francs ! »

La corde enflammée que les courriers se passent entre l'orteil et le premier doigt du pied, est en usage aux Indes de temps immémorial, mais que les personnes sensibles se rassurent : un voyageur nous disait que l'habitude était si grande chez les courriers hindous qu'ils se réveillaient toujours à temps pour ne pas sentir la morsure du feu sur leur chair.

La spéculation sur les timbres du Luxembourg. — Un de nos abonnés nous écrit :

« Depuis quelque temps, plusieurs individus parcourent le Luxembourg, l'Alsace-Lorraine, etc., et font mettre des annonces dans les journaux locaux, cherchant à acheter tout ce qu'ils peuvent trouver de timbres luxembourgeois des émissions antérieures à 1882, qu'ils paient de bons prix. Nous ne pouvons comprendre le but de cette opération que d'une façon ; c'est que ces personnes croient à une hausse prochaine et importante de l'article, dont il font un approvisionnement. Il est certain que, raréfiant de divers côtés les stocks, ils arriveront peut-être à accélérer le mouvement de hausse, surtout actuellement que la mode est forcement de plus en plus, aux collections spéciales. Nous connaissons en effet, plusieurs collectionneurs, qui ont abandonné leur collection générale pour s'adonner à compléter soit quelques pays, soit toute l'Europe, qui offre à elle seule, un champ suffisamment étendu à leurs recherches.

« Quoi qu'il en soit, nous doutons, pour notre part, que, d'ici longtemps les timbres de Luxembourg deviennent assez rares, pour que la spéculation en question réussisse ; c'est ce que l'avenir nous apprendra. »

Le fait n'est pas isolé ; il y a longtemps que certains timbres et même tous les timbres de certains pays sont drainés dans le seul but de provoquer une hausse qui ne se trouve nullement justifiée ; nous

avons déjà dénoncé cette campagne dans notre numéro de novembre de l'année dernière, mais nous reconnaissons qu'il n'y a malheureusement rien à faire pour enrayer cette spéculation, sinon mettre le collectionneur en garde contre les prix excessifs qu'on pourra lui demander pour certains timbres dont M. un tel se sera fait une spécialité,

Nous recevons la *France australe* de la Nouvelle-Calédonie dans laquelle nous trouvons à la troisième page deux annonces qui se complètent l'une par l'autre : voici la première :

Avis aux collectionneurs. — La pierre lithographique, qui avait servi pour confectionner les timbres de la Nouvelle-Calédonie, Napoléon III, et qui avait été gravée en 1859 par Triquera, a été poncée et a servi à d'autres travaux, la pierre lithographique manquant dans le pays. Les timbres de cette sorte que des marchands vendent en France 350 francs la feuille, sont faux. »

La seconde s'adresse également aux collectionneurs :

« 10 timbres authentiques, Napoléon III, 1859, neufs à vendre. Faites vos offres à M. E. C. »

Ces timbres n'ont pas cessé de figurer à notre catalogue et nous pouvons toujours les offrir, non à 350 francs la feuille, mais à 5 francs la pièce. Malgré l'affirmation si catégorique de M. E. C., que les timbres des marchands français sont faux, nous n'échangerions certes pas les nôtres contre les siens qui probablement ont vu le jour... à Marseille.

Timbres-taxe des Etats-Unis. — On nous a souvent demandé pourquoi les timbres-taxe de 90 et 50 cent. des Etats-Unis, en cours depuis 1879, restaient à peu près introuvables à l'état d'oblitéré ; la raison est que ces deux timbres n'ont que très peu d'usage, comme le prouvent les chiffres ci-dessous représentant la consommation de chaque valeur pendant le courant de l'année dernière :

1 cent.....	6.320.000
2 —	3.560.200
3 —	148.900
5 —	519.220
10 —	1.340.200
30 —	910
50 —	140

COLIS POSTAUX DANS PARIS

Messageries Nationales

1890. *Timbre avec récépissé, caducée sur une roue, inscriptions, dentelé.*
25 centimes noir..... » 50 » »

**Messageries Parisiennes
(par omnibus)**

1878. *Omnibus, inscriptions, non dentelés.*
25 cent. brun noir..... 1f » » 50
50 — bleu..... 1f50 » »
15 — vert..... 1f50 » »

OCCASION

Nous appelons l'attention des collectionneurs sur le prix extrêmement bas de la jolie collection de timbres de

Nicaragua, 1862-73

annoncée plus loin :
1, 2, 10 et 25 centavos
soit 4 timbres neufs anciens et non réimprimés pour
1 fr. 25.

Ils sont cotés de 4 à 5 fr. dans tous les catalogues.

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

ANGOLA

Neufs Oblit.

1885. *Effigie de don Luiz I^{er}, relief et couleur, dentelés.*
18. 5 reis noir
19. 10 — vert
20. 20 — rose
21. 25 — violet
La série des 4 timbres.. 1f » » »
1886. *Idem.*
22. 50 reis bleu..... » » » 50

BAHAMAS

1884. *Effigie de Victoria à gauche, dentelé.*
15. 4 pence jaune..... » » » 50

CAP VERT

1886. *Effigie de Luis I^{er}, relief et couleur, dentelés.*

18. 5 reis noir
19. 10 — vert
20. 20 — rose
21. 25 — violet



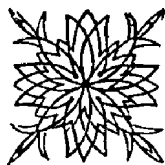
La série des 4 timbres.. 1f » » »

CHILI

1867. *Effigie à gauche de Christophe Colomb, dentelé.*
8. 1 centavo orange... » » » 15

CUBA

1883. *Effigie d'Alphonse XII à droite, vignettes avec valeur au centre en surcharge noire.*
18. 20 c. de p. brun... 5f » » »
1883. *Idem, surcharge étoile sans valeur au centre.*



180. 20 c. de p. brun.... 10f » » »

FRANCE

1868. *Timbre pour journaux, aigle dans un écusson, dentelé.*
46. 2 cent. rose..... » » 1f50

GRÈCE

1886-88. *Petite tête de Mercure à droite, non dentelé.*
53. 40 leptas violet..... » » » 25

GUINÉE

1886. *Effigie de don Luis I^{er} de 3/4 à droite, dentelés.*
27. 80 reis gris..... 1f50 » »
29. 200 — lilas..... 2f50 » »
30. 300 — orange..... 4f » » »

HONGRIE

1888. *Lettre et couronne, valeur en surcharge noire, lignes verticales de couleur, dentelés.*

- 65. 8 kr. orange et jaune » » » 15
- 66. 12 — brun et vert... » » » 25

JHIND

1882-84. *R et caractères orientaux; non dentelés.*



- 8. 2 annas bleu
 - 9. 4 — vert
 - 10. 8 — rouge
- La série des 3 timbres... 6f50 » »

1885. *Idem, dentelés.*

- 13. 1/4 anna orange... » 35 » »
- 14. 1/2 — jaune... » 35 » »
- 15. 1 — brun... » 60 » »
- 16. 2 — bleu... 1f » » »

1875. *R plus grand et dentelé.*

- 1. 1/2 anna gris bleu.. » 75 » »

LEVANT

Bureaux anglais

1884. *Timbre de Grande-Bretagne de 1883 avec valeur en surcharge noire.*

- 3. 12 pi. sur 2 sh. 6 p. lilas » » 3f »

Compagnie russe

1884. *Chiffre, dentelé.*

- 16. 2 kop. vert... » » » 15

LUXEMBOURG

1865-71. *Armes, dentelés.*

- 20. 30 c. lilas carminé... » » » 30
- 26. 4 c. vert... » » » 15

NORVÈGE

1888. *Couronne, chiffre dans un cor, valeur en surcharge noire.*

- 60. 2 ore s. 12 o. roux. » » » 25

NICARAGUA

1862-73. *Montagnes, dentelés.*



- 5. 1 centavo bistre... » 20 » »
 - 1. 2 — bleu... » 25 » »
 - 3. 10 — rouge... » 50 » »
 - 4. 25 — vert... » 75 » »
- La collection des 4 timbres 1f25 » »

1882-88. *Triangle, montagnes, dentelés.*

- 7. 1 centavo vert... » 15 » »
- 8. 2 — carmin... » 15 » »
- 9. 5 — bleu... » 15 » »
- 10. 10 — violet... » 15 » »
- 11. 15 — jaune... » 60 » »
- 12. 20 — gris... » 50 » »
- 19. 50 — lilas... 1f50 » »

La collection des 1, 2, 5 et 10 c., soit 4 timbres... » 45 » »

Collection complémentaire: 15, 20 et 50 c., soit 3 timbres... 2f50 » »

1888. *Enveloppes, même type.*

- 16. 5 centavos bleu... » 75 » »
- 17. 10 — violet... » 60 » »

SERBIE

1880. *Effigie de Milan IV, dentelé.*

- 40. 50 para gris brun... » » » 35

TERRE-NEUVE

1887. *Effigie de Victoria à droite, dentelé.*

- 43. 3 cents brun... » » » 10

ILES TURK

1885. *Effigie de Victoria à gauche, dentelé.*

- 17. 4 p. gris bleu... » » » 50

VÉNÉZUELA

1887. *Effigie de Bolivar à droite, ESCUELAS, lithographie, dentelé.*

- 70. 25 centimos orange.. » » » 25

Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 21^e édition; x signifie neuf; o signifie oblitéré; épuisé veut dire que le prix est à biffer complètement.

Espagne, n° 2, o épuisé; n° 7, o 5 fr.; n° 15, o 2 fr. 50; n° 22, o 2 fr. 50; n° 28, o 20 fr.; n° 32, o 5 fr.; n° 73, x 5 fr.; n° 90 o épuisé; n° 185, épuisé; n° 203, 204, 220 et 234, o épuisés.

Etats-Unis, n° 9, o 10 fr.; n° 31, x 5 fr.; n° 32, x 5 fr.; n° 33, x 20 fr.; n° 57, o 4 fr.; n° 86, x 5 fr.; n° 107, o 2 fr.; n° 332, o épuisé; n° 335, x et o épuisé; n° 181, 185, 189, 191, 192 et 193, x épuisés.

Fernando-Po, n° 5 et 7, o épuisés.

France, n° 1, o 1 fr. 50; n° 2, o 3 fr.; n° 8, o 2 fr.; n° 9, o 3 fr.; n° 12, o épuisé; n° 14, x 15 fr. et o épuisé; n° 40, 71 et 72, o épuisés; n° 79, o » 50; n° 80, o » 50; n° 82, o » 60; n° 45 et 45, épuisés; n° 30, x épuisé et o » 35; n° 200, épuisé; n° 223 et 224, o épuisés; n° 47, x épuisé; n° 49, o épuisé; n° 54, o » 35.

Gambie, n° 1, x 4 fr.; n° 2, x 5 fr.; n° 9, épuisé.

Gibraltar, n° 1, x » 35 et o épuisé; n° 3, épuisé; n° 4, o » 75; n° 5, x 2 fr. 50; n° 6 et 7, épuisés; n° 11 et 12, x » 50 et o » 35; n° 13, épuisé; n° 14, x 1 fr. et o épuisé; n° 15, x 2 fr.; n° 16 et 17, épuisés.

Grande-Bretagne, n° 71, o » 75; n° 77, 73 et 79, o » 75; n° 117, 165 et 170, épuisés.

Grèce, n° 1, x 5 fr.; n° 5, x 3 fr. et o épuisé; n° 54, o » 35.

Grenade, n° 1, x » 35 et o épuisé; n° 7 et 6, o épuisés.

Griqualand, n° 1, épuisé.

Guadeloupe, n° 6 et 7, x et o 1 fr. 50; n° 3, x 1 fr. 50; n° 13, épuisé.

Guatémala, n° 1, x » 50.

Guayane française, n° 1, x 1 fr.; n° 3 x 3 fr.

Haiderabad, n° 1, x 1 fr. 50; n° 2, x 1 fr.

Haiti, n° 1, x » 30; n° 2, x » 50; n° 3, x » 75; n° 5, x 1 fr.; n° 6, x 2 fr. 50; n° 9, x » 20; n° 10, x » 35; n° 11, x » 50; n° 15, o » 15; n° 17, o » 25.

Hambourg, n° 1, x 1 fr.; n° 2, x 2 fr.; n° 3, x 2 fr.; n° 5, x 1 fr. 50; n° 6, x 2 fr. 50; n° 7, x 3 fr.

Hawaï, n° 11 et 38, o épuisés; n° 35, o 3 fr.; n° 40, o 5 fr.

Hong-Kong, n° 11, épuisé.

Hongrie, n° 4, o épuisé; n° 10, o » 75 n° 16, x » 25 et o » 15; n° 32, épuisé.

Indes anglaises, n° 4, o 1 fr.

Indes néerlandaises, n° 1, x 2 fr.; n° 14; x et o épuisé; n° 15, épuisé.

Islande, n° 1, épuisé.

Italie, n° 10 et 33, o épuisés; n° 98, x et o 1 fr.; n° 113, x » 25; n° 114, x » 50.

Japon, n° 60, o » 20.

Lagos, n° 10, o épuisé.

Levant (C^{ie} russe), n° 3, épuisé.

Levant (bureaux allemands), n° 5, o épuisé.

Levant (bureaux français), n° 2, o » 60.

Levant (bureaux italiens), n° 9, épuisé.

Lombardo-Vénétie, n° 9, épuisé.

Luxembourg, n° 2, épuisé; n° 28, o » 25.

Manila, n° 14, x 4 fr.

Madère, n° 11, épuisé.

Malte, n° 8 et 9, épuisés.

Maurice, n° 41, o épuisé; n° 70, o 1 fr.

(A suivre)

PRIX-COURANT
DES NOUVEAUTES

Neufs. Oblit.

Autriche. effigie de François-Joseph 1^{er}, dentelés.



1 kr. gris noir.....	» 10	»	«
5 — rose.....	» 25	»	»
12 — rouge.....	» 60	»	»
15 — violet clair.....	» 75	»	»
24 — bleu clair.....	1f25	»	»
30 — rouge brun.....	1f50	»	»
50 — violet.....	2f50	»	»
1 fl. bleu foncé.....	4f50	»	»
2 — carmin.....	9f	»	»
Idem. cartes, timbre aigle, cadre, carton chatnois.			
2 kr. brun.....	» 35	»	»
2 et 2 k. id., réponse...	» 70	»	»
5 kr. rose.....	» 75	»	»

Bamra, inscriptions anglaises et orientales, noir sur couleur, non dentelés.

1/4 anna lilas.....	» 20	» »
1/2 — vert.....	» 35	» »
4 — rose.....	1f 5	» »
8 — lilas.....	3f 50	» »

Finlande, inscriptions finlandaises et russes, dentelés.

1 mark rose et gris.....	» »	» »
5 — rose et vert...	» »	» »
10 — rose et brun...	» »	» »
La série des 3 timbres..	32f	» »

France, groupe allégorique, dentelé.

75 c. noir sur jaune.....	1f	» »
---------------------------	----	-----

Guyane anglaise, timbres fiscaux et postaux, surcharge noire: INLAND-REVENUE et valeur, dentelés.

2 cents violet.....	» »	1f 50
3 — violet.....	» »	1f »

Idem, valeur en noir biffée de deux traits et surmontée de One Cent en rouge, dentelés.

1 dollar vert.....	» »	1f »
2 — vert.....	» »	1f »
3 — vert.....	» »	1f »

Jamaïque, type 1860-63 avec valeur en surcharge noire.

2 1/2 p. sur 4 p, orange.	1f 25	» »
---------------------------	-------	-----

Nicaragua, enveloppes, armes, ovale,



5 centavos bleu.....	E » 75	» »
10 — gris.....	E 1f 25	» »
20 — rose.....	E 2f 50	» »
30 — rouge brun.....	E 3f 50	» »
50 — violet.....	E 5	» »

Idem, bandes, même type.

1 centavo vert.....	E » 25	» »
2 — vert.....	E » 40	» »
4 — vert.....	E » 75	» »

Roumanie, effigie à gauche de Charles I^{er}, dentelés.

1 1/2 banu rouge.....	» »	» 05
3 bani violet.....	» »	» 10
5 — vert.....	» »	» 05
10 — rouge brun.....	» »	» 05
15 — bistre.....	» »	» 05
25 — bleu.....	» »	» 05

Salvador, Liberté de face, dentelés.



1 centavo vert.....	» 15	» »
2 — brun.....	» 25	» »
5 — bleu.....	» 60	» »
10 — lilas.....	1f	» »
20 — orange.....	2f	» »
50 — violet.....	5f	» »
1 peso rose.....	10f	» »

Idem, cartes, même timbre à droite, gros chiffre à gauche.

2 cent, brun s. jaune..	» 40	» »
2 et 2 c. id., réponse..	» 75	» »
3 cent, orange s. blanc.	» 50	» »
3 et 3 c. id., réponse..	1f	» »

VIEUX NUMÉROS DU COLLECTIONNEUR

Nous demandons à racheter les numéros suivants du *Collectionneur de timbres-poste* au prix de 15 à 50 cent. pièce :

1885	N ^{os} 51 52 53
1886	» 65 74
1887	» 75 78 81
1888	» 98
1889	» 99 100 103 104 105 106 107
1890	» 111 112 113 114 115

Prière de faire des offres au bureau du journal en indiquant les numéros dont on peut disposer.

Le Gérant : A. MAURY.



LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

PETITE CAUSERIE

Il y a plus d'un an que notre correspondant de Buenos-Ayres nous annonçait la transformation de l'enveloppe 8 centavos de la république **Argentine**, effigie de Chiekhna, en valeur de 5 c.; un lot important d'enveloppes de 5 c. de l'émission de 1876 ayant été retrouvé, on avait différé l'émission de celles de 8 cent. surchargées. Le stock doit être épuisé, puisque l'enveloppe provisoire est en cours depuis le milieu de septembre; la surcharge consiste en un chiffre 5 à droite et à gauche recouvrant plus ou moins bien l'ancienne valeur.

C'est tout ce que nous avons comme émission, mais les nouvelles de ce pays ne manquent pas. Divers journaux locaux qui nous ont été communiqués obligeamment, parlent de vols et de falsifications; voici ce que dit *El Día* de Montévidéo :

« La Direction générale des postes a découvert une grande falsification de timbres-poste, laquelle date depuis longtemps et qui s'est étendue à toute la République. La ressemblance des faux avec les vrais doit être parfaite, puisqu'ils ont pu entrer dans les bureaux de poste sans que personne ne s'en soit aperçu, voire même le public qui recevait les lettres. On assure que plusieurs personnes compromises ont déjà été arrêtées ».

Un autre journal dit qu'il s'agit de la falsification du dernier 50 centavos orange à l'effigie de *Mitre*, et le *Petit Journal* de Buenos-Ayres, plus explicite, déclare que des feuilles de 50 c. ont été volées à l'imprimerie avant qu'elles aient reçu dans la marge la marque de contrôle.

Qu'il en soit, les timbres falsifiés vont probablement être gravés à un nouveau

type, ce qui avec les marques d'affranchissement portant l'effigie de l'ex-président Celman qui n'a plus l'heur de plaire aux Argentins, le 1/4 centavo toujours provisoire sur le 12 c., et enfin des bandes nouvelles de 1/4 et 2 c., nous fait prévoir de nombreuses nouveautés à bref délai.

La seconde émission des timbres pour journaux du **Brésil** ne s'est pas fait attendre; le nouveau type, encore plus grand que le précédent, porte dans le haut la constellation de la Croix du Sud dans un ovale entouré des inscriptions: *CORREO E. U. DO BRAZIL*; et au-dessous: *JORNAES* et dans le bas une vue de la baie de Rio-de-Janeiro et la valeur; le reste du cadre est rempli par des ornements. Nous n'avons reçu que le 10 reis imprimé en bleu ciel sur papier chamois.

De la précédente série, deux valeurs, croyons-nous, le 10 et le 20 reis ont été seules mises en cours; les autres seront vendues pour collections et le *Jornal do Commercio* nous apprend que cette vente sera faite au profit du Trésor qui livrera les timbres à leur valeur faciale, mais oblitérés; il en est de même pour tous les timbres déjà retirés de la circulation. Le compte n'est pas mauvais, mais il nous semble qu'on a oublié de demander aux collectionneurs s'ils consentiront à acheter tous les timbres qu'il plaira au gouvernement brésilien de fabriquer. Celui-ci assurément comprend mieux pour lui que pour les autres la maxime qui figure sur les pièces d'un *vintem* (un sou) nouvellement frappées à la monnaie de Rio: *Vintem pougado, vintem gahno* (un sou d'économisé, un sou de gagné). Notre confrère le *Brazil-Postal* convient lui-même que les timbres pour journaux du Brésil ont été inventés pour faire enrager les collectionneurs.

De **Colombie** il nous parvient un nouveau 5 centavos bleu de la série en cours, type aux armes; il ressemble peu aux derniers parus et son cadre se rapproche davantage de ceux des timbres de 1883. Le 1 cent. vert serait également en cours, mais nous attendrons le mois prochain pour en parler après l'avoir vu.

Voici un nouveau timbre d'**Antioquia** qui n'est pas *provisional* et qui annonce une nouvelle série; c'est le 50 centavos. Le type est toujours aux armes dans un cercle; au-dessous la valeur et tout en bas: *REPUBLICA DE COLOMBIA*. Il est imprimé en violet brun sur papier blanc, alors que la dernière série était en noir sur papier de couleur. Les prochaines valeurs qui vont suivre seront 20 centavos, 1, 2 et 5 pesos.

Pour prendre le tarif de l'union postale, la **Guyane anglaise** va émettre de nouveaux timbres dans les couleurs adoptées par l'union sans changer le type actuel, c'est-à-dire un 1 cent. vert uniforme et un 5 c. bleu. Les autres valeurs seront en deux couleurs comme actuellement: le 8 c. sera conservé, mais le cartouche deviendra gris foncé au lieu de chair, puis les autres multiples de 8 seront remplacés successivement par des multiples de 5, soit 10, 20 et 40 cents: en attendant les fiscaux surchargés de ces dernières valeurs continuent à avoir cours.

Nous avons reçu les timbres des **Iles-sous-le-Vent** (*Leeward islands*) qui sont actuellement en cours: le type est en deux couleurs comme les Guyane dont nous venons de parler, mais pour varier un peu des Seychelles et de Sainte-Hélène, l'effigie de la reine est dans une sorte d'octogone à lignes arrondies et les mots: *POSTAGE AND REVENUE* sur les côtés, sont en blanc sur fond de couleur; la valeur en bas dans une cartouche. De 1/2 penny à 7 pence tous les timbres ont le fond violet, les grosses valeurs de 1 et 5 shillings ont le fond vert.

Le 2 1/2 pence de **Saint-Vincent** en surcharge noire sur le 1 penny bleu, que l'on nous disait définitif, étant venu à manquer, cette surcharge vient d'être appliquée par le gouvernement local sur le 4 p. brun rouge, dont la valeur primitive est annulée par une seule barre. Nous le cataloguons sous réserve.

Le même correspondant qui nous avait aidé à faire la lumière sur les timbres de **Haïti** avec R. S., nous envoie une surcharge de ce pays parfaitement authentique cette fois; le 3 cent. bleu, effigie de Salomon, a dans le milieu le chiffre 2 en rouge:

au-dessus et au-dessous, en cintre, les mots : DEUX CENT. également en rouge. Les renseignements suivants sont ajoutés à sa lettre :

« Le timbre de 2 cent. est celui employé pour l'affranchissement des lettres dans l'intérieur de la république et aussi le plus bas affranchissement des imprimés pour l'extérieur. Le 3 cent. au contraire, n'affranchit que les formules des cartes postales pour l'extérieur qui sont fort peu employées ; aussi le stock doit être important, ce qui fait prévoir un usage assez long de cette surcharge ».

Notre correspondant ne conclut pas, veut-on épuiser tout le stock des timbres à l'effigie de Salomon avant de faire une nouvelle série à celle d'Hippolyte ?

Une colonie qui n'abuse pas des cartes, c'est **Porto-Rico** ; nous ne lui en connaissons, jusqu'à présent, que deux et la dernière date de 1885 : mais il lui fallait bien se mettre à l'unisson avec les timbres, et la nouvelle carte nous montre l'effigie du roi Alphonse XIII. La valeur est toujours de 3 c. de peso et cette fois la couleur est verte.

Une modification vient d'être apportée aux cartes de 1 penny de la **Nouvelle-Galles du Sud**, l'inscription NEW SOUTH WALES au dessus des armes, n'est plus cintrée, mais en ligne droite comme sur les cartes de 1885. La carte du Jubilé, 3 pence vert, a également subi une modification d'un autre genre ; on a ajouté sur le côté droit une troisième ligne d'impression : *and for France*.

Le *l'indian's Philatelic monthly* de Sydney nous apprend qu'on prépare à l'imprimerie du gouvernement une série de timbres-taxe qui auront quelque ressemblance avec ceux des Etats-Unis ; les valeurs et couleurs ne sont pas encore connues.

A son tour, *The federal Australian Philatelist* donne la description du timbre de 2 1/2 pence qui sera offert aux collectionneurs pour leurs étrennes.

Le type représente une déesse debout sur une section du globe, tenant à la main une bannière sur laquelle on lit : ADVANCE AUSTRALIA, et regardant un grand paquebot-poste qui s'éloigne sur l'océan ; deux ailes aux angles supérieurs et deux cartouches aux angles inférieurs portent le chiffre 2 1/2 ; le mot PENCE est dans un rectangle en bas ; l'inscription : NEW SOUTH WALES POSTAGE, occupe le restant de la bordure. Les ailes et le paquebot indiquent la célérité du service postal ; la déesse représente la Nouvelle-Galles du Sud et l'adoption du prix de 2 1/2 pence est regardé par elle comme un progrès (*advance*) ; enfin la section du globe terrestre indique que le prix de 2 1/2 pence est le tarif fixé par l'union postale universelle.

Nous ne savons pas si ce timbre sera beau ou laid, mais ce que personne ne niera, c'est l'originalité que cette colonie apporte depuis quelque temps dans la composition du dessin de ses timbres.

Il était tout naturel que l'**Australie occidentale** nous donne des cartes aux types des nouveaux timbres : celles qui viennent d'être mises en cours sont des valeurs de 2 et 3 pence, mais sans cadre contrairement aux précédentes.

D'après les journaux australiens, cette colonie va se scinder en deux ; la portion principale va proclamer son autonomie sous le nom de **Perth**. On se demande ce que deviendront les timbres dans ce changement. La série actuelle servira-t-elle pour la portion principale ? mais alors, comme le fait remarquer notre confrère des antipodes, ils circuleraient sous un faux nom ; ou bien les passera-t-on à la seconde portion qui conservera le nom d'Australie occidentale et fera-t-on une émission pour Perth ? Voilà ce pauvre cygne noir tant aimé des jeunes collectionneurs, qui va se trouver ballotté entre deux frères ennemis jaloux de le posséder ; sortira-t-il de la bagarre avec toutes ses plumes ?

Un journal anglais nous fait espérer que par suite de la réduction du tarif postal les enveloppes des **Indes Anglaises** de 4 annas 6 pies seront surchargées en valeurs de 2 1/2 et 3 annas.

Bhopal nous envoie une nouvelle valeur de 1 anna bleu ; le type rappelle celui de l'émission de 1884, mais de loin ; les inscriptions européennes et arabes sont renfermées dans un cercle et tout autour deux branches de feuillage portant dans de petits cercles

blancs les lettres **N.L.C.I.**; en bas la valeur dans un cartouche. Ce timbre est carré et non dentelé et comme les précédents il a un gaufrage formé de caractères hindous.

Le vent est décidément à l'unification des tarifs postaux; **Maurice** va également abaisser à 25 centimes le prix de la lettre simple, ce qui amènera la création d'un timbre de 10 cents. Il est probable que cette réforme datara du 1^{er} janvier prochain comme pour les autres pays dont nous venons de parler.

Le même correspondant nous informe que les timbres de 2 cents manquent déjà aux **Seychelles** et que pour faire face aux besoins on va surcharger les 4 et 8 cents en attendant l'arrivée de la commande faite à Londres. Par le même courrier on espère recevoir une nouvelle valeur de 25 cents et les enveloppes timbrées dont nous avons déjà parlé en juin dernier.

Probablement à court de timbres de la Grande-Bretagne, le **Zoulouland** vient d'emprunter à Natal son 6 pence violet avec la surcharge noire de rigueur; nous ne l'avons pas encore vu.

Les grosses valeurs de la C^{ie} anglaise de l'**Afrique orientale** au type soleil, tombent dru comme grêle; pour le quart d'heure nous avons le 2 rupee brun rouge, le 3 r. violet clair, le 4 r. bleu clair et le 5 r. vert. Est-ce que toute la numération va y passer? Des premiers timbres avec **BRITISH EAST AFRICA COMPANY** en surcharge sur les timbres anglais, il a été émis les quantités suivantes: 25.000 de 1/2 anna sur 1 penny; 2.000 de 1 anna sur le 2 p., et 1.500 de 4 annas sur le 5 p.; ce n'est vraiment pas beaucoup pour les deux dernières valeurs.

Un correspondant d'**Égypte** nous apprend que les timbres changeront de couleur au 1^{er} janvier prochain.

Le timbre de 50 bani orange de **Roumanie**, à l'effigie du roi Charles 1^{er}, vient compléter la série de cette année. On nous écrit que l'impression sur papier filigrané offrant des difficultés pour obtenir des belles feuilles, on va revenir simplement au papier blanc uni; il nous semble que l'art de l'imprimerie est encore dans son enfance à Bucarest.

Le même correspondant complète les renseignements qu'il nous avait donnés en septembre relativement aux timbres de 25 bani imprimés en bistre au lieu de bleu. Quand on voulut procéder à l'impression des nouveaux timbres, on fit des tirages de chaque valeur en différentes couleurs, c'est ainsi que le 25 bani fut tiré en bistre. Par mégarde, la fabrique mit des feuilles de 25 bani bistre parmi les 15 b.; les timbres furent vendus et circulèrent à l'intérieur pour 15 bani; quand les collectionneurs s'aperçurent de l'erreur, ils assiégèrent les bureaux de poste pour obtenir des 25 b. bistre, mais on ne put en découvrir un seul.

Notre correspondant est de bonne foi, mais nous ne pouvons nous empêcher de constater combien ces erreurs arrivent à propos pour justifier la hausse d'un timbre; celui-ci vaut paraît-il, de 20 à 30 francs dans le pays; eh bien! vrai, pour un essai passé par erreur à la poste, il n'y a vraiment pas de quoi tant s'emballer! Nous en avons vu bien d'autres et de plus curieux encore.

Le dernier timbre de la nouvelle série d'**Autriche** vient de paraître, c'est le 10 kreuzer bleu; il a été en même temps surchargé 1 **PIASTER** 1 pour les bureaux du **Levant**. Les cartes au type du timbre à effigie dans un portique, cataloguées le mois dernier, commencent également à paraître avec sous-titres en différents idiomes: le bohémien et le slave viennent en premier. Toujours au type effigie, nous recevons la carte-lettre de 15 kr. carmin pour la poste pneumatique. Enfin vient un timbre pour journaux; tandis que les timbres-poste ont troqué les armes pour l'effigie, celui-ci perd la tête... de Mercure pour prendre les armes; cette fois la valeur 1 kreuzer est indiquée en bas dans un rectangle. Ce timbre est rouge et non dentelé, ce qui nous convainc une fois de plus que la dentelure des deux précédents timbres pour journaux, annoncée et démentie successivement à plusieurs reprises, était faite par les particuliers et tolérée par la poste sans avoir aucun caractère officiel.

Au dernier moment nous recevons toute la série des timbres-poste surchargés pour lesbu reaux du **Levant**, et en même temps l'avis suivant :

« A partir du 22 novembre courant seront mis en vente par les bureaux de poste autrichiens à Constantinople les timbres-poste de la nouvelle émission.

« Les timbres actuellement en usage seront acceptés par les bureaux susdits pour l'affranchissement des correspondances jusqu'au 31 décembre 1890 ou échangés sur demande jusqu'à cette date contre des timbres nouveaux ».

On ne perd pas de temps en **Italie** ; le règlement général que nous avons publié le mois dernier, reçoit déjà son application pour ce qui concerne les surcharges prévues. Le timbre-taxe de 20 centesimi, nouvellement créé, va d'abord voir le jour sous la forme d'une surcharge sur le 1 centesimo hors cours. Dans le décret publié plus loin on remarquera qu'une partie seulement des 1 c., servira pour cette transformation, l'autre partie et le 2 c., également hors cours, seront utilisés pour d'autres besoins, et étant admis que ce pays ne veut pas conserver de *rossignols* en magasin, nous le verrons bientôt faire concurrence à une simple colonie française. Le nouveau timbre-taxe de 20 c., d'après le décret, serait en cours depuis le 1^{er} octobre, nous ne l'avons cependant pas encore vu.

Dernière surprise : le 5 lire de l'année dernière est démonétisé et va lui aussi servir à faire des surcharges de 20 c. ; nous laissons la parole à notre correspondant :

« Il sera peut-être intéressant, pour vous et vos lecteurs, d'apprendre qu'à la suite d'une assz curieuse falsification du timbre de 5 lire, celui-ci va être au moyen d'une surcharge transformé en timbre de 20 c.

« Il paraît qu'un facteur de la *Banca nazionale* a trouvé l'ingénieuse idée de découper l'ovale du timbre vert de 5 centesimi et de le remplacer par l'effigie du roi Humbert, tirée du timbre de 10 c., et qu'un certain nombre de ces timbres a réellement circulé sur les plis de la Banque. »

Malgré le fini du *travail*, la falsification restait assez grossière ; le cadre du 5 c. présente des différences assez sensibles avec celui du 5 lire, et ce qui devait sauter aux yeux ce sont les mots : CENTESIMI CINQUE que l'on n'avait pu remplacer par CINQUE LIRE. Le fraudeur n'a pas dû avoir le temps de faire fortune et comme résultat nous aurons une surcharge de plus et un nouveau 5 lire dans des couleurs qu'on ne pourra plus fabriquer avec les basses valeurs.

Le roi Guillaume III des **Pays-Bas** vient de mourir ; sa fille Wilhelmine, âgée de dix ans, lui succède, et le duc de Nassau va devenir grand-duc de **Luxembourg**. Ces événements apporteront sûrement des changements dans les timbres de ces deux pays ; dans le premier, la taxe pour une même ville venait d'être abaissée de 5 à 3 cents, et il était question de créer un timbre de cette valeur. Va-t-il nous parvenir à un nouveau type ?

CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES OCTOBRE 1890

ANTILLES ESPAGNOLES

Porto-Rico

Carte, timbre effigie d'Alphonse XIII
carton chamois.

3 c. de peso vert.

ARGENTINE

Enveloppe de 1878 avec valeur en
surcharge noire.

5 sur 8 centavos rose.

AFRIQUE ORIENTALE

Timbres, suite de la série en cours, dentelés.



- 2 rупes brun rouge.
- 3 — violet clair.
- 4 — bleu clair.
- 5 — vert.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Cartes, type des timbres en cours a droite, armes et inscriptions, pas de cadre.

- 2 pence rose sur blanc.
- 3 — vert sur chamois.

AUTRICHE

Timbre, suite de la série en cours, dentelé.

10 kreuzer bleu.

Timbre pour journaux, armes, non dentelé.

1 kreuzer rouge.

Cartes, type à effigie avec sous-titres en différents idiomes : bohémien, etc.

- 2 kreuzer brun.
- 2 et 2 kr. id., *réponse*.

Cartes-lettres, idem.

- 3 kr. vert sur verdâtre.
- 5 — rose sur gris.

Carte-lettre pneumatique, même type à effigie, inscriptions noires, carton gris.

15 kreuzer carmin.

BAMBA

Enveloppe, timbre en cours à droite, papier gris.

1/2 anna noir.

BHOPAL

Timbre, genre de 1884, branches de laurier, non dentelé.



1 anna bleu.

BRÉSIL

Timbre pour journaux, Croix du Sud, papier chamois, dentelé.



10 reis bleu ciel.

BULGARIE

Carte, type en cours avec timbre de 1890 à droite.

5 stotinki vert.

CHAMBA

Timbres des Indes anglaises avec CHAMBA STATE en surcharge noire.

- 6 annas bistre.
- 12 — brun sur rouge.

COLOMBIE

Timbre, suite de la série en cours, dentelé.



5 centavos bleu.

Vignette pour chargements, type en cours.

70 centavos bleu sur blanc.

Antioquia

Timbre, armes, dentelé.

50 centavos violet brun.

COSTA-RICA

Type de la bande annoncée en septembre.



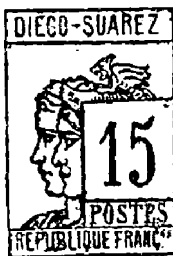
DIEGO-SUAREZ

Timbres provisoires, types divers, non dentelés.



1 centime noir.

5 — noir.



15 centimes noir.

25 — noir.

HAITI

Timbre en cours avec valeur en surcharge rouge.

2 cent sur 3 c. bleu.

ILES-SOUS-LE-VENT

(Leeward islands)

POSSESSION ANGLAISE

Amérique centrale, Antilles

Timbres, effigie de Victoria I^{re} à gauche, valeur dans un cartouche de couleur différente, dentelés.

1/2 penny violet et vert.

1 — violet et rouge.

2 1/2 — violet et bleu.

4 — violet et orange.

6 — violet et violet.

7 — violet et brun.

1 shill. vert et rose.

5 — vert et bleu.

ITALIE

Timbre taxe, type en cours avec valeur en surcharge noire.

20 c. sur 1 c. jaune et carmin.

LEVANT

Bureaux Autrichiens

Timbre, type effigie d'Autriche 1890 avec valeur en surcharge noire.



10 paras sur 3 kr. vert.

20 — sur 5 kr. rose.

1 PIASTER sur 10 kr. bleu.

2 — sur 20 kr. olive

5 — sur 50 kr. violet.

NORVÈGE

Timbre-taxe, type en cours, dentelé.

20 ore bleu.

NOUVELLE-GALLES DU SUD

Carte, type en cours, NEW SOUTH WALES en ligne droite au lieu de cintree.

1 penny violet.

Carte de 1839 avec addition *and for France* sur le côté droit.

3 pence vert.

ROUMANIE

Timbre, type en cours, dentelé.
50 bani orange.

RUSSIE

Timbre en cours, cors et fondres sous l'aigle, dentelé.
3 1/2 roubles noir et gris.

SAINT-VINCENT

Type en cours avec valeur en surcharge noire.
2 1/2 pence sur 4 p. brun rouge.

SERBIE

Carte, genre en cours, armes à gauche, cadre carmin, carton rose.
5 para vert gris.

ZOULOULAND

Timbre de Natal en cours avec ZULULAND en surcharge noire.
6 pence violet.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les n^{os} 111 à 119)

1854-60. — Retour à la taxe de 20 c.

La loi des 20-25 mai 1854 (rapporteur : M. Monier de la Sizeranne), adoptée à l'unanimité, ramena le port des lettres simples à 20 centimes comme en 1849 :

ART. 1^{er}. — A dater du 1^{er} juillet 1854, la taxe des lettres affranchies circulant de bureau à bureau est réduite à 20 cent. par lettre simple. Les lettres non affranchies sont taxées à 30 centimes.

Les lettres dont le poids excèdera 7 grammes et demi et qui ne pèseront pas plus de 15 grammes, seront taxées à 40 centimes si elles sont affranchies et à 60 centimes si elles ne sont pas affranchies.

Les lettres et paquets de papiers d'un poids excédant 15 grammes, et n'excédant pas 150 grammes sont taxés à 80 centimes en cas d'affranchissement et à 1 fr. 20 c. en cas de non-affranchissement.

Les lettres ou paquets dont le poids dépassera 100 grammes seront taxés à 80 centimes ou 1 fr. 20 c. par chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant, selon qu'ils auront été ou qu'ils n'auront pas été affranchis.

Les lettres et paquets de et pour la Corse et l'Algérie sont soumis aux mêmes taxes.

Toute lettre revêtue d'un timbre insuffisant sera considérée comme non-affranchie et taxée comme telle sauf déduction du prix du timbre.

Le ministre des finances est autorisé à émettre les nouveaux timbres-poste nécessaires pour l'affranchissement des correspondances.

ART. 3. — A l'avenir les lettres chargées et les lettres recommandées ne formeront qu'une seule catégorie de lettres sous le titre de lettres chargées.

Il sera perçu pour chaque lettre chargée une taxe fixe de 20 centimes, en sus du port réglé par les tarifs pour la lettre ordinaire.

L'affranchissement sera obligatoire.

En notification de cette loi, fut expédiée la circulaire suivante :

Paris, 15 juin 1854.

I. Affranchissement des lettres

Les timbres-poste ou figurines ayant cours pour l'affranchissement des lettres représenteront quatre valeurs différentes :

1. Timbres-poste à 10 cent., couleur bistre (conservé);
2. — 20 cent., — bleu (nouveau);
3. — 40 cent., — orange (conservé);
4. — 80 cent., — rouge (nouveau);

Les timbres-poste à 25 centimes et à 1 fr. seront retirés de la circulation : ceux non vendus, composant l'approvisionnement des D^{es} au 30 juin au soir seront renvoyés à l'Admⁿ conformément à des instructions qui seront données dans une circulaire subséquente.

Quant aux figurines déjà vendues, les personnes qui en auraient fait provision seront admises à en réclamer le prix dans les bureaux de poste.

II. Des lettres taxées

Les lettres simples non affranchies seront taxées au moyen d'un timbre exprimant 30 centimes qui sera fourni à tous

les D^s avant le 1^{er} juillet (voir le spécimen à la fin de la présente circulaire) (1).

Les Directeurs recevront en temps utile le premier approvisionnement de nouveaux timbres-poste dont l'emploi doit commencer au 1^{er} juillet. Je me réserve de leur adresser à la date de demain des instructions spéciales à ce sujet.

STOURM.

Un peu plus tard on décida la création du timbre à 5 c. reconnu indispensable pour compléter certains affranchissements de l'Étranger et aussi pour affranchir une catégorie d'imprimés; les autres imprimés et les journaux s'affranchissaient en numéraire :

Paris, le 15 septembre 1854.

M. le ministre des finances a décidé le 31 août qu'il serait émis une cinquième catégorie de timbres-poste de la valeur de cinq centimes en couleur verte, pour l'affranchissement des imprimés, avis de part circulant dans l'arrondissement du bureau où ils sont déposés, cartes de visite, etc. Lorsque ces figurines seront confectionnées, vous en serez approvisionné dans la mesure de vos besoins.

STOURM.

Ce n'est que beaucoup plus tard que parut le timbre de 1 centime qui complète cette émission; la loi du 25 juin 1856 accorda un nouveau tarif d'affranchissement pour les journaux et imprimés qui auparavant étaient taxés selon la dimension de la feuille d'impression!

« Pour déterminer cette taxe », dit l'Exposé des motifs, « il faut enlever la bande de l'imprimé, le mesurer en hauteur et en largeur et faire un calcul pour passer de ces dimensions linéaires à la dimension de sa surface. S'il s'agit d'une publication accompagnée d'accessoires, de dessins, de musique, l'opération devient encore plus compliquée, puisqu'elle doit se renouveler pour chaque objet. Le service en est ralenti et les inexac-

titudes dans l'application des tarifs en sont naturellement plus fréquentes. »

La taxe au poids telle qu'elle était appliquée aux lettres le fut donc aux imprimés et la réduction du tarif fut extrême : 1 centime pour les circulaires, prospectus, gravures et échantillons pesant 5 grammes, 1 c. pour chaque 5 gr. en plus, 10 c. de 50 à 100 gr. etc.

Pour les journaux et bulletins périodiques, 2 c. par exemplaire du poids de 20 gr. et 1 c. en plus par 10 grammes excédant.

Les journaux pour l'intérieur du département (où ils sont publiés) ne payent que la moitié du tarif ci-dessus.

Aucune autre nation ne s'était montrée, croyons-nous, aussi libérale; mais cette nouvelle loi exécutoire à partir du 1^{er} août 1856 mit longtemps l'administration des postes dans un grand embarras; elle n'avait pas indiqué que l'affranchissement se ferait au moyen de timbres-poste qui, du reste, n'existaient pas en aussi petites coupures et il fallait payer en numéraire, d'où un surcroît de travail considérable pour le personnel des bureaux de poste.

Ce ne fut cependant qu'après plus de trois ans que le ministre des finances autorisa la création de timbres à 1, 2 et 4 c. (décision du 17 octobre 1859) et il se passa encore une année avant la mise en cours du timbre de 1 c.

Voici l'ordre d'émission des timbres :

20 c. bleu	1 ^{er} juillet 1854
80 c. carmin brun	octob. »
5 c. vert	4 novem. »
80 c. rose	? 1860
1 c. vert olive	1 ^{er} mars 1860

Nous trouvons d'intéressantes variétés du 20 c. bleu :

- 20 c. bleu foncé;
- 20 c. bleu très clair;
- 20 c. bleu clair laiteux;
- 20 c. bleu extrêmement foncé.

Cette dernière variété constitue plus

(1) Le spécimen présente un chiffre 30 creux est-à-dire formé d'un double filet maigre (timbre à main).

qu'une nuance, la couleur n'est pas la même, elle semble presque noire auprès des autres 20 c.

Le papier des variétés ci dessus est à peine teinté, il n'en est pas de même pour les deux suivantes :

20 c. bleu sur bleu ;

20 c. bleu sur vert.

Le papier de ce dernier timbre nous semble identique au papier du 5 c. vert, ce serait donc une erreur des imprimeurs commise probablement le soir à la lumière, erreur qui s'est reproduite souvent, cette variété n'étant pas bien rare. La teinte verte donne au timbre un aspect curieux.

Le 20 c. bleu existe tête bêche.

Le 80 c. qui a d'abord la nuance carmin-brun de la plupart des 1 fr. de la République et de l'Empire, devient carmin plus clair, puis en 1860 franchement rose ; on trouve plusieurs nuances intermédiaires. Les timbres carmin sont sur papier jaune, les roses sur papier blanc.

Le 80 c. existe tête-bêche.

Le 5 c. offre deux variétés principales :

5 c. vert foncé tirant sur le bleu ;

5 c. vert clair tirant un peu sur le jaune.

Le papier est teinté vert, parfois il est presque blanc.

Il paraît que le 5 c. vert foncé était confondu à la lumière avec le 20 c. bleu et était cause d'erreurs préjudiciables aux agents des postes. Sur leurs plaintes la teinte aurait été changée. Il serait possible que le 20 c. bleu ait été imprimé très foncé pour la même cause. Est-ce le vert-foncé, le vert-jaune ou une autre variété que nous n'avons pas sous les yeux que M. Potiquet indique vert-lumière en 1861, dans son catalogue qui venait justement de paraître ?

Le 1 c. olive a deux variétés bien tranchées, toutes deux sur papier vert :

1 c. vert olive foncé ;

1 c. vert olive clair.

Une nuance assez commune, le 1 c. vert olive jaunâtre, sur papier à peine teinté pourrait bien être une altération des timbres précédents.

(A suivre).

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Guillaume III. — Le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg, vient de mourir à la suite d'une maladie dont il souffrait depuis cinq ans et qui, par deux fois, avait obligé les Etats-Généraux de proclamer la régence.



Alexandre-Paul-Frédéric-Louis-Guillaume, prince d'Orange-Nassau, né en 1817, était fils de Guillaume II et d'Anne Paulowna, grande-duchesse de Russie et sœur du czar Nicolas. Il avait 32 ans quand la mort de son père l'appela au trône et pendant plus de quarante années son règne fut une longue suite de paix et de prospérité industrielle et commerciale. Les débuts cependant furent assez orageux, mais l'énergie et le courage dont avait fait preuve le jeune roi lors des troubles qui suivirent son avènement en 1849, lui avaient attiré les sympathies générales d'un peuple resté profondément attaché à la dynastie d'Orange.

Le roi Guillaume III s'attira l'affection de ses sujets par les réformes qu'il accomplit : réorganisation de l'administration des communes, amélioration du service des postes, déclaration du principe de liberté à la fois pour la marine marchande et le commerce extérieur, et enfin réalisation d'économies sérieuses dans toutes les dépenses de l'Etat ; pour donner l'exemple il renonça spontanément à un tiers de sa liste civile qui ne s'éleva plus qu'à 1.635.000 fr.

Dans le conflit au sujet du Luxembourg en 1857, ce fut la prudente sagesse de Guil-

laume III qui recula la terrible prise d'armes entre la France et la Prusse, en consentant au traité de Londres qui neutralisa le grand-duché et le plaça sous sa garantie.

Guillaume III avait épousé, en 1839, la princesse Sophie de Wurtemberg, femme douée des plus hautes qualités, dont il eut deux fils, morts, l'un en 1879 et l'autre en 1884. Veuf en 1877 il s'était marié en secondes noces avec la princesse Emma de Waldeck-Pyrmont dont il eut une fille, la princesse Wilhelmine, âgée de dix ans, et appelée par la Constitution, révisée en sa faveur en 1837, à lui succéder sur le trône des Pays-Bas.

Le grand-duché de Luxembourg, qu'un lien exclusivement personnel unissait à la Hollande, s'en trouve à jamais séparé et échoit au duc Adolphe, de l'ancienne maison régnante de Nassau.

15.000 — de 0 fr. 25 c.
 15.000 — de 0 — 15
 6.000 — de 0 — 05
 4.000 — de 0 — 01

Art. 2. — Ces figures, d'un dessin spécial, conformes aux types ci-annexés, seront exclusivement affectées à la Colonie de Diégo-Suarez.

Art. 3. — Le tirage de ces diverses coupures sera exécuté en présence d'une commission composée de

MM. LE BAIGUE, sous-chef de bureau de 1^{re} classe des Directions de l'Intérieur-Poinier, agent chargé du service de la poste,

TERRENTROY, écrivain auxiliaire des Directions de l'Intérieur.

Cette Commission dressera procès-verbal de ses opérations et les quantités et valeurs énumérées au dit procès-verbal seront portées en recette dans les écritures du Trésorier-payeur de la Colonie et prises en charge par lui sous le titre de « *Timbres-poste coloniaux*. — *Leur compte de Distribution.* »

Aussitôt après le tirage des quantités fixées en l'article 1^{er}, les dessins seront effacés sur la pierre en présence de la Commission.

Art. 4. — Il demeure entendu que ces timbres d'un tirage spécial ne seront employés qu'à titre tout-à-fait provisoire et que les coupures qui seront trouvées en Dépôt au Trésor ou à la Poste au moment de l'arrivée dans la Colonie des timbres-poste demandés en France, seront détruites ou incinérées en présence d'une Commission.

Celles qui seront trouvées en possession des particuliers seront échangées contre des timbres-poste du modèle réglementaire.

Procès-verbal sera dressé de cette opération.

Art. 5. — Le Chef du service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté provisoirement exécutoire, qui sera enregistré, communiqué, publié et affiché partout où besoin sera, et soumis à l'approbation de M. le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.

Antsirane, le 5 septembre 1890.

E. FROGER.

Par le Gouverneur,
 Le Chef du service de l'Intérieur,
 A. TRET.

ITALIE

DÉCRET autorisant la transformation de timbres-taxe à 1 centime en timbres-taxe à 20 centimes.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Vu l'article 136 du règlement approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6951 (série 3) qui établit treize sortes de timbres-taxe spé-

DOCUMENTS OFFICIELS

DIEGO-SUAREZ

FABRICATION d'urgence de timbres-poste dans la Colonie.

Arrêté N° 149

NOUS, GOUVERNEUR DE DIÉGO-SUAREZ ET DÉPENDANCES,

Vu le décret du 22 Novembre 1880, relatif à la suppression de la franchise postale dont jouissaient les correspondances des troupes en services à Diégo-Suarez.

Vu nos divers arrêtés en date des 25 Janvier, 21 Février, 1^{er} Mai, 15 Juillet, 3 Aout 1890 ordonnant de transformer en timbres de 0,15 des coupures de diverses valeurs.

Attendu que par suite de ces nombreuses transformations, l'approvisionnement général des timbres-poste de la Colonie est complètement épuisé, et qu'il y a lieu de prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer le service de la Poste, conformément aux prescriptions du bureau central de l'Union postale en date du 1^{er} Juin 1870, qui stipulent que « les correspondances expédiées à l'extérieur doivent être obligatoirement affranchies en timbres-poste. »

Sur la proposition du Chef de service de l'Intérieur.

Vu l'urgence,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art 1^{er}. — Il sera immédiatement pourvu au tirage des figurines de divers valeurs strictement indispensables pour assurer le service de la poste à Diégo-Suarez, savoir :

ciaux et que parmi les espèces établies il y a celle de 20 centesimi nouvellement créée ;

Vu que, par l'article 259 du même règlement, furent supprimés les timbres-taxe de 1 et 2 centesimi, autorisant ce ministre de les faire transformer en autres timbres-taxe au moyen de l'adjonction de la légende imprimée par les soins de l'office des cartes-valeurs ;

Etant convenu de commencer à utiliser les dits timbres-taxe pour en faire des 20 centesimi.

Décrète :

Art. 1^{er} — Une partie des timbres-taxe de 1 centesimo, mis hors d'usage par l'article 259 du règlement, approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (série 3) seront transformés en timbres-taxe de 20 centesimi, créés par l'article 136 dudit règlement, au moyen de la substitution faite par l'office du gouvernement des cartes-valeurs, avec la légende : « centesimi venti » en surcharge,

Art. 2. — Lesdits timbres-taxe ainsi transformés seront mis en cours le 1^{er} octobre 1890 et seront employés jusqu'à épuisement.

Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes.

Rome, le 29 août 1890.

LACAVA.

CORRESPONDANCE

A M. D'A., à Toulon. — 1^o Le catalogue-supplément de 1889 a été sans nul doute adressé en son temps à votre intermédiaire; nous en avons fait dernièrement un nouveau tirage que nous vendons seul au prix de 50 centimes.

2^o Votre timbre 2 centavos bleu d'Argentine, effigie de Calman, a été découpé de la carte-lettre de 1888; s'il est dentelé, c'est absolument de fantaisie.

A M. C., à Gênes. — Les feuilles des timbres français comprennent 150 timbres divisés en six blocs de 25, deux par deux horizontalement; la séparation verticale des blocs de 25 est juste de la hauteur d'un timbre et reçoit la perforation en même temps que le reste de la feuille. Dans une feuille on peut donc trouver vingt petits rectangles ayant la dimension d'un timbre dentelé et de même teinte que le fond de la valeur, mais n'ayant reçu aucune impression. Ce ne sont pas des *manques*; mais le résultat d'une disposition spéciale qui se retrouve dans toutes les valeurs.

Etats de l'Eglise, type 1852 annulé d'une croix de Saint-André. — Pour rectifier notre appréciation contenue dans notre n° 129 d'octobre 1890, page 147, M. Moens à l'obligeance de nous remettre la note suivante :

« Art. 11. — Taxation des lettres. — Le port commun et le port étranger doivent être notés séparément sur les correspondances, en monnaie pontificale, divisant deux valeurs par une ligne au milieu : $\frac{2}{2}$. Ces taxes doivent être mises, sur les lettres affranchies du côté du cachet, et sur celles non affranchies du côté de l'adresse, et si possible sur le bord supérieur. Sur l'adresse des expéditions affranchies doivent être apposées deux lignes en croix X.

« Rome, le 15 novembre 1852.

« Le prominiestre des Finances

« Angelo Galli

« Ceci pour l'exécution de la convention postale avec l'Autriche en date du 30 mars 1852. »

La croix daterait donc de 1852? Il y a cependant un fait indiscutable: nous avons vu des timbres-taxe italiens de 1863 recouvrant des timbres romains oblitérés d'une croix de Saint-André. Nous demandions des renseignements à nos correspondants d'Italie, nous les réclamons encore malgré l'importance secondaire du sujet; car si cette oblitération formée de deux barres en croix ne marque pas une date historique, comme nous l'avions toujours pensé, elle perd considérablement de son intérêt.

DIVERS

Les cartes postales en France. — Nous recevons la lettre suivante :

« J'ai lu comme toujours, avec intérêt, la dernière *petite causerie* du *Collectionneur*.

« Rassurez-vous au sujet de la carte de France de 10 centimes.

« La nuance chamois clair doit rester la même pendant toute la durée de l'adjudication.

« Mais les papeteries du Marais (Seine-et-Marne) avaient fait un essai de 200 rames, soit 100.000 feuilles ou 2.600.000 cartes postales qu'a utilisées l'Administration. Ces 2.600.000 cartes postales épuisées, vous ne verrez plus la nuance brun clair. »

La lettre est signée : UN ABBONNÉ.
Malgré toutes les précautions prises pour se cacher, nous avons parfaitement reconnu notre correspondant et nous répondons de la valeur du renseignement fourni par lui.

Ce sont donc les cartes actuelles, carton brun, qui sont provisoires, et non les premières sur chamois clair que nous reverrons plus tard.

Comment on collectionne. — Nous lisons dans *l'Éclair* :

« Le jeune roi Alexandre de Serbie vient de recevoir une lettre d'un petit citoyen suisse, collectionneur de timbres-poste, demandant au souverain, dans les termes les plus respectueusement amicaux, une collection complète de timbres-poste à son effigie. Le roi Alexandre a donné immédiatement des ordres pour que d'ici à quelques jours pleine satisfaction fût donnée au petit citoyen de la libre Helvétie.

« Le souverain des Serbes s'occupe lui-même du classement de sa collection. »

Nous ne conseillons pas à nos lecteurs d'user du même moyen; la complaisance du jeune roi pourrait se lasser vite.

Dans un bureau de poste de campagne.
La receveuse. — Qu'avez-vous donc fait du timbre-poste que je viens de vous vendre ?

Le paysan. — J'en ai mis dans la lettre.

La receveuse. — Mais ce n'est pas dedans, c'est dessus qu'il le mettre.

Le paysan. — Pas si bête ! Pour qu'on me le vole.

Timbres de Diégo-Suarez

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro nos réponses à *Divers* relativement à ces timbres. Le superbe document qu'on lira plus haut, ne change en rien notre appréciation première. Ces timbres sont faits principalement pour être vendus aux collectionneurs comme la plupart des timbres provisoires et surcharges modernes.

Il y a là un abus déplorable et nous ne cesserons de le crier à toute occasion, ce qui ne nous empêche pas de cataloguer ces timbres et de les mettre en vente puisqu'ils sont officiels.

COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres authentiques sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de beaucoup le moyen le plus économique de commencer une collection.

Toutes les collections annoncées précédemment étant vendues, nous recommençons une nouvelle série.

N° 1. — Album Lallier 1862, contenant environ 220 timbres anciens, savoir : France 27 t., Colonies 3 t., Grande-Bretagne 21 t., Autriche 10 t., Belgique 8 t., Allemagne Tour et Taxis 5 t., Saxe 4 t., Espagne 7 t., Suède 9 t., Indes Angl. 7 t., Hong-Kong, Maurice 4 t., Victoria 3 t., Canada 4 t., Argentine 4 t., Etats-Unis 11 t., Mexique, Uruguay, etc.

Prix : 5 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 2. — Album Lallier 1872, contenant environ 270 timbres, savoir : France 17 t., Colonies aigle 4 t., Grande-Bretagne 10 t., Autriche 20 t., Hongrie 6 t., effigie, Bade 4 t., Bavière 5 t., Brunswick 2 t., Espagne 20 t., Etats de l'Eglise 6 t., Pays-Bas 9 t., Portugal 5 t., Prusse 7 t., Norvège 3 t., Wurtemberg 5 t., Hong-Kong 3 t., Indes angl. 6 t., N.-Galles 2 t., Queensland, Brésil 8 t., Canada 4 t., Etats-Unis 10 t., etc.

Prix : 6 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 3. — Album Lallier 1865, contenant environ 235 timbres anciens, savoir : France 20 t., Colonies aigle 3 t., Grande-Bretagne 12 t., Autriche 10 t., Allemagne Tour et Taxis 14 t., Bade 8 t., Bergedorf, Wurtemberg 4 t., Espagne 11 t., Toscane 2 t., Parme, Prusse 9 t., Indes angl. 7 t., Maurice 2 t., Canada east, Chili 3 t., Etats-Unis 11 t., Pérou, etc.

Prix 10 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 4. — Album Lallier 1866, contenant environ 370 timbres, savoir : France 43 t.,

Colonies aigle 4 t., Allemagne Tour et Taxis 9 t., Grande-Bretagne 16 t., Bade 8 t., Bavière 10 t., Brunswick 3 t., Schleswig-Holstein 3 t., Espagne 20 t., Hambourg 6 t., Hanovre 3 t., Lubeck 2 t., Modène, Oldenbourg, Saxe 8 t., Wurtemberg 11 t. et env., Indes angl. 7 t., Hong-Kong 4 t., S.-Hélène, Maurice 2 t., Brésil 8 t., Etats-Unis 19 t., Mexique, Pérou, etc.

Prix 10 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 5. — Album Lallier 1872, contenant environ 300 timbres en bon état, plus quelques fiscaux, savoir : France 21 t., Colonies aigle, à t., Allemagne Tour et Taxis 5 t., Grande-Bretagne 8 t., Autriche 16 t., Lombardo-Vénétie 7 t., Bade, 20 t., Belgique épaulettes 2 t. et 11 autres, Brunswick 3 t., Espagne 16 t., Eglise 5 t., Hambourg 5 t., Luxembourg 7 t., Modène, Naples, Russie 6 t., Toscane 4 t., Roumanie 10 t., Hong-Kong 6 t., Indes angl. 7 t., Malacca 2 t., Australie cygne, Queensland 2 t., Victoria 2 t., Argentine 2 t., Brésil 8 t., Canada 4 t., Etats-Unis 9 t., Trinité, Barbade, etc.

Prix : 14 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 6. — Album Lallier 1872, contenant environ 440 timbres plus quelques fiscaux, savoir : Allemagne Tour et Taxis 17 t., Autriche 22 t., Hongrie effigie 5 t., Lombardo-Vénétie 15 t., Bade 15 t., Bavière 12 t., Belgique 21 t., Bergedorf 2 t., Brunswick 3 t., Espagne 34 t., Hanovre 2 t., Modène 4 t., Toscane 8 t., Mecklenbourg, Oldenbourg, Parme 2 t., Portugal 8 t., Russie 9 t., Sicile, Suisse 14 t., Turquie 9 t., Roumanie 1862 3 t., Ceylan 2 t., Malacca 2 t., Cap 3 t., Égypte 8 t., Maurice 3 t., Sierra Leone, N.-Galles 4 t., Victoria 4 t., Antilles espagnoles 6 t., Pérou 3 t., Guatemala, Trinité, Venezuela, Jamaïque 2 t., etc.

Prix : 15 fr. (port : 0 fr. 85)

N° 7. — Album allemand contenant environ 670 timbres plus quelques fiscaux, savoir : Allemagne empire 27 t., beaucoup de neufs, Allemagne Tour et Taxis 32 t. et 14 env. coupés ovale ou octogone, Schleswig 5 t., Hanovre 11 t. et env., Brunswick 4 t., Mecklenbourg 4 t. et env., Hambourg 6 t., Lubeck 2 t., Bergedorf, Bade 20 t., Bavière 20 t., Wurtemberg 20 t., Hongrie, 5 t., Lombardo-Vénétie 7 t., Suisse 29 t. et env., Pays-Bas 17 t., France 38 t., Etats de l'Eglise 6 t., Héli-

goland 3 t., Norvège 12 t., Roumanie 15 t., Indes angl. 8 t., Malacca 2 t., Hong-Kong 5 t., Cap 4 t., S.-Hélène, Natal 2 t., Etats-Unis 26 t. et env., N.-Ecosse, Antigua, Barbade 3 t., Grenade, Chili 7 t., Hawaï 2 t., N.-Zélande, Queensland 3 t., N.-Galles 6 t., etc.

Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 8. — Album français 1872, contenant environ 660 timbres, savoir : Grande-Bretagne 32 t., Danemark 14 t., Héli-goland, Holstein, Oldenbourg, Lubeck, Hanovre 5 t., Brunswick 2 t., Allemagne Tour et Taxis 15 t., Bade 13 t. et env., Bavière 14 t., Alsace-Lorraine 2 t., Hongrie effigie 5 t., Luxembourg 18 t., Belgique 21 t., France 40 t., Espagne 62 t., Portugal 18 t., Parme, Modène 2 t., Toscane 2 t., Naples 2 t., Turquie 5 t., Sierra-Léone, Cap 2 t., Malacca 2 t. neufs, Hong-Kong 3 t., N.-Galles 9 t., Victoria 4 t., Queensland 4 t., Canada 11 t., N.-Ecosse, N.-Brunswick, Mexique aigle, Bermudes, Trinité, Venezuela 3 t., Brésil 14 t., Pérou 4 t., Uruguay 4 t., Argentine 10 t., etc.; plus 80 fiscaux et un grand nombre de locaux de Hambourg et d'Amérique.

Prix : 25 fr. (port : 0 fr. 85).

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

Neufs Oblit.

1875. *Timbre-télégraphe. Armoiries, dentelé.*



99. 1 peseta vert..... 2f " " "

1880. *Idem, millésime, dentelés.*

143. 1 peseta vert

144. 2 — carminé

145. 4 — bleu

La série des 3 timbres.. 5f " " "

1881. *Idem*, millésime, dentelés.
 156. 40 cent. p. rose..... 1 f50 » »
 157. 80 — vert..... 1 f50 » »
 1882. *Idem*, sans millésime, dentelés.
 168. 20 cent. p. vert
 169. 40 — bleu ciel
 170. 80 — bistre vert
 La série des 3 timbres... 3 f » » »

HONGRIE

1888. *Lettre et couronne, valeur en surcharge rouge, lignes verticales de couleur, dentelé.*
 72. 3 fl. rouge et or.... » » 2 f50

INDES NÉERLANDAISES

1888. *Envelopps de 1877 surchargée.*
 47. 15 sur 25 violet..... 6 f » » »

PHILIPPINES

1882. *Timbre-télégraph. Effigie d'Alphonse XII à droite, dentelé.*



86. 250 mil. de p. bleu... » » 1 f50
 1885. *Idem*, grosse effigie à droite, dentelé.



125. 10 pesos bleu..... » » 10 f »

RÉUNION

1889. *Timbres-taxe provisoires. Ornaments typographiques, non dentelés.*



14. 20 cent. noir..... » » 1 f50
 15. 30 — noir..... » » 1 f50

Corriger également les prix suivants sur notre catalogue 2^e édition ; x signifie neuf ; o signifie oblitéré ; épuisé veut dire que le prix est à biffer complètement.

- Mecklembourg-Schwérin*, n° 1, o épuisé ;
Mecklembourg-Strelitz, n° 1 épuisé.
Mexique, n° 117 et 118, o épuisés ; n° 155, o 1 fr. ; n° 170, x 2 fr. ; n° 171, x 2 fr. 50 ; n° 172, x 3 fr.
Montserrat, n° 8, o épuisé.
Natal, n° 13, épuisé.
Névis, n° 8, o épuisé.
Norvège, n° 30, o » 10.
Nouvelle-Calédonie, n° 4, x 7 fr. ;
Nouvelle-Ecosse, n° 8, o épuisé.
Nouvelle-Galles du Sud, n° 61, épuisé.
Nouvelle-Zélande, n° 12, 23 et 48, épuisés.
Oldenbourg, n° 6, o 2 fr.
Parme, n° 1, épuisé.
Pays-Bas, n° 43, o » 40.
Perse, n° 11, o épuisé ; n° 17 et 18, x et o épuisés.
Philippines, n° 21, 26 et 63, o épuisés.
Pologne, n° 3, x 4 fr. et o 2 fr. 50.
Portugal, n° 3, o 6 fr. ; n° 32, o épuisé.
Prince-Edouard, n° 7, épuisé.
Queensland, n° 8, 1) et 17, o épuisés, n° 34, o 3 fr.
Roumélie orientale, n° 13, épuisé.
Saint-Christophe, n° 17, épuisé.
Sainte-Hélène, n° 1 et 2, épuisés.
Saint-Pierre et Miquelon, n° 3, épuisé.
Salvador, n° 1 et 25, épuisés.
Saxe, n° 5, o épuisé ; n° 12, o » 50.
Schleswig et Holstem, n° 1 et 25, épuisés.
Serbie, n° 6, épuisé ; n° 39, x » 50 ; n° 40, x épuisé et o » 60
Soruth, n° 7, o » 40.
Suède, n° 5 et 19, o épuisés.
Suisse, n° 18, épuisé ; n° 20, x et o 2 fr. ; n° 29, x 4 fr. et o 2 fr. ; n° 33, x 2 fr. 50 et o » 75 ; n° 110, o » 40 ; n° 111, o » 60 ; n° 112, o 1 fr.
Tabago, n° 20 et 21, épuisés.
Terre-Neuve, n° 3, x 2 fr. ; n° 23, x 2 fr. 50.
Toscane, n° 12, o 3 fr. 50.
Transvaal, n° 61, x 3 fr.
Tunis, n° 7, x 2 fr. ; n° 8, x 13 fr.
Iles Turk, n° 23, épuisé.
Uruguay, n° 16, épuisé ; n° 67, o » 50 ; n° 70, o » 25 ; n° 96, o 1 fr.
Van Diemen, n° 10, 23 et 29, o épuisés.
Vénézuëla, n° 23, épuisé.
Victoria, n° 5, o 2 fr. ; n° 12, o 7 fr. ; n° 26, o 1 fr. 25.

PRIX-COURANT
DES NOUVEAUTES

Neufs Oblit.

Argentine. Effigie de 3/1 à gauche.	
1/4 cent. vert.....	» 10 » »
Brésil, timbre pour journaux, Croix du Sud, dentelé.	
10 r. bleu s. chamois.....	» 25 » »
Colombie, armes, dentelé.	
5 centayos bleu.....	» 50 » »
Cuba, carte, effigie d'Alphonse XIII, carton chamois.	
4 c. de poso carmin.....	» 75 » »
France. Colis postaux dans Paris, timbre double (récepissé).	
25 centimes noir.....	» 50 » »
Iles-sous-le-Vent, effigie de Victoria à gauche, dentelé.	
1 penny violet et rouge...	» 25 » »
Levant. Bureaux Autrichiens. Type des timbres d'Autriche effigie, avec valeur en surcharge noire.	
10 paras sur 3 kr. vert...	» 20 » »
20 — sur 5 kr. rose...	» 30 » »
1 piastre sur 10 kr. bleu.	» 50 » »
2 — s. 20 kr. vert olive	1 f » » »
5 — s. 50 kr. violet....	2 f 50 » »

OCCASIONS

FRIBOURG

Timbres fiscaux

1876. Armes, sans relief, roses, dentelés.



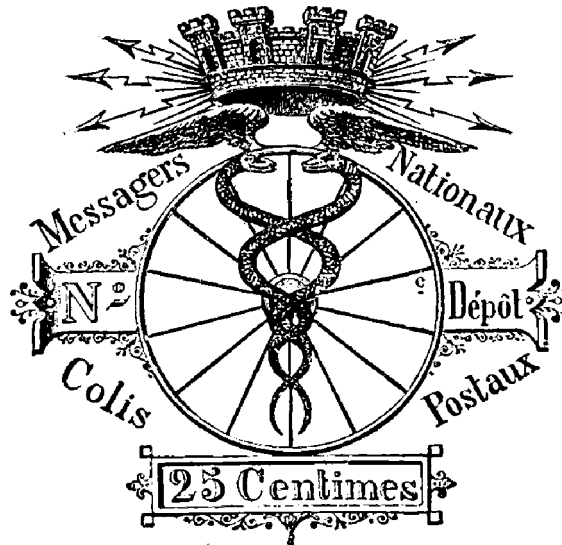
Série de 32 timbres de 10 centimes à 10 francs inclus..... 3 fr.
Série incomplète comprenant 12 timbres de 4 fr. à 9 fr. 50, la série..... 1 f 50

VARIÉTÉS

NON PORTÉES AU CATALOGUE (Voir p. 162)

France. Timbres type 1863. Empire, non dentelés.
20 c. bleu foncé sur vert.. » » » 50
20 c. bleu sur bleu..... » » » 50

Type des timbres pour colis-postaux,



annoncés et dessinés.



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

BULLETIN MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes
et communications à

ARTHUR MAURY

CITÉ MALESHERBES, 8
PARIS

Avis — Tous nos abonnés de 1890 recevront avec le pré-ent numéro le CATALOGUE DESCRIPTIF des timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Ce Numéro contient un Supplément

PETITE CAUSERIE

Au moment de mettre sous presse le mois dernier, nous avons reçu le 1/4 centavo d'Argentine que nous avons seulement glissé au *prix-courant*; nous allons aujourd'hui le cataloguer et en dire quelques mots.

Il porte dans un cercle l'effigie de trois quarts à droite du général Paz en costume... civil: tête allongée, figure complètement rasée; c'est un nouveau venu dans la galerie des grands hommes de la République Argentine dont la série semble inépuisable. La valeur est indiquée au-dessous en chiffres dans un petit cercle avec le mot CENTAVO répété de chaque côté; ailleurs les inscriptions habituelles.

Ce timbre est assez bien gravé et imprimé en taille-douce. c'est l'un des meilleurs de la *Compania Sud-americana de billetes de banco* de Buenos-Ayres; on ne dira pas que les Argentins ont lésiné pour un timbre qui, au cours actuel du peso, se paie moins d'un centime.

Des bandes de 1/4 centavo avaient également été commandées à la même compagnie: il en fut fabriqué une première fois 5.000, mais le gouvernement ne voulut pas en prendre livraison, parce que le prix de revient était supérieur à celui du timbre, et toute la fabrication fut détruite.

Plus heureuse, celle de 1 centavo vert nous parvient à l'effigie de *Belgrano* dans un fer à cheval; nous en reparlerons le mois prochain en donnant la reproduction du timbre.

Nous avons reçu le mois dernier un nouveau timbre de 10 centavos bleu du Pérou qui nous a rendu méliant; il nous faisait tout l'effet d'un timbre fiscal, mais on nous

affirme aujourd'hui qu'il est le précurseur d'une nouvelle série. En haut les armes en petit entre deux chiffres 10 de couleur et la légende *REPUBLICA PERUANA* qui paraît pour la première fois sur les timbres de ce pays ; au-dessous dans un cercle un gros chiffre 10 en blanc, traversé par une bande répétant la valeur en lettres ; en haut et en bas du chiffre le millésime 1889.

Un timbre de 1889 qui arrive presque en 1891, cela nous paraît assez extraordinaire, et nous craignons qu'on ne nous donne pour nouveauté quelque essai d'antan retrouvé en magasin ; nous ne serons réellement convaincu que lorsque nous aurons reçu toute la série dûment oblitérée.

Le 40 centavos violet brun d'**Antioquia** annoncé le mois dernier a déjà changé de couleur : il paraît — il y a toujours de ces erreurs providentielles pour les gens placés à portée — qu'un cliché du 20 centavos s'était maladroitement glissé dans la planche et avait été imprimé dans cette couleur au lieu de bleu qu'il devait avoir ; du coup le 50 c. a passé au vert foncé. En outre nous avons le 20 c. bleu, le 1 peso rouge, le 2 p. noir sur carmin et le 5 p. noir sur rouge ; ces deux derniers sur papier glacé. Toutes ces valeurs sont au type des armes avec des cadres différents.

Les émissions un peu trop rapprochées des divers états de Colombie vont probablement avoir un terme ; le congrès de Bogota discute actuellement un projet de loi qui rendrait toutes les postes nationales, ce qui revient à dire qu'il n'y aura plus qu'une seule catégorie de timbres pour tous les états ou départements de Colombie. Ainsi soit-il !

Le 3 cents de **Terre-Neuve** nous arrive à un type tout-à-fait nouveau : sur un socle portant le chiffre 3 un petit buste lauré de la reine, de profil à gauche et d'aspect sculptural ; la tête se détache sur un fond de couleur dans un double cercle avec la légende *NEWFOUNDLAND* en demi-cercle ; aux angles supérieurs encore le chiffre 3 et le reste du cadre est rempli par des guillochages. Ce timbre est bleu noir, il fait en somme un singulier effet : le cadre avec ses dimensions exagérées tient toute la place et le sujet n'est plus que secondaire ; si l'on doit modifier tous les anciens types, espérons qu'on sera plus heureux dans le choix des compositions.

Nous recevons la série entière des timbres-taxe de **Victoria** que nous avons fait prévoir le mois dernier ; ces timbres sont charmants, en deux couleurs avec cadre rouge brun et milieu octogone bleu contenant la valeur en un gros chiffre ; en haut la légende *POSTAGE DUTY* et en bas *VICTORIA* ; les valeurs au nombre de sept vont de 1 penny à 1 shilling.

Après Diégo-Suarez voici le tour de **Nossi-Bé** pour les surcharges ; cette colonie vient de fabriquer mille timbres de 25 centimes sur chacune des valeurs 20, 75 c. et 1 franc. On peut croire à la rigueur que l'approvisionnement pour un si petit pays ne permettait pas de disposer de 3,000 timbres d'une seule sorte, mais on perce le bout de l'oreille, c'est que chacune des valeurs a été faite en trois variétés ! La première consiste dans les lettres *N S B* avec un trait au-dessous, puis 25 c. ; dans la seconde le trait est remplacé par un ornement typographique et la valeur est écrite 0 25 ; enfin dans la troisième *N S B* et 25 sont enfermés dans un cadre à double filet.

Trois fois trois font neuf : il y aura peut-être les sous-variétés.

Devant cette exploitation évidente et continuellement renouvelée de la passion du collectionneur, devons-nous à chaque fois récriminer ? Oui. — C'est fastidieux mais nous ne désespérons pas d'être un jour entendu et nous taperons sur l'hydre en attendant qu'on lui coupe quelques têtes.

Les surcharges de Nossi-Bé ont été faites en vertu d'un décret du 23 octobre dernier, nous le publierons dès que nous l'aurons reçu, pour ceux qu'il peut intéresser.

Passons à un autre pays du même genre.

L'**Annam et Tonkin** n'avait pas eu de surcharges depuis le commencement de l'année 1888, il était temps de se rappeler au souvenir des collectionneurs. Nous ne

possédons pas les nouveaux timbres, mais nous publions plus loin le décret qui autorise la transformation en timbres à 15 centimes de 151.200 timbres des six valeurs de 20, 30, 35, 40, 75 c. et 1 franc. C'est beaucoup d'un coup, ce qui nous fait supposer que cette transformation ne se fera qu'au fur et à mesure des besoins ; malgré cela parions que les six variétés vont nous arriver du même coup.

La surcharge de 1 att sur 2 atts vert et carmin de **Siam** utilisée depuis janvier est sans doute épuisée, car une nouvelle de même valeur et de même type nous parvient sur le 3 atts vert et bleu.

Haïderabad nous gratifie d'une carte ; à droite un timbre rappelant le type des timbres-poste, mais où l'inscription du milieu a fait place à un croissant surmonté d'une étoile ; dans le haut de la carte une inscription en quatre langues dont trois orientales et la quatrième anglaise. La valeur est de 1/4 anna et la couleur orange.

Nous annonçons le mois dernier un anna bleu de **Bhopal** à un type nouveau : c'est 8 annas qu'il faut lire, et ce timbre nous arrive en compagnie de trois autres au même type, 1/4 anna vert bleu, 1/2 a. rouge, 2 a. bleu. Les variétés ne manquent pas ; nous savons depuis longtemps que les graveurs indigènes n'y regardent pas de si près quand il s'agit de la correction des légendes européennes. Ces timbres sont dentelés, cependant un confrère anglais dit qu'il existe des feuilles non perforées du 1/4 anna et du 2 a.

Les enveloppes de **Bamra** n'ont pas le timbre du côté de la suscription mais à la patte : ce timbre consiste en trois lignes d'inscriptions dans le genre des premiers timbres-poste, c'est-à-dire **BAMRA-POSTAGE** et une rangée de petits caractères hindous ; la face porte uniquement un cadre variant suivant les formats.

Dans le genre de 1898, bien imprimé, **Faridkot** nous envoie un nouveau timbre, beaucoup plus grand que les précédents et non dentelé, de la valeur de 1 anna rouge. On émet l'avis que ce dernier venu pourrait bien être un fiscal, il n'y a là rien d'impossible.

Enfin pour en finir avec les états indigènes, un confrère anglais nous apprend que le **Thakore Sahib** de **Wadhwan** prépare un second timbre, d'une valeur supérieure au premier, qui serait mis en cours vers la fin de cette année. Il n'est que temps qu'il se dépêche.

Echos de **Turquie** découpés dans un journal... néerlandais. On prépare actuellement à Constantinople un nouveau type de timbre-poste tout-à-fait différent de celui que nous connaissons depuis 1876 et qui verra probablement le jour en mai prochain. Les timbres de l'émission actuelle seront surchargés transversalement du mot imprimés et serviront spécialement à l'affranchissement des journaux, mais les lettres seront taxées si on les utilise pour la correspondance. Ils sont créés pour les journalistes auxquels les postes ottomanes font un escompte.

Le dernier timbre de **Russie** de la série 1884, le 7 roubles noir et jaune vient de paraître au type modifié avec cors et fondres sous l'aigle ; c'est, comme nous l'avons dit, pour indiquer la fusion des postes et télégraphes ; cette fusion va avoir une utilité, car l'administration russe étudie en ce moment un projet pour faciliter le dépôt dans des boîtes spéciales des télégrammes revêtus préalablement de leur taxe au moyen de timbres-poste. Il n'est pas question, que nous sachions, de créer des timbres spéciaux pour cet usage.

Le 1 krœna 50 ore de **Norvège** à l'effigie de trois quarts à droite du roi Oscar II, passe d'une seule teinte bleu ciel en deux couleurs, le cadre est bleu foncé et l'ovale contenant l'effigie devient vert.

En **Italie** continuation des surcharges prévues par l'article 257 du règlement général publié en octobre dernier ; ce sont cette fois les anciens timbres pour colis postaux,

restés en magasin, qui sont transformés en timbres-poste de 2 centesimi. Ces grands timbres ont une surcharge un peu compliquée : dans le haut deux lignes d'impression : « Valevole-per le stampe », un petit trait de chaque côté pour biffer les chiffres latéraux, un double trait pour annuler le gros chiffre du bas, et enfin, aux angles inférieurs : « C^m-2 ». C'est beaucoup de travail pour bien peu d'argent ; nous avons ainsi surchargés les valeurs de 10 c. olive, 50 c. carminé et 75 c. vert : nous ignorons si les trois autres valeurs subiront le même sort.

Notre correspondant, en nous les envoyant, nous annonce que c'est une primeur et qu'ils ne sont pas encore en cours, le décret dit cependant qu'ils seront délivrés par les bureaux de poste à partir du 1^{er} décembre. Ces timbres surchargés auront ceci de particulier qu'ils seront très grands et pas cher, c'est étonnant qu'on n'ait pas eu l'idée de les couper en deux, même en quatre.

Passons au nouveau *segnatasse* 20 sur 1 centesimo catalogué le mois dernier et dont nous avons à peine parlé. La surcharge consiste en un pâte d'encre recouvrant tout l'ovale du milieu avec deux trous ronds à côté l'un de l'autre faisant absolument l'effet d'une jumelle de théâtre ; chacun de ces cercles porte sur un fond ligné, un des chiffres du nombre 20. L'ancien chiffre 1 a totalement disparu : nous nous demandons si le 2 sera aussi peu visible quand on aura surchargé cette valeur, et comment feront les collectionneurs pour reconnaître la valeur première.

D'**Autriche** nous avons reçu comme complément à l'émission avec effigie, l'enveloppe, le récépissé de télégramme et les cartes de 5 kreuzer ; puis pour la poste pneumatique de Vienne l'enveloppe de 15 kr. et la carte simple de 20 kr., enfin pour les bureaux autrichiens du **Levant** la carte de 5 kr., et la carte-lettre de 10 kr. toutes deux avec surcharge en monnaie turque.

A tous nos fidèles lecteurs, au grand nombre d'abonnés nouveaux de cette année qui sont venus contribuer à la prospérité de notre petit journal, nous envoyons nos remerciements accompagnés de nos meilleurs souhaits de bonne année.

ARTHUR MAURY

CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES DÉCEMBRE 1890

ANNAM et TONKIN

Timbres des colonies françaises
avec valeur en surcharge noire.

15 sur 20 c. bistre sur vert.

15 sur 30 c. brun.

15 sur 35 c. noir sur jaune.

15 sur 40 c. rouge.

15 sur 75 c. rose,

15 sur 1 fr. olive.

ANTILLES ESPAGNOLES

Cuba

Type des cartes annoncées précédemment.

TARJETA



POSTAL.

S. D.

Nota. Lo que debe escribirse en esta en el reverso e será tirado por el timbrado.

PORTO-RICO

Type de la carte annoncée précédemment.

ULTRAMAR

UNION POSTAL UNIVERSAL

UNION POSTALE UNIVERSELLE

ESPAÑA.

En este lado se cobra solamente la Dirección



A

ARGENTINE

Timbre, suite de la série gravée, dentelé.



1/4 centavo vert *Paz*.

Bande, timbre effigie de *Belgrano*, papier chamois.

1 centavo vert.

AUTRICHE

Enveloppe, timbre à effigie, papier chamois.

5 kreuzer rose.

Récépissé de télégramme, même timbre, papier chamois.

5 kreuzer rose.

Enveloppe de la poste pneumatique, même timbre, papier rose.

15 kreuzer violet.

Cartes, même timbre, cadre, carton chamois.

5 kreuzer rose.

5 et 5 kr id. réponse.

Carte de la poste pneumatique, même timbre, carton bleu.

10 kreuzer bleu foncé.

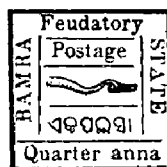
BAHAMAS

Timbre, type de 1884, dentelé.

6 pence lilas.

BAMRA

Type des timbres annoncés en octobre.



Enveloppe, timbre à la patte, cadres divers à la face, papier blanc ou gris. 1/2 anna noir.

(Annuler la description faite en juillet et novembre).

BHOPAL

Timbres, genre de 1884, branches de laurier, dentelés.

1/4 anna vert bleu.

1/2 — rouge.

2 — bleu.

8 — bleu foncé.

(Annuler la description faite le mois dernier).

BORNÉO

Timbre en cours avec valeur en surcharge rouge.

2 c. sur 25 c. bleu gris.

8 c. sur 25 c. bleu gris.

COLOMBIE

Antioquia

Timbres, armes, types divers, dentelés.



20 cent. bleu foncé.

50 — vert foncé.

1 peso rouge.

2 — noir sur carmin.

5 — noir sur rouge.

FARIDKOT

Timbre, genre de 1888, plus grand, non dentelé.

1 anna rouge.

HAIDERABAD

Carte, timbre à droite, inscription en quatre langues, carton chamois.

1¼ anna orange.

ITALIE

Timbres pour colis postaux servant comme timbres-poste avec « Valevole per le stampe » et valeur en surcharge noire.

2 c. sur 10 c. olive.

2 c. sur 50 c. carminé.

2 c. sur 75 c. vert.

LEVANT**Bureaux Autrichiens**

Carte d'Autriche, timbre à effigie, avec valeur en surcharge noire.

20 para sur 5 kr. rose.

20 et 20 p. sur 5 et 5 kr. id.

Carte-lettre, idem, carton gris.

1 piaster sur 10 kr. bleu.

NORVEGE

Timbre, type de 1878, dentelé.

1 kr. 50 vert et bleu foncé.

NOSSI-BE

Timbres des Colonies françaises avec N S B et valeur en surcharge noire (trois variétés).

25 sur 20 c. bistre sur vert.

25 sur 75 c. rose.

25 sur 1 fr. olive.

PÉROU

Timbres, armes et chiffre, dentelé.



10 centavos bleu.

RUSSIE

Timbre, cors et foudres sous l'aigle, dentelé.

7 roubles noir et jaune.

SIAM

Timbre de 1887 avec valeur en surcharge noire.

1 att sur 3 atts vert et bleu.

TERRE-NEUVE

Timbre, petite effigie laurée à gauche, dentelé.



3 cents bleu noir.

VICTORIA

Timbres-taxe, gros chiffre dans un octogone, inscriptions, dentelés.

1 penny bleu et rouge brun.

2 pence bleu et rouge brun.

4 — bleu et rouge brun.

5 — bleu et rouge brun.

6 — bleu et rouge brun.

10 — bleu et rouge brun.

1 shill. bleu et rouge brun.

LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les n^{os} 111 à 121)

1860-61. — *Timbres dentelés par des particuliers*

L'Angleterre dentelait ses timbres-poste depuis 1854, l'inventeur de ce perfectionnement ou du moins de la machine à piquer les feuilles de timbres-poste, M. Henri Archer, avait pris des brevets dans divers pays, notamment en France.

Cependant à partir de 1860, on trouve sur des lettres, quelques timbres dentelés à la main par des employés des postes ou de grandes compagnies, messageries, chemins de fer, qui trouvaient ainsi le moyen de se passer de ciseaux pour détacher les timbres et d'abrèger de cette façon

notablement leur travail aux heures de presse.

L'outil qui servait le plus couramment était la *roulette*, petite roue en acier, dentelée, montée sur un manche et mobile sur son axe ainsi qu'un éperon, qui sert aux dessinateurs pour tracer leurs poncis et encore aux cordonniers, ciriers, etc.

La feuille de timbres étant posée sur une planchette de bois tendre ou de carton, la roulette est poussée, guidée par une règle et produit des trous plus ou moins espacés, selon l'écartement des dents.

On trouve, piqués ainsi les timbres suivants: 1 c., 5 c., 10 c., 20 c., 40 c., 80 c.

La roulette dévie facilement et les timbres sont souvent dentelés de travers; un papetier eut l'idée de mettre en vente un petit outillage formé d'une planchette, d'une règle ferrée, et d'une lame qui produisait une série de petites fentes comme le ferait un canif.

C'est le perçage en ligne.

Nous avons vu un de ces appareils en la possession de M. le baron Arthur de Rothschild si notre mémoire est fidèle.

On trouve percés en ligne toute la série 1 c., 5 c., 10 c., 20 c., 40 c., 80 c.

En 1860, M. Susse, le grand papetier de la place de la Bour-e, eut l'idée de faire construire un découpoir très compliqué, désigné ainsi dans son brevet qui est daté du 8 janvier 1861.

« Mon invention a pour objet un système de découpoir pour piquer ou découper fractionnairement les timbres-poste, coupons, etc., dans le but de faciliter la séparation de ces derniers entr'eux sans avoir recours à des ciseaux, canifs ou autres instruments tranchants, tout en les laissant en feuilles entières.

L'appareil se compose d'une matrice ou plaque de métal *a* perforée d'un certain nombre de petits trous disposés en carrés

(au nombre de cinquante) de la grandeur d'un timbre-poste et fixée sur une table ou banc. Sur cette matrice vient agir le découpoir à poinçons; le découpoir se compose d'une première plaque *e* faisant corps avec la tige *f*.

Sous cette plaque *e* est fixée par des vis une contre-plaque portant une quantité de poinçons égale à celle des trous pratiqués sur la matrice.

Ces poinçons sont munis d'une tête, laquelle vient s'appuyer contre la plaque *e* qui les maintient fixement.

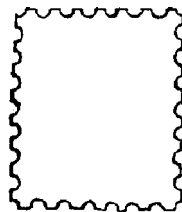
Une troisième plaque mince et flexible, également perforée pour le passage des poinçons est ajustée sous la contre-plaque.

Des ressorts à boudin agissant contre la contre-plaque la maintiennent dans un certain écartement (pour dériver ou rejeter les feuilles de timbres lorsque les poinçons les ont trouées) etc. »

M. Susse espérait obtenir du Gouvernement l'entreprise du dentelage des timbres, mais il ne put y réussir et se contenta de livrer à sa clientèle des timbres dentelés sans augmentation de prix; il en vendit de grandes quantités, bénéficiant de la remise de 2 0/0 accordée depuis 1853-54 aux agents des postes, marchands de tabac, etc.; il supposa même avoir été la cause de la diminution de cette remise à 1 0/0 (18 décembre 1861.)

Le découpoir Susse produisait des trous trop larges qui au moindre défaut de repérage coupaient une notable partie des timbres-poste.

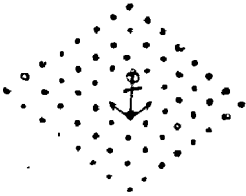
On a piqué à l'aide de la machine Susse tous les timbres alors en cours: 1 c., 5 c., 10 c., 20 c., 40 c., 80 c. (1)



(1) Ce découpoir nous a été cédé par l'inventeur, ce qui nous a permis de denteler à nouveau un certain nombre d'anciens timbres, en prévenant les amateurs, bien entendu.

Oblitérations

Une note du 1^{er} juin expédiée le 4 juillet 1857 donne des instructions sur l'oblitération : points formant un



losange, avec ancre au milieu, pour les lettres d'origine d'outre-mer, venant par les paquebots de l'Administration française.

Par une décision du Directeur général des postes, à partir du 1^{er} novembre 1860, les timbres-poste affranchissant les imprimés, sont oblitérés au moyen du timbre à date du bureau expéditeur.

Propositions diverses

Nous avons déjà cité divers essais d'oblitération ; en voici un curieux que possèdent beaucoup de collectionneurs ; la partie supérieure du timbre



est seule gommée ; l'autre qui en est séparée par une dentelure, ne pouvait donc être collée ; elle porte du reste la mention : « Laisser flotter cette partie inférieure. » Pour annuler ce timbre il eût fallu arracher cette partie flottante.

Nous retrouvons toute une série de propositions analogues citées dans notre propre journal (année 1865, article de M. Herpin). En voici une partie avec les noms des inventeurs :

M. Charrier : timbres empire, 5 c., vert, piqués à l'épingle, avec fils de

soie bleue, jaune, verte, rouge, grise et blanche destinés à déchirer les timbres pour les annuler.

M. Muller (avril 1855) propose l'impression des timbres-poste au moyen d'une encre maigre très soluble dans l'eau. En note : *insuffisant et dangereux?*

M. Spiers (mai 1855) propose un timbre oblitérateur, tailladant le timbre-poste et laissant pénétrer l'encre d'imprimerie par les fentes qu'il y a pratiquées. En note : *que deviendraient les lettres et leur contenu avec ces incisions?*

Enfin nous ne l'inventons pas, c'est le n° 9 de la série, un système prodigieux qui eût permis d'anéantir les timbres-poste et à l'occasion les lettres, le bureau de poste et les employés, était simplement l'application au dos des timbres-poste d'une petite parcelle de fulminate, éclatant par la percussion comme les amorces en papier de pistolet d'enfant !

(A suivre).

Pour ajouter page 101,

Les lettres simples au milieu de l'oblitération : losange en points étaient pour les bureaux de Paris, K, par exemple, indique le bureau de la Bourse, deux lettres comme J S ou C S étaient également pour Paris, bureau *satellite* d'un grand bureau.

Deux ou trois lettres avec ou sans numéro d'ordre comme EP1^e (Erquelines à Paris) CPP2^e (Clermont à Paris) sont pour les bureaux ambulants, c'est-à-dire les bureaux de poste installés dans un wagon spécial où le tri s'opère pendant le voyage (depuis 1844-45 en France).

Pour ajouter page 121.

Le timbre OR dont les facteurs ruraux



sont munis signifie *Origine Rurale*.

COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres AUTHENTIQUES sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de beaucoup le moyen le plus économique de commencer une collection.

N° 9. — Cahier cartonné contenant environ 950 timbres, savoir : France 72 t., Alsace-Lorraine 2 t., Tunis 5 t. et env., Colonies franç. et Levant 15 t., Guadeloupe 1 sarch., Gibraltar, Hong-Kong 5 t., Ceylan 4 t., Malacca 3 t., Levant anglais 2 t., Malte 2 t., Maurice 7 t., Cap 4 t., Trinité 3 t., Victoria 5 t., N.-Galles 5 t., Luxembourg 14 t., Surinam 2 t., Norvège 15 t., Bade 7 t., Transvaal 4 t., Bulgarie 5 t., Naples, Monaco 6 t. et env., Turquie 9 t., Espagne 43 t., Cuba et Porto-Rico 16 t., Mozambique, Angola, Açores 2 t., Japon 10 t., Perse 6 t., Siam, Chine 2 t., Egypte 15 t., Etats-Unis 34 t. et env., Mexique 21 t., Vénézuëla 7 t., Salvador 3 t., Costa-Rica 3 t., Colombie 14 t., Uruguay 9 t., Paraguay 2 t., Guatémala 6 t., Domin. caïne 3 t., Honduras 2 t., Equateur 6 t., Nicaragua 2 t., Argentine 27 t. et env., Pérou 9 t., Bolivie 2 t., Hawaï 3 t., Haïti 9 t., etc.; plus quelques fiscaux.

Prix : 35 fr. (port : 3 fr. 85).

N° 10. — Album universel à prix réduit, 3^e édition, contenant environ 990 timbres, savoir : Grande-Bretagne 32 t., Islande 2 t., Schleswig, Hëlîgoland 16 t. et bandes, Lubeck 5 t., Bergedorf 4 t., Hambourg 23 t. et env., Mecklembourg 3 t. et env., Hanovre 5 t., Oldenbourg 3 t., Brunswick 3 t., Allemagne Tour et Taxis 26 t., France 68 t., Espagne 68 t., Modène, Roumanie 20 t., Montenegro 2 t., neufs, Turquie 28 t., Açores 2 t., Cap 5 t.,

Natal, Maurice 5 t., Perse 2 t., Ceylan 3 t., Hong-Kong 3 t., Victoria 8 t., Tasmanie 2 t., N.-Galles 4 t., Queensland, Hawaï, N.-Brunswick, Canada 12 t., Etats-Unis 34 t., Mexique 7 t., Jamaïque 4 t., Antilles danoises 2 t., Colonies franç. 9 t., Trinité 2 t., Nicaragua 2 t., Costa-Rica 3 t., Colombie 9 t., Brésil 15 t., Equateur 3 t., Pérou 3 t., Argentine 4 t., etc.

Prix : 40 fr.) port : 0 fr. 85).

N° 11. — Album universel à prix réduit, 3^e édition, contenant 800 timbres plus quelques fiscaux, savoir : Grande-Bretagne 31 t., Norvège 15 t., Hëlîgoland 2 t., Brunswick 2 t., Allemagne Tour et Taxis 7 t., Bade 13 t. et env., Suisse 34 t., Belgique 19 t., Luxembourg 5 t., France 79 t., Espagne 67 t., Parme 4 t., Toscane 4 t., Eglise 15 t., Deux-Siciles 4 t., Turquie 10 t., Levant autrich. 6 t. effigie, Egypte 8 t., S.-Hélène 2 t., Cap 5 t., Perse 3 t., Indes angl. 13 t., Ceylan 4 t., Malacca 4 t., Hong-Kong 4 t., Japon 6 t., Philippines, Australie cygne 3 t., Victoria 6 t., N.-Galles 5 t., N.-Zélande 4 t. eff. de face, Hawaï 3 t., Haïti, Terre-Neuve morte, Canada 21 t., Mexique 8 t., Antilles espagn. 16 t., Barbade 3 t., Trinité, Guatemala, Pérou 3 surch., Chili 9 t., Argentine 6 t., etc.

Prix 40 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 12. — Album-catalogue contenant environ 780 timbres, savoir : 11 t. et env., Suède 18 t., Norvège 14 t., Hëlîgoland 3 t., Schleswig-Holstein 2 t., Hambourg 6 t., Lubeck 6 t., Hanovre 6 t., Brunswick 5 t. et env., Allemagne Tour et Taxis 11 t., Alsace-Lorraine 3 t., Saxe 6 t., Bade 12 t., Luxembourg 10 t., Belgique 29 t., Grande-Bretagne 30 t. et bandes, France 22 t., Hongrie 10 t., Lombardo-Vénétie 5 t., Modène, Toscane 3 t., Naples 2 t., Portugal 12 t., Espagne 55 t., Turquie 12 t., Serbie 5 t., Levant russe 2 t., Malte, Malacca 3 t., Jummoo-Cachemire, Hong-Kong 5 t., Japon 5 t., Orange, Suez 2 t., Cap 6 t., Maurice 9 t., Terre-Neuve 2

t., Prince-Edouard 2 t., Canada 11 t., Mexique 11 t., Honduras, Nicaragua 2 t., Costa-Rica 2 t., Antigua, Barbade 3 t., Bermudes, Vénézuëla ancien, Pérou 9 t., Uruguay 8 t., Argentine 13 t., Bolivie, Guatemala, Antilles danoises 3 t., Hawaï 2 t. neufs, etc., plus quelques fiscaux et locaux d'Amérique.

Prix : 45 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 13. — Album universel, 1^{re} édition, contenant environ 1,070 timbres (quelques rares mais un peu défectueux), savoir : Grande-Bretagne 32 t. et env., Norvège 17 t., Islande 2 t., Helligoland 8 t., Lubeck, Bergedorf 5 t., Oldenbourg, Brunswick 6 t., Allemagne Tour et Taxis 18 t., Bade 18 t. et env., Hongrie 14 t., Luxembourg 10 t., France 70 t., Espagne 68 t., Portugal 15 t., Parme 3 t., Modène 2 t., Toscane 7 t., Eglise 8 t., Deux-Siciles 2 t., Malte, Monténégro 3 t. neufs, Turquie 18 t., Egypte 13 t. dont 6 neufs, Orange 2 t., Mozambique 2 t., Cap 7 t., Angola 4 t., Transvaal, Cap vert 3 t., Maurice 3 surch., Haïderabad, Malacca 3 t., Hong-Kong, 5 t., Siam, Japon 10 t. et bande, Philippines 3 t., Sarawak, Australie cygne 2 t., Victoria 6 t., N.-Galles 6 t., Hawaï, Prince-Edouard 5 t., Canada 12 t., Etats conféd. 4 t., Mexique 21 t., Antilles espagn. 22 t., Dominicaine, Jamaïque 6 t., Antigua, Guatemala 7 t., Honduras, Salvador 3 t., Nicaragua 4 t., Costa-Rica 5 t., Brésil chiffres penchés 3 t., Equateur 10 t., Pérou 12 t. et env., Bolivie 5 t., Argentine 20 t., etc.

Prix : 50 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 14. — Album universel, 2^e édition, contenant environ 1,760 timbres, savoir : Grande-Bretagne 70 t., Suède 49 t., Helligoland 10 t., Bergedorf 2 t., Hambourg 14 t. et env., Mecklenbourg, Hanovre 6 t., Oldenbourg, Allemagne Tour et Taxis 23 t. et env., Bade 20 t. et env., Bavière 31 t., Belgique 42 t., Luxembourg 23 t., France 92 t., Espagne 74 t., Lombardo-Vénétie 11 t., Modène 3 t., Toscane 4 t., Eglise 15 t., Deux-Siciles 10 t., Malte 4 t., Bulgarie 11 t., Turquie 51 t., Roumèlie 3 t., Levant autrich. 7 t. effig. et env., Levant russe 5 t., Egypte 36 t. et env., Açores 2 t., Sierra-Leone, Liberia, Côte-d'Or 3 t., Angola, S.-Hélène, Orange 5 t., Transvaal 7 t., Natal 4 t., Maurice 8 t., Perse 19 t., Jummo-Cachemire, Indes angl. 32 t., Indes

portug. 3 t., Malacca 6 t., Chine 3 t., Hong-Kong 10 t., Japon 13 t., Bornéo, Australie cygne 4 t., Australie sud 10 t., Tasmanie 5 t., N.-Galles 8 t., Fidji 2 t., Hawaï 3 t., Terre-Neuve 2 t., Mexique 30 t., Antilles espagn. 28 t., Dominicaine 31., Antilles danoises 3 t., Nevis 2 t., Guadeloupe surch., Martinique surch., Guatemala 14 t., Honduras 2 t., Nicaragua 7 t., Costa-Rica 8 t., Surinam 2 t., Canal de Panama 2 t., Bolivie, Equateur 4 t., Pérou 17 t., Bolivie 6 t., Argentine 24 t., etc.

Prix 90 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 15. — Album universel à prix réduit, 3^e édition, contenant environ 1,940 timbres, savoir : Grande-Bretagne 65 t., Suède 38 t., Norvège 27 t., Islande 8 t., Schleswig-Holstein 6 t., Helligoland 12 t., Lubeck 3 t., Bergedorf 4 t., Hambourg 21 t. et env., Mecklenbourg 33 t. et 4 env. coupées ovale, Hanovre 12 t. et env., Oldenbourg 3 t. et env., Brunswick 10 t., Allemagne Tour et Taxis 30 t. et env., Bade 24 t. et env., Wurtemberg 31 t. et env., Suisse 55 t. et env., Belgique 43 t., Luxembourg 33 t., France 112 t. et env., Espagne 111 t., Lombardo-Vénétie 15 t., Modène 6 t., Toscane 7 t., Romagne, Deux-Siciles 11 t., S.-Marin 2 t., Wenden, Serbie 14 t., Bulgarie 3 t., Montenegro 2 t., Turquie 30 t., Roumèlie 4 t., Chypre 5 t., Bosnie 5 t., Levant italien 6 t., Levant russe 6 t., Egypte 21 t., Açores 7 t., Madère 7 t., Cap vert 4 t., Gambie 4 t. neufs, Côte d'or 3 t., Fernando-Po 2 t., Angola 2 t., S.-Thomas et Prince 3 t., S.-Hélène 2 t., Orange 6 t., Transvaal 3 t., Mozambique 3 t. couronne, Maurice 20 t., Perse 11 t., Jummo-Cachemire 3 t., Hind 3 t., Bhopal, Soruth, Haïderabad 5 t. et env., Haïti, Malacca 8 t., Chine 3 t., Hong-Kong 9 t., Shanghai 2 t., Japon 17 t., Philippines 10 t., Australie cygne 4 t., Tabago 2 t., Tasmanie 7 t. effig. de face, N.-Galles 13 t., Fidji 2 t., Hawaï 6 t., Terre-Neuve 6 t., Prince-Edouard 5 t., N.-Ecosse 3 t., Mexique 30 t., Hes Turk 2 t., Antilles espagn. 44 t., Antilles danoises 7 t., Antigua 2 t., Dominique 2 t., Barbade 12 t., Curaçao 4 t., Guatemala 13 t., Honduras 4 t., Salvador 5 t., Nicaragua 5 t., Costa-Rica 6 t., Surinam 2 t., Equateur 8 t., Uruguay 13 t., Falkland, etc., plus de 390 fiscaux, quelques locaux.

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

(SUPPLÉMENT AU N° 122 DE DÉCEMBRE 1890)

A NOS LECTEURS

Le nombre de nos abonnés s'étant élevé à un chiffre important, nous avons pu améliorer beaucoup notre petit journal, doubler le plus souvent son nombre de pages, etc., sans augmenter le prix très modique de l'abonnement : 1 fr. 50 par an.

Mais notre publication, partant du mois de janvier et ne paraissant qu'une fois par mois, un grand nombre de personnes oublie chaque année de renouveler leur abonnement et ne le font qu'à la fin pour recevoir le *Catalogue descriptif des timbres* parus pendant les douze mois, qui est donné en *prime* gratuite, mais non vendu séparément.

Il s'ensuit une hésitation pour le tirage, telle que nous avons, cette année, manqué promptement des premiers numéros ; aussi prions nous nos lecteurs de vouloir bien, à la réception de ce journal, nous retourner le bulletin ci-joint avec le montant de leur abonnement.

(Date) : Le 1890

A MONSIEUR ARTHUR MAURY
COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE
8, Cité Malesherbes
PARIS

Je vous remets ci-joint la somme de 1 fr. 50 en timbres ou mandat, montant de mon abonnement au bulletin mensuel LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE à partir de janvier 1891 (donnant droit au CATALOGUE PRIME à la fin de l'année).

SIGNATURE ET ADRESSE :

Très lisiblement écrites. Ne pas oublier le nom du département

QUESTIONNAIRE A NOS ABONNÉS

Pour être le plus possible en rapport d'idées avec nos abonnés, nous les prions de vouloir bien consigner sur la présente feuille leurs observations relatives au *Collectionneur de Timbres-poste*.

Ce qu'ils trouvent bien ?

Ce qu'ils trouvent mal ?

Ce qui manque ?

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE (Supplément)

quelques cartes entières et beaucoup d'autres coupées par le milieu.

Prix : 160 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 16. — Petit album oblong contenant environ 540 timbres très propres, savoir : Grande-Bretagne 22 t., Héligoland 4 t. et env., Suède 22 t., Brunswick 2 t., Bade 5 t., Suisse 19 t. et env., Luxembourg 4 t., France 48 t., Colonies franç. 4 t. aigle et déesse. Monaco 2 t., Gibraltar 2 t., Tunis 2 t., Bosnie 2 t., Bulgarie 5 t., Roumélie, Turquie 6 t., Chypre, Malte, Cap vert, Guinée, Orange 2 t., Maurice 4 t., Mozambique, Perse 2 t., Indes portug. 3 t., Siam 2 t., Macao 2 t., Japon 4 t., Hawaï 2 t., Terre-Neuve, Mexique 10 t., Haïti 3 t. effigie, Martinique surch., Grenade, Barbade 3 t., Nicaragua 3 t., Costa-Rica 4 t., Guatemala 2 t., Equateur 5 t., etc.

Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85)

N° 17. — Album illustré 1874, contenant environ 770 timbres, savoir : Grande-Bretagne 25 t., Norvège 14 t., Russie, 11 t., Héligoland 2 t., Oldenbourg, Hambourg 5 t., Hanovre, Brunswick 2 t., Allemagne Tour et Taxis 11 t., Bavière 17 t., Hongrie 13 t., Lombardo-Vénétie 7 t., Luxembourg 7 t., Belgique 28 t., France 72 t., Espagne 6 t., Toscane, Naples, Eglise 4 t., Egypte 5 t., Orange, Haïderabad, Malacca, Hong-Kong 4 t., Australie cygne, Van-Diemen, Queensland 4 t., Hawaï, Etats-Unis 38 t. et env., Mexique aigle, Antilles danoises 4 t., Dominicaine, Haïti 4 t., Antigua, Grenade, Barbade 3 t. déesse, Nicaragua 2 t., Salvador 4 t., Colombie 5 t., Brésil 19 t., Pérou 6 t., etc.

Prix : 25 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 18. — Album universel, 2^e édition, contenant environ 750 timbres, savoir : Grande-Bretagne 21 t., Suède 30 t., Islande, Héligoland 8 t. et bandes, Lubeck 2 t., Bergedorf 2 t., Hambourg 11 t., Brunswick 2 t., Allemagne Tour et Taxis 5 t., Bavière 22 t., Hongrie 16 t., Belgique 25 t., France 63 t., Espagne 34 t., Lombardo-Vénétie 10 t., Malte, Roumanie 13 t., Monténégro 3 t. neufs, Turquie 25 t., Egypte 14 t., Açores, Sierra-Leone, Angola 2 t., S.-Hélène, Orange 3 t., Maurice 4 t., Perse, Haïderabad, Malacca 2 t., Hong-Kong 3 t., Japon 5 t., Tasmanie 3 t., Hawaï, Terre-Neuve 3 t., Prince-Edouard, Iles Turk, Névis, Anti-

gua 2 t., Dominique, S.-Lucie, Barbade 3 t., Guatemala 3 t., Honduras, Salvador 2 t., Nicaragua 3 t., Surinam, Brésil chiffre 5 t., Siam 2 t., Argentine 10 t., etc.

Prix : 35 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 19. — Album universel, 5^e édition, contenant environ 1,130 timbres (un grand nombre écornés ne sont pas complés), savoir : Grande-Bretagne 59 t., Héligoland 14 t. env. et bande, Lubeck 5 t., Bergedorf 2 t., Mecklembourg, Hanovre, Oldenbourg, Brunswick 3 t., Allemagne Tour et Taxis 7 t., Hongrie 19 t., Suisse 46 t., Luxembourg 13 t., France 63 t., Espagne 58 t., Parme, Modène, Toscane, Deux-Siciles 6 t., Malte, Wenden, Bulgarie 4 t., Roumélie 3 t., Turquie 15 t., Monaco 9 t. env. et bandes, Egypte 23 t., Açores, Guinée, Gibraltar, Macao, Cap 5 t., Maurice 8 t., Chypre 4 t., Perse 3 t., Alwar, Blore, Haïderabad, Indes portug. 4 t., Malacca 2 t., Corée, Hong-Kong 9 t., Japon 10 t., Bornéo, Australie cygne 2 t., Tasmanie 4 t., Queensland 3 t., Samoa 8 t., Fidji, Hawaï 4 t., Terre-Neuve 2 t., Etats conféd. 3 t., Mexique 19 t., Haïti 4 t., Tunis 4 t. et env., Barbade 4 t., S.-Vincent, Honduras 3 t., Guatemala 6 t., Salvador, Costa-Rica 5 t., Canal de Panama, Bolivar 3 t., Equateur 4 t., Paraguay, etc., plus un certain nombre de fiscaux.

Prix : 45 fr. (port 0 fr. 85).

N° 20. — Album oblong contenant environ 290 timbres bien soignés, savoir : Grande-Bretagne 10 t., France 37 t., Bade 3 t., Wurtemberg 13 t. et env., Belgique 16 t., Hongrie 17 t., Espagne 48 t., Norvège 10 t., Egypte 7 t., Monténégro 2 t., Tasmanie 2 t., Victoria 7 t., Etats-Unis 9 t., Mexique 3 t., Antigua, etc., plus 15 cartes entières.

Prix : 10 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 21. — Album universel à prix réduit, 2^e édition, contenant environ 470 timbres, savoir : Grande-Bretagne 20 t. et env., Norvège 8 t., Héligoland, Hanovre, Brunswick 2 t., Suisse 16 t. et env., France 75 t., Lombardo-Vénétie 2 t., Finlande 6 t., Turquie 9 t., Grèce 7 t., Levant russe, Egypte 4 t., Açores 3 t., Japon 2 t., Australie cygne, Tasmanie 4 t., Queensland 2 t., N.-Zélande 3 t., Jamaïque, Brésil 7 t., Uruguay 2 t., etc.

Prix : 12 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 22. — Cahier contenant environ 670 timbres, savoir : France 69 t., Colonies aigle 5 t., Grande-Bretagne 37 t. et env., Bosnie, Allemagne Tour et Taxis 10 t., Belgique 23 t., Espagne 43 t., Bade 9 t., Portugal 12 t., Norvège 6 t., Bavière 18 t., Luxembourg 9 t., Égypte 7 t., Turquie 5 t., Brunswick 2 t., Canada 9 t., Brésil 14 t., Cap 5 t., Mexique 5 t., Toscane, Orange 2 t., Uruguay 3 t., Barbade, Antigua, Argentine 6 t., Modène, Malacca 4 t., Transvaal, Hong-Kong 4 t., Queensland 2 t., Madère, etc.

Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 23. — Album illustré de 1874, contenant environ 450 timbres, savoir : Grande-Bretagne 30 t. env. et bandes, Russie 8 t., Helligoland, Mecklenbourg, Lubeck 2 t., Bergedorf 2 t., Hanovre 3 t., Brunswick, Allemagne Tour et Taxis 10 t., Bade 8 t., Suisse 22 t. et env., Luxembourg 5 t., Belgique 17 t., France 40 t., Espagne 31 t., Toscane, Eglise 12 t., Indes angl. 6 t., Hong-Kong 3 t., Etats-Unis 21 t., Mexique, Trinité, Brésil 10 t., Argentine, etc.

Prix : 12 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 24. — Album illustré contenant environ 450 timbres en bon état, savoir : Grande-Bretagne 17 t., Norvège 11 t., Suède 16 t., Finlande 4 t., Holstein, Hambourg 4 t., Bergedorf 4 t., Hanovre 3 t., Brunswick, Allemagne Tour et Taxis 6 t., Bade 7 t., Hongrie 7 t., Lombardo-Vénétie 5 t., Luxembourg 7 t., France 19 t., Colonies aigle 5 t., Portugal 9 t., Modène 2 t., Toscane, Naples 3 t., Eglise 10 t., Roumanie 9 t., Égypte 8 t., Sierra-Leone 3 t., S.-Hélène, Cap 5 t., Maurice 4 t., Ceylan ancien, Malacca 5 t., Hong-Kong 5 t., Japon 4 t., Australie cygne 2 t., N. Galles du sud 8 t., Tasmanie 4 t., Queensland 3 t., Hawaï, N.-Ecosse, Mexique 8 t., Porto Rico paraphe, Salvador, Nicaragua, Guatemala, Bolivie, Uruguay 3 t., etc.

Prix : 20 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 25. — Petit album contenant environ 820 timbres, savoir : Levant russe 2 t., Antilles danoises 4 t., Helligoland 6 t., Hanovre 2 t., Bade 3 t., Grande-Bretagne 46 t., France 39 t., Hongrie 8 t., Toscane 2 t., Espagne 72 t., Turquie 13 t., Rou-

mèlie orientale 5 t., Serbie 8 t., Malacca 5 t., Corée 3 t., Ceylan 13 t., Hong-Kong 8 t., Haïderabad, Japon 12 t., Perse 5 t., Égypte 6 t., Gambie, Orange 4 t., Sierra-Leone 3 t., N.-Ecosse, Colombie britann. Mexique 6 t., Costa-Rica 10 t. et env., Honduras, Guatemala 2 t., Salvador, Jamaïque 6 t., Cuba et Porto-Rico 7 t., S.-Thomas et Prince 2 t., S.-Lucie, Barbade 5 t., Grenade 4 t., Bermudes, Curaçao 2 t., Canal de Panama, Colombie 43 t., Pérou 13 t. et env., Chili 8 t., Équateur 15 t. et env., Victoria, Australie cygne 4 t., Australie sud 4 t., Tasmanie 2 t., Hawaï 2 t., N.-Zélande 10 t., Fidji, etc.

Prix : 50 fr. (port : 0 fr. 85).

N° 26. — Très jolie collection de 1633 monogrammes, chiffres, armes, etc., très artistiques, dont la moitié rehaussée or, argent et couleurs ; collés soigneusement dans un grand album.

Prix : 150 fr. franco.

Par suite d'agrandissements et de transformation de nos bureaux et **magasins** de la cité Malesherbes 8, nous prévenons notre clientèle qu'elle peut venir y acheter des Albums et des timbres-poste *au détail* comme à notre magasin de la rue Saint-Lazare, 80. Elle y trouvera une installation confortable et des timbres à choisir à prix marqué depuis les meilleur marché jusqu'aux plus RARES.

La cité Malesherbes (*qui n'est pas dans le quartier Malesherbes*), donne, 61, rue des Martyrs, et 20, r. Victor-Massé. Ce n'est pas aussi loin qu'on le croit : un quart d'heure de la gare Saint-Lazare, de la gare du Nord ou des grands Boulevards.

A VENDRE ou à ÉCHANGER

contre collection de TIMBRES-POSTE
(avec soulte au besoin)

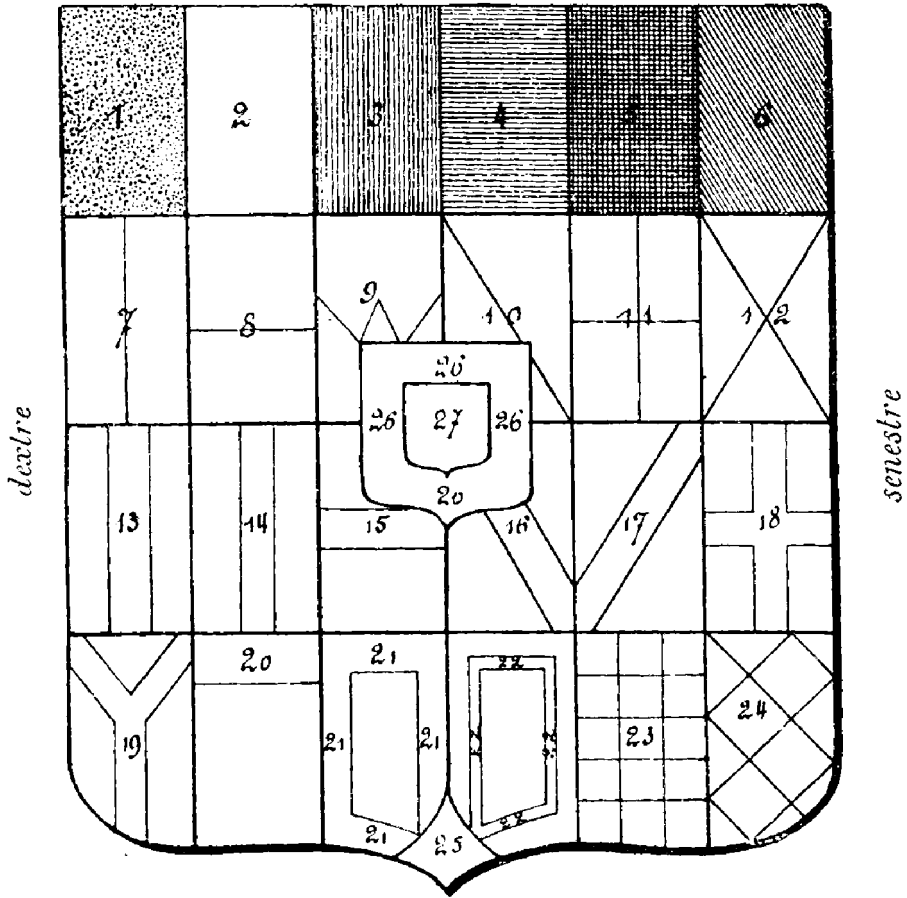
TRICYCLE

d'occasion, en bon état, tout à billé

Marque : THE PREMIER, KILLMANN
HERBERT & COOPER LIMITED COVENTRY

PRIX : 250 FR. (a coûté 600 FR.)

Principes Héraldiques



Dans notre revue de ce qu'on voit sur les timbres, nous avons déjà commencé à donner la description des armoiries en style héraldique. On nous a souvent demandé, et tout particulièrement sur notre questionnaire de janvier dernier, de continuer : mais pour le faire d'une façon intelligible, nous croyons utile d'ouvrir un chapitre préliminaire.

Le blason est, il faut bien le reconnaître, une science tombée en désuétude, que les intéressés eux-mêmes — les nobles — oublient absolument, et que cultivent seuls quelques savants : numismates, bibliophiles, etc.

Nous sommes, nous, seulement des curieux, que tout ce qu'on voit sur les timbres intéresse et qui voulons savoir sans être obligé d'approfondir chaque sujet ; un peu d'histoire, un peu de géographie, un peu de linguistique, un peu d'art évoqué à propos par un timbre-poste serviront peut-être mieux que de longues dissertations trop savantes que personne ne lirait.

La science des timbres est aimable, amusante, et nous nous attachons ici à la présenter sous ce jour.

Nous avons donc pensé qu'un petit traité de blason, très succinct, serait agréable

à nos lecteurs ; aux savants nous n'apprendrons rien, mais le plus grand nombre nous saura gré de le familiariser avec ces termes bizarres, ces expressions françaises d'un autre âge, dont l'origine remonte aux temps épiques de la chevalerie.

Le *Blason* est l'art de connaître et décrire méthodiquement les *armoiries*.

Les *armoiries* se composent d'un *écu* et d'accessoires dont nous ne nous occuperons pas.

L'*écu* est formé d'un *champ* qui est le fond, et de *pièces* ou *meubles*,

L'*écu* est *simple* quand il n'a qu'un *émail* sans divisions ; il est *composé* quand il est divisé par des traits qui forment des *partitions* ou *quartiers*.

Les *émaux* comprennent deux métaux : l'*or* et l'*argent*, et cinq *couleurs* : le *gueules* ou rouge, l'*azur* ou bleu, le *sinople* ou vert, le *sable* ou noir et le *pourpre* ou violet. Il faut y ajouter deux *fouurrures* : l'*hermine* et la *vair* que nous ne rencontrerons pas en étudiant les timbres.

Les couleurs se placent sur les métaux et réciproquement ; les armoiries où l'on trouve métal sur métal ou couleur sur couleur sont dites à l'*enquerre* ou à *enquerir*.

Les armoiries n'étant pas toujours peintes, on a adopté des règles pour représenter chaque émail. Nous donnons ci-dessus un écusson d'étude avec numéros d'ordre pour l'explication des différents termes que nous allons employer.

1. — L'*or* se représente par un pointillé.

2. — L'*argent*, par un fond uni.

3. — Le *gueules*, par des traits verticaux.

4. — L'*azur*, par des traits horizontaux.

5. — Le *sable*, par des lignes verticales et horizontales croisées

6. — Le *sinople*, par des lignes diagonales de droite à gauche.

L'*écu* doit toujours être considéré comme posé sur la poitrine, la droite de l'*écu* est donc à gauche du spectateur (1).

(1) On remarquera que lorsque nous décrivons les timbres, enveloppes, etc., nous employons les termes droite et gauche dans le sens opposé ; ainsi *enveloppe ayant timbre à droite*, signifie que ce timbre est à la droite du spectateur.

La droite se dit *dextre*, la gauche *senestre* ; le haut se nomme le *chef* et le bas la *pointe*.

Voici les principales *partitions* que nous rencontrerons :

7. — *Parti*, l'*écu* partagé en deux par une ligne verticale.

8. — *Coupé*, idem, par une ligne horizontale.

9. — *Coupé emmenché*, c'est-à-dire en forme de dents très allongées.

10. — *Tranché*, l'*écu* partagé en deux par une ligne diagonale allant de dextre à senestre ; *taillé*, de senestre à dextre.

11. — *Ecartelé*, la réunion du parti et du coupé faisant quatre partitions.

12. — *Ecartelé en sautoir*, la réunion du tranché et du taillé.

Le parti et le coupé peuvent se trouver en plus grand nombre ; dans le modèle que nous donnons, on devrait commencer par dire : *Parti de 5, coupé de 3, ce qui fait 21 quartiers*.

Les partitions doivent se décrire en allant de dextre à senestre et du chef à la pointe, ainsi que l'indiquent les numéros d'ordre.

Parmi les *pièces*, celles dites *honorable* figurent en première ligne ; quand elles sont seules elles occupent environ le tiers de l'*écu*.

14. — Le *pal* occupe le milieu de l'*écu* verticalement.

15. — La *fascé*, idem, horizontalement.

16. — La *bande* se pose diagonalement de dextre à senestre.

17. — La *barre*, idem, de senestre à dextre.

Ces quatre pièces peuvent être répétées, mais sans excéder quatre, en plus grand nombre elles prennent d'autres noms : le pal devient une *vergette*, la fascé une *barre*, etc.

On dit également *palé*, *fascé*, *bandé*, *barré*, *vergeté* et *barrelé*, pour désigner des partitions de l'*écu*, mais on a soin d'indiquer le nombre des pièces.

18. — La *croix* est la rencontre du pal et de la fascé ; elle est *alésée* quand elle ne touche pas aux bords de l'*écu* : *pointée*, quand ses extrémités vont en s'élargissant ; au *piéd fiché*, quand le pied se termine en pointe. La *croix patriarcale* ou de *Lorraine* est à double branche.

19. — Le *pairle* a la forme d'un Y ; il peut être renversé.

13. — *Tiercé en pal*, l'écu divisé en trois parties par deux lignes verticales; ou tiercé également en fasce, en pal ou droit ou renversé, etc.

20. — Le *chef* se place à la partie supérieure; on le dit *cousu* s'il est de métal sur métal ou couleur sur couleur.

21. — La *bordure* occupe tout le tour de l'écu.

22. — L'*orle* a la même forme que la bordure, un peu moins large, mais ne touche pas aux bords de l'écu; réduit il prend le nom de *trescheur*, ce dernier est généralement double et *fleuronné*.

23. — *Echiqueté* se dit de l'écu divisé en forme d'échiquier; les rangées horizontales se nomment *tires*.

24. — *Losangé*, en forme de losanges; lorsque les losanges sont allongés on leur donne le nom de *fuseaux* ou *fusées*, on dit alors *fuselé*. La position des losanges est d'être en pal, s'ils sont en bande ou en barre on doit le blasonner.

25. — Un petit écu en pointe empiétant sur les deux partitions voisines, se dit *enté en pointe*.

26. — Le milieu de l'écu se nomme *cur* ou *abîme*; un écu à cette place se dit *sur le tout* et *brochant* parce qu'il recouvre tout ou partie des pièces ou meubles qui sont en-dessous; si cet écu est lui-même chargé d'un autre écu plus petit, ce dernier se dit *sur le tout du tout*.

Le *canton* occupe les angles supérieurs de l'écu, sa position à dextre ou à senestre doit être indiquée.

Les *besants*, pièces de monnaie, sont toujours d'or ou d'argent.

Les *tourterelles*, semblables aux besants, sont de couleur.

Les *billetes* sont de petits rectangles plus hauts que larges *semés* dans le champ.

Un globe surmonté d'une croix et cerclé se nomme un *monde*.

Une *foi*, deux mains liées.

L'*étoile* est à cinq *rais*, davantage on doit l'indiquer.

La *tour* ou *château*, surmonté de tourelles est dit *donjonné*; il est *maçonné* quand la séparation des pierres est indiquée et *fermé* si les fenêtres et la porte sont d'un autre émail.

Le *crancelin* est une portion de couronne habituellement posée en bande.

Les animaux jouent un grand rôle dans les meubles; celui qu'on trouve le plus fréquemment est le lion.

La position du lion est d'être *rampant*, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière, la tête de profil à dextre; il est *passant* quand il marche; s'il est à senestre on le dit *contourné*. Il est *armé* quand les griffes sont d'un émail différent et *lampassé* quand c'est la langue. On le dit *issant* quand on ne voit que la moitié du corps touchant à une autre pièce.

Le *léopard* est toujours *passant*, autrement on doit le blasonner; sa tête est de face.

Le lion regardant de face se dit *léopardé*, le léopard rampant est *lionné*.

Une tête de bœuf de face se nomme une *rencontre de bœuf*; elle est *accornée* quand les cornes sont d'un émail différent et *bouclée* quand elle a un anneau passé dans le nez.

Le *cheval* nu est *gai*, lancé au galop il se dit *effaré*.

Parmi les oiseaux le plus commun est l'aigle.

L'*aigle* est *becqué* et *membre* quand le bec et les pattes sont d'un émail différent; il est au *vol abaissé* quand les ailes sont retombantes; l'aigle impériale à deux têtes se dit *éployée*.

Les figures humaines sont de *carnation*; les animaux, les montagnes, etc., représentés avec leurs couleurs propres sont désignés au *naturel*.

Les *plantes* sont *feuillées* et l'*arbre* peut être *fruité* ou *fusté* selon que les feuilles, les fruits ou le tronc sont d'un émail différent.

Les autres termes se comprendront facilement.

Il est bien entendu que nous ne venons pas de faire un cours complet; nous n'avons cherché qu'à donner sans prétention l'explication des mots un peu bizarres qui vont se rencontrer en blasonnant les armoiries qu'on voit sur les timbres, sans aller au-delà. La science du blason est en effet très compliquée; on a écrit des volumes entiers pour expliquer tous les termes employés, la position des pièces, la dimension à donner aux écus et aux partitions, et les combinaisons infinies que l'on peut obtenir.

Notre description se bornera aux écussons seulement, sans nous occuper

des supports, couronnes, cimiers, etc. qui les accompagnent parfois et dont l'étude nous entraînerait trop loin.

La petitesse des armoiries ne permettant pas de saisir tous les détails sur certains timbres, nos lecteurs pourront utilement se reporter, pour la plupart, à nos feuilles d'armoiries qui sont très exactes.

LES TIMBRES FAUX

Tous les journaux du commencement de ce mois ont publié le fait divers suivant :

« Un nommé Schaupmeier, sujet allemand, domicilié cité Trévise et rue d'Hauteville, se livrait depuis quelque temps à la falsification des timbres-poste au moyen de fausses surcharges qui leur donnent, auprès des collectionneurs, une grande valeur.

» Le parquet en ayant eu vent, M. Boutet, juge d'instruction, décernait contre lui un mandat, en vertu duquel M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, se présentait hier matin chez lui et procédait à son arrestation. Il a été amené au Dépôt et écroué.

» Une perquisition opérée dans sa chambre a fait découvrir les cachets dont il se servait pour falsifier les timbres. »

Nous ajouterons que M. Schaupmeier, complètement inconnu de la généralité des collectionneurs, inondait Paris, depuis un an, de ses affiches et réclames où il s'intitulait :

« La plus grande maison d'exportation de timbres-poste de Paris. »

Les surcharges qu'il a imitées sont celles de plusieurs colonies françaises, de St-Pierre et Miquelon, du Gabon, de diverses républiques de l'Amérique du Sud, de Ceylan, etc.

Cependant aucun de ces timbres n'ayant été trouvé en sa possession, il bénéficiera vraisemblablement d'une ordonnance de non-lieu.

Parions que les journaux allemands ne souffleront mot de cette affaire, eux qui se sont indignés souvent et à juste raison, du commerce interlope des surcharges qui se fait à Paris.

D'ailleurs, en Allemagne nous dit-on, un très haut personnage qui a aimé les timbres lorsqu'il en avait le temps, aurait donné des ordres sévères pour la répression des fraudes dont sont victimes les collectionneurs : la Société de Dresde, dit *Le Timbre*, s'est adressée à la Direction supérieure des Postes de l'Empire pour obtenir que cette administration poursuive la répression de l'émission, de la mise en circulation ou de la vente des timbres faux, falsifiés, ou pourvus de fausses surcharges.

La Direction a répondu que les décisions prises au dernier Congrès postal de Lisbonne visaient une partie de ces délits et que les articles du code qui leur sont relatifs, seront revus et renforcés en Allemagne de façon à protéger suffisamment tous les intérêts. Le répertoire des Postes et Télégraphes n° 11 contient à cet égard des renseignements complets.

Voilà un coup terrible pour l'industrie des faux timbres lithographiés et oblitérés, bons enfants, ceux-là, qui se vendaient en paquets, ou deux sous la pièce, collés sur pancartes, chez tous les marchands de taac, libraires et papetiers du monde entier et qui sortaient, en grande partie, de l'imprimerie Spiro (ou successeurs) de Hambourg.

* * *

Le Procureur du Roi à Friedberg (Saxe) publie à la date du 29 octobre dernier qu'une instruction est ouverte contre E. Krippner, ex-marchand de timbres-poste, actuellement détenu, du chef d'escroquerie. Le prévenu est fortement soupçonné d'avoir imité le cachet d'oblitération officielle et de l'avoir apposé sur des timbres-poste mis hors d'usage. Ces timbres, collés

sur des fragments de lettres ou sur des lettres entières, étaient ensuite vendus par l'inculpé comme « officiellement oblitérés » (1).

Une foule de collectionneurs et de marchands ont été la dupe de cette manœuvre frauduleuse. Il opérât principalement sur les timbres des anciens Etats allemands.

Le substitut Dr Gêrhard, prie tous ceux qui auraient été victimes du prévenu, de vouloir bien faire parvenir leur plainte à son parquet, en y joignant autant que possible les timbres falsifiés ou autres pièces justificatives.

Timbres faux, bien faits, nouvellement mis dans le commerce.

Pays-Bas, taxe 1 gulden, bleu, milieu rouge avec l'oblitération 8 JAN 89 7 VM.

Japon 1^{re} et 2^e série, toutes les valeurs :

1872-73, les 6, 10, 20 et 30 sen.

1875, les 12, 15 et 45 sen.

1875-76, les 10, 20 et 30 sen.

Ces timbres ont très bonne mine, ils sont oblitérés et collés *par collections*, sur des feuilles de papier indigène. Nous ne serions pas surpris qu'ils fussent de fabrication japonaise — ce pays se tenant au courant du Progrès... et des demandes européennes.

Si le faussaire est pris, nous ferons

(1) Ceci demande une explication. En France les collectionneurs accordent plus de valeur aux timbres neufs ; en Allemagne, au contraire, beaucoup de timbres oblitérés sont payés des prix fous, surtout s'ils sont *sur lettres* ou fragments de lettres ; il se fait donc un trafic de vicelles lettres sans timbres sur lesquelles on colle tout ce qu'on veut, quant à l'oblitération à imiter, c'est l'enfance de l'art du contrefacteur ; on nous a montré des cachets vénérables dont le timbre avait été sculpté sur bouchon et même sur pomme de terre.

part à nos lecteurs du nombre de coups de bâton qu'on lui administrera d'abord sur la plante des pieds.

DOCUMENTS OFFICIELS

ANNAM ET TONKIN

ARRÊTÉ autorisant la transformation de timbres-poste de diverses valeurs en timbres-poste à 15 centimes.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDO-CHINE, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique,

Vu le décret du 12 novembre 1887 ;

Vu le rapport de l'inspecteur faisant fonctions de directeur des postes et des télégraphes de l'Annam et du Tonkin, rendant compte du prochain épuisement de l'approvisionnement des timbres à 15 centimes ;

Attendu que ces timbres sont d'un usage courant et qu'il est indispensable de prendre des mesures pour faire face à leur consommation ;

Vu l'urgence ;

Sur proposition du Résident supérieur *p. i.* au Tonkin.

ARRÊTE :

Article premier. — L'inspecteur, chef du service des postes, est autorisé à surcharger, pour les transformer en timbres à 15 centimes, les quantités et catégories de figurines ci-dessous énoncées :

30.000 timbres à 0	20 centimes
40.200 0	30 —
42.000 0	35 —
24.000 0	40 —
18.000 0	75 —
30.000 1 fr.00	—

Art. 2. — Le Résident supérieur *p. i.* au Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 15 octobre 1890.

PIQUET.

ITALIE

DÉCRET autorisant la transformation des timbres pour colis postaux en timbres-poste à 2 centesimi.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES,

Attendu, etc.

DÉCRÈTE :

Les timbres spéciaux pour le service des colis postaux étant transformés en timbres ordinaires de 2 centesimi pour la correspondance, au moyen de la surcharge VALEVOLE PER LE STAMPE (CENTESIMI 2), conformément à l'article 257 du

règlement pour l'application du décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954, série 3A, seront mis en vente le 1^{er} décembre prochain et pourront être utilisés jusqu'à la fin du mois de juin de l'année 1891; à cette date ils cesseront d'être valables mais seront admis à l'échange pendant une année complète.

Le présent décret sera enregistré à la Cour des Comptes.

Rome, le 10 octobre 1890.

Le Ministre,
LACAVA.

CORRESPONDANCE

A Divers :

L'Album Universel 2^e volume paraîtra certainement dans le courant de janvier, la composition est terminée, le tirage est commencé. Les prix sont désormais ceux de l'Album 1^{er} volume.

Le catalogue des *Cartes-poste* et celui des *Timbres surchargés*, n'avancent pas, hélas, le temps matériel nous manque et nous courons au plus pressé.

Pour la même raison, nous avons tout un arriéré de réponses à faire à nos correspondants : nous les prions de nous excuser, avec le temps chacun aura satisfaction. Beaucoup d'avis d'ailleurs ont été mis à profit et nous réclamons toujours les observations de nos abonnés.

A M. de ... — Vos insinuations sont ridicules. Vous n'aurez pas la réclame cherchée. Affirmer qu'en achetant des timbres surchargés le collectionneur fait un placement de père de famille est du plus haut comique. Je n'ai jamais écrit au receveur de Diégo. Le public peut voir, encadrées, dans mon magasin, cité Malsherbes, les preuves que les enveloppes Lorin et Moreau, ainsi que les timbres de l'office Lorin ont eu cours pendant l'*Commune*. Les timbres-taxe de Perse sont dans les principaux catalogues étrangers, même dans celui qui les avait contestés à l'origine. Oser écrire que votre camelote de Diégo vaut autant et mieux que les vieux Nouvelle-Calédonie de 1860 donne bien la mesure de votre jugement.

DIVERS

Degré de rareté des timbres. — M. F. de Saint-Omer nous envoie un article trop étendu pour être inséré ici, mais qui cependant soulève une idée peut-être réalisable. M. F. voudrait que chaque timbre fût coté selon sa rareté au moyen d'une échelle allant de 1 à 20. C'est un travail de bénédictin qui pour être exact demanderait plusieurs années de recherches, et disons tout de suite qu'un tel ouvrage ne trouverait pas d'éditeur pour le publier, car sa vente serait à peu près nulle.

Sans aller aussi loin que M. F., nous pensons qu'il y aurait peut-être moyen de renseigner le collectionneur sur le degré de rareté des timbres vraiment rares, c'est-à-dire de ceux dont les prix ne figurent plus depuis longtemps à notre catalogue.

La numismatique que nous consultons volontiers, emploie, selon les pays, des termes ou des abréviations qui renseignent de suite le collectionneur sur la rareté d'une pièce (non pas sur sa valeur, car les pièces cotées très rares n'ont de valeur que celles que leur fait l'acheteur ou le vendeur, et il en est de même pour les timbres). En Allemagne R veut dire rare; RR, très rare; RRR, excessivement rare; RRRR indique une pièce à peu près unique. En Italie on se sert de la lettre R suivie d'un petit chiffre allant de 2 à 6; les Américains vont même jusqu'à 10.

Nous pourrions suivre ces exemples, et dans la colonne des prix de notre catalogue qui restera éternellement blanche pour certains timbres, nous servir d'un moyen analogue pour indiquer leur degré de rareté.

La question est à étudier.

Les abeilles et la poste. — L'administration des postes, se fondant sur les dispositions d'un arrêté de 1885 qui, d'une manière générale, exclut du service postal tous les objets de nature à blesser les agents, à salir ou à détériorer les correspondances, avait interdit jusqu'ici l'admission des boîtes contenant des abeilles vivantes.

Mais depuis quelque temps le commerce des abeilles a pris une si grande extension que pour donner, dans l'intérêt de l'agriculture, toutes les facilités possibles à ces

transactions, le ministre du commerce et de l'industrie, de concert avec le ministre de l'agriculture et après une entente intervenue entre la plupart des offices de l'Union postale, a décidé que les abeilles vivantes expédiées dans des boîtes en bois conditionnées de façon à écarter tout danger pour les agents, seront acceptées désormais par les bureaux de poste de France et de l'étranger et soumises au tarif des lettres.

La Poste à bon marché. — Quel pays du monde a le service postal à meilleur marché ?

Jusqu'au discours prononcé par le Directeur général des Postes de Londres à propos du jubilé d'inauguration du système des timbres-poste, on croyait généralement que le Japon avait le service à meilleur marché ; une lettre peut être transportée d'une extrémité à l'autre du royaume pour *deux sen*, équivalant à peu près à 7/10 de penny anglais (soit 0,07). Mais il paraît que c'est l'empire des Indes anglaises qui a la palme pour le meilleur marché. Les cartes postales coûtent là, un *farthing* chaque (8,025) ; les lettres sont envoyées pour un demi-penny chacune (0,05) ; les journaux, jusqu'au poids de 1 once 1/4 (35 gr.) pour 1/8 de penny (1 cent. 1/4), et les livres et échantillons 8 farthings (7 cent. 1/2) pour 4 onces, ou 3 pence (30 cent.) par livre (0, 453 gr.).

Le phonographe et la poste. — Nous lisons dans le *Moniteur des Postes, Télégraphes et Téléphones* :

« L'administration des postes au Mexique est sur le point de faire entrer les phonographiques dans son service. Elle a traité sur la fourniture de ces appareils pendant quinze ans. Les phonographiques seront mis à la disposition du public dans les bureaux de poste moyennant paiement d'une taxe de tant par 100 mots. L'expéditeur du message paiera la taxe et parlera au phonographe ; après quoi, le rouleau sera emballé dans une caisse *ad hoc* sur laquelle l'employé mettra l'adresse du destinataire et que l'administration expédiera.

« Le prix du transport sera payé par le destinataire, auquel l'administration remettra, outre le rouleau, un phonographe qui lui répétera le message, et que l'administration reprendra ensuite. »

LA HAUSSE & LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

Neufs. Oblit.

CEYLAN

1887. *Effigie à gauche, grand.*
120. 1 rup. 12c. carminé " " 3 f »

CHILI

1872. *Enveloppes, effigie de Christophe Colomb à gauche, relief et couleur.*



21. 15 c. rose sur bleu.. E 10 f » »
21 a. 20 c. vert sur bleu..
ou crème..... E 4 f » »

COLOMBIE

1870. *Vignette pour chargements, drapeau colorié replié sur lui-même, COLOMBIA en lettres blanches.*
79. 50 c. noir..... » » e 4 f » »

FRANCE

1884. *Timbres-taxe. Ornaments, dentelés.*
223. 1 fr. brun rouge... » » » 40
224. 2 fr. brun rouge... » » 1 f »
225. 5 fr. brun rouge... » » 2 f »
1882. *Enveloppes de commande, groupe allégorique, papier blanc ou de fantaisie.*
207. 5 cent. vert..... E » 15 » »
203. 15 — bleu..... E » 30 » »
1882. *Bandes de commande, idem.*
205. 1 cent. noir..... E » 05 » »
206. 2 — brun rouge. E » 10 » »
207. 3 — rouge..... E » 10 » »

GUYANE ANGLAISE

1876. *Navire, dentelé.*
43. 48 cent. brun rouge. " " 25 f » »

1889. *Même genre, POSTAGE AND REVENUE.*

73. 72 c. violet et bistre. » » 3 f »
74. 96 c. violet et carm. » » 3 f 50

HÉLIGOLAND

1879. *Chiffre, ruban tricolore, dentelés.*



26. 1 mark noir, vert
rose..... 3 f 50 » »
27. 5 marks noir, vert,
rose, jaune..... 15 f » » »

INDES NÉERLANDAISES

1889. *Chiffre, dentelé.*

50. 5 c. bleu..... » 25 » »

PRIX-COURANT

DES NOUVEAUTES

Autriche, effigie de François-Joseph 1^{er}.

- 2 kr. brun..... » 15 » »
3 — vert..... » 20 » »
10 — bleu..... » 50 » »
20 — olive..... 1 f » »
30 — rouge brun..... » » » 25
50 — violet..... » » » 25
1 fl. bleu..... » » » 35

Idem, timbre pour journaux, armes.

- 1 kr. rouge..... » » » 10

Idem, bande, effigie dans un portique.

- 2 kr. brun..... » 15 » »

Bornéo, armes, POSTAGE AND REVENUE.

- 1/2 c. rose..... » 20 » »

Surinam, chiffre, dentelé.

- 3 cent. vert..... » 25. » »

OCCASIONS

JAPON

1876-88. *Chrysanthème, cadres divers, dentelés.*

N° 41, 5 rin gris ; n° 63, 1 sen vert ; n° 64, 2 s. carmin ; n° 84, 4 s. bistre ; n° 65, 5 s. bleu ciel ; n° 85, 8 s. violet bleu ; n° 86, 10 s. orange ; n° 87, 15 s. violet ; n° 88, 20 s. orange ; n° 89, 25 s. vert clair ; n° 90, 50 s. brun ; n° 91, 1 yen carmin ; soit en tout **77** timbres.

1877. *Enveloppe, même genre.*

N° 51. 2 sen gris vert (deux formals).

1875-85. *Cartes, même genre.*

N° 47 c, 1 sen bleu ; n° 56 c, 2 s. vert gris ; n° 57 c, n° 3 s., vert clair ; n° 70 c, 1 et 1 s. carmin ; n° 72 c, 2 et 2 s. carmin ; n° 73 c, 3 et 3 s. jaune ; soit en tout **six** cartes.

Tous ces timbres, enveloppes et cartes sont neufs et annulés dans le bas du timbre d'une jolie petite surcharge noire en caractères japonais qui signifie SPECIMEN.

La collection des **vingt** pièces : douze francs.

Un Secrétaire est demandé par un collectionneur parisien pour l'aider à mettre en ordre et à tenir au courant sa collection de timbres-poste et pour s'occuper avec lui de travaux littéraires.

Il le désire âgé de 25 à 30 ans, de bonne compagnie, ayant beaucoup d'ordre, de sérieuses références. Emploi toute la journée ; on pourrait essayer par quelques heures le matin.

S'adresser aux bureaux du journal, 8, cité Malesherbes.

Cette place de secrétaire peut mener à une belle situation.